L'Agriculture est la grande source de richesse du Canada : :

La Patrie

(Le Cultivateur)

Edition Hebdomadaire

40me ANNEE—No 19

MONTREAL, JEUDI 21 MARS 1912

LA TRAGEDIE DE WINDIGO

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 18. — Ce matin, aux Assises, est commencé le procès de Willie Michaud, l'auteur de la tragédie qui eut lieu le 7 janvier dernier dans les régions de la rivière Windigo.

Mtre J.-A. Lane, de Québec, défend l'accusé, Mtre Philippe Bigué, avocat de la Couronne, fit l'historique des faits qui accompagnèrent la bagarre à la suite de laquelle Bébé Ouellette mourut. Mtre Lane a demandé que les témoins de la Couronne sortent de l'enceinte de la cour.

Le premier témoin entendu est

LOUIS PRONOVOST

propriétaire du chantier de Windigo. D'après le témoin quatre hommes du chantier vinrent dans la cuisine le soir vers 9 heures.

Au cours d'une discussion au sujet de la force musculaire entre Ouellette et Michaud, les deux hommes se prirent à bras-le-corps. Ouellette eut le dessus, dit-il. Il n'a pas vu le couteau dont se servit l'accusé pour se défendre. Il dit qu'il n'a remarqué que la blessure que la victime portait à la lèvre.

Il déclare que Michaud et Ouellette ne devaient pas être très ivres. Après la bagarre, Michaud aurait déclaré qu'il regrettait son crime, mais qu'il était trop tard.

Il ajoute que la chemise de Ouellette lorsqu'on l'en a dépouillé, était couverte de sang.

Aux questions de la défense, le témoin déclare qu'il avait 25 hommes à son services et qu'il n'a jamais remarqué aucune haine entre la victime et l'accusé.

Il déclare aussi avoir apporté du whiskey en deux occasions à son chantier et que, le jour du drame, chacun de ses hommes prit environ 2 ou 3 verres de boisson. Il dit aussi que Ouellette dépassait de beaucoup son adversaire en force et en taille. La bagarre commença au sujet d'un nommé Barrette avec qui Michaud avait eu maille à partir durant la journée.

Les deux hommes se jetèrent l'un sur l'autre et Ouellette prit le dessus immédiatement.

Le témoin suivant est

JOSEPHAT TIFFAULT,

de St-Timothée. C'est après le repas que commença la rixe. Ouellette saisit Michaud à la gorge et le coucha sur la table. Il n'a pas vu Ouellette frapper l'accusé. Après la bagarre, il constata que Ouellette portait une blessure à la lèvre, une autre sur le bras gauche et une autre dans le côté gauche.

Il n'a pas vu le couteau dont se servit Michaud. Après qu'il eut pansé Ouellette, ce dernier se leva et alla frapper Michaud de nouveau. Ce dernier ne riposta pas.

—:o:—

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 19. — Hier après-midi, sous la présidence du juge Tourigny, s'est continuée l'audition des témoins dans l'affaire Michaud. Le premier témoin appelé, M. Pitre Pilote, était au chantier de M. Pronovost, le lendemain des Rois. Il accompagnait Michaud et Ouellette, quand ceux-ci allèrent à la cuisine, le soir, pour manger. C'est Barrette qui en voulait à Michaud, et ce fut Ouellette qui obligea Barrette à rester en paix, en l'envoyant se coucher. C'est à table, après une allusion à la force de Barrette et à celle de Michaud qu'éclata la rixe entre l'accusé et Ouellette. C'est Michaud qui se leva le premier de table. Se frottant dans les mains, dit le témoin, il déclara n'avoir peur ni de Berrette ni de Ouellette. Il n'a pas vu le couteau dont se servit l'accusé pour frapper Ouellette ni avant, ni après le drame. Il dit que Michaud n'a jamais manifesté l'intention de battre quelqu'un au cour de cette journée. Il dit que la boisson prise par Michaud ne semblait pas l'affecter beaucoup.

Transquestionné par Mtre Lane, le témoin déclare que presque tous les hommes du chantier ont pris la même quantité de boisson. Il dit que c'est Ouellette qui parla le premier et

EMPOIGNA MICHAUD A LA GORGE

Le témoin ajoute qu'à la vue du sang, il perdit connaissance, de sorte qu'il ne peut dire si l'accusé se débattait sous l'étreinte de Ouellette.

M. Georges Brouillette lui succède. Aux questions de l'avocat de la Couronne, Brouillet répond que c'est lorsque Ouellette déclara que Barrette pouvait en battre deux comme Michaud que la bataille s'engagea. C'est lui qui le premier s'aperçut que l'accusé se servait d'un couteau et qu'il frappait Ouellette dans le côté gauche. Après qu'ils furent séparés Michaud fit le tour du poêle et frappant le coin de la table avec force il dit: "Qu'il se fichait bien de n'importe qui dans le chantier, que

SON PERE ETAIT UN TUEUR

et qu'il pouvait tuer, lui aussi."

Ouellette revint vers l'accusé et lui dit: "Petit C... si tu valais la moitié d'un homme, je t'en donnerais une bonne." Et accompagnant du geste la parole, il frappa Michaud à la figure. Ce dernier se mit à pleurer.

Transquestionné par la défense, il déclare que Michaud était pas mal ivre ainsi que Ouellette. Ce ne sont pas les coups de couteau qui firent lâcher prise à Ouellette, mais bien un nommé Fiset.

Joseph Gingras lui succède et corrobore en partie le témoignage précédent.

Alphonse Fiset déclare qu'il était dans le bureau du chantier quand Michaud, Barrette et Ouellette demandèrent de la boisson à Pronovost qui la leur vendit. Barrette ayant frappé Michaud par mégarde, celui-ci riposta par un coup de poing, Barrette, quelques minutes plus tard, se mit à la recherche de Michaud. Ce dernier se cacha sur son lit. C'est alors que Berrette sortit. Pendant ce temps Michaud revint dans le chantier et déclara qu'il n'était pas capable de battre Barrette avec ses bras, "mais, dit-il, mon père a passé pour un tueur, et moi je puis frapper Barrette au cœur." Barrette, qui était ivre, était allé se coucher et Michaud s'en alla du côté de Ouellette. Il sortait sa main de sa poche de temps en temps. Et le témoin remarqua qu'il tenait encore son couteau dans sa main. Peu après ils allèrent manger et c'est alors que commença la discussion rapportée plus haut. Avant d'en venir aux mains, Michaud aurait dit: "Toi aussi, Ouellette, je vais te frapper au cœur." C'est le témoin qui sépara les combattants. Le témoin déclare que les plaies de Ouellette furent pansées avec du tabac.

Lorsque tout fut calmé, Michaud se mit à pleurer et demanda à Ouellette de lui pardonner. Ouellette aurait répondu qu'il n'était pas prêt à pardonner tout de suite et qu'il verrait à faire prendre Michaud le lendemain.

LE DOCTEUR A. RIBARDY

de la Tuque, qui a soigné Ouellette, fut obligé de faire trois points de suture à la blessure de la lèvre. Il déclare que la blessure sur le bras gauche était profonde de 2 pouces. La plus grave, dit-il, se trouvait sous l'aisselle gauche, elle était longue de deux pouces.

Aux questions de Mtre Bigué, le Dr Ribardy, répond qu'il reçut la visite de la victime deux ou trois fois et qu'ensuite il fut obligé d'aller panser Ouellette chez Barrette. Aucune des blessures en elle-même, n'était mortelle, mais que par les complications elles pouvaient devenir graves.

Ouellette mourut le 15 janvier. Il dit que la cause immédiate de la mort est l'empoisonnement du sang causée par la blessure du bras gauche. Il ajoute qu'en débandant les plaies, lorsque Ouellette vint chez lui pour la première fois, il constata qu'on avait employé du tabac pour les panser, et que c'est ceci qui a amené les complications.

IL ECHAPPE A LA POTENCE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 18. — Mtre J. A. Désy a réussi à arracher Hormisdas Trépanier à l'échafaud.

Il a essayé, au cours de sa plaidoirie, de démontrer qu'il n'y avait contre l'accusé que des preuves de circonstances et que les aveux de son client ont été faits quand celui-ci était malade.

Le jury a déclaré Trépanier coupable d'homocide involontaire et, ce matin, le juge Cook a condamné le prisonnier à finir ses jours au pénitencier de St-Vincent de Paul.

Trépanier a entendu, impassible, la lecture de sa condamnation.

LA CATASTROPHE DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 19. — Le jury du coroner Lyster a tenu hier soir également responsables le télégraphiste Boal et la compagnie du Pacifique Canadien pour la catastrophe du 8 mars dans laquelle cinq personnes ont été tuées sur le coup et une sixième est morte samedi, succombant aux blessures reçues.

Le jury a déclaré que le présent système de communication entre les gares de Hull et d'Ottawa était défectueux, et que si un système de signaux eût été employé la collision entre le train No 540 et le train de fret No 488 aurait probablement été évitée.

LA SUBVENTION DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 19.—Le ministre des Finances a donné avis d'une résolution augmentant de cent mille dollars la subvention que le gouvernement paie chaque année à l'Ile du Prince-Edouard. Cette province recevra donc cette année $381,931.

UNE CALE-SECHE POUR QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 19.—L'hon. M. Monk demandera de modifier la loi des subsides pour les bassins de radoub, de manière à accorder un intérêt de 3 1-2 pour cent sur une cale-sèche de cinq millions de dollars. La loi actuelle fixe le maximum à trois millions. Ce changement est fait spécialement pour la cale-sèche que l'on veut construire à Québec et dont les détails de l'entreprise ont été publiés dans la PATRIE la semaine dernière.

A LA DERIVE SUR UN GLACON

(Service spécial de la PATRIE)

ST-PETERSBOURG, 19. — Trois cents pêcheurs ont été entraînés au large sur un champ de glace, dans le golfe de Finlande. Le gouvernement a envoyé trois brise-glace à leur secours.

ENCOURAGEONS CETTE ŒUVRE NATIONALE

STE-MARTINE, 18. — "La mesure que le gouvernement Gouin présente actuellement au sujet de la voirie est une des plus importantes qui aient jamais été présentées dans notre province. Le gouvernement conservateur d'Ontario et les gouvernements des autres provinces s'occupent activement d'améliorer les chemins de campagne. C'est un mouvement général qui se produit dans l'intérêt du progrès et de la prospérité de tous. Il est bien légitime que le gouvernement libéral de la province de Québec fasse quelque chose dans ce sens. Vous avez vu M. Plante, dans Beauharnois, encourager ses électeurs à accepter les offres du gouvernement. Il ne s'agit donc pas d'une affaire politique mais d'une œuvre nationale. Il serait à désirer que votre paroisse, que votre comté accepte immédiatement les grands avantages de la loi de la voirie et que nous ayons des bons chemins."

C'est dans les termes qui précèdent que Monseigneur J. C. Allard, curé de Ste-Martine, a annoncé hier, à la grand'messe, la causerie sur les bons chemins qui devait être donnée, à l'issue de l'office divin, par MM. A. L. Gareau et F. X. Galibois, et qu'il a invité ses paroissiens à y assister.

Son invitation fut bien accueillie, car près de cinq cents citoyens se rendirent, après la messe, à la salle du collège, où les conférenciers devaient prendre la parole.

La réunion fut présidée par M. Barnabé Laberge, maire de la paroisse. Elle fut marquée par le plus vif enthousiasme et l'unanimité la plus complète. De nombreuses questions furent posées aux conférenciers qui répondirent à tous.

Un incident touchant marqua la fin de l'assemblée. Un vieillard se leva et dit qu'il était heureux, après avoir peiné et voyagé dans des mauvais chemins pendant cinquante ans, de penser qu'il verrait des bonnes routes avant de mourir.

On remarquait, parmi les personnes présentes: Monseigneur Allard, M. Honoré Mercier, le député de Châteauguay, Napoléon Malette, secrétaire de la municipalité et secrétaire de la commission scolaire; les conseillers municipaux Armand Jenneau, Treffié Brault, Wilfrid Parent, Xavier Morand, Ulderic Lazure; MM. Edouard McGowan, marchand; Edmour McGowan, régistrateur; James Martin, Moïse Legault, Antoine Vallée, Eloi Primeau, Louis Maheu, etc. ...

Le président invita d'abord M. Mercier à prendre la parole. Celui-ci fit l'historique du mouvement des bonnes routes et raconta comment on avait commencé à faire du macadam à Ormstown, à Howick et à Châteauguay, sans aide du gouvernement et mû uniquement par la considération que les bonnes routes sont un agent de prospérité et de progrès. Ce mouvement, accéléré depuis par l'encouragement officiel, a pris des proportions plus considérables depuis et tend à se généraliser, surtout à cause du fait que les routes ne coûteront qu'une infime partie de ce qu'elles coûtaient, avec l'aide actuelle du gouvernement.

"On m'a reproché", a dit M. Mercier, "de ne pas faire assez d'assemblées politiques. Je ne tiens pas non plus à en tenir tant et tant. J'entends faire œuvre utile et me consacrer au travail des bonnes routes. Et quand je serai parti du comté, si j'ai contribué ainsi à vous procurer une plus grande mesure de bien-être et de prospérité, je serai heureux et je croirai avoir fait quelque chose d'utile.

M. Galibois fut l'orateur suivant. Ses explications sur le fonctionnement de la loi actuelle des bonnes routes et sur la loi projetée furent écoutées avec la plus grande attention.

"Nous aimons notre pays", dit-il, "nous en sommes fiers. Lorsque nous avons fait un voyage et que nous revenons au Canada, nous aimons à comparer avec les endroits visités le paysage et le sol natal. Nous pouvons aussi comparer avec orgueil notre progrès industriel, nos voies ferrées. Mais si nous comparons notre voirie rurale à celle des autres pays, alors notre satisfaction cesse et nous constatons le besoin d'une amélioration.

"Vous savez tous la différence des trajets sur les bons chemins et des voyages dans les mauvaises routes. Je n'ai pas besoin de vous demander ce qui est préférable. Poser la question, c'est la résoudre.

"Vous connaissez tous la loi actuelle:

"Le gouvernement accorde jusqu'à concurrence de la moitié de $3,000 par mille pour le macadamisage, la moitié de $1,000 par mille pour le gravelage et la moitié de $500 par mille pour l'empierrement, c'est-à-dire la moitié du coût de la confection. Le gouvernement paie aussi la moitié du coût de l'entretien des routes jusqu'à concurrence de $800, c'est-à-dire $400, pourvu que les municipalités prennent l'entretien des routes à leur charge.

Naturellement, toutes les municipalités ne peuvent pas faire leurs travaux en même temps et les premiers arrivés sont les premiers servis.

"Il y a actuellement 42 outillages complets en service. Et il y a 1,003 municipalités. Comme chaque outillage coûte $6,000, vous comprenez qu'on ne peut en acheter un pour chaque municipalité. Mais si certaines municipalités veulent s'acheter un outillage, je crois que le gouvernement leur aiderait dans cet achat.

"Voilà l'ancienne loi, qui demeure en vigueur.

"Le gouvernement vous fait cependant une nouvelle offre. Il vous offre $10,000,000 pour vos routes et vous offre de vous aider à payer l'intérêt sur cette somme et de payer le capital quand arrivera l'échéance.

Le gouvernement négociera pour vous n'importe quel montant d'emprunt, à même ces $10,000,000, et il garantit que vous ne paierez pas plus de 2 pour cent d'intérêt. Il paiera le surplus de l'intérêt et versera un pour cent au fonds d'amortissement, pour éteindre la dette en 41 ans.

Ainsi donc, supposons que vous empruntiez $50,000 pour vos routes. A deux pour cent, cela vous fera $1,000 d'intérêt à payer par année. Il y a ici environ 300 familles. Cela ne fera donc que $3 par année par famille pour avoir de bonnes routes. Cette somme de $3 variera naturellement avec l'évaluation de chacun. Les uns paieront $6, tandis que d'autres ne paieront que 50 cents.

"Eh! bien, messieurs, y a-t-il quelqu'un ici, a-t-il un seul cultivateur qui va prétendre qu'il ne réalisera pas dix fois cette somme à même ce qu'il économisera sur les réparations à ses voitures et sur l'entretien de ses chevaux, quand il conduit les unes et les autres dans les mauvaises routes.

UNE LOCOMOTIVE TOMBE D'UN VIADUC A SAINT-HYACINTHE

(Spécial à la PATRIE)

ST-HYACINTHE, 18. — Samedi dernier, vers les trois heures de l'après-midi, nous avons été témoin d'un accident comme il ne s'en produit pas souvent, et dont les conséquences auraient pu être affreuses.

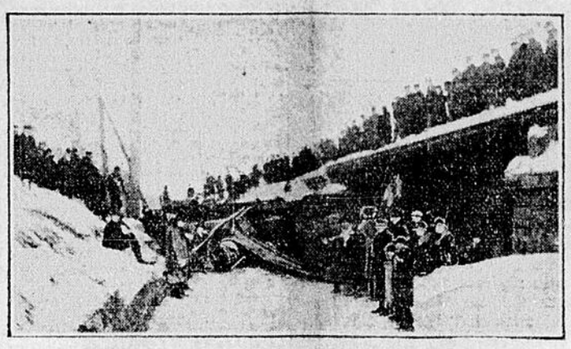
Le train de la malle anglaise, ou train d'Halifax, entrait en gare à une vitesse de 10 à 12 milles à l'heure, peut-être, quand, une centaine de pieds avant d'arriver au viaduc de la rue Girouard, la locomotive d'en avant (il y en avait deux) dérailla, continuant sa route sur les dormants. Elle était justement au milieu du viaduc, quand elle perdit l'équilibre et tomba dans la rue avec un bruit épouvantable.

M. Narcisse Godbout, père, eut à peine le temps de passer avec sa voiture, et il se demande comment il avait pu ne pas être écrasé.

Il passe constamment des gens à cet endroit, et c'est vraiment un miracle que nous n'ayons pas de morts à déplorer.

Le mécanicien, M. J. A. Talbot et son chauffeur, M. Emile Roy, tous deux de Chaudière, sont tombés en même temps que leur machine. Le premier s'en est tiré avec une blessure à la tempe. Quant au chauffeur il a de nombreuses lésions externes et internes, mais, d'après le Dr St-Jacques, il n'y aurait rien de grave.

Hier, vers 11 heures du matin, on a terminé les travaux de déblaiement.



L'ACCIDENT DU VIADUC DE LA RUE GIROUARD, A ST-HYACINTHE. — Une locomotive du train de la "malle anglaise", tombe dans la rue. (Photo. P. N. Beauregard, St-Hyacinthe).

Quatre wagons d'un train-éclair roulent dans la rivière Hudson

(Service spécial de la PATRIE)

ALBANY, N.Y., 13. — Un accident est survenu, ce matin, près de Hyde Park, N.Y., à la seconde section du train-éclair "Twentieth Century Limited" du New-York Central, en route de Chicago pour New-York.

Quatre wagons ont roulé à bas du remblai jusque dans l'Hudson. Aux bureaux du New-York Central, on dit que personne n'a été tué, mais que les blessés sont nombreux.

Le gouvernement continuera la construction du pont de Québec

(Depêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 18. — Dans les sphères ministérielles on dit que la nouvelle publiée samedi dans certains journaux, au sujet du pont de Québec est ridicule et fausse du commencement à la fin.

Rien n'est changé dans la situation et les entrepreneurs devront exécuter l'entreprise aussi vite que possible, tout en prenant le temps nécessaire pour faire un travail irréprochable.

Quarante-cinq mineurs victimes d'une explosion

ST-PETERSBOURG, 16 — Quarante-cinq mineurs ont été tués par une explosion de grisou dans une des galeries de la mine de charbon d'Uzovka, dans la province de Saratof. La mine est exploitée par une compagnie russe.

La France ne prohibera pas le commerce des plumes

PARIS, 13. — Le gouvernement français a répondu au gouvernement anglais qu'il ne pouvait le seconder dans sa campagne entreprise contre la vente des plumes de certains oiseaux sauvages. Le commerce des plumes est la source d'une industrie qui donne de l'emploi à 50,000 ouvrières françaises et rapporte $20,000,000 annuellement.

Les tramways circuleront de Montréal à Granby l'été prochain

15 mars.

Les citoyens de Granby pourront venir à Montréal en tramway à la fin de l'été grâce aux négociations qui viennent d'être terminées entre la compagnie "Montreal and Southern Counties Railway", représentée par son gérant, M. W.-B. Powell, et le conseil municipal et le Board of Trade de Granby.

W.-B. Powell est revenu ce matin de Granby et il a déclaré que le comité nommé par le Conseil Municipal pour s'entendre avec la compagnie des tramways a accepté les plans avec quelques légères modifications et que le Board of Trade avait donné son plus entier appui à ce projet.

"Nous allons continuer les travaux", dit M. Powell, "et à la fin de l'été le service des tramways sera établi."

M. Powell a dit que pendant son séjour à Granby il avait reçu des délégations de Pauline et d'Abbotsford qui lui ont demandé de faire passer leur tramways par leurs villages.

Parlant de la rumeur qui veut que le Bureau des Commissaires ait l'intention de refuser les rues que lui demande la compagnie pour prolonger la voie jusqu'à la rue Ste-Catherine, M. Powell a déclaré qu'il n'avait pas été informé officiellement de cela et qu'il croyait encore que les Commissaires lui accorderaient les privilèges qu'il lui a demandés.

IL LE TUE D'UN COUP DE POING

Mars 18.

Le cadavre d'un nommé Edmond Pilotte a été transporté à la morgue, samedi, tandis qu'Ephrem Lambert, un charretier, demeurant au No 547 rue Iberville, était amené au poste de police de la rue Frontenac, comme meurtrier présumé.

Les véritables motifs de la querelle entre les deux hommes, querelle qui s'est terminée si tragiquement pour l'un des combattants, ne sont pas très clairs; certains prétendent que toute l'affaire est un drame de jalousie, pendant que d'autres croient que l'alcool est la cause principale du crime.

Le cadavre porte une fracture à la base du crâne, et chose assez extraordinaire, Lambert, qui ne nie pas être l'auteur du forfait, déclare cependant qu'il a tué Pilotte d'un coup de poing, et qu'il n'a frappé qu'une seule fois.

Mme Lambert, la femme du prisonnier, dit que son mari et le défunt étaient de vieux amis, venant du même village. Elle ajoute qu'elle avait souvent entendu son mari parler de Pilotte, mais qu'elle n'avait jamais vu celui-ci avant la semaine dernière, lorsque son mari arriva vendredi soir avec lui à la maison, et y passa la nuit.

Mme Lambert prétend que son mari l'a injuriée en présence de Pilotte, et samedi, alors que son mari était au travail, elle fit des préparatifs pour le quitter.

Pilotte était encore à la maison lorsque Lambert revint du travail, samedi après-midi.

En entrant dans la cuisine, le mari s'aperçut que sa femme avait préparé ses malles, et quand il constata que cette dernière se proposait de le quitter, il entra dans un violente colère.

Pilotte commença alors à discuter vivement avec Lambert, mais ils n'en vinrent pas d'abord aux coups, d'après la version de la femme de l'accusé. Cependant, à un moment donné, Pilotte tomba sur le plancher pour y rester.

Voici maintenant la version du prisonnier: Lorsqu'il arriva chez lui samedi, et qu'il s'aperçut que sa femme se préparait à s'en aller, il se mit à lui faire des reproches. Pilotte se mêla à la conversation, et annonça qu'il allait amener Mme Lambert demeurer avec lui. C'est alors que Lambert lui reprocha de reconnaître bien mal l'hospitalité qui lui était donnée, et en disant ces paroles, l'accusé dit qu'il frappa Pilote à la figure. C'est le seul coup qui fut porté, mais il était fatal.

Quand il se rendit compte de ce qui était arrivé, Lambert envoya avertir la police par une jeune fille, qui habitait la maison, et qui avait été témoin de la querelle entre les deux hommes. Le lieutenant Boisclair, du poste de la rue Frontenac, se rendit au domicile de Lambert, qui en le voyant arriver lui dit: "J'ai tué ce gars-là d'un coup de poing."

Pilotte a dû être tué vers 3 heures 30, samedi après-midi, mais ce n'est qu'une heure plus tard que la police fut prévenue.

Lambert était autrefois attaché à la police, en qualité de constable et, coïncidence macabre, c'est au poste de la rue Frontenac, où on l'a incarcéré samedi, qu'il était de service.

Il y a deux ans, l'accusé était renvoyé de la police à la suite d'une accusation de cruauté portée contre lui. A cette époque, plusieurs personnes prétendirent que Lambert était quelque peu détraqué. Pilote, la victime, qui demeurait au No 15 rue Champagne, était employé à la compagnie des tramways. Il demeurait à Montréal depuis sept ans, et n'était pas marié.

L'ENQUETE DU CORONER

Le coroner McMahon a tenu ce matin, une enquête sur la mort d'Edmond Pilotte. Maître Daniel McAvoy représentait Ephrem Lambert.

La femme de ce dernier a dit qu'au moment fatal, son mari était dans la maison avec la victime et Narcisse Fournier.

Mlle Eugénie Mercil, amie de Mme Lambert, arriva chez celle-ci, au moment où elle faisait ses malles, disant qu'elle allait partir. Pilotte dit à Lambert qu'il enverrait un charretier chercher les malles. Dès les premiers mots de la querelle, Mlle Mercil est sortie avec Mme Lambert, qu'elle a conduite à sa demeure, puis le témoin est revenu chez M. Lambert où elle a vu Pilotte inanimé.

Narcisse Fournier a été témoin de la mort de Pilotte. Quelques minutes auparavant, le défunt dit à Lambert: "J'ai un bel ameublement, j'emmène ta femme et je t'invite à venir chez moi." A ces mots, Lambert se leva aussitôt, en s'écriant: "Avant de partir, tu vas te souvenir de moi" et en même temps il lui assénait un fort coup de poing. Pilotte tomba près du poêle et ne bougea plus. Transquestionné, le témoin répondit que Lambert et sa femme avaient ordonné plusieurs fois à la victime de sortir.

Les Drs Dugas et McTaggart disent que la mort est due à une hémorragie cérébrale causée par un coup de poing ou par une chute.

Les autres témoins ont été M. Hector Pilotte, oncle du défunt, le lieutenant Boisclair, les constables Armand Bageau, Michel Letang et Wilfrid Cabana.

Les jurés ont discuté un quart-d'heure et ont rendu un verdict ordonnant l'arrestation de Lambert pour être traduit devant les tribunaux criminels. Un des jurés était dissident.

DEVANT LE MAGISTRAT

Ephrem Lambert, tenu responsable par le jury du coroner, ce matin, de la mort d'Edmond Pilotte, a comparu, cet après-midi devant le juge Lanctôt, et a plaidé non-coupable. L'enquête a été remise à huitaine.

UNE VICTIME DU DEVOIR

LACHUTE, 18 — Vendredi dernier, le 15, vers 4 heures de l'après-midi, le Dr J. B. Menzies partait de Lachute en compagnie de son cocher, F. Derjardins, pour aller visiter des malades à Harmington, soit une ditance de vingt-cinq milles dans les montagnes.

Après avoir parcouru une quinzaine de milles, les voyageurs furent assaillis par la tempête et forcés de s'arrêter chez un nommé Martin Rodger. Les chevaux étaient épuisés et il fallut les remplacer par d'autres. Le Dr Menzies et son compagnon continuèrent leur route, mais à deux milles à peine, les chemins devenant impraticables, on dut dételer les chevaux et continuer la route à pied.

Le docteur s'arrêta, brisé de fatigue et le cocher lui donna son paletot pour se protéger pendant qu'il retournerait chercher les chevaux chez Rodgers. A son retour, il trouva le docteur mort et le transporta chez Rodgers.

Prévenu immédiatement, le coroner Wail, de St-André, a disposé du cas sans enquête.

Le docteur Menzies était un gradué de McGill et pratiquait à Lachute depuis 25 ans. Il était âgé de 55 ans et laisse une épouse, un fils et une fille.

ELLA PERRY EST ACQUITTEE

MOOSE JAW, Sask., 14 — Miss Ella Perry, une jeune fille de 17 ans, a été acquittée. Le jury a trouvé qu'elle était en état de légitime défense quand elle tira deux balles sur son père Louis T. Perry qui l'avait frappée brutalement.

UN CHANGEMENT IMPORTANT

QUEBEC, 15. — On dit qu'une innovation importante va être faite dans le département des terres et forêts et dans celui de la colonisation.

La branche des ventes, dans le département des terres, va passer sous le contrôle du ministre de la Colonisation. Ainsi cesseraient ou, du moins, diminueraient les trop nombreux conflits qui se présentent entre les marchands de bois et les colons.

Ce changement se ferait dès que le successeur de M. Taché sera nommé.

AUGMENTATION DE SALAIRES

FALL RIVER, Mass., 13.— Après une conférence avec le conseil textile les manufacturiers de coton de cette ville ont annoncé une augmentation de salaires de 5 pour cent sur toute la ligne à partir du 25 courant.

Les manufacturiers ont devancé les unions ouvrières qui désiraient leur faire une demande d'augmentation. Ils ont fait la déclaration suivante: que les affaires, depuis plusieurs mois, et même telles qu'elles sont actuellement, ne donnaient aucune garantie pour l'augmentation des salaires, mais qu'ils en étaient venus à cette décision pour le plus grand avantage des ouvriers et des manufacturiers.

Toutes les unions ouvrières tiendront une réunion spéciale jeudi soir pour discuter la question des salaires.

ARRESTATIONS SENSATIONNELLES

TORONTO, 15.—Trois détectives ont fait, hier, une descente au collège d'opthalmologie Empire et ont arrêté les docteurs J. Gwallia Evans et W.-J. Harvey.

Les deux médecins sont accusés de conspiration pour frauder. L'arrestation a été opérée sur une plainte venue de Londres.

En mai dernier, un couple arrivait à Toronto venant d'Angleterre, et s'installait au collège Empire. Le 3 novembre, l'homme mourait, dans des circonstances mystérieuses

Ces deux personnes se faisaient appeler M. et Mme John Spurr, mais l'homme était John Revell qui avait abandonné sa femme pour celle d'un autre.

Après la mort de Revell, alias Spurr, au collège Empire, plusieurs chèques signés Revell, tirés sur une banque d'Angleterre furent changés à la banque d'Hamilton. On s'aperçut en Angleterre que les chèques avaient été forgés, comme le fut l'acte de donation léguant de fortes sommes au collège Empire.

Les deux médecins arrêtés sont bien connus et l'affaire a créé une profonde sensation.

L'AMELIORATION DES CHEMINS

VALLEYFIELD, 15 —Il y avait foule, mercredi après-midi, à Valleyfield, pour entendre la conférence donnée par MM. F. X. Galibois et A. L. Gareau sur la nécessité de faire de bonnes routes.

Dès 1 heure 30, la salle de l'hôtel de ville était comble; les cultivateurs des environs étaient accourus pour écouter les conférenciers et apprendre d'eux les moyens à prendre pour améliorer nos routes et, par là même, donner plus de valeur aux propriétés rurales.

On remarquait sur l'estrade, MM. le maire N. A. Ostiguy, les échevins Solis et Cossette, Homère Doray et Eusèbe Dion.

L'assemblée était présidée par M. Verner, conseiller de la paroisse Ste-Cécile.

M. Arthur Plante, député provincial du comté de Beauharnois, avait bien voulu laisser ses devoirs parlementaires pour venir apporter l'appui de sa parole chaude et éloquente en faveur de la grande réforme des bons chemins.

Le premier orateur est M. Arthur Plante qui félicite le gouvernement d'avoir envoyé deux conférenciers pour expliquer la loi des bons chemins, qui a été votée à l'unanimité par l'assemblée législative. Il démontre que les chemins sont le trait-d'union entre les villes et les campagnes et que les bons chemins sont absolument nécessaires aux cultivateurs pour leurs relations d'affaires et sociales. M. Plante explique les différents avantages de la nouvelle loi, l'avantage de placer l'entretien des chemins sous le contrôle des municipalités au lieu du système actuel, vieux et démodé, d'entretenir chacun la partie du chemin en face de sa propriété. Il termine en annonçant que, sous peu, il réunira tous les maires du comté dans une grande assemblée, pour étudier le projet de créer une grande route de comté.

Au député de Beauharnois succède M. F.-X. Galibois, l'un des conférenciers qui, après avoir félicité M. Plante de l'intérêt qu'il porte à la cause des bons chemins, donne une magnifique conférence sur la nouvelle loi qu'il explique dans tous ses détails. "Un bon chemin est d'utilité générale, dit-il. Tout le monde en bénéficie. De bons chemins rendent le commerce de la campagne infiniment plus payant et concourt puissamment au progrès chez les cultivateurs."

M. A.-L. Gareau insiste sur la nécessité d'avoir des routes uniformes il explique les différents modes d'amélioration des chemins: macadamisage, gravelage, empierrement et terre durcie; le macadam peut coûter de $2,500 à $3,500 le mille; le gravelage environ $1,000 le mille; il donne des explications claires et précises sur le mode d'emprunt, d'amortissement et du montant des intérêts à payer pour ces divers travaux, ainsi qu'une description très détaillée de la manière de construire de bonnes routes.

Le conférencier invite ensuite tous les citoyens présents à poser des questions et déclare qu'il est prêt à répondre à tous, ainsi que son collègue et ami, M. F. X. Galibois.

M. Plante termine cette brillante conférence en remerciant le président et les citoyens d'avoir répondu à l'appel des conférenciers.

Les cultivateurs de Sainte-Cécile sont unanimes pour demander au conseil de paroisse de faire un emprunt de $50,000 à $60,000 et de commencer au plus tôt le travail.

AMUNDSEN CHANGE SON ITINERAIRE

HOBART, Tasmanie, 14 — Le capitaine Ronld Amundsen, le découvreur du pôle sud, a annoncé qu'il avait changé son itinéraire.

Le capitaine devait revenir dans sa patrie en passant par la mer Arctique et accomplir le voyage pour lequel il était parti de Christiania en 1909, lorsqu'il changea ses plans et se dirigea vers le pôle sud. Il a décidé de passer quelque temps en Argentine et d'y écrire un livre relatant sa randonnée vers le pôle sud. Après avoir écrit son livre, il fera une tournée de conférences en Europe et en Amérique. Il rejoindra le "Fram" à San Francisco en juillet 1913.

Alors il remontera vers le détroit de Behring et forcera une seconde fois le passage du Nord-Ouest.

Amundsen compte que ce voyage lui prendra plusieurs années.

LE FEU RAVAGE LE VILLAGE D'ACME DANS L'ALBERTA

ACME, Alb., 13 — Un terrible incendie que l'on croit avoir été allumé par un incendiaire a presque complètement rasé Acme de bonne heure, hier matin. Les édifices de la Banque des Marchands, l'Hôtel Alberta, le magasin E. J. Collins et plusieurs entrepôts ont été détruits totalement. Les pertes s'élèvent à plus de $125,000 et les assurances ne sont que de $30,000. Les pompiers de Calgary vinrent en convoi spécial à Acme, mais les flammes avaient tout brûlé avant leur arrivée.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Galerie de la presse, Ottawa, 13 mars.

Il était écrit que l'adoption du [illegible] des frontières du Manitoba serait jusqu'au dernier moment laborieuse. Loin d'être, comme à l'ordinaire, une sorte de formalité, la troisième lecture paraît la plus hérissée d'obstacles. La Chambre des Communes l'a entreprise dès l'ouverture de la séance, à trois heures, et il était jour lorsqu'elle a voté sur le premier amendement proposé.

A deux heures du matin, la Chambre délibère sur un amendement de l'hon. M. Béland, député de Beauce.

—o—

La journée du 12 mars sera comptée parmi les mieux remplies et les plus émouvantes de la session. Elle a débuté avec des fleurs, dont on avait jonché le pupitre de l'hon. M. Graham, le nouveau député de Renfrew-sud, qui fais it aujourd'hui sa rentrée à la Chambre, présenté par sir Wilfrid Laurier et M. Ross, le whip libéral d'Ontario. Tous les députés de l'Opposition avaient pour l'occasion fleuri leur boutonnière. L'arrivée de M. Graham a soulevé naturellement d'enthousiastes applaudissements du côté gauche de la Chambre. Cela ravivait évidemment une blessure au parti ministériel qui s'est vengé en applaudissant encore plus fort M. Webster, le vainqueur de M. Graham, dans l'élection du 21 septembre, qui arrivait en retard à son siège.

Les galeries étaient bondées de spectateurs un peu pour saluer l'arrivée du nouveau député de Renfrew, probablement, et beaucoup à cause du palpitant débat attendu sur le bill des frontières.

—o—

De trois heures de l'après-midi à quatre heures du matin, les députés de la province de Québec ont eu constamment la parole. Ont fait successivement un discours. MM. Mondou, Lamarche, Lespérance, Rainville, Coderre, l'hon. M. Doherty, sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Monk, MM. Devlin, authier, (Saint-Hyacinthe), Boulay et l'hon. M. Béland.

Nous avons eu par suite l'occasion d'entendre trois "maiden speeches" en une journée, dont deux importants et remarquables par MM. Lespérance et Coderre.

Le député de Montmagny, à cause de la vaste influence qu'il exerce dans le district de Québec, et aussi parce qu'il est reconnu comme un travailleur, a été écouté avec une profonde attention par les deux côtés de la Chambre. Il s'est exprimé en anglais, avec une aisance parfaite, et son discours a produit une excellente impression.

Le député d'Hochelaga, aussi maître de la langue anglaise, a parlé avec la volubilité qui correspond à son tempérament actif et nerveux. Il a fait, en avocat rusé, une démonstration légale solidement échafaudée.

—o—

Au début de la séance, l'hon. M. Borden a causé une surprise en proposant deux amendements à son bill: l'un modifiant, pour plus de précision, la définition des frontières; l'autre, supprimant l'article 7, destiné à sauvegarder les droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Cette action est interprétée comme fortifiant l'attitude du gouvernement, par rapport à la faction nationaliste dissidente. Celle-ci, en effet, a fréquemment allégué que le Premier-Ministre pouvait tout aussi bien protéger par une stipulation spéciale, les droits des catholiques du Keewatin. Elle n'aura plus cette raison, qui lui est subtilisée soudainement. Et par surcroît le gouvernement, retournant contre les dissidents leur argument, pourra mieux soutenir que les droits de la minorité ne sont pas mis en péril, parce que non mentionnés dans la mesure, puisque ceux de la Compagie de la Baie d'Hudson sont également passés sous silence, et que pas une voix ne s'élève pour les déclarer sacrifiés.

—o—

Plusieurs députés ont fait hier leur début parlementaire en prononçant leur premier discours. Ces députés sont MM. Lespérance, Coderre et Boulay.

M. Lespérance a eu un début particulièrement heureux et a été souvent applaudi. Il a fait ses remarques avec éloquence et conviction. Le député de Montmagny compte au nombre des membres les plus populaires de la nouvelle députation.

Au nombre des derniers orateurs sur la question, mentionnons l'honorable Nantel, MM. Demers, Sévigny, Dr Paquet et Boivin.

Le ministre du Revenu de l'intérieur dit qu'il est faux qu'il ait dit lors de la dernière campagne électorale qu'il règlerait la question des écoles si le parti conservateur venait au pouvoir. Depuis 1896, surtout en 1907, après le règlement défectueux de l'Alberta et la Saskatchewan, sir Wilfrid Laurier était fêté à Rome par les sommités de l'Eglise qui le félicitaient par la bouche du Cardinal Vanutelli, d'avoir pu sans sacrifier ses principes devenir le premier magistrat d'un pays peuplé par une majorité protestante. Depuis lors, dit M. Nantel, j'ai pris mon parti de la question et puisque tout le monde se déclarait satisfait, j'ai jugé que c'était inutile de continuer la lutte. Quant à la question du Keewatin, elle est réglée, et le gouvernement a exposé clairement la situation.

—o—

Sir Wilfrid Laurier a prononcé le premier discours du côté de l'Opposition. Il a pris la parole à 10 heures, ce qui ne lui arrivait point lorsqu'il était premier ministre; il pouvait alors choisir son heure. Mais pour se lever à une heure tardive, sir Wilfrid n'en avait pas moins retenu tout son auditoire; la députation était virtuellement au complet et les tribunes combles. Toute l'attention était concentrée sur le chef libéra qui avait si soigneusement évité jusqu'ici de manifester son attitude et qui était poussé, tout au moins dans l'esprit des nationalistes, hors de sa position fortifiée dans Torres Vedras.

Si l'on estime encore que le chef de l'opposition a été expulsé de ses retranchements, on ne conteste pas qu'il s'est retiré en bon ordre. Malgré son âge auquel plus tard l'honorable faisait allusion, sir Wilfrid était en excellente disposition et le discours qu'il a prononcé cette nuit restera probablement comme un des plus habiles, des plus puissants et, des plus soignés quant à la forme qu'il ait jamais prononcés. Avec une vigueur extraordinaire, il a défendu sa politique qui, dit-il, n'a pas varié depuis seize ans et dont le principe fondamental est que dans ces conflits religieux ou nationaux qui sont susceptibles de surgir parmi les groupements hétérogènes qui composent la population de ce pays, la seule solution possible et la plus avantageuse est celle qui recherche d'honorables compromis. Le chef de l'opposition n'a pas dissimulé qu'il trouvait aujourd'hui sa revanche du 21 septembre en voyant le gouvernement déclarer valide et satisfaisant le règlement Laurier-Greenway, tant dénoncé au cours de la campagne électorale et se débattre pour échapper à la réprobation de ceux qui ont été les principaux artisans de sa victoire. Sir Wilfrid pose que le règlement qu'il a passé en 1897 avec le Manitoba était le seul praticable et le meilleur possible, qu'il était conforme au jugement du Conseil Privé et conforme aussi aux revendications de la minorité catholique. Il rappelle des faits qui sont un peu effacés de la mémoire en citant le plaidoyer des catholiques manitobai à Londres, ainsi que le texte de l'arrêt du Conseil Privé pour démontrer que le rétablissement des écoles séparées n'a pas été commandé par le tribunal souverain, ni seulement demandé par la minorité. Celle-ci ne réclamait rien autre chose qu'une autorisation pour le pouvoir fédéral d'atténuer ses griefs dans la mesure qu'il jugerait à propos et sir Wilfrid estime que son gouvernement a donné une ample mesure de justice, puisque le règlement a donné satisfaction partout où il a été appliqué et qu'il a été appliqué dans toute la province du Manitoba, sauf à Winnipeg et à Brandon.

Le chef de l'opposition a annoncé qu'il laissait ses partisans libres de voter selon leur conscience, mais que pour lui il était hostile à l'amendement de M. Mondou, parce qu'il ferait violence au Manitoba et qu'au surplus cet amendement ne saurait avoir les effets qu'en attend son promoteur.

—o—

Je n'entrerai pas dans le détail des discours prononcés après celui de sir Wilfrid Laurier, par l'honorable M. Monk, MM. Devlin, Gauthier et Boulay.

On avait prédit que la position de sir Wilfrid Laurier, en rangeant le parti libéral avec le parti ministériel, ne laisserait en marge que sept voix favorables à l'amendement. O stupeur, mise au vote, la proposition de M. Mondou, qui peut en être glorieux, a rallié vingt-quatre voix, grâce à l'adhésion inattendue de dix-sept députés oppositionnistes.

Et grâce à ce bizarre partage du vote, le gouvernement pourra se flatter d'avoir obtenu une fois—il l'a bien gagnée—une majorité de 136 voix, qui probablement démolit tous les records passés de la Chambre des Communes.

M. Mondou et M. Lamarche étaient naturellement fort satisfaits des 24 voix obtenues.

Une autre surprise avant le dénouement du drame: Le refus de la faction dissidente de se rallier à l'amendement de l'honorable M. Béland qui semblait devoir lui agréer, faute de pouvoir faire accepter celui qu'elle avait elle-même conçu. Les dissidents n'ont pas voulu, ne fut-ce qu'une fois, faire l'affaire des libéraux qu'ils accusent de manque de sincérité.

Le vote sur l'amendement de M. Béland a été un vote strict de parti. La troisième lecture a été aussitôt ratifiée sur division, et tout indique que nous avons vu la dernière phase de la crise politique qui ne laissera, en fin de compte, pas de trace.

Le bill des frontières du Manitoba s'en va au sénat, et les députés vraisemblablement sans distinction de parti font des voeux pour qu'il y fraye son chemin sans encombre.

—o—

Aujourd'hui, on passe au budget. Après les événements sensationnels auxquels nous venons d'assister, il en est qui appréhendent que le ministre des finances ratera son effet. J'imagine que sur un point tout au moins, le discours de l'honorable M. White fera sensation; c'est au sujet des primes sur l'acier. Le pays tout entier est encore dans l'incertitude et les opinions sont partagées quant à l'opportunité du renouvellement de ces faveurs de l'Etat.

—o—

Galerie de la presse, Ottawa, 14 mars.

Le calme est revenu à la Chambre des Communes et les observateurs avides de sensation tournent maintenant leurs regards du côté du Sénat, où l'on annonce que doit se déchaîner la prochaine tempête. L'Opposition a semblé n'attacher qu'une médiocre importance au débat du budget. Elle se flatte que le surplus annoncé, et qui rend le ministre des finances glorieux, est en grande partie son oeuvre, et par suite elle n'a fait entendre qu'une critique bénévole. Le plus grave reproche adressé à l'hon. M. White est tombé des lèvres d'un partisan du ministère, de M. Cockshutt, député conservateur de Brantford, qui a exprimé son regret de ne pas voir continuer les primes sur l'acier. Quand une industrie est en péril, dit-il, ce n'est pas le temps de faire des enquêtes, mais bien celui d'agir. D'après M. Cockshutt, le gouvernement aurait dû accorder d'abord les primes, puis s'enquérir des causes de la faiblesse de l'industrie de l'acier et prendre les mesures appropriées pour les faire disparaître.

Le reste du débat n'a porté que sur des considérations qui ne se rattachent pas directement au budget. M. Verville, député de Maisonneuve, a dénoncé les trusts; l'hon. M. Oliver a pleuré sur la défaite de la réciprocité américaine; M. Bellemare, député de Maskinongé, a déploré la désertion des campagnes et réclamé une plus grande sollicitude de l'Etat envers l'agriculture et l'établissement d'une ferme modèle dans chaque comté; M. Nesbitt, d'Oxford-nord, a suggéré au gouvernement de prendre des mesures pour empêcher la surcapitalisation, etc.

A minuit, le débat a été alors ajourné sans qu'aucun amendement ait été proposé.

Les catholiques de l'Ouest

Le bill du Keewatin a été adopté, ce matin, et il est définitivement rendu au Sénat.

C'est bien notre opinion que lorsque la mesure deviendra loi, les catholiques du Keewatin ne seront ni plus mal, ni mieux qu'auparavant.

La minorité catholique du Manitoba avait des droits qui étaient garantis par la constitution. Dans un moment de mauvaise humeur, la majorité l'a privée d'une part de ses droits. Cela est indéniable.

Le gouvernement Laurier, lors du règlement Laurier-Greenway, a fait tout ce qui lui croyait possible pour protéger la minorité. La majorité, alors, comme aujourd'hui d'ailleurs, a refusé de donner justice pleine et entière aux catholiques.

Au cours du débat sur le bill du Keewatin, des ministres ont laissé entendre que M. Roblin a l'intention de redresser tous les griefs et de rendre justice aux catholiques. Espérons qu'il en sera ainsi. Ce sera le moyen le plus sûr de bannir ces questions brûlantes de la politique et de faire cesser les appels aux préjugés.

Tout de même, l'on ne peut s'empêcher de constater que la majorité protestante de l'Ouest n'a pas jusqu'ici traité les catholiques comme elle aurait dû le faire.

Quand la paix, l'harmonie, la concorde, la tolérance, règneront-elles dans notre pays ?

Le Budget

Quinze années de prospérité ininterrompue et la succession de surplus toujours grandissants qui a marqué cette période dans l'administration de l'Etat, a habitué le peuple canadien aux saines conditions qui existent dans les finances fédérales. On en est par suite venu à considérer comme une chose toute naturelle des excédents qui naguère eussent paru fantastiques, et le surplus de 39 millions annoncé hier par l'hon. M. White a soulevé des applaudissements moins enthousiastes que n'en provoqua en 1898, un excédent de recettes inférieur à 2 millions.

Pendant les trois dernières années, le surplus fédéral a suivi une progression ascendante rapide et constante. Il s'élevait à 22 millions en 1910, il a atteint 30 millions en 1911, et l'hon. M. White l'estime à 39 millions pour l'exercice courant, soit à un peu plus de 28 pour cent du revenu, lequel s'élèvera, au 31 mars, à 136 millions.

Les proportions colossales de ce revenu sont mieux saisies quand on observe qu'il est suffisant pour couvrir en plus des dépenses d'administration toutes les dépenses de capital, et verser encore quelque chose pour l'extinction de la dette.

Le gouvernement a ainsi payé, cette année, à même le revenu courant, 34 millions de dépenses imputables au capital. La même politique ayant été suivie depuis 1904, lorsqu'a été commencée la construction du Transcontinental, il en résulte que ce chemin de fer, quoique extraordinairement coûteux, ne grèvera jamais lourdement le budget fédéral, puisque la construction est pour la plus large part payée à même les recettes ordinaires.

Quoique l'accroissement prodigieux du revenu fédéral soit évidemment un sujet de satisfaction pour le peuple du Dominion, il ne faut pas perdre de vue qu'il correspond à une augmentation de l'impôt. Pour l'année courante, il n'est pas hors de propos de constater que la taxe fédérale se trouve de presque $20 per capita, ou de $100, en moyenne, par famille. Il y a dix ans, le revenu fédéral, de 52 millions, équivalait seulement à une taxe per capita de $10.

Il est clair que cette augmentation de l'impôt fédéral contribue dans une certaine mesure à l'augmentation du coût de la vie. Et quoique le poids en soit porté en apparence facilement, pendant les années de prospérité que nous traversons, on le trouverait probablement très lourd, si les conditions économiques d'un jour à l'autre prenaient une autre tournure.

Par suite cette politique de faire contribuer chaque année le peuple à une large proportion du capital engagé dans les entreprises nationales peut être la meilleure, à la condition qu'on y renonce dès qu'aux conditions présentes succéderont des conditions moins prospères.

L'impôt fédéral étant tout entier prélevé indirectement, et pour la plus large part au moyen des douanes, il reste à savoir si le gouvernement serait en mesure de soulager promptement le peuple d'une part du fardeau, même à l'approche d'une crise économique grave.

—oo:—

En plus de l'exposé budgétaire proprement dit, le ministre des finances a présenté les ordinaires statistiques du commerce, de l'immigration, des chemins de fer, etc.

L'ensemble de son discours ressemblait beaucoup à ceux avec lesquels nous avait familiarisés l'hon. M. Fielding, et le gouvernement n'a annoncé aucune politique nouvelle, la nouvelle administration étant en apparence satisfaite de continuer jusqu'à nouvel ordre la politique de l'ancien régime.

La politique du ministère Laurier a même triomphé en fin de compte au sujet du tarif et des subventions à l'industrie de l'acier. Le gouvernement ne modifiera aucunement le tarif douanier et n'accordera pas de primes aux aciéries avant d'avoir reçu un rapport de la commission du tarif dont le Parlement décrète cette année la formation.

Puisque les primes ont été combattues par nombre de ses propres partisans, sans parler de ses adversaires, il est naturel que le gouvernement tienne à se renseigner exactement avant de prendre une décision. Mais s'il découvre ultérieurement que l'industrie de l'acier, pour se maintenir et se développer, a encore besoin de l'assistance qu'elle sollicite, et que le parti conservateur s'est moralement — sinon expressément — engagé à lui accorder, il sera justifiable de donner à sa décision future un effet rétroactif, et d'effectuer le paiement des primes à compter de la date où elles ont été supprimées par le ministère libéral.

Une demande en ce sens des aciéries pourra être appuyée sur le même principe qui a prévalu dans l'annexion du Keewatin au Manitoba, le gouvernement ayant, dans ce dernier cas, jugé à propos d'accorder une compensation financière à la province pour le retard apporté dans l'agrandissement de son territoire.

LA POLITIQUE NAVALE

Un incident s'est produit hier, pendant la discussion du budget, qui fait voir que le gouvernement Borden n'aura pas seulement à compter avec ses partisans nationalistes, quant il formulera la politique navale qu'il doit substituer à celle du gouvernement Laurier. M. W. F. MacLean, député d'York Sud, dont l'opinion vraisemblablement représente celle de tout un groupe dans le parti ministériel, a exprimé des vues tout opposées aux vues nationalistes. Il ne veut pas admettre la proposition d'un plébiscite, et puisque le ministre des finances annonce un surplus de 39 millions, il suggère que l'on en mette à part 10 millions comme contribution à la marine impériale.

Le gouvernement a assez clairement annoncé, il y a dix jours, que le peuple aura occasion de se prononcer sur la politique navale qu'il se propose de formuler après s'être consulté avec l'Amirauté. S'il tient parole, il y aura un plébiscite et les nationalistes seront satisfaits, mais non M. MacLean et les autres partisans de la contribution directe.

Le Remède de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, etc.

LEGISLATURE PROVINCIALE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 13. — Le chef de l'opposition étant souffrant, la charge de diriger les critiques contre les actions du gouvernement était, hier partagée entre les députés de Montmagny et de Terrebonne, qui n'ont pas failli à la tâche.

Plusieurs mesures importantes du gouvernement sont venues devant la Chambre pour franchir une étape de la procédure. L'une d'elles occupe particulièrement l'attention des députés, c'est celle des bons chemins. Les députés de la campagne s'intéressent tout particulièrement à cette loi qui doit jouer, dit-on, un grand rôle dans les prochaines élections provinciales.

Chose étonnante, des deux côtés de la Chambre on s'en réjouit ; les uns parce qu'ils croient que le peuple va en être satisfait, les autres parce qu'ils sont convaincus que cette politique va choquer les populations rurales. "Time will tell," comme disent les Anglais, et nous saurons cela aux prochaines élections provinciales.

A propos, la date de ces élections fait aujourd'hui le sujet de toutes les conversations. La plupart croient que le gouvernement provincial va profiter de l'imbroglio qui existe actuellement à Ottawa entre les conservateurs pour faire ses élections et obtenir un succès facile. On nous prédit les élections générales d'ici au mois de juin. Il y a aussi bien d'autres motifs de croire à la vraisemblance de cette prédiction.

En attendant, les deux côtés se préparent à la lutte. Depuis quelque temps, les députés de l'opposition ont encombré l'ordre du jour d'interpellations de toutes sortes dans le but d'ennuyer le gouvernement sur toutes sortes de questions. Et voici qu'aujourd'hui les députés ministériels rendent la chance en posant d'autres questions dont ils attendent des réponses qui feront sûrement l'affaire du gouvernement. On veut, de part et d'autre, mettre dans les journaux de la Chambre de la littérature électorale qui servira sur les "hustings" durant la prochaine campagne.

LES BONS CHEMINS

La nouvelle loi dite des bons chemins en était rendue à l'étape du concours que la Chambre doit donner aux résolutions sur lesquelles cette loi est basée. S'opposant à ce concours, M. Sylvestre propose l'amendement suivant:

"Que tous les mots, après "que" dans la motion principale soient retranchés et remplacés par les suivants:

"Cette Chambre ne peut accepter:

"1.— La disposition contenue dans le paragraphe H de la résolution 2, qui permet à un conseil municipal d'imposer une taxe ou cotisation par simple résolution.

"2.— La résolution 5, qui enlève aux municipalités les droits et les garanties qu'elles possèdent en vertu de leur charte ou des lois générales relativement aux emprunts.

"3.— La résolution 15 qui déclare valides et inattaquables en loi tout règlement et toute résolution passés irrégulièrement ou même en contravention à la loi, à la discrétion du Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

"Et cette Chambre invite le gouvernement à faire modifier les dites résolutions de façon à conserver aux contribuables des municipalités les droits, garanties et recours qu'ils possèdent en vertu des lois générales ou des chartes en vigueur."

Le proposeur et le secondeur (M. Bernard) insistent pour que le peuple soit consulté lorsqu'il s'agira de faire les emprunts en vertu de la nouvelle loi.

L'HON. M. CARON.

L'HON. M. CARON, ministre de l'agriculture, ne voit ni la nécessité, ni l'utilité de consulter les contribuables au sujet de ces emprunts. Il croit que les avantages offerts par le gouvernement sont tellement considérables que les municipalités fermeront les yeux sur tous les obstacles qui pourront se présenter. Il ne voit, d'ailleurs, dans les résolutions que les municipalités seront appelées à passer, aucune condition onéreuse. Au contraire, les contribuables pourront gagner eux-mêmes l'argent qui sera dépensé pour la construction de ces routes dont ils auront le bénéfice, et qui constitueront pour eux un véritable capital. D'ailleurs, il n'a jamais entendu dire qu'on ait jamais eu besoin de consulter les contribuables d'une municipalité à qui l'on faisait des cadeaux de ce genre.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS répond que la nouvelle loi ne va pas plus loin que le code municipal lui-même, qui décrète formellement que les conseils municipaux pourront passer des résolutions pour pourvoir à l'entretien des chemins macadamisés. D'un autre côté, si le code municipal ne permet pas aux conseils municipaux d'emprunter sans le consentement des contribuables, il faut bien se rappeler que, dans l'espèce, ce sera le gouvernement qui empruntera et non les municipalités, puisque c'est le gouvernement qui se rend responsable de la dette et qui paie le fonds d'amortissement.

L'AMENDEMENT REJETE

On prend le vote sur l'amendement Sylvestre qui est rejeté par un vote de 54 à 9. M. Pennington, député de Mégantic, vote avec le gouvernement.

On nous fait remarquer que M. Plante, député de Beauharnois, bien que présent à la discussion, n'a pas voté. On en conclut qu'il est favorable à la politique du gouvernement sur les bons chemins.

Le ministre de l'agriculture a alors présenté un bill basé sur ces résolutions, bill qui a subi sa première et sa seconde lecture et qui sera étudié en comité général à la prochaine séance.

LES IMPOTS SUR LES SUCCESSIONS

Une autre mesure ministérielle qui a subi la dernière étape de la procédure à l'Assemblée est la loi relative aux impôts sur les successions. Comme on étudiait ce bill en comité général, M. Bernard, député de Shefford, proposa l'amendement suivant:

"Que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion principale;

"Que tout en consentant à la troisième lecture du bill, cette Chambre croit devoir inviter le gouvernement à faire amender sa mesure, ou à en présenter une autre, exemptant également de taxes toutes parts d'héritages en ligne directe ou entre mari et femme, dont la valeur nette n'excède pas $3,000.00, au cas de partage d'une succession s'élevant à plus de $15,000."

Cette motion fut rejetée par un vote de 51 à 10. Cette fois encore, le député de Mégantic a voté avec le gouvernement.

Le bill a subi alors sa troisième lecture.

LES TRAITEMENTS DANS LE SERVICE CIVIL

L'étude des résolutions concernant les traitements des membres du service civil a pris le reste de la séance.

Tout le monde accepte le principe de cette mesure. Cela n'empêche pas l'Opposition d'avoir quelque chose à dire et même à redire.

LES BONS CHEMINS

La loi des bons chemins a fait un nouveau pas dans la procédure. On a terminé l'étude du bill en comité général, lui apportant quelques légers amendements pour le faire concorder avec les résolutions récemment passées sur le même sujet, et la troisième lecture a été remise à la prochaine séance.

Le titre que le ministre de l'agriculture veut donner à cette loi ne plaît pas à M. Lavergne qui croit qu'on devrait plutôt l'appeler la loi des bouts de chemins !

L'honorable M. Caron, cela va s'en dire, tient au titre qu'il a choisi et il attend les meilleurs résultats possibles de sa loi. Il a aussi fait adopter une autre résolution relative à l'octroi de la subvention aux municipalités pour l'entretien des chemins, ainsi que pour le macadamisage et le gravelage. D'après l'ancienne loi, une municipalité qui voulait profiter des octrois du gouvernement pour le macadamisage ou le gravelage devait d'abord passer un règlement mettant l'entretien des routes et chemins à la charge de la municipalité et devait ensuite taxer tous les contribuables pour les travaux qu'elle voulait faire exécuter. Avec la nouvelle loi que M. Caron fait adopter, le règlement en question sera encore nécessaire, mais les contribuables d'un rang ou d'un village pourront se taxer, indépendamment du reste de la municipalité, pour les travaux de macadamisage ou de gravelage qu'ils voudront faire exécuter chez eux.

C'est un pas en arrière, croit M. Prévost, qui voit encore là une tentative d'amadouer certaines gens dans un but électoral.

Après une légère discussion, cette dernière résolution a été adoptée sans amendement, ainsi qu'un bill basé sur cette résolution.

LES COUPES DE BOIS

Le député de Bellechasse a présenté un projet de loi pour décréter que les coupes de bois seront considérées comme immobilières. C'est le résultat d'un récent jugement de la Cour Suprême qui a déclaré que les coupes de bois sont mobilières.

—o:—

QUEBEC, 16.

La plus grande partie de la séance de l'après-midi, a été consacrée à

L'ETUDE DU BUDGET

Deux items seulement ont été passés, celui de $8,000 pour l'Ecole d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe et celui de $75,000 pour les cercles agricoles, et pour l'encouragement de l'agriculture en général, y compris $13,350 pour la compagnie du chemin de fer de la rive sud.

Une longue discussion a eu lieu sur le premier item, MM. Prévost, Lavergne, Bernard et Lafontaine, (Maskinongé) posant une foule de questions au ministre de l'agriculture. Ainsi M. Lavergne trouve que l'impression du rapport de la société d'industrie laitière de St-Hyacinthe coûte trop cher. M. Bernard entend établir, que, loin d'avoir un surplus comme on le prétend, cette société a un déficit.

Dans la discussion de l'autre item qui s'est prolongée jusque dans la soirée, le député de Terrebonne a soulevé un incident au sujet de M. Hébert, secrétaire de la société d'agriculture du comté de St-Jean. M. Prévost se rappelle que lors de la dernière élection provinciale dans ce comté, ce M. Hébert a changé de côté quelques jours avant la votation. Il se demandait la cause de ce changement et ne pouvait pas la trouver. Or, en feuilletant les comptes publics, il a découvert que, précisément à cette époque, le gouvernement a donné $300 à M. Hébert, pour combler le déficit de cette société. Il croit voir là la raison du changement subit de M. Hébert.

Le député de St-Jean, M. Robert, a nié formellement que M. Hébert fût devenu un ami du gouvernement, et il dit que ce citoyen est resté conservateur. MM. Prévost et Bernard soutiennent le contraire.

QUATRE FORCATS TENTENT DE FUIR

Service spécial de la PATRIE

TORONTO,13—Quatre forçats qu'on transférait de la prison de Stoney Mountain, au pénitencier de Kingston, ont fait une tentative désespérée pour échapper à leurs gardiens, comme ils montaient à bord du train du Grand-Tronc. Bien qu'ils eussent les menottes aux mains, ils luttèrent comme des furieux et il fallut presque les assommer à coups de bâton pour les maîtriser.

LE TAROL

LE SIROP A BASE DE GOUDRON ET D'EXTRAITS MEDICINAUX

du Dr Ed. Morin, combine les principes actifs du Goudron, et des meilleurs Extraits Médicinaux pour la guérison des MALADIES de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS.

Madame Joseph Lagacé, 25, rue St Sauveur, Québec, souffrait depuis plusieurs semaines d'une bronchite grave ; une seule bouteille de Tarol l'a guérie complètement.

En vente partout — Dr Ed. Morin & Cie,

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACONS. Québec, P.Q.

Agents distributeurs pour les Etats-Unis, GEO. MORTIMER & CO. Inc. 212, rue Milk, Boston.



5 Merveilleux CADEAUX

Comprenant dix articles

Gratis aux Filles

La Plus GRANDE OFFRE Jamais Faite.

LISTE DES PRESENTS

1. Grande Poupée "Beauté de Paris." Près de 16 Pouces De Hauteur, habillée élégamment avec chapeau, bas, souliers, et sous vêtement orné de dentelle, etc. Elle a des yeux qui peuvent fermer, dents perlées, cheveux bouclés, et bras et jambes articulées. Vraiment une magnifique poupée.
2. Magnifique Carrosse de Poupée Importé Fait d'osier Brun, grand et joli avec roues et essieux en acier émaillé, poignée courbée, et assez grand pour une famille entière de poupées.
3. Beau Parasol Fini en Soie pour le Carrosse. Il peut être fermé ou ouvert comme de vrai parasol de bébé. Il protégera la poupée du soleil et du temps et il donne une belle apparence au carrosse.
4. Ce Joli Petit Service de Cuisine Comprenant 5 Morceaux est le plus beau service de pâtisserie et de cuisson qu'on a jamais vu.
5. Superbe Bague en or Roulé montée de pierres étincelantes.

Nous dépensons des milliers de dollars pour introduire ce fameux produit. Vous ne courrez aucun risque, car vous pouvez nous retourner les marchandises non vendues.

Comment Il Faut Gagner Tous Les 5 Cadeaux, Gratis

ENVOYEZ-NOUS simplement votre nom et votre adresse et vous recevrez par retour de courrier, seulement 12 jolies boites en noir et rouge, du "Dr. Edson's New Skin Carbolic Salve" (Baume Carbolique), que nous vous prions de faire introduire pour nous à 25 cents la boîte seulement. C'est l'onguent sans pareil pour des brûlures, des coupures, des blessures, et toutes maladies de la peau, et vous le vendrez très vite parce que nous enverrons, avec chaque boîte, une jolie broche finie en or et gravée pour donner gratis à tous les acheteurs. Vous les vendrez sûrement en quelques moments. Faites-nous remise de notre argent, $3.00 lorsque vous les aurez toutes vendues, et nous vous expédierons promptement tous ces magnifiques cadeaux, les 10 articles complets exactement tel que représenté. Nous arrangeons à porter tous frais de transport.

NATIONAL SALES CO., LTD. Dept. 99 Toronto, Ontario



GRATIS—Magnifique Phonographe—GRATIS

Voici la plus étonnante offre jamais faite par une maison croyable. Nous donnerons, absolument sans un cent de frais, 1000 de ces magnifiques phonographes que nous vendons avec votre choix de centaines d'un nouveau et des plus populaires registres ou records.

Ceci est la chance de toute une vie — Une offre absolument honnete

Ces grands phonographes ne sont pas de jouets, mais de vraies machines parlantes, fabriquée et garanties par un des plus grands fabricants européen de phonographes de haute qualité. Il chante, parle, joue de la musique d'orchestre, de fanfare ou d'instrument, raconte des histoires comiques, et en effet peut faire tout ce qu'on attend d'une machine parlante pour $50.00. Il joue des records ronds de 10 pouces que vous entendez bien pour choisir un. Il se remonte d'un mouvement d'horloge, a un gouverneur spécial pour régler et contrôler la rapidité, un reproducteur de son plaque en nickel et equipé d'une aiguille perpétuelle. C'est définitivement simple et facile à opérer qu'un enfant peut le jouer. C'est de pleine grandeur, on le plus nouvelle forme de "Lyra," émaillé en fini admirablement partout, et équipé d'un beau cor en métal. Vous pouvez mettre de musique, d'amusement et de plaisir à la maison pour toute personne, et vous n'avez pas besoin à gaspiller votre argent en payant de $25.00 à $50.00 pour une machine parlante, parce que vous pouvez obtenir celui et si facilement absolument gratis.

Maintenant tout ce que nous voulons de vous est de nous envoyer votre nom et votre adresse, et de nous laisser vous expédier 12 boites de notre remède bien connu sous le nom d'Anacin, seulement 12 boites des fameuses Pilules Vivifiantes du Dr. Edson, tonique pour le sang et les nerfs pour distribuer parmi vos amis à notre spéciale offre d'introduction de seulement 25c. la boîte. Elles sont le plus grand remède du monde pour le sang faible et impur, la nervosité, le dyspepsie, le mal d'estomac et des reins, et est un bon vivificateur et tonique. Avec ces pilules nous envoyons seulement 3 boites de "Dr. Edson's Harmless Headache Tablets" 3 Tablettes contre le Mal de Tete, et 8 boites d'Edson's "Little Wonder Liver and Stomache Pills" (Pilules pour le foie et l'estomac), faisant un montant total de seulement $3.00 et, et vous les vendrez toutes en quelques minutes parce que chaque acheteur d'une boîte d'essai de ces fameux remèdes peut recevoir de nous, un grand présent de belle argenterie, ou chaînons à manchettes ou bague finie en or lorsque vous aurez vendu les 14 boîtes, retournez nous l'argent, seulement $3.00 et ce grand phonographe avec un registre de votre choix, ainsi qu'une opportunité à obtenir de douzaines de nouveaux registres gratis, sera vous expédié tout de suite.

RAPPELEZ-VOUS, nous croyons à obtenir une reputation nationale pour ces grands remèdes à quelque prix que ce soit, et quand nous vous disons que nous vous donnerons ce grand phonographe complet pour la vente de seulement 14 boites à 25c., nous le ferons. Ne manquez pas cette merveilleuse opportunité, mais écrivez au journal ici aujourd'hui.

INTERNATIONAL MANUFACTURING CO. Dept. P 87 TORONTO, ONT.



GRATIS

BEAU SERVICE A DINER

Mesdames. Nous vous donnerons ce magnifique service a diner de grandeur ordinaire, absolument gratis.

Voici l'Opportunite Unique. Une Proposition Honnete.

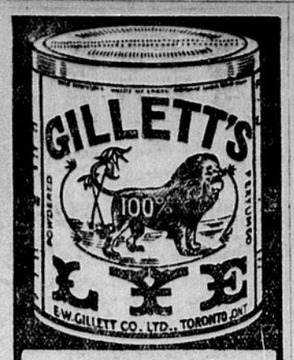
Nous donnons gratuitement 1000 de ces jolis services a diner bien decore comprenant chacun 58 morceaux, les plus nouveaux dessins, modèles exquis, grandeur ordinaire pour usage domestique. Un service superbe et complet a celles qui feront connaître et annonceront les celebres Pilules Vegetales Nouvelle Vie du Dr. Burdick—le merveilleux remede, contre l'indigestion la constipation, la pauvreté du sang, le rhumatisme, pour stimuler l'appétit, regulariser les intestins, et éclaircir le teint, le remède fortifiant, tonique et reconstituant. Nous vous ferons cadeau de ce joli service tel que nous le disons. Profitez de cette offre si vous voulez procurer gratuitement un jolis service a vaisselles pour votre maison.

Nous Demandons Que Vous Vendrez Seul 12 Boites à 25 Sous la Boîte

Des célèbres Pilules Végétales Nouvelle Vie du Dr. Burdick, comme nous tenons à acquerer une reputation national la plus progressive du Canada, et que nous cherchons a faire penetrer plus au loin, nos remèdes de haut qualité et strictement purs, nous allons vous aider à vendre notre remèdes et à gagner rapidement ce magnifique service en envoyant avec chaque boîte à tout acheteur de recevoir de nous une jolie boite de cadeau, comprenant une belle bague en or, uni du gravie enchasé ou serti de magnifique pierres brillantes ayant le même apparance que les plus beaux diamants, rubis, saphirs, etc., l'plante sacrée d'Egypt dite de la Resurrection, la Rose de Jericho, dont parle le Bible, une paire de boutons à manchettes, importées, finie dorée, votre choix d'une jolie cuiller finie d'argent, un couteau de beurre, ou une fourchette a marinade, finie d'argent, une photographie cabinet de notre Roi dans son uniforme royal, et de notre Reine dans son costume ce cour. Cette magnifique boite de cadeaux telle que décrite, nous l'enverrons absolument franco à tous ceux qui acheteront de vous une boite de notre remède et nous renverront le certificat avec seul 50 sous pour defrayer les frais d'emballage de poste, etc., des différents articles. Notre but en faisant cette merveilleux offre, est de recevoir les nom et opinions de tous ceux qui acheteront notre remède ce à quoi nous arriverons quand le certificat sera signé et nous sera envoyé. Impossible pour vous d'échouer avec une offre aussi avantageuse. Vos amis seront ravis de cette merveilleuse occasion de se procurer une jolie boite de cadeaux.

Ne manquez pas cette unique opportunité. Ecrivez-nous aujourd hui et convenez de vendre seulement 12 boites et de nous envoyer l'argent $3.00. Nous vous conferons notre remède jusqu'a ce que vous l'avez vendu. Aussitôt que votre remise et les certificats nous serons parvenus, nous vous expedierons le service a diner sans tard. Nous voulons introduire le fameux remede du Dr. Burdick quoi qu'il nous en coute, et quand nous disons que nous donnerons en cadeaux ces jolis services de vaisselles nous le ferons. Nos methods sont honnetes. Ne manquez pas de cette grand occasion. Ecrivez nous tout-de-suite. Adressez,

THE DR



L'ARTICLE "STANDARD" EN VENTE PARTOUT

POUR FAIRE DU SAVON, POUR ADOUCIR L'EAU, ENLEVER LA PEINTURE, POUR DÉSINFECTER LES ÉVIERS, CABINETS D'AISANCE, CONDUITES ET POUR BEAUCOUP D'AUTRES USAGES.

E.W.GILLETT COMPANY LIMITED TORONTO, ONT.

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN.

TOUTE personne se trouvant le seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au Bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur de la personne.

DEVOIRS — Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut remplir les conditions de son homestead sur une terre (ci-après) ayant d'au moins de 80 acres et occupée par lui-même ou par son père, mère, fils, frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

DEVOIRS — Une résidence de six mois dans chacun des six ans, de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 acres en plus.

Un colon peut satisfaire aux devoirs de colon et ne pouvant obtenir sa preemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre.

DEVOIRS — Une résidence de six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



VOTRE BUSTE

Développé de 2 à 4 pouces dans un mois.

$50 de récompense à quiconque ne réussit pas

Si votre buste est peu ou pas du tout développé et vos seins atrophiés ou flétris par l'allaitement ou la maladie, Réjouissez-vous vous pouvez vous aussi avoir un buste parfaitement développé et une apparence superbe en faisant usage du célèbre

BUSTINOL du Dr Simon de Paris, France.

Pour avoir la preuve il suffit de nous envoyer votre adresse avec 10c pour frais de distribution et nous vous enverrons un échantillon avec brochure explicative et tout ce qu'il faut pour vous convaincre de son efficacité réellement prodigieuse. Ecrivez aujourd'hui adressez Dr Simon, Dépt. 64, No. 203 des Commissaires, Montréal.

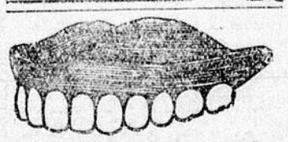
Toute correspondance ou paquets toujours expédié de façon à ce que personne ne puisse en soupçonner le contenu ou la provenance. Prix du traitement complet $1.00.

Pour vos PATISSERIES et GATEAUX

La farine préparée de BRODIE EST LA MEILLEURE

Conservez les sacs vides pour Primes

BRODIE & HARVIE
14, 16 rue Bleury, Montréal.
La farine Brodie est la meilleure
8-J-30.



Nos dents sont les plus belles et les meilleures car elles sont naturelles, inusables, incassables; *garanties*. Grande satisfaction à tous.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
502 rue St-Denis MONTREAL

CHOISISSEZ LE
KING GEORGE'S
NAVY PLUG
QUALITÉ ROYALE
FORMAT MAJESTUEUX
PRIX VICTORIEUX
POPULAIRE PARTOUT
The Rock City Tobacco Co. Ltd.
QUEBEC

NOUVELLES DU CANADA

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 14. — Le gouvernement a reçu à midi une délégation de toutes les parties de Québec, des Provinces Maritimes et d'Ontario, demandant la construction immédiate du canal de la Baie Georgienne. Les délégués, au nombre d'environ cinq cents, étaient pour la plupart membres de conseils municipaux et de Chambres de Commerce. La délégation a été présentée par M. Gerald White, député de Pembrooke. Les principaux orateurs ont été MM. W. J. Poupore, R. W. Reford, de Montréal; A. E. Fripp, député d'Ottawa; E. M. McDonald, député de Pictou, et Geo. S. May, président du Board of Trade d'Ottawa. Les députés de l'Ouest ont aussi accompagné les délégués.

Au nombre des représentants de Québec était l'hon. M. L. P. Landry, président du Sénat.

Le gouvernement était représenté par le premier ministre, les honorables MM. L. P. Pelletier, Monk, Hazen, Doherty, Cochrane, Perley, White et Nantel.

Un mémoire a été présenté au gouvernement, déclarant que le développement futur du Canada exige de plus grandes facilités de transport et que le Canada pourra voir son commerce prendre la direction des Etats-Unis s'il ne construit pas le canal de la Baie Georgienne. Le danger sera encore plus grand lorsque seront terminés les canaux de Panama et d'Erie. Une décision prompte s'impose.

Le canal de la Baie Georgienne permettra de transporter directement à Montréal la récolte de l'Ouest sans transbordement, ce qui permettra aussi de faire tout le trajet en territoire canadien sans jamais provoquer de difficultés internationales, quels que soient les événements imprévus qui peuvent survenir. Non seulement le canal empêchera le commerce canadien de passer aux Etats-Unis, mais il ouvrira un vaste territoire à la colonisation et facilitera l'exploitation de riches ressources naturelles. Les relevés qui ont été faits par des ingénieurs compétents prouvent que l'entreprise peut se faire facilement et à un coût comparativement modéré, si l'on tient compte de l'importance des travaux.

L'Ouest est aussi intéressé que l'Est dans l'entreprise dont la réalisation bénéficiera à toutes les parties du Canada sans exception.

Outre le mémoire, de nombreuses requêtes ont été envoyées au gouvernement par les chambres de commerce de Québec et d'Ontario, déclarant que la construction du canal de la Baie Georgienne est d'une importance primordiale pour le développement du commerce canadien.

A 1 heure et demie l'hon. M. R.-L. Borden dit aux délégués que le gouvernement actuel, qui n'existe que depuis quelques mois, a eu trop d'occupations pour étudier le projet et prendre une décision, mais qu'il le fera bientôt.

Le premier ministre a ajouté que le cabinet Borden comprend la nécessité et même l'urgence qu'il y a de développer les cours d'eau intérieurs au point de vue du transport.

ELLES CALMENT LES NERFS AGITES, — Les affections nerveuses sont généralement attribuables à la mauvaise digestion, car l'estomac domine les centres nerveux. Les Pilules Végétales de Parmelee corrigent tous les dérangements de ce genre, et en ramenant l'estomac à une action normale elle calme l'irritation des nerfs. Aucun sédatif ne leur ressemble pour régulariser le système digestif, comme l'attestent des milliers de personnes.

L'ENQUETE SUR LA FARMERS' BANK

OTTAWA, 13 — Sir Wm. Meredith, juge en chef de la Cour d'Appel d'Ontario, a commencé ce matin, à Ottawa, l'enquête sur la Farmers Bank et les circonstances qui entourent sa faillite. Les avocats du public, nommés par le gouvernement fédéral, sont MM. Frank Hodgins, C. R., John Thompson, C. R.

Ici le juge interrogera trois témoins : Sir Richard Cartwright, le juge L. P. Brodeur et M. T. C. Boiville, sous-ministre des Finances. Tous trois se sont occupés de l'émission du certificat de cette banque, les deux premiers en qualité de ministres et le dernier comme secrétaire du bureau du trésor.

Les assemblées d'Ottawa sont plutôt dans un but d'organisation que pour se renseigner sur les opérations de la banque. L'enquête sera continuée à Toronto mardi prochain.

TIERS-PARTI DANS L'ALBERTA

CALGARY, Alb., 13 — Il est entendu que le "tiers-parti", un nouveau parti qui vient de se former et qui se compose presque entièrement de cultivateurs, aura un candidat dans la division de Calgary où une élection partielle sera nécessaire, si M. Bennett qui représente cette division à Ottawa, se décide à entrer dans l'arène impériale.

LES ESTIMES DU MANITOBA

WINNIPEG, 13 — Les estimés pour l'année courante, d'après les chiffres de l'honorable Hugh Armstrong, trésorier provincial, comportent $5,056,375.74. de dépenses.

La commission du téléphone a fait son rapport annuel qui indique un revenu de $1,280,663.18 et une dépense de $1,072,594.08.

Pendant l'année les élévateurs du gouvernement ont reçu 5,051,922 boisseaux de grain.

STATISTIQUE DE L'IMMIGRATION

OTTAWA, 15. — Pendant les onze derniers mois, du 1er avril au 1er mars, il est arrivé 311,846 immigrants en Canada, de ce nombre 194,388 d'Europe et 117,458 des Etats-Unis.

Ces chiffres donnent une augmentation de 15 pour cent sur la période correspondante de l'année précédente. Pendant cette période l'immigration d'Europe avait été de 164,486 et des Etats-Unis de 106,906.

Pendant le mois de février l'immigration a été de 11,141 dont 5,389 d'Europe et 5,752 des Etats-Unis.

UN LIVRE DE VALEUR

Pour ceux qui tiennent des vaches

"Business Dairying" est le titre d'un livre très utile, publié par The Sharples Separator Coy, que nous invitons à se procurer tous les cultivateurs qui désirent tirer un plus grand profit de leurs vaches. Nous avons été réellement surpris de trouver tant de renseignements utiles, pratiques, sur le sujet, dans ce livre. Par exemple, il fixe un nombre des rations, qui a été trouvé particulièrement bon ; "ce que produira une vache qui a été bien nourrie et bien soignée" ; "conseils et sugestions relativement aux étables" ; comment accro'tre la valeur marchande de la crême"; "le battage, la préparation et l'empaquetage du beurre", et beaucoup d'autres articles se rapportant aux travaux de laitierie.

Nous conseillons à nos lecteurs de demander un exemplaire de ce livre, maintenant, avant que l'édition ne soit épuisée, car nous sommes convaincus que la demande pour ce livre sera phénoménale. En écrivant, dites combien vous gardez de vaches, si vous vous servez d'une écrémeuse et dans ce cas de quel modèle et de quelle capacité. Ecrivez à The Sharples Separator Co., West-Chester, Pa., et n'oubliez pas de mentionner ce journal. h 19-1

LE DUC FUME LE CALUMET DE LA PAIX

OTTAWA, 14.—S. A. R. le duc de Connaught a fumé le calumet de la paix avec les délégués de la réserve indienne des Six Nations, établie à Brantford, hier à Rideau Hall. Le duc avait été fait chef de la tribu, quand tout jeune, il vint au Canada.

Dans sa réponse à l'adresse que les chefs lui présentèrent, le duc a déclaré qu'il irait les visiter bientôt dans leur réserve et qu'il transmettrait avec joie les témoignages de leur loyauté au Roi.

UNE PILULE POUR TOUTES LES SAISONS.—En hiver comme en été, par n'importe quelle température, les Pilules Végétales de Parmelee produisent toujours leurs effets. Elles sont garanties garder leur fraicheur et leur force sous tous les climats. Elles ne s'éventen pas, qualité qu'on ne trouve pas dans la plupart des pilules actuellement en vente.

LES TAUX SUR LE TRANSPORT DU GRAIN

15 mars.

Les meuniers de Montréal ont reçu hier une décision importante de la Commission des Chemins de fer au sujet des taux de transport sur les grains, apportés et moulus à Montréal, puis expédiés aux ports des Provinces Maritimes; à une assemblée qui aura lieu le 18 avril, le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien devront se justifier de leurs accusations et réduire les taux de 17 1-2 à 15 cents par cent livres.

Cette affaire avait été portée à Ottawa le 19 décembre dernier à la demande du Bureau de Transport du Montréal Board of Trade, afin d'obliger le Pacifique Canadien à égaliser les taux sur les grains transportés des élévateurs de Détroit ou de la Baie Georgienne avec ceux des grains transportés des mêmes endroits aux différents moulins d'Ontario.

Dans son jugement, le commissaire McLean, concurremment avec le commissaire en chef Mabee et les commissaires Mills et Scott, dit qu'il n'est pas pratique d'égaliser les taux des différents points meuniers mais qu'il faut au moins établir des taux raisonnables sur les grains transportés à Montréal et hors de Montréal.

Gratis a Toute Femme Souffrante

une boîte de 50 cents du Baume de Figues, le fameux remède spécial pour les maladies particulières à la femme. Si vous souffrez des maux de tête, mal dans le dos, menstruations irrégulières ou douloureuses, pesanteur et sensibilité, énervement, envie de pleurer, leucorrhée, étourdissement, amaigrissement, ulcères, déplacement des organes, etc., ne retardez pas — les retards sont dangereux, écrivez-nous de suite pour une boîte d'essai et une copie de notre brochure intéressante et illustrée UNE FEMME PARFAITE. Rien ne peut égaler un essai personnel, de là cette offre spéciale. Ecrivez-moi en toute confiance. Mrs. Harriett M. Richards, L-Box 153, Joliet, Ills., U.S.A.



Incubateur et couveuse artificielle pour 120 $10 Seul., pour Ach. les 2 ensemble

Transport payé à l'estide Mon tagne Rocheu ses. Fauchau de, nassine de cui vre, cloisons de sables, portes en verre double. Notre catalogue GRATIS avec description. Demander-le aujourd'hui.

WISCONSIN INCUBATOR CO., Boîte 167. Racine, Wis.

PARLEMENT FEDERAL

OTTAWA, 14.— L'honorable W. T. White, ministre des finances, a prononcé son premier discours du budget, hier après-midi, qui est aussi le premier exposé budgétaire du gouvernement Borden. Tel qu'on le prévoyait, le surplus pour l'année est de trente millions de dollars, et celui de l'année prochaine sera probablement de trente-cinq à quarante millions.

Le ministre a annoncé qu'il n'y aura pas de primes sur l'acier ni aucun changement au tarif, mais le gouvernement attendra le rapport de la commission du tarif.

L'honorable M. White a fait un discours de deux heures, l'honorable A.-K. McLean lui a répondu dans un discours de trois heures, puis après quelques remarques de M. Maclean, le débat est ajourné. Il est entendu que ce sujet sera terminé aujourd'hui.

REVENU DE $117,780,409

Je désire faire remarquer à la Chambre que le revenu de l'année 1910-11 a été un record, et ceci peut avoir une influence jusqu'au point de nous permettre d'expliquer comment on a obtenu une augmentation sur le revenu. Le revenu de l'an dernier qui a été de $117,780,409, et plus du double du chiffre qui l'atteignait en 1901-2. La dépense de $87,774,148, et plus du double dans l'année 1899-1900. Les principales sources de revenu de l'année, et leur comparaison sera remarquable, ainsi qu'on peut le voir par l'exposé qui suit:

Il ressort de ceci que le total du fonds consolidé 62 p.c. a été perçu des douanes et 14 p.c. de l'accise, c'est-à-dire que ces deux services sont responsables pour les trois-quarts du revenu. Dans le cas des douanes, l'augmentation sur l'année précédente a été de 21 1-3 p.c.; l'accise et le revenu des postes ont augmenté de 10 1-2 p.c. et 15 p.c. respectivement. Sur le revenu total, le taux d'augmentation a été de 16 p.c. L'exportation totale pour la consommation en 1911-12 a été de $461,951,515. Le chiffre d'augmentation sur l'année précédente a été de $86,116,302. La moyenne totale des droits de douanes sur ces importations a été de 16.15 p.c.

AUGMENTATION DE L'ACCISE

En ce qui concerne l'accise, le principal revenu a été retiré des spiritueux, des tabacs et du malt. Dans chacun de ces cas il y a eu une remarquable augmentation sur l'année dernière. En ce qui concerne les bureaux de poste et les revenus des chemins de fer, il y a également une augmentation considérable et les prévisions sont, que cette augmentation va se continuer.

L'exportation par rapport aux fonds consolidés s'est élevée à la somme de $87,774,198. Ceci est une augmentation de $8,352,451 pour la période correspondante de l'année précédente. Ceci est en vérité une augmentation remarquable, mais je crois qu'il est juste de dire qu'en 1910-11 le fonds consolidé comportait certains items qui ont depuis été changés ou supprimés. Ces items sont, la Milice, $1,376,405 ; les Terres de la Couronne, $976,034. Ceci comportait également le service naval.

En plus des items qui ont été mentionnés il y a eu des sommes considérables qui ont été placées au fonds consolidé ou à d'autres fonds spéciaux.

Mentionnons par exemple les suivants :

Le Transcontinental. . .	$23,487,986
Autres chemins de fer, canaux et travaux publics.	7,334,377
Subsides aux chemins fer.	1,284,899
Primes.	1,597,635
Items divers comprenant l'intérêt sur les prêts.	1,220,911
Total.	$35,022,430

Je n'ai pas l'intention de critiquer, déclare l'hon. M. White, ce qui a été fait par mon prédécesseur. Tout de même je désire faire remarquer que notre administration jusqu'à maintenant a donné de bon résultats comme on pourra le voir par la suite. Je signalerai en passant que la politique de ce gouvernement en matière de chemin de fer est de travailler au développement des voies ferrées en ce pays autant qu'il est possible de le faire d'une façon sage et économique. Nous croyons que le chemin de fer dans un pays est d'une nécessité absolue et lorsque ces opérations sont bien dirigées, ils ne peuvent qu'avoir de bons résultats.

Nous devrons admettre que nous avons dû dépenser des sommes considérables pour certaines entreprises qui seront d'un avantage appréciable pour le pays. Mentionnons, par exemple, les chemins de fer, les canaux et les travaux publics de tous genres.

CE QUE FERA LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

On ne doit pas s'attendre à ce que le gouvernement prenne sur le revenu de l'année l'argent nécessaire pour payer les entreprises nationales déjà mentionnées et il est tout naturel de faire une distinction entre les dépenses chargées au fonds du capital et celles du fonds consolidé. Cette distinction a été faite non seulement par les récents gouvernements mais par toutes les administrations fédérales depuis la confédération. Afin d'obtenir un résultat précis des opérations de l'année, il faut nécessairement charger ces dépenses spéciales au fonds du capital, lequel s'élève à $35,224,300, laissant un surplus de $30,621,100. Le fonds d'amortissement est pris du revenu ordinaire et s'élève à $1,234,160. Il y a aussi diverses sommes à ajouter à ce montant formant un total de $31,248,924. En tenant compte des différentes opérations de 1910-1911, la dette nationale a augmenté pendant ces douze mois de $3,773,505. Le résultat général au point de vue financier est très satisfaisant car l'augmentation de la dette n'est pas considérable si on tient compte de l'importance des entreprises faites par le gouvernement.

UN BEAU RESULTAT

L'exercice fiscal de 1911-1912 se terminera le 31 du courant, mais la loi accorde trois mois supplémentaires pour terminer les affaires de l'année. Le ministre annonce qu'il a donné instruction de réduire ce délai à un mois. Le revenu de l'année à la fin de février était de $120,645,616, somme à laquelle il faut ajouter le revenu du mois courant. Tout porte à croire que le revenu total s'élèvera à $136,000,000. Le pays doit être fier d'un tel résultat qui donne une idée de la prospérité qui règne dans le pays.

A la fin de février les dépenses de l'année s'élèvent à $77,145,824, une augmentation de $6,557,953 sur la période correspondante de l'année dernière. Si on ajoute les dépenses du mois courant ainsi que les crédits supplémentaires pour l'année qui expirera à la fin du mois, les dépenses totales au fonds consolidé s'élèveront à $97,000,000. Le revenu étant de $136,000,000, le surplus sera donc de $39,000,000.

LA PROSPERITE DU CANADA

Le Canada est en pleine voie de développement et de prospérité et il est juste que le gouvernement fasse aussi une bonne part pour son avancement continuel, par exemple en augmentant les facilités de transport, en développant nos systèmes de canaux et de chemins de fer, en creusant nos ports et un mot, en accomplissant tous les travaux publics nécessaires pour assurer l'avancement de notre pays. C'est pour quoi nous demandons que de grandes sommes d'argent soient votées à ces fins. Il est nécessaires d'améliorer nos voies de transport afin de donner au peuple canadien un accès plus facile sur les marchés du monde. A l'heure qu'il est le transport est congestionné dans l'ouest. La récolte a été tardive et les compagnies de chemin de fer n'ont pu donner un service satisfaisant. Les représentants de cette Partie du pays et en général tous les députés canadiens des deux cotés de la Chambre sont anxieux que les moyens de transport soient développés avantageusement.

LE COMMERCE DU CANADA

Le ministre des finances continue en disant que d'après toutes les statistiques, le commerce du Canada est des plus prospères. Pour les premiers dix mois de l'année fiscale notre commerce a été de $711,199,802, contre $634,431,075, pour la période correspondante de la dernière année fiscale.

Il est intéressant de connaître que le volume du commerce canadian a doublé depuis 1900. Un fait remarquable c'est que les importations ont augmenté de 50 p. c., et les exportations de 55 p. c. Dans tous les principaux produits les exportations ont augmenté excepté pour le bétail et les produits animaux pour lesquels on constate une diminution.

Cette diminution a été causée, je n'en doute pas, par la grande demande domestique. Le tableau suivant nous fait connaître l'augmentation de notre commerce avec la mère-patrie.

La prospérité du Canada, dit le ministre, est maintenant connue dans toutes les villes européennes et c'est ce qui explique le flot d'immigration qui envahit notre pays, et je crois que nous devons nous en réjouir. Tout en continuant de faire des efforts pour encourager l'immigration. Il me fait plaisir de déclarer qu'au nombre des immigrants, 235,000 sont de nos compatriotes venus de la Grande-Bretagne ou d'Ir-

SUITE A LA CINQUIEME PAGE

EMBARRAS GASTRIQUES

Dans beaucoup de lettres que nous recevons des femmes malades qui demandent nos soins, nous constatons qu'elles se plaignent de maux d'estomac, de ce que l'on appelle dans le langage semi-médical, des embarras gastriques. Sous cette appellation sont réunies bien des choses disparates, mais il n'en est pas moins vrai que toutes les fois qu'on constate des désordres de cette nature, il est bon de veiller à soi.

L'estomac surmené se révolte et refuse d'obéir à vos caprices. Si vous appelez un médecin, il diagnostique un embarras gastrique. Après son départ, vous vous demanderez comment évolue une telle maladie, d'où elle va, où elle vient, etc ? Si vous n'êtes pas très ferrée en médecine, vous ne manquerez pas de confondre votre embarras gastrique bien anodin et bien comprehensible, dont vous devriez pourtant connaitre l'origine, avec l'embarras gastrique qui, chez votre voisine, a été l'avant-coureur d'un cancer, d'une fièvre typhoïde et, pour peu que vous soyez quelque peu craintive, vous vous verrez déjà couchée sur un lit de douleurs et vos rêves seront hantés d'images lugubres et funéraires. Pour s'éviter toutes ces choses, il faut bien s'entendre.

Dans les embarras gastriques, il existe toujours une série de symptômes constants : manque d'appétit, état aigre de la langue, tension de l'estomac, nausées, vomissements. Mais dans quelques cas, il s'agit d'un mauvais fonctionnement du tube digestif auquel un peu de régime peut porter remède ; tandis que, dans d'autres, il s'agit d'un mauvais état général témoignant de son existence par des troubles digestifs. Ou plus simplement, dans les premiers cas, toute la maladie siège dans le tube digestif, tandis que, dans les seconds, c'est l'organisme entier qui est pris et si le tube digestif attire l'attention, c'est parce que les symptômes des autres organes ne sont pas assez importants pour fixer notre attention et surtout attirer celle-ci.

Ce sont ces derniers, les embarras gastriques auxquels il faut particulièrement veiller pour les femmes qui travaillent spécialement, car ils sont l'indice d'un état de faiblesse dont les conséquences peuvent être déplorables. Aussitôt que les maux d'estomac commencent la femme doit se mettre immédiatement sous l'action des Pilules Rouges qui rétabliront son organisme, lui donneront de la force et du sang. Sous l'influence d'une circulation vive et riche, le fonctionnement des organes se rétablira pour le mieux et la santé reviendra.

Voici par exemple un cas de guérison bien intéressant :

Saint-Epiphane, 31 janvier 1911.

Messieurs,

"Je suis bien heureuse de pouvoir vous annoncer que les embarras gastriques, au sujet desquels je vous avais écrit et pour lesquels vous m'avez ordonné les Pilules Rouges, sont aujourd'hui complètement disparus et que je n'ai plus aucune trace de la faiblesse qui les avait provoqués.

Cette faiblesse provenait, vous le savez, de la fatigue des études et tout mon organisme souffrait de débilité. A certaines époques je ressentais d'atroces douleurs d'estomac qui demeuraient rebelles à tout traitement pour la digestion ; ce qui montre bien que la cause directe n'en était pas à l'estomac lui-même. En effet, bien d'autres symptômes m'assaillaient à l'époque de ces manifestations gastriques. J'avais des bourdonnements d'oreilles qui me fendaient la tête et me donnaient des nausées tellement que j'étais obligée de me coucher. Je souffrais aussi d'essoufflements, j'avais beaucoup de peine à respirer et même j'en étais quelquefois absolument incapable. L'épine dorsale était excessivement douloureuse et j'avais quelquefois beaucoup de peine à m'asseoir ou à marcher.

Tout cela est parti grâce aux Pilules Rouges et je me sens parfaitement bien. Au bout de trois mois du régime des Pilules Rouges, je me suis sentie bien soulagée et après une année de traitement, j'étais parfaitement guérie. Aujourd'hui je suis parfaitement remise, mon estomac fonctionne à merveille et tout le reste va bien.

Les Pilules Rouges m'ont fait le plus grand bien et ont complètement fait disparaître les tracas de mes fatigues. Je vous en suis infiniment reconnaissante."

Mlle ALBINA MICHAUD.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont à la disposition de toutes les femmes malades, à leurs bureaux, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les dames qui ne pourraient venir les voir sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



BEBE CASTELLO

Mère, vous serez satisfaite si vous vous servez du SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE

J'étais peinée de voir mon dernier bébé chétif, toujours malade et pleurant sans cesse. Comme aux autres, je lui donnai du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE qui, en calmant les douleurs et provoquant le sommeil, lui a permis de prendre des forces et de se bien développer.

Mme W. CASTELLO, 15 avenue Huron, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement ; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille. En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 25c la bouteille.

DEVOIR D'UNE MERE ENVERS SA FILLE

Sa santé doit être soigneusement protégée lorsqu'elle devient femme.

Toute mère qui se rappelle son enfance sait combien sa fille a besoin d'aide et de santé durant les années comprises entre les premiers jours d'école jusqu'à l'époque où elle devient femme. C'est alors que les filles qui grandissent languissent, deviennent fragiles, anémiques et nerveuses. La nature a besoin de plus de nutrition que le sang peut en fournir, et les signes de maladie sont visibles par les yeux mornes, la pâleur des joues, la faiblesse et la douleur dorsales, la démarche languissante, les accès de dépression, la nervosité et un dégoût de la nourriture appropriée. Ces signes indiquent l'anémie — le manque de sang.

La mère attentive prend des moyens rapides de procurer à sa fille un sang nouveau et riche dont son faible organisme a besoin en lui donnant les Pilules Roses du Dr Williams, parce que tant de milliers de jeunes filles faibles, anémiques, malheureuses ont été transformées en femmes robustes par le sang riche et rouge que font véritablement ces pilules. Aucun autre remède n'a eu autant de succès que celles-ci, et des milliers de mères ont éprouvé leur valeur. Le cas de Mlle Marguerite Boisclair, Saint-Jérôme, Qué., prouve la vérité de ces assertions. Mlle Boisclair est âgée de seize ans, et dit que depuis l'âge de treize ou quatorze ans elle souffrait de très grande faiblesse et semblait être atteinte de consomption. Le moindre effort la laissait faible et haletante, de sorte qu'il lui était impossible de faire tout travail de ménage. Elle n'avait pas d'appétit, souffrait de terribles maux de tête, d'étourdissements et quelque fois d'accès de vertige. Elle était sous les soins d'un médecin, mais ne semblait pas s'améliorer, de fait elle paraissait s'affaiblir continuellement. Lorsque son cas semblait très désespéré, une femme de ses amies lui conseilla d'employer les Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris quelques boîtes, elle commença à se renforcir, et après avoir employé ces pilules durant environ deux mois elle était de nouveau aussi bien et aussi forte qu'elle ne l'avait jamais été auparavant, et depuis elle a joui d'une excellente santé.

Vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte ou six pour $2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 15—Q et H.

POILS FOLLETS

cheveux et barbe superflue du visage, le cou ou les bras.



quelque touffu qu'il soit, enlevés et détruits totalement en moins de trois minutes, sans douleur et sans endommager la peau la plus délicate.

$50 de Récompense à quiconque ne réussit pas.

pour de faire faire un essai gratis de cette merveilleuse préparation connue sous le nom de RAZORINE du Dr Siroën, Paris, France. Envoyez-nous votre adresse avec 10c pour frais de poste et emballage et nous vous en enverrons un paquet suffisant pour prouver son infaillibilité. Ecrivez aujourd'hui. Adressez Cooper & Co., Dépt. M, Montréal.



BON-TON DU MANUFACTURIER

A VOUS LE PLUS CHIC CATALOGUE DE MODES POUR LE PRINTEMPS ET L'ETE 1912

Nous Vendons au Prix de Manufacture TOUS NOS COSTUMES POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Demandez notre Catalogue Francais "BON-TON" GRATUIT avec 70 pages d'illustrations de toutes les dernieres Creations de la Mode de Paris et Londres.

Vous trouverez dans le Catalogue "Bon-Ton" un grand Choix des modèle les plus élégants de COSTUMES de PRINTEMPS et d'ETE pour DAMES et JEUNES FILLES,

Sans dérangement, plus facilement qu'au comptoir d'un grand magasin, vous ferez votre choix et au lieu de payer les prix élevés du détail, vous achèterez votre costume au prix de la manufacture, réalisant ainsi une forte économie.

NOUS GARANTISSONS la nouveauté, la coupe, la façon de nos costumes pour Dames, Jeunes Filles et Enfants et nous rembourserons intégralement l'argent de tout achat qui ne donne pas satistaction.

NOUS PAYONS LES FRAIS D'EXPEDITION sur tout achat petit ou grand.

Si vous voulez être bien habillée—sans pour cela payer des prix de fantaisie—adressez-vous à la Compagnie "Bon-Ton", qui vous habillera à la dernière mode, au prix de manufacture.

Ecrivez de suite et demandez le Catalogue Francais "Bon-Ton" que nous enverrons gratis aux personnes qui nous enverront leur adresse.

La Compagnie "BON-TON"
404 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
La seule Manufacture dans la Province de Quebec qui vende directement au Consommateur

GRATIS



GRATIS.-Belle Montre avec Fob (Pendant de Montre) ou Epingle Chatelaine

Nous vous donnons Absolument Gratis votre choix d'une pour dame ou d'une pour monsieur de nos magnifiques montres Suisses, importées, modernes avec ce beau fob pendant de montre ou épingle de la dernière mode, gravé de n'importe quelle initiale absolument gratis, ou cette charmante épingle en forme de fleur-de-lis.

Ecrivez nous aujourd'hui et nous vous enverrons, frais de poste payés, seulement 6 boîtes des fameuses Tablettes du Dr. Edson contre le Mal de Tête et 6 boîtes des merveilleuses Pilules Végétales, Toniques pour le Sang et les Nerfs que nous désirons que vous fériez annoncer parmi vos amis à 25c la boîte seulement. Elles se vendent très vite parce que chaque acheteur a une boîte peut recevoir de nous en échange un joli pendant d'argenterie, ou chaînons à manchettes ou une bague.

Lorsque elles ont été toutes vendues, faites nous remise de $6.00 seulement, et nous vous expédierons la montre et le fob (pendant de montre) gravé de votre initiale, tous frais payés, exactement tel que représenté.

NATIONAL SALES CO., Ltd.
Dept. F. 224 Toronto, Ont.

GRATIS



Beaux Cadeaux Facile a Gagner.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse, et nous vous enverrons franco par la poste, 20 paquets de notre parfum délicieux à vendre à 10 sous le paquet, en 6 odeurs, rose, violette, héliotrope, lilas, oeillet, et muguet. Ils se vendent comme les petits pains chauds. Après les avoir vendus envoyez-nous l'argent, seulement $2.00 et pour votre travail nous vous enverrons franco une belle bague dorée montée sur perles et diamants, parfaite en imitation, ainsi une opportunité de gagner pour rien une belle petite montre de dames, comme une prime extra si vous écrivez aujourd'hui. Adressez C. V. P.

THE ROSE PERFUME CO.
Dept. 216 TORONTO, ONT.

BEAUX CADEAUX FACILE A GAGNER



Envoyez votre nom et votre adresse et nous vous enverrons franco de jolis 15 paquets de parfums délicieux en 6 odeurs rose, violette, héliotrope, lilas oeillet, et muguet. Ils se vendent comme les petits pains chauds. Quand vendus, renvoyez l'argent et pour votre travail, nous vous donnerons gratis une belle bague, finie en or, ornée de grandes perles et diamants parfaits en imitation, ainsi une opportunité pour gagner une belle petite montre de dame, gratis comme une prime extra, si vous écrivez aujourd'hui.

NATIONAL SALES CO., Ltd. Dept. F 31 Toronto, Ont.

Pilules du Dr Martel pour les Femmes

Les Meilleurs Depuis 18 ans

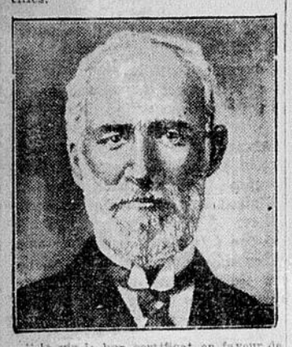
Prescrites et recommandées pour les maladie des femmes, un remède préparé scientifiquement, d'une valeur éprouvée.— Leurs résultats sont prompts et permanents. En vente dans toutes les pharmacies.

LES EFFETS FURENT MERVEILLEUX

Lorsque j'essayai "Fruit-a-tives"

Hardwicke, N.B., 17 janv. 1910.

"Je crois de mon devoir de vous faire rapport de la merveilleuse cure que j'ai obtenue en prenant des "Fruit-a-tives". Je souffrais de constipation chronique depuis des années. Ma santé générale était délabrée par cette maladie et je devins déprimé et alarmé. Je fus traité par des médecins sans le moindre bénéfice permanent et j'essayai toutes sortes de pilules et pastilles.



"Je vis le bon certificat en faveur de "Fruit-a-tives" par le "Grand Vieillard" du Nouveau-Brunswick, le sénateur Costigan, et je sais que tout ce qu'il dit est honnête et vrai, pour seulement aider ses concitoyens. J'essayai "Fruit-a-tives" et les effets furent des plus merveilleux et maintenant je suis absolument guéri de ma constipation chronique dont j'ai souffert pendant tant d'années—A. G. WILLISTON".

"Fruit-a-tives" vous guériront comme elles ont guéri M. Williston. Ayez-en une boîte aujourd'hui—prenez-les et commencez à vous sentir mieux. 50c la boîte, 6 boîtes pour $2.50, ou boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

UN VERDICT D'HOMICIDE

14 mars.

Nombreuse était la foule aux assises, hier après-midi, quand, après 20 minutes de délibération seulement, le jury d'clara coupable d'homicide, John-Charles Ross, l'auteur de la tragédie de l'Orpheum, en novembre dernier.

Ross, qui avait abondamment pleuré au cours des plaidoiries et de la charge du juge, sembla tout de même soulagé en entendant le verdict, et il reprit la tête basse le chemin de la prison, en attendant sa sentence qui sera prononcée à la fin du terme.

Le juge Lavergne recommanda aux jurés de faire tout leur devoir, même s'ils devaient rendre un verdict conforme à l'accusation. "Le bourreau, dit-il, n'est pas responsable; il ne fait qu'appliquer la loi. C'est "une pauvre besogne, mais ce n'est "pas un crime." Le juge a aussi dit qu'il y avait eu préméditation, dans le fait pour l'accusé, de tirer son revolver en prévision de ce qui pourrait arriver. La préméditation n'exige pas une journée, ni une heure de préparation. Fitzimmons pesait 215 livres, d'accord, mais ce n'était ni un géant, ni un "boulé"; c'était un gros homme, voilà tout. Et Ross n'était pas justifiable de se servir de son revolver. "En tout "cas, dit le juge, vous ne pouvez "prononcer une sentence moindre que "celle d'homicide. Si toutefois vous "avez un doute, donnez-en le bénéfi-"ce au prisonnier, mais pour ma "part je ne vois rien de douteux "dans ce cas. Faites votre devoir "comme des hommes."

Vingt minutes après ces paroles, le jury prononçait son verdict.

HEMORROIDES GUERIES DANS L'ESPACE DE 6 A 14 JOURS.

Votre pharmacien vous remettra votre argent si L'ONGUENT PAZO ne guérit pas tout cas d'hémorroïdes démangeaisons, saignantes ou protubérantes dans l'espace de 6 à 14 jours, 50c. Si le pharmacien n'en a pas nous vous en enverrons franco sur reçu du prix. Paris Medicine Co., St-Louis, Mo. (4)

CONFERENCES SUR LES BONNES ROUTES

16 Mars.

Nous avons eu le plaisir de recevoir, hier après-midi, la visite de M. F. X. Galibois, conférencier sur les bonnes routes, qui était de passage à Montréal, après une semaine bien employée à parcourir les campagnes avec son compagnon M. A. L. Gareau.

Les deux conférenciers ont commencé leur tournée par le comté de Beauharnois. Ils ont parlé, dimanche, à St-Stanislas, devant un auditoire considérable.

JE PEUX DIRE: JE SUIS GUERI

Après avoir pris des Gin Pills

(Pilules de Genièvre.)

BRIDGEVILLE, N. E.

"Pendant vingt ans, j'ai souffert des reins et de la vessie et j'ai été soigné par plusieurs médecins, mais sans obtenir de soulagement. J'avais perdu tout espoir, quand j'essayai des GIN PILLS. Et maintenant je peux dire, avec un cœur reconnaissant, que j'ai été guéri après avoir employé quatre boîtes de GIN PILLS".

DANIEL F. FRASER.

Pensez-y! Quatre boîtes de GIN PILLS ont guéri M. Fraser. — qui avait souffert pendant vingt ans et avait été soigné par des docteurs, — sont des cas comme celui-ci qui prouvent le pouvoir qu'ont les GIN PILLS de guérir les maux des reins et de la vessie, les urines brûlantes, la suppression ou l'incontinence d'urine, le mal de dos, le rhumatisme, la sciatique et le lombago. Essayez les GIN PILLS avec notre garantie positive d'une guérison ou l'argent vous rendu. 50c la boîte, 6 pour $2.50. Echantillon gratuit, en écrivant à la National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Dépt. Z, Toronto. 19-1

NOUVELLES DE MONTREAL

UN MEURTRIER PERD SES DROITS CIVILS MEME S'IL FUIT LE BRAS DE LA JUSTICE

14 mars.

Une cause civile résultant d'un meurtre et dans laquelle se trouvait impliqué le gouvernement vient d'être définitivement réglée, après deux ans de pas et de démarches de la part de l'avocat du demandeur, Mtre A. O. Rondeau.

Cette cause n'était pas seulement remarquable par le fait qu'un meurtre lui avait donné naissance, mais aussi par les questions de droit qu'elle soulevait et qui ont été décidées pour la première fois dans le sens que nous verrons.

Le demandeur, François Brossoit, passait dans la rue St-Georges, dans le village Turcot, le 18 septembre 1910, quand un Italien du nom de Dominico Pizzichenni, qui se querellait avec un co patriote du nom de Antonio Mozzagatti, frappa son compatriote d'un coup mortel, puis, excité par la vue du sang, donna un coup de couteau à M. Brossoit.

Mozzagatti mourut sur-le-champ et cinq témoins oculaires vinrent jurer devant la cour du coroner que Pizzichenni était le meurtrier. Mais il prit la fuite et la police n'a encore pu le trouver.

Le demandeur fut gravement malade du coup qu'il avait reçu et il poursuivit Pizzichenni en dommages-intérêts. Pizzichenni, bien entendu, ne se défendit pas et il fut condamné par défaut.

Restait à exécuter le jugement. Pizzichenni avait de l'argent à la caisse postale du gouvernement et le demandeur fit requête pour se faire payer à même cet argent.

C'était une procédure nouvelle, car la jurisprudence voulait que le gouvernement ne put être condamné à payer à un tiers l'argent d'un déposant à la caisse postale. Mtre Rondeau a cependant réussi à faire établir une jurisprudence nouvelle et à faire condamner le gouvernement à payer.

Le jugement dans la cause a été rendu par M. le juge Bruneau. Les considérants et la conclusion de ce jugement remarquable se lisent comme suit:

"1.— Parce qu'ayant commis un meurtre, il est par le fait même passible de la peine capitale, ce qui entraîne en même temps la perte des droits civils.

"2.— Parce qu'ayant fui la loi de son pays pour en éluder les châtiments, il n'a pas le droit de demander la protection de ces mêmes lois pour ses biens meubles, ou pour le moins il ne serait pas équitable, et tel n'est pas l'esprit de la loi de protéger les criminels; que le demandeur est prêt à fournir cautionnement de rapporter les deniers obtenus dans le cas où le gouvernement où le tiers-saisi serait forcé de les rembourser au défendeur ou à ses héritiers;

"Accorde la dite requête et condamne le gouvernement fédéral à "payer le dit jugement que le demandeur a obtenu contre le défendeur, à même le dépôt que possède "le dit défendeur à la banque d'Epargne du bureau de poste à Montréal.

(Signé)

"A.-A. BRUNEAU,
J. C. S."

La compagnie de la Rive Sud fait une offre à Montréal

13 mars

La Compagnie des tramways des Comtés du Sud écrit à la ville pour l'informer qu'elle n'a pu en arriver à une entente avec la Compagnie des tramways quant à l'usage des voies ferrées de cette dernière pour obtenir un accès au centre commercial de la ville, et elle offre de paver à ses frais et de les entretenir, toutes les rues par lesquelles elle aurait le droit de passer pour atteindre la rue Ste-Catherine.

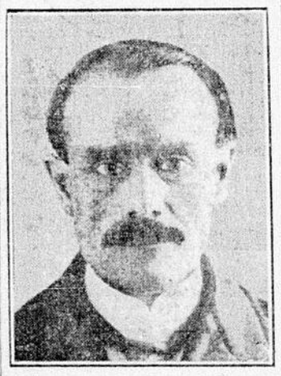
11,000 pieds de terrain vendus $500,000 rue Ste-Catherine-Ouest

13 mars

Encore une grosse transaction dans le monde de l'immeuble. La propriété du coin des rues Ste-Catherine-Ouest et Stanley, occupée actuellement par la compagnie "Castle Blend Tea" a été vendue à des capitalistes qui vont y construire un édifice de dix étages.

La propriété couvre environ 11,000 pieds, 75 pieds dans la rue Ste-Catherine et 146 dans la rue Stanley. Le prix de vente est de $500,000, ce qui équivaut à $46 du pied environ.

C'est M. James Birchenough, un courtier d'immeubles, qui a fait la transaction.



M. F. X. GALIBOIS, l'un des conférenciers sur les bonnes routes. (Cliché du photographe de la PATRIE)

Dimanche soir, ils ont fait une nouvelle causerie, cette fois à St-Timothée, dans la salle municipale, où de nombreux citoyens s'étaient réunis pour les entendre. Les conférenciers étaient accompagnés, à cet endroit, par M. Arthur Plante, le député du comté, qui a donné son adhésion la plus complète au projet de loi du gouvernement.

MM. Galibois et Gareau ont fait des causeries aux endroits suivants, dans le cours de la semaine: Lundi, à 2 heures, à St-Louis de Gonzagues, salle du collège; mardi, à Beauharnois, à 2 heures, salle du collège; mercredi, à Valleyfield; jeudi, à St-Etienne.

Il y a eu beaucoup d'auditeurs partout et chaque fois on a manifesté le plus vif intérêt.

Les conférenciers ont expliqué le projet de loi nouveau, dont, selon les apparences une foule de municipalités se prévaudront.

La loi nouvelle permettra aux municipalités d'emprunter de plus fortes sommes que sous l'ancienne loi et de payer cependant moins cher d'intérêt. Le gouvernement s'engagera à faire obtenir aux municipalités tout l'argent dont elles auront besoin, pour 4 p. c. Elles n'auront qu'à payer un intérêt de 2 p. c., le gouvernement s'engageant à payer l'autre 2 p. c. De plus, le gouvernement paiera lui-même le capital emprunté, en 41 ans, au moyen d'un fonds spécial d'amortissement. De sorte que, en résumé, les municipalités n'auront qu'un intérêt de 2 p. c. à payer, sans rembourser l'argent emprunté, qui sera remboursé par le gouvernement.

L'un des grands avantages de ce projet de loi économique, c'est que les municipalités pourront faire tout le travail qu'elles voudront immédiatement, que le génération actuelle jouira de tous les travaux et que le coût en sera supporté par deux générations.

L'ancienne loi, qui permet aux municipalités de faire payer par le gouvernement la moitié des dépenses qu'elles font pour leurs chemins demeurera aussi en vigueur, pour les municipalités qui voudront s'en prévaloir.

HABILLEZ-VOUS CHAUDEMENT POUR EVITER LES RHUMES

80 pour cent des rhumes sont dus directement à l'insuffisance des vêtements.

SIROP DE GRAINE DE LIN ET DE TEREBENTHINE DU DR CHASE

Peu de personnes prennent soin de se vêtir convenablement suivant les changements de température. Et, jusqu'à ce qu'on soit plus soigneux sur ce point, il y a peu de chance de réussir à enrayer le fléau de la peste blanche.

En exposant imprudemment la gorge et la poitrine, en portant des chaussures trop fines, en ne protégeant pas suffisamment le corps, en passant rapidement du froid au chaud, on contracte le rhume et trop souvent on le néglige jusqu'à ce que surviennent de sérieux développements.

Evitez les rhumes par tous les moyens possibles, et s'il vous arrive d'en contracter un, enrayez-le au plus tôt avec le sirop de graine de lin et de térébenthine du docteur Chase.

Aucun traitement pour la toux et le rhume n'a connu de ventes aussi énormes au Canada. La raison n'en est pas difficile à trouver. Le sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase n'est pas un simple mélange pour la toux, c'est un remède dont l'action sur le système humain est certaine et complète.

Il ne fait pas que soulager la toux mais il guérit positivement le rhume lui-même. Il détache la toux, éloigne l'inflammation, adoucit les tubes bronchiques irrités, et amène une guérison complète.

Le sirop de graine de lin et de térébenthine du Dr Chase, 25c la bouteille, grandeur pour famille, 60c, est en vente chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates, & Co., Limited, Toronto. 19-1

"Cette fille qui a la figure pleine de taches?"

Entendu dans un tramway. C'est une leçon.

Les taches, bobos, éruptions, boutons, ne sont pas seulement déplaisants pour celle qui les a, mais c'est ce qu'on remarque le plus chez elle.

Un peu de Zam-Buk, appliqué le soir sur ces taches, boutons, éruptions de toutes sortes, opèrera des merveilles.

Zam-Buk n'est pas une préparation graisseuse, qui sent mauvais, à table. Il est fait d'herbes curatives et odorantes et d'essences. Toujours pur, frais et prêt à employer. Ne perd jamais sa force. Se conserve indéfiniment. Curatif, tonifiant et antiseptique, tout le temps. Essayez-le.

50c la boîte chez tous pharmaciens et marchands.

Zam-Buk

DEMANDE ET PROTESTATION

14 mars.

L'assemblée hebdomadaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal, a eu lieu hier après-midi sous la présidence de M. Armand Chaput, assisté de MM. A. E. Labelle et A. Fortier, vice-présidents.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance on procéda au dépouillement du courrier qui ne contenait que des affaires de routine.

CANAL BAIE GEORGIENNE

MM. Armand Chaput président et le Lt.-Col. A. E. Labelle, 1er vice-président de la Chambre vont représenter cette constitution à Ottawa dans la délégation des Chambres de Commerce et du Board of Trade qui le présentera aujourd'hui devant le gouvernement au sujet de la construction du canal de la Baie Georgienne.

Voici dans ses grandes lignes la requête que soumettra la chambre de commerce du district de Montréal.

Au Très Honorable
R. L. Borden,
Premier Ministre
du Canada, Ottawa

Monsieur le Premier Ministre,

Appelés à être auprès de vous et de vos collègues les interprètes de la Chambre de Commerce du district de Montréal qui recrute ses membres, parmi tous les grands négociants et hommes d'affaires de la métropole et de ses environs, nous prenons la liberté de réitérer avec espoir la demande de la construction immédiate du canal de la Baie Georgienne.

1o.—Que sert-il d'insister, autant que nous tous, M. le Premier Ministre, vous êtes convaincu que la construction du canal de la Baie Georgienne conservera le commerce du Canada dans des canaux canadiens, —qu'elle assurera le développement de nos richesses nationales, et qu'elle contribuera à donner à notre pays un moyen de défense inexpugnable;

2o.—Maintenant quand les hommes d'affaires de la métropole demandent la construction du canal de la baie Georgienne, ils ne songent pas seulement à leur intérêt propre; ils croient que ce projet aura pour avantage de rendre plus étroites et plus intimes les relations commerciales de toutes les parties du Canada. N'est-ce pas ce sentiment unanime qui a amené aujourd'hui auprès de vous les délégués de l'Ontario et de Québec?

3o.—La réalisation de ce grand projet, qui jettera un si grand renom sur votre gouvernement, contribuera à rendre plus étroites aussi les relations du Canada et de la Mère-Patrie à qui la construction du canal de la Baie Georgienne assure une route par eau, absolument à l'abri d'un coup de main en temps de guerre; cette route traversant entièrement le sol canadien à l'intérieur des terres.

4o.—Le problème du trafic de l'Ouest est un de ceux qui, chaque année, cause des inquiétudes sérieuses aux gouvernements et aux producteurs. Eh! bien, nous dirons, comme un jour un grand financier anglais, M. Arthur Grenfell: "Ce qui résoudra le problème du commerce de l'Ouest à tout jamais, sera la construction du canal de la baie Georgienne. Les chemins de fer serviront faute d'autres routes; mais je suis convaincu que les destinées commerciales du Canada reposent dans ses cours d'eau naturels."

5o.—Enfin nous demanderions au gouvernement fédéral de ne pas aliéner ses droits en permettant à des compagnies privées la construction de ce canal, mais d'en faire une voie nationale pour conserver au pays et aux futures générations tous les bénéfices que ne peut manquer de comporter cette importante entreprise comme patrimoine national.

A PROPOS DU CANAL WELLAND

Si nous ajoutons foi aux rumeurs qui ont cours, ce serait, paraît-il, l'intention du gouvernement d'ajourner le projet du canal de la Baie Georgienne pour consacrer plusieurs millions à l'agrandissement du canal Welland.

Qu'il nous soit permis, au nom de l'institution que nous représentons, d'enregistrer notre désapprobation à ce sujet. Comme pour le projet du canal de la Baie Georgienne, la Chambre de Commerce du district de Montréal s'est intéressée au canal Welland, et chaque fois que cette question lui a été soumise, elle a cru devoir protester pour les meilleurs intérêts du pays. Elle s'est toujours prononcée en faveur du canal de la Baie Georgienne.

1o.— Parce qu'il réduirait de beaucoup la distance de Fort William à Liverpool;

2o.—Parce qu'il donnerait au commerce une voie fluviale exempte, à la différence de celle des grands lacs, des risques, des tempêtes qui entraînent tant de désastres et de pertes de vies;

3o.— Parce qu'en élargissant le canal Welland, le Canada travaillerait pour les Etats-Unis qui intercepteraient le trafic à Oswégo de la même manière qu'ils le détournent aujourd'hui;

4o.— Parce que la route du canal de la Baie Georgienne est de 250 milles plus courte que celle du canal Welland, et que la navigation, par le canal de la Baie Georgienne, prendrait trois jours de moins que par le canal Welland.

Pour toutes ces raisons, nous vous prions, Monsieur le Premier Ministre, d'entendre et de satisfaire le vœu formulé, non seulement par tout le monde commercial de la région de Montréal, mais par toute la population qui l'habite.

Le tout respectueusement soumis.

ARMAND CHAPUT,
Président de la Chambre de Commerce.

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 13.—Par décision de Mgr Alfred Archambault, évêque de Joliette, M. l'abbé Louis Bonin, curé de St-Roch de l'Achigan, a été nommé vicaire forain en remplacement de M. le chanoine Ovide Dubois, qui s'est retiré du saint ministère.

Le vicariat forain confié à la surveillance du nouveau titulaire comprend les paroisses suivantes: St-Roch, St-Lin, St-Esprit, St-Jacques de l'Achigan, Ste-Marie Salomée, St-Liguori, Ste-Julienne, St-Calixte, Rawdon, Chertsey, Sainte-Emile et Notre-Dame de la Merci.

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Spécial à La Patrie)

—On dit que la "Canadian Light and Power Co." va étendre son réseau jusqu'à Ormstown et Huntingdon.

—Depuis quelque temps, certains aventuriers venus d'on ne sait où, circulent en notre ville et à Saint Thimothée, surtout les jours où les ouvriers touchent leurs gages, et ce dans le but de leur enlever leur argent au moyen de jeux de hasard. La Police est avertie et a l'œil ouvert.

—Les experts américains, qui sont ici depuis quelques semaines, pour l'installation des machines les modernes pour la fabrication de la bière ont terminé leur travail. Notre grande brasserie ouvrira ses portes vers la fin du mois avec un fort capital qui lui permettra de faire un commerce dans toute la puissance.

Ne Coupez pas vos Cors

L'emploi du rasoir ou du canif pour raser ou extraire les cors, n'est qu'un soulagement temporaire et très souvent, cause l'empoisonnement du sang. Pour faire rapidement disparaître la douleur et faire tomber sûrement le cor, appliquez l'Extracteur [illegible] des cors et verrues de Putnam, le seul remède pour les bosses, verrues calleuses, oignons et les cors aux pieds. Son nom dit l'histoire. — Extracteur sans douleur des cors et verrues Putnam, 25c la bouteille. Méfiez-vous des imitations dangereuses.



Le Bon Gin: à quels Signes on le Reconnait.

Le Gin ou Genièvre Canadien Croix-Rouge est le produit de la transformation du Grain en sucre lequel, après fermentation, est associé au Genièvre et fournit à la distillation l'excellente Eau-de-vie de Genièvre connue sous le nom **GIN "CROIX ROUGE."**

Les Grains Canadiens, les plus estimés sur les grands marchés du monde et la meilleure qualité de Genièvre sont employés à la fabrication de cette Eau-de-vie fine qui est livrée au Consommateur, pure, âgée, mûrie, embouteillée en Entrepôt sous la surveillance permanente du Gouvernement.

LE GIN "CROIX ROUGE" est soumis à un contrôle rigoureux des officiers de l'accise, au nombre de sept, qui président aux opérations des différents départements de la Distillerie de Berthier, depuis la pesée des grains, en suivant les différentes manipulations, la distillation, le rendement en Eau-de-vie, l'Entreposage de maturation, l'embouteillage, la mise en caisse du Gin et son logement en entrepôt de douane jusqu'à la sortie de la Distillerie du **Gin "Croix Rouge"** en flacons officiellement scellés.

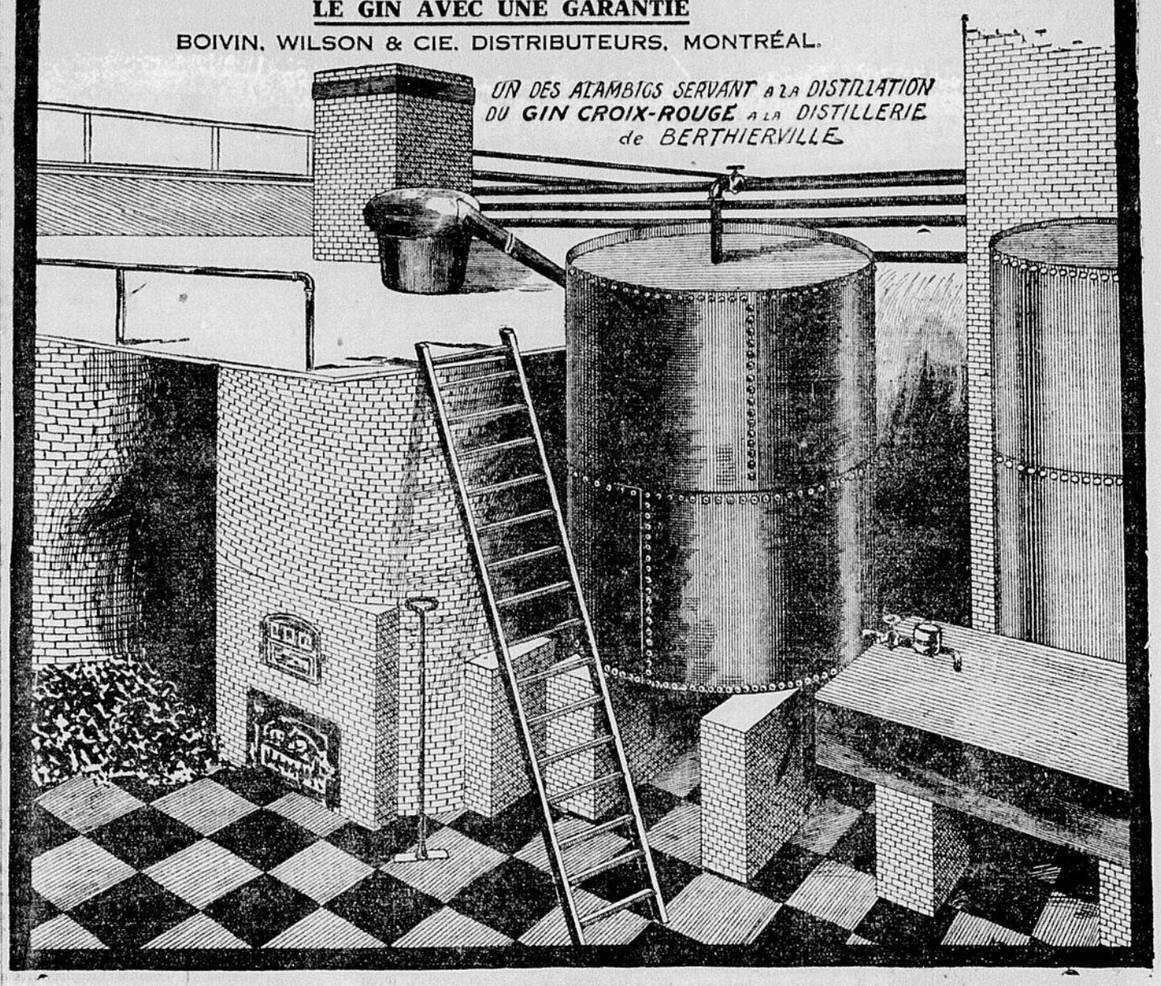
Il n'y a pas un produit de consommation au monde, dans l'industrie des produits d'alimentation, qui soit l'objet d'une surveillance aussi méticuleuse et aussi constante. Le public possède donc toutes les garanties d'âge et de pureté et de maturité du **Gin "Croix Rouge,"** alors que les **Gins Importés de l'Etranger** ne lui offrent pas la moindre garantie, vu qu'ils ne sont l'objet d'aucune surveillance officielle à l'exportation, ni d'aucun contrôle de qualité, de pureté, de salubrité, à l'importation au pays.

Y a-t-il lieu pour le Consommateur, d'hésiter entre le Gin Canadien et le Gin Etranger?

Nous le faisons juge—le souci de sa santé dictera son choix.

LE GIN AVEC UNE GARANTIE

BOIVIN, WILSON & CIE. DISTRIBUTEURS, MONTRÉAL.





Ne Laissez Pas Les Reparations Ruiner Vos Profits

Soit qu'elles ne représentent que des dépenses actuelles d'argent, ou bien seulement que votre temps et votre travail, les réparations sont également *sacrifiees*. Lorsque vous faites des améliorations n'importe combien cela coûte peu faites les *durer*. Alors c'est un réel placement, quelque chose que vous pouvez convertir en *argent*, si vous vous décidez à vendre votre propriété; et quelque chose qui vous paiera continuellement des dividendes en commodité, en beauté et en confort aussi longtemps que la ferme vous appartiendra.

Les Reparations en Beton Sont Permanentes

Elles durent aussi longtemps que les véritables montagnes elles-mêmes. Elles ne requièrent pas d'experts pour les faire. Dans la plupart des cas, leurs premières dépenses ne sont pas plus élevées que pour les matériaux de qualité inférieure.

N'êtes-vous pas intéressé au sujet des réparations permanentes et modernes de la ferme?

Ecrivez alors pour le livre qui en dépeint des centaines—

"L'Utilite Du Ciment Pour Le Cultivateur."

Ce n'est pas un catalogue. Chacune de ses 160 belles pages illustrées est intéressante et instructive. Elles disent comment mélanger le béton, comment le placer, ce qu'on peut en faire. Le livre a été imprimé pour être vendu à 50 centins, mais nous avons un numéro gratis pour vous.

Votre nom et adresse sur une carte postale vous fera parvenir ce livre

ABSOLUMENT GRATIS.

ENVOYEZ-MOI VOTRE LIVRE

Envoyez la carte postale aujourd'hui. Le livre vous parviendra par le retour du courrier. Adressez

CANADA CEMENT CO., Ltd.

Edifice de la Banque Nationale : : : : : Montreal, Que.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED PORTLAND CANADA CEMENT MONTREAL.

Le Rouleau le Mieux Construit

C'est le "Bissell" avec **tambours** en épaisses plaques d'acier trempées dur, bien rivées, têtes en acier pressé.

Avec **essieux** de 2 pouces en acier roulant sur coussinets à rouleaux roulés à froid.

Avec **cage malléable** d'un seul morceau retenant les coussinets à rouleaux en ligne sur l'essieu.

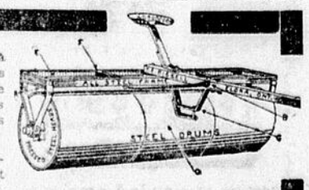
Avec **jamberte de force** au-dessous du timon, ce qui met la traîge bas.

Avec **monture** toute en acier ainsi que la plaque du fond.

On vous dira peut-être que d'autres rouleaux sont comme le Bissell—mais il n'y a qu'un seul véritable rouleau Bissell et pour éviter des désappointements à nos clients, nous apposons notre nom sur sous les rouleaux que nous construisons.

Cherchez la marque "Bissell" et écrivez au Dépt. Q., pour demander le catalogue décrivant le "Rouleau le mieux construit."

Plusieurs styles et une variété de grandeurs au choix, 6 à 12 pieds. Accessoire pour semer le gazon aussi fourni sur demande.



T. E. BISSELL CO., LTD., ELORA, Ont.

Elle Obtint ce qu'elle Désirait

Cette Femme dut Insister Fortement, mais elle en fut récompensée



Chicago, Ill.—" Comme je souffrais de faiblesse féminine et de dérangements d'estomac, j'allai dans un magasin pour me procurer une bouteille du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, mais le commis refusa de m'en donner une, disant que ça ne valait rien, et voulant me faire essayer autre chose, mais sachant tout ce qui le concerne, j'insistai pour l'avoir, et je suis si contente maintenant d'avoir agi ainsi, car il m'a guérie.

" Je connais tant de cas où des femmes ont été guéries par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, que je ne crains pas de dire à toute personne souffrante, que si cette médecine ne peut la soulager, rien au monde ne le pourra."—Mrs. Janetzki, 2963 Arch St., Chicago, Ill.

C'est l'âge de la substitution, et les femmes qui veulent se guérir, doivent insister pour avoir le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, exactement comme cette femme a fait, et ne pas accepter un autre médicament sur lequel le droguiste fait peut-être un peu plus de profit.

Les femmes qui passent cette période critique, ou qui souffrent d'aucune de ces maladies désespérantes, inhérentes à leur sexe, ne doivent pas perdre de vue le fait, que depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines, a été le remède par excellence pour toutes maladies de femmes. Dans le monde entier, vous trouverez des femmes qui ont refait leur santé par l'usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

GRATIS FILLES—Voici ce qu'il faut!

Cette haute nouveauté de Paris,



une fine croix bosselée, finie en or avec charmante chaîne de cou et sarata forte en vrai fini d'or rose, et en outre, cette riche bague, massive et grave avec intérieur en or solide, montée sur belles pierres étincelantes, diamants, émeraudes, rubis, et saphirs, parfait en imitation.

Si vous désirez tous deux de ces objets précieux envoyez-nous votre nom et votre adresse aujourd'hui pour recevoir seulement que 90 de nos fameuses nouveautés en bijouteries "National" pour vendre à seulement 10c. chacune. Nous vous enverrons la jolie bijouterie et ferons jamais vue et elle se vend comme des petits pains chauds à seulement 10c. chacun.

Ecrivez nous aujourd'hui et rappelez-vous que nous sommes ambitieux à vous donner la belle croix, la chaîne et la bague, tous les trois présentés pour la vente de nos bijouteries au montant de $2.90 seulement.

ADRESSE:

NATIONAL SALES CO., Ltd.
Dept. C 220 Toronto, Ont.

GRATIS

JOLIE POUPÉE PARISIENNE

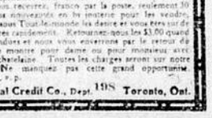


Petites Filles Voici L'occasion D'avoir Pour Rien Une Belle Poupée. Nous en avons juste assez pour vous. Notre grande poupée peut s'habiller et se déshabiller, tourner la tête, lever les yeux, et a du cheveux un vrai bob. C'est une poupée de parisienne, de haut pouces de haut, avec de long cheveux boucles, de vrais yeux, une jolie tête et le corps attaché des deux bras et jambes, habillée très élégamment, jolis vêtements de dessus, avec chapeau, souliers, bas, etc., en un mot habillée complètement des pieds à la tête. Vous désirez l'avoir pour vos enfants? Nous vous offrons seulement 25 paquets de notre fameux *Blue Marvel* à 10 sous le paquet, nous envoyons une belle broche dorée avec turquoise, comme extra, pour chaque personne qui vous achète un paquet. Cela aide à les vendre rapidement. Envoyez-nous $2.50, après les avoir vendus, nous vous enverrons immédiatement cette belle poupée. Envoyez dès aujourd'hui. Adressez: Dept. 89

THE MARVEL BLUING CO., TORONTO, ONTARIO

GRATIS

Voici l'Occasion d'Obtenir Facilement Une Montre Authentique de Suisse Fabrication Pour Messieurs, ou Pendant Magnifique en Sole ou Une Belle Petite Pour Dame en Chatelaine Fini or.



Ces montres pour dames et monsieur sont des rendeurs pour le prix, d'un remontoir, fini d'argent, avec verre d'un solide mince, avec une boîte d'un métal fini neuf ou bien un cadran en porcelain d'un nickel argenté, un mouvement avec aiguilles d'un très beau goût. C'est à vous maintenant de travailler quelques heures par jour, après la classe.

Envoyez, simplement votre nom et votre adresse aujourd'hui même et vous recevrez, franco par la poste, seulement 10 de nos fameux articles de bijouterie pour les vendre, chacun à 10 sous. Tout le monde les donne et vous êtes sur de les vendre très rapidement. Retournez-nous les $1.00 quand elles sont vendues et nous vous enverrons par le retour du courrier une montre pour dame ou pour monsieur avec pendant ce chevalière. Toutes les charges seront sur notre compte. Ne manquez pas cette grand opportunité. Adressez à p.

The Mutual Credit Co., Dept. 198 Toronto, Ont.

PROTESTATIONS DE LA SASKATCHEWAN

REGINA, Sask. 13. — La Législature à l'unanimité a adopté une résolution de protestation contre la sous-section E de la clause 20 de la loi qui vient d'être votée par le parlement fédéral pour amender l'acte des grains. Cette sous-section laisse à la commission des examinateurs de grain le soin de pourvoir les expéditeurs de wagons en quantité suffisante.

Bien, Bien!

VOICI UNE TEINTURE DOMESTIQUE QUE N'IMPORTE QUI PEUT EMPLOYER



J'AI TEINT CECI AVEC

DY-O-LA

UNE TEINTURE POUR TOUS TISSUS

Propre et simple à employer.

Il est impossible d'employer la MAUVAISE teinture pour les marchandises que l'on a à teindre. Toutes les couleurs de votre pharmacien ou de votre marchand. Livret et Carte Echantillon GRATIS 102.

The Johnson-Richardson Co., Limited, Montreal, Qué.

A PROPOS DE FERMES-ECOLES

16 Mars.

M. Bellemare, député du Maskinongé a prononcé jeudi à la Chambre des Communes, un discours d'un intérêt particulier pour les cultivateurs. Nous en publions le texte :

M. A. BELLEMARE (Maskinongé) M. l'Orateur, connaissant les bonnes dispositions du gouvernement envers la classe agricole de ce pays, et de plus représentant un un comté essentiellement agricole, je me permettrai d'apporter quelques suggestions ayant trait au développement de l'agriculture, convaincu que les représentants de chaque comté agricole de notre pays en feront leur bénéfice.

Je crois qu'il serait opportun de prendre des moyens plus efficaces que par le passé, pour augmenter la production de nos terres cultivées.

Dans le règne où nous vivons, c'est en définitive le cultivateur sur qui tombe les charges les plus onéreuses. Son travail est dur et pénible ; il le fait avec courage, mais en est-il recompensé en autant qu'il devrait l'être ? En retire-t-il tout ce dont il serait en droit d'attendre.

Dans la plupart des cas, M. l'Orateur, le cultivateur obtient une récolte disproportionnée avec le travail qu'elle lui coûte. C'est là, M. l'Orateur, la véritable raison pour laquelle on a vu tant de familles canadiennes déserter le sol natal pour aller vivre sous des cieux étrangers.

Dans un pays aussi vaste et aussi riche que le nôtre, pays habité par une population sobre, vigoureuse et aussi laborieuse que la nôtre, c'est un vrai crime national que de laisser le cultivateur déserter le sol natal parce qu'il n'a pas les connaissances suffisantes pour rendre sa ferme plus productive.

Et j'ajouterai, M. l'Orateur, que si l'ignorance de certains cultivateurs en matière agricole est coupable, l'apathie des gouvernants qui, le sachant, laisseraient subsister tel état de choses serait criminelle.

Y aurait-il moyen, sans tomber dans des dépenses extravagantes, de relever notre agriculture et rendre la position du cultivateur de nos campagnes plus tenable. Certes, oui, au moyen de fermes-écoles, et quoique peu onéreuses, ces fermes rendraient un bien incalculable au cultivateur.

On voit fonctionner, dans les campagnes françaises et belges, un admirable "instrument" d'éducation et d'instruction agricole. Il n'est pas trop compliqué et d'imitation plutôt facile. Les représentants du ministère de l'Agriculture sont chargés d'acheter, ou simplement louer, dans une commune, une ferme destinée à vulgariser les pratiques de culture les plus profitables à la région. Elle est connue sous le nom de ferme-école ou "moniteur." L'intendant ou gardien est tenu, par son contrat et moyennant un prix arrêté, d'avoir à la disposition des gens tels grains de semence, plants, engrais, échantillons, outils etc ; de garder tels animaux reproducteurs ; de faire l'élevage de volailles, abeilles, etc., etc. Il est tenu de recevoir tous les ans, pendant une semaine ou plus, l'ingénieur agricole ou conférencier du gouvernement, qui vient donner sur place un cours d'enseignement pratique aux fermiers. D'ordinaire la partie théorique du cours se donne l'avant-midi. Le reste du jour est consacré, au dehors, aux leçons de choses, à la mise en œuvre des enseignements reçus le matin. Dans un endroit favorable à la culture de la pomme, par exemple, le professeur enseignera toutes les opérations de la pommiculture, depuis l'enseignement du pepin dans le sol jusqu'à l'empaquetage du fruit mûr prêt à l'expédition au marché, etc., etc.

Comme vous le voyez, la chose est non seulement possible, mais même très facile. Il ne serait pas nécessaire que cette ferme fût immense ; une toute petite ferme ferait très bien l'affaire. Et en supposant que l'on retrouve une telle ferme dans chaque comté agricole, ne voyez-vous pas quels avantages cela donnerait aux jeunes gens des campagnes, d'étudier sans trop de frais, quel est pour la région qu'ils habitent le système de culture le plus en rapport avec leur climat et leur sol. Ces jeunes gens, lorsqu'à leur tour, ils seraient des fermiers, seraient en position de faire de la culture pratique, raisonnée, payante.

Naturellement, ici, l'on peut tenir compte de ce que peut rapporter ces fermes, et les revenus diminueraient de beaucoup le coût de leur entretien.

Je termine en suggérant bien humblement à la Chambre, ces quelques suggestions qui, je l'espère, seront prises en sérieuse considération avant longtemps.

Le Remède de **Shiloh**

arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c.

LE BETAIL

14 mars.

Au marché du Pacifique Canadien du bétail sur pieds, hier matin, les offres étaient les suivantes : 700 têtes de gros bétail, 125 moutons et agneaux, 1075 porcs et 1500 veaux. Le ton général était ferme. Quelques jeunes boeufs de choix se sont vendus à $7.00, mais la plupart des autres se sont vendus à $6.75 ; les jeunes bocufs de bonne qualité valaient $6.25 à $6.50. Les vaches de choix et les taureaux se vendaient à $5.50 les cent livres.

Les vaches laitières se vendaient un peu moins cher que ces jours derniers ; le plus haut prix payé était de $65; le plus bas de $30.

Porcs — Lots choisis, pesés hors wagons, $7.75 à $7.85 les cent livres. Veaux, affaires actives, de $3.00 à $12.00.

Moutons, brebis, $5.00 à $5.25. Agneaux, $6.75 à $7.10.

Aux abattoirs de l'Ouest, les offres ont été les suivantes : 350 têtes de gros bétail, 75 moutons et agneaux, 1000 porcs et 1000 veaux. Affaires actives. Prix à peu près les mêmes que ci-dessus.

PARIS, 13—Les signatures des représentants des gouvernements français et allemand, ratifiant le traité franco-allemand au sujet du Maroc, ont été échangées, hier soir, au ministère des affaires étrangères.

PARLEMENT FEDERAL

SUITE DE LA TROISIEME PAGE

ande. Avant longtemps ces immigrants seront de vrais Canadiens qui travailleront avec nous pour assurer la plus grande prospérité de notre pays.

CRITIQUE DE L'OPPOSITION

L'honorable A. K. MacLean, Halifax, le critique financier de l'opposition félicite le ministre des finances de la manière habile avec laquelle il a présenté son budget pour l'année courante. Depuis 1897 à 1912 il commence à faire la revue des surplus qui se chiffrent dans les $200,000,000. Ces surplus ont varié chaque années de $1,825,000 à $39,000,000. Seulement en 1907-1908 il y a eu une baisse dans l'augmentation de ces surplus. Bien plus, durant cette période $259,000,000 ont été chargés au capital et comptes spéciaux. N'eut été les surplus obtenus par le gouvernement libéral la dette nationale serait aujourd'hui de $270,000,000. M. MacLean touche en passant à la question de la réduction de la dette. Depuis la Confédération rare ont été les réductions apportées à la dette nationale. En 1871 Sir François Hinks a fait une réduction de $503,000. L'année suivante Sir Léonard Tilly en fit une de $1,734,000. La chose ne se répéta plus que quatre fois et le montant total de ces réductions n'atteignit que la somme de $15,112,000. Hors si nous ajoutons la réduction de cette année le total ne serait que de $15,500,000. M. MacLean parle ensuite des statistiques de la population et du commerce depuis 1897-1911. En 1897 la population du Canada était de 5,141,000 ; en 1911, 7,207,000. L'augmentation de la population au Canada est en grande partie attribuable à la politique d'immigration de l'ancien gouvernement et M. MacLean se déclare enchanté de l approbation que le ministre des finances a fait de cette politique de l'ancien gouvernement. Le revenu du Canada a été élevé de $40,000,000 à $117,000,000 et cela sans qu'il ait été nécessaire d'augmenter les impôts. La dette nette du pays s'est accrue de $261,000,000 à $340,000,000, mais la dette per capita est tombée de 50.87 à 47.21. Les importations ont augmenté de $257,000,000 à $769,000,000 en 1911. Les exportations aux Etats-Unis à 136 millions de piastres. L'exportation des produits agricoles se sont élevés de $17,000,000 à $82,000,000. Les exportations des produits manufacturiers: $9,522,000 à $35,283,000. Pêcheries: de dix millions à quinze millions. Produits miniers : $11,463,000 à $42,789,000. Fourrures: trente et un millions à quarante-cinq millions. Bétail et produits de ferme, de $39,000,000 à 52 millions. Sur le total de 290 millions d'exportations dit M. MacLean les produits miniers ainsi que les pêcheries ont contribué pour 238 millions de nos produits naturels sur les marchés étrangers.

M. MacLean critique l'hon. G.-E. Foster, qui autrefois s'est montré très sévère en blâmant le gouvernement et l'accusant de gaspiller les deniers publics. M. MacLean se demande si les critiques maintenant qu'ils sont au pouvoir vont faire ce qu'ils condamnaient lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Monsieur MacLean condamne la grande activité déployée par le Gouvernement dans les élections provinciales. d'abord à l'Ile du Prince-Edouard où M. Borden donna à ses amis conservateurs la promesse d'un traversier pour les chars et la reconstruction d'un chemin de fer sur l'Ile. Et après vint l'élection de la province d'Ontario qu'on a escamoté avec la promesse d'un gros subside au chemin de fer T. & N. O. M. MacLean ne sait pas ce que ça va coûter, mais il réalise que la somme sera énorme. La présence de l'honorable F. Cochrane au département des chemins de fer coûtera certainement cher au pays. La présence de M. Rogers au département de l'intérieur coûtera encore infiniment plus cher. A l'heure qu'il est il a déjà coûté $2,175,000 en vertu de l'arrangement qu'il a fait consentir de payer les arrérages dus à la province du Manitoba. Si le Manitoba avec deux députés libéraux peut réussir à obtenir $2,175,000 qu'est-ce que l'on ne pourra pas faire pour la Colombie-Anglaise lorsqu'elle se présentera avec une phalange de francs conservateurs. Le ministre des finances n'a certainement pas pris en considération ces points intéressants de la question.

De son côté l'hon. T.-W. Crothers a promis aux déposants malheureux de la Farmers' Bank qu'ils seraient remboursés. Il y a aussi le ministre de la milice qui vient d'acheter 24 automobiles pour son département; l'année prochaine il achètera des automobiles pour les jeunes éclaireurs et des aéroplanes pour l'état-major. Le ministre des chemins de fer n'a pas été oublié. Parlant des élections du 21 septembre dernier M. MacLean fait remarquer que la réciprocité était remplie de promesses en vue de la prospérité future du Canada. Le tarif est le moyen le plus naturel et le plus populaire pour créer un revenu pour le Canada et assurément la protection arrêtera l'élan vers la prospérité. Les libéraux n'ont jamais été opposés aux développements industriels. M. MacLean déclare qu'il est heureux de constater l'immense prospérité de l'ouest et de son besoin pour de nouveaux marchés. M. MacLean déclare qu'il ne s'attendait pas à ce que le ministre des finances présente des changements au tarif. Au cours de ces dernières remarques M. MacLean dit qu'il déplore que le ministre des finances dans son discours n'ait fait aucune allusion à la défense de l'empire. M. MacLean termine en disant que le Canada doit contribuer à la défense de l'empire en construisant une marine canadienne. Si le Canada, dit-il, trace la voie, les autres dominions en feront autant, et la suprématie de l'Angleterre sur les mers sera assurée.

M. McLean croit que le gouvernement actuel, dont les membres prêchaient tant l'économie pendant qu'ils étaient dans l'opposition, semble vouloir maintenant se montrer extravagant. L'économie fut l'évangile politique que le parti conservateur a proclamé pendant des années, mais les temps sont changés, et les idées se sont modifiées avec l'arrivée au pouvoir.

M. McLean est convaincu que les amis des honorables Cochrane et Rogers coûteront cher au trésor fédéral, surtout M. Rogers. Ce ministre fait son début en faisant un cadeau de plus de deux millions de dollars au Manitoba. On verra bientôt le trésor fédéral mis au pillage par les gouvernements provinciaux conservateurs. M. McLean recommande au ministre des finances de bien surveiller son collègue de la milice s'il ne veut pas assister à la danse des millions.

Il s'oppose aussi à une remarque du ministre à l'effet que le Transcontinental a coûté une somme exorbitante au pays. Il défie qui que ce soit de prouver que le coût du Transcontinental dépasse la moyenne ordinaire. Aux Etats-Unis cette moyenne est de $60,000 par mille et en Europe de $150,000 à $250,000. Il croit que M. White ferait mieux de s'en tenir à son administration sans passer son temps à critiquer l'ancien gouvernement et à faire des promesses à droite et à gauche qu'il ne pourra pas tenir. Ces promesses seront dispendieuses au pays.

Au cours de ses remarques, M. McLean parle de la réciprocité comme étant un projet qui aidera au développement commercial du pays et qui devra tôt ou tard être mis en vigueur en Canada. Les produits naturels du pays ont besoin de nouveaux marchés, et la réciprocité offrait le marché par excellence sans nuire à aucune industrie ou branche du commerce canadien. Le parti libéral est tombé sur cette question, mais il n'est pas découragé. Une campagne intelligente et honnête saura prouver au peuple qu'il s'est trompé en refusant cette proposition. C'est inévitable, dit-il, l'Ouest devra se trouver un marché pour le surplus de sa production, et ceci sans perdre de temps.

LA MARINE DE GUERRE

M. Maclean, de York, dit que le discours du budget a causé un désappointement, parce qu'il ne contenait aucune référence à la défense impériale. Quelle est la politique du gouvernement sur la question du service naval. Puis une l'Angleterre, dit-il, est le principal marché monétaire du pays et de fait son trésor inépuisable, il est tout naturel que le Canada fasse quelque chose pour lui venir en aide en cas de besoin. Il ne faut pas oublier que le Canada aura encore besoin non seulement de centaines de millions, mais de billions de dollars pour développer l'Ouest, et la Grande-Bretagne seule peut les lui procurer. Si une guerre éclatait aujourd'hui, si l'Angleterre perdait sa suprématie navale que deviendrait le Canada? Le pays n'aurait plus d'argent, et ses industries, son développement seraient suspendus. Le temps est venu pour le Canada d'avoir une marine ou de contribuer au maintien de la marine d'Angleterre. M. Maclean dit que le Canada subira encore des crises financières, cela est inévitable, et c'est une raison de plus pour conserver à sa disposition le trésor de l'Angleterre dans lequel on a puisé largement jusqu'à ce jour.

M. Maclean voudrait que le Canada donne une contribution à l'Angleterre et établisse ensuite une marine de commerce. Jusqu'à ce jour le Canada a négligé de faire son devoir. Que le gouvernement sur les trente millions de dollars qu'il annonce comme surplus, en donne une dizaine à l'Angleterre et tout ira bien.

M. Verville ajourne le débat avec l'entente qu'il se terminera aujourd'hui.



REDUISEZ VOTRE OBESITE

Otez-en 1 livre par jour, sûrement, sentiment jusqu'à ce que votre taille soit parfaite. Pas de privation, de remèdes dangereux, d'exercices fatigants. Méthode absolument la plus rapide et la meilleure. Les estomac protubérants, hanches épaisses, doubles mentons disparaissent. L'haletement, l'asthme, le rhumatisme, les maux de reins et de coeur sont guéris lorsque l'obésité s'en va au moyen de mon traitement. Ecrivez pour un TRAITEMENT D'ESSAI GRATUIT. Livre de conseils utiles et témoignages gratuits. Ne vous contient absolument rien. Le tout confidentiel dans une enveloppe ordinaire. Adressez DR. H. C. BRADFORD, 18 X, Bradford Bldg. 20 E. 22ème rue, New-York.—Le Dr Bradford est médecin régulièrement licencié par l'Etat de New-York. 14-5

LA MORT RODE AUTOUR D'UN RHUME NEGLIGE

Les statistiques montrent les affreux ravages que font les rhumes. Insignifiant au début, sérieux au bout de quelques jours, un rhume devient souvent fatal.

Il est criminel de négliger un rhume, car c'est jouer avec la mort. Combattez un rhume dès le début et il sera vaincu.

Le goudron est un agent de guérison remarquable, c'est un des plus anciens et des plus sûrs que l'on connaisse.

L'huile de foie de morue est employée dans le monde entier contre les maladies affaiblissantes et épuisantes.

Le Sirop Mathieu de Goudron et d'Huile de Foie de Morue est la combinaison la plus scientifique de ces deux éléments, c'est le plus grand préservatif et le remède le plus efficace contre le rhume.

Son action est instantanée et ses résultats merveilleux. La grande bouteille ne coûte que 35 cents.

En vente partout.

Quand le mal de tête et la fièvre se joignent au rhume, prenez les Poudres Nervines de Mathieu. Elles diminuent la fièvre et calment la douleur. Ces deux préparations sont en vente partout. La Cie. J. L. MATHIEU, Propr., Sherbrooke, Qué. (A)

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée DEPOSITAIRES EN GROS, MONTREAL

UN EXCELLENT REMEDE POUR TOUS LES ENFANTS

Mme Ovila Lamarre, Malvina, Qué., écrit: "J'ai constaté que les Tablettes Baby's Own sont un excellent remède et je n'en emploierais pas d'autre pour mon enfant. Je pense que toutes les mères devraient avoir ces tablettes dans la maison. Des milliers d'autres mères font les mêmes éloges de ces tablettes. Elles sont absolument sûres — car un analyste du gouvernement garantit qu'elles ne renferment pas d'opiats ni autre drogue dangereuse. Elles cassent les rhumes, chassent les vers, guérissent la constipation et l'indigestion, de fait elles sont bonnes pour toutes les petites affections des enfants. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste, à 25 cents la boîte, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

15—Q et H.

BULLETIN DE LA SEMAINE

Louis Van Hassel, concierge de l'édifice du Canadien Nord, s'est empoisonné, aujourd'hui, en mangeant des sardines en conserves

Van Hassel était assis au rez-de-chaussée de l'édifice, en train de prendre son dîner, lorsque l'ascenseur venant à passer, il cria au conducteur de venir à son secours, qu'il était empoisonné, et il perdit connaissance. On manda immédiatement une voiture d'ambulance qui le transporta à l'hôpital Victoria.

Les médecins disent que Van Hassel est en danger.

Un beau-frère ou même une épouse n'est pas un parent. C'est la jurisprudence établie, dit-on, par les auteurs légaux, et sur laquelle s'est basé le juge Lafontaine pour acquitter Moses Weinstein de l'accusation de parjure portée contre lui par un nommé Abeles.

Dans un procès civil, il y a sept ans, Weinstein aurait juré qu'un nommé Levine n'était pas son parent. Depuis, paraît-il, Abeles, avec qui Weinstein avait eu des démêlés, aurait découvert que Weinstein et Levine étaient beaux-frères. De là l'accusation portée contre Weinstein et le jugement l'acquittant pour la raison précitée.

W.-N. Carter, 35 ans, 1478 avenue de l'Hôtel-Dieu, s'est suicidé à midi, en se tirant une balle dans la tête. Il était dans l'édifice du Liverpool and London and Globe, où il était employé depuis six ans.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Général a été appelée aussitôt, mais à son arrivée, le malheureux était mort, et le cadavre a été alors transporté à la morgue. Il laisse une veuve et trois enfants.

Une négresse du nom de Melvina Steiker, arrêtée pour avoir tenu une maison de désordre rue St-Félix et d'avoir vendu de la boisson et d'en avoir gardé illégalement, a été condamnée à $50 d'amende ou à trois mois de prison sur chaque offense.

Au cours du procès, le recorder Weir a fortement blâmé la manière d'agir de deux constables, qui ont fait preuve de manque de discernement et d'expérience.

Un vif émoi a été causé à l'hôtel de ville, ce matin, à la suite de l'arrivée soudaine de la voiture d'ambulance de l'hôpital Général, venue pour recueillir un employé de la ville dangereusement malade. Ce dernier est un nommé Jack Lyons, employé à la voirie et champion plongeur du Montreal Swimming Club. Il fut pris de faiblesse vers dix heures et demie et le Dr J. E. Laberge ayant été appelé, ordonna d'appeler en toute hâte l'ambulance, car le malade était en danger de mort, croyait-il. Au dispensaire de l'hôpital, on lui prodigua les soins nécessaires, et, comme Lyons n'avait fait que perdre connaissance, il est bientôt revenu à lui et a pu regagner aussitôt sa demeure.

Young Olsen, qui donne des exhibitions de lutte cette semaine, au théâtre Royal, s'est plaint à la police qu'il avait été attaqué et battu mardi soir, après la représentation, en face du St-Lawrence Hall, par cinq individus, qui lui portèrent plusieurs coups sur la tête et à la figure. Olsen prétend qu'il a reconnu parmi ses assaillants, un des adversaires qu'il a défait au théâtre. La police informe.

John Cummings, accusé d'avoir tué sa femme, il y a quelques mois, sur la rue Châteauguay, subira probablement son procès à ce terme des assises. Les médecins aliénistes Burgess, Devlin et de Grosbois ont déclaré que l'accusé était sain d'esprit et en état de subir son procès.

Un prétendant évincé du nom de Pietro Morgore a tellement battu à coups de bâtons celle qu'il souhaitait avoir pour belle-mère et l'objet de sa flamme lui-même que les deux femmes ont dû être transportées à l'hôpital Western.

Morgore avait, il y a quelques jours rencontré Mme Napoléon Goodhue et sa fille Georgiana, âgée de 15 ans dans un cinématographe. Il s'éprit de la jeune fille et la demanda maintes fois en mariage. Mardi soir, il pénétra chez Mme Goodhue, 1736 rue Notre-Dame-Ouest et furieux de voir sa demande une autre fois repoussée battit inhumainement Mme Goodhue et sa fille.

Le colonel Burland, par l'entremise de la société du Royal Edward Institute, offre de faire construire un hôpital de $100,000 pour les tuberculeux, si la ville veut coopérer à l'entretien de cette institution, dont le besoin se fait si grandement sentir à Montréal.

Les contrôleurs de la ville ont été mis hier après-midi, au courant de cette offre et ils ont immédiatement répondu qu'ils étudieraient avec plaisir la question de savoir si la ville contribuera pour sa part à cette œuvre.

Le Royal Edward Institute s'est aussi adressé au gouvernement provincial, lequel a promis son appui. On évalue à $21,000 par année, le coût de l'entretien d'un semblable hôpital et on propose d'utiliser à cette fin, le legs Meurling, pour la part que Montréal accepterait de contribuer.

LOS ANGELES, 16. — M. J. Bengough, caricaturiste bien connu de Toronto, a failli perdre la vie hier avec sa femme, dans un incendie qui s'est déclaré au Mountain View Inn à Hollywood. Tous deux ont été sauvés par l'héroïsme de Mme Fowler, la tenancière de l'hôtel. Elle donna l'alarme et les hôtes se sauvèrent.

Le feu a été causé par une cheminée défectueuse. Les pertes s'élèvent à plus de cinquante mille dollars.

Deux cochers, Oliva Robert et Joseph St-Aubin ont été traduits devant le recorder Weir pour s'être ênivrés alors qu'ils étaient en charge de leurs voitures. Le premier fut condamné à $20 d'amende ou 2 mois de prison et St-Aubin à $10 d'amende ou deux mois de prison.

Une pauvre femme, connue sous le nom de Mme Blouin, est morte, hier, de pneumonie, au No 126 rue Wolfe, appartement sans parent, ni ami. Ce n'est que quelques heures avant sa mort que les personnes, chez qui la défunte demeurait, voyant son état critique, firent venir un médecin. Malgré les soins de celui-ci, la malheureuse a succombé. L'inspecteur Grandchamps, mis au courant, avertit le coroner McMahon, qui ordonna le transport immédiat du cadavre à la morgue.

COMMENT CELA?

Nous offrons une récompense de cent dollars pour tout cas de catarrhe qui ne peut être guéri par le Remède de Hall contre le Catarrhe.

F. J. Cheney & Co.,
Toledo, O.

Nous soussignés, avons connu F. J. Cheney depuis les 15 dernières années, et nous le croyons parfaitement honorable dans toutes ses transactions commerciales et capable financièrement de remplir toutes obligations faites par son établissement.

WALDING, KINNAN & MARVIN,
Pharmaciens en gros, Toledo, O.

Le remède de Hall contre le Catarrhe est pris intérieurement, agissant directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système. Témoignages envoyés gratis. Prix 75c la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens.

Prenez les Pilules de Famille de Hall pour la constipation. 17-4

COMPLETEMENT CHAUVE

Quel malheur !



Vous dont les cheveux grisonnent ou tombent tout le temps Alitez donc pendant qu'il en est encore temps. Prenez de la prodigieuse

CHEVELURE NE *de Paris*

surnommé " Nourriture des cheveux " qui non seulement conservera les cheveux qui vous restent mais en fera pousser des nouveaux, détruira rapidement les pellicules et la démangeaison du cuir chevelu et redonnera progressivement à vos cheveux blancs, si vous en avez, leur couleur naturelle primitive — à tout âge et dans tous les cas et nous n'avons pas peur de le faire essayer gratis. Envoyez-nous votre adresse avec 16c pour frais de Poste et emballage et nous vous en enverrons un échantillon n'importe où sans autre frais Adressez Cooper & Co., Dépt. 64, No. 303 Commissaires, Montréal. En vente partout à 50c la grande bouteille.

GRATIS



Une jolie broche dorée de turquoise, une jolie broche dorée d'émail de couleur, une jolie épingle à chapeau dorée, montée sur l'émeraude ou avec un oiseau.

Envoyez nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons franco, par la poste, seulement 20 paquets de nos fameux parfums délicieux, à vendre à seulement 10 sous le paquet, dans 6 odeurs, rose, violet, héliotrope, oeillet, lilas et muguet. Vous les vendez comme des petits pains chauds. Après les avoir vendues, envoyez nous l'argent seulement $2.00 et nous vous enverrons immédiatement et sans frais de livraison cette jolie broche de turquoise, la broche dorée d'émail et votre choix d'une épingle à chapeau.

Nous vous donnons aussi une chance de gagner une belle petite montre de dames, franc, comme un cadeau de plus, si vous nous écrivez aujourd'hui.

Adressez, s.v.p. Dept 2177

The Rose Perfume Co.
TORONTO, ONT.

SEULEMENT DIX CENTS



Pour introduire rapidement notre catalogue de bijouterie fashionable, nous vous enverrons cette bague plaquée en or de 14 c. et sertie avec rubis, pour dames. Lord's Prayer ou Initiales gravées gratuitement. Envoyez la grandeur. Sheibe Jewelry Co., Mfg., Dépt., Covington, Ky., U. S. A. 18-4

Il Vous Faut Ce Livre Gratis



Les experts disent que c'est le livre le plus utile, le plus pratique qui ait été publié sur l'élevage des volailles.

Il contient les résultats de nombreuses années d'expérience. Il dit comment les éleveurs de volaille qui ont le mieux réussi ont fait leur argent, comment vous pouvez réussir avec très peu de capital, comment vous pouvez faire vous-même une couveuse artificielle, comment on doit construire les poulaillers, les nids, etc ; en résumé, ses 112 pages sont pleines d'exposé pour faire de l'argent et pour en économiser. Aucun manufacturier n'a publié un livre comme celui-là. Vous avez 75 de ses 112 pages ne contiennent aucune annonce, rien que de bons renseignements et de belles illustrations qui vous intéresseront et vous instruiront.

Il Vous Faut Ce Livre

et nous voulons que vous l'ayez! Il est gratis. Envoyez-nous une carte-postale aujourd'hui. Dites comment un homme fait $12,000 en une année. Profitez de l'expérience des autres. Apprenez à choisir les couveuses, comment les pourrir, comment les soigner, etc. Nous distribuons ces nouveaux livres gratis parce que nous savons que tous ceux qui élèvent des volailles réussissent. Un tel sera au début vous éviters bien des erreurs. Avant d'acheter un "incubateur" voyez vous-même pour vous en convaincre. Demandez notre catalogue Spécial Printemps 1912 et quelques récentes améliorations. Voyez nous-mêmes pourquoi les

Incubateurs et Couveuses



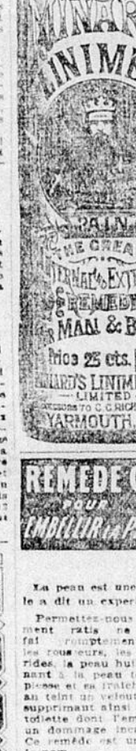
Prairie State

produisent des poulets vigoureux, ceux qui rapportent de l'argent. Les machines Prairie State sont approuvées par les stations agricoles et collèges d'agriculture partout. Votre demande pour le livre ne vous oblige à rien. Ecrivez aujourd'hui.

Envoyez-nous vos oeufs, pour avoir les plus hauts prix du marché.

Gunn, Langlois & Co. Ltd
Boîte 213, Montréal, Can.

Fabricants des Incubateurs Prairie State du Canada.



Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment for all.

37-jno.

REMEDE GRATIS POUR EMBELLIR LA PEAU

La peau est une source de séduction réelle a dit un expert en beauté.

Permettez-nous de vous envoyer absolument gratis un petit échantillon du remède qui fait complètement disparaître le masque des rousseurs, les boutons à cette noire, les rides, la peau huileuse ou farineuse, redonnant la peau toute sa douceur, sa souplesse et sa fraîcheur de jeunesse, assurant au teint un velouté et une pureté éclatante supprimant ainsi l'usage des poudres de toilette dont l'emploi trop fréquent cause un dommage incalculable à l'épiderme. Ce remède est universellement connu sous le nom

LAIT DES DAMES ROMAINES

surnommé "Nourriture de la peau", il est en vente partout, soit blanc ou rose, à 50c la bouteille.

Tout ce que nous vous demandons c'est de nous envoyer votre adresse avec 16c pour frais de poste et emballage et nous vous enverrons une bouteille n'importe où sans autres frais. Profitez de notre offre. Ecrivez aujourd'hui. Adressez Cooper & Co. Dépt. 64, No. 303 Commissaires, Montréal

CONVULSIONS

Les convulsions, l'épilepsie, ou haut mal ont fait l'étude de ma vie et j'ai guéri des cas qui duraient depuis l'enfance. Faites venir un ECHANTILLON GRATUIT de mon remède de paie les frais d'express. Promps soulagement garanti. Des milliers de témoignages reçus. Donnez AGE et RENSEIGNEMENTS COMPLETS. Dr F. HARVEY ROOT, 2289 Downing Bldg., New-York.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, ingénieurs-Conseils, Edifice New York Life, Montréal, et 37 et 39 rue G, Washington, D.C.

A TRAVERS LE MONDE

LYON, France, 13 — M. Fl

NOUVELLES DE QUEBEC

UNE EXPLOSION DE GAZ ACETYLENE

(Spécial à la PATRIE)

STE-ANNE DE BELLEVUE, 13— La vieille maison habitée par le poète Thomas Moore et dans laquelle était installée la succursale de la banque de Montréal, a été fort endommagée, dimanche dernier, vers 10 heures du soir, par l'explosion d'un réservoir à gaz acétylène.

M. Dubreuil, le gardien, qui demeurait à l'étage supérieur avec sa famille, a reçu des brûlures, qui, heureusement, ne sont pas graves.

L'explosion a soulevé les planchers et projeté des fenêtres du premier et du deuxième étage à une distance assez considérable.

Les bureaux de la banque ont été transportés dans une autre maison, en attendant que les réparations soient terminées.

CONFERENCE SUR LES BONS CHEMINS

LAC MEGANTIC, 16. — La conférence tenue ici mercredi, à deux heures de l'après-midi, par MM. Camirand et St-Pierre, du gouvernement provincial, a obtenu un vif succès.

M. Gendreau, maire de la ville, présidait l'assemblée et, au premier rang, on a pu remarquer MM. Romain Dallaire, préfet du comté; E. Laliberté, W. Lemay, Eus. Huard, E. Durand, échevins; J. Roy, président de la Chambre de Commerce de Lac Mégantic; Dr Milette, Dr G. S. Grégoire, A. Bingneul, avocat; J. A. Lambert, agent des terres; J. M. Thibodeau, notaire; E. Philippon, maire; N. Vachon, Jacques Girard et V. Philippon, de Ditchfield; A. Fortier, maire de Ste-Cécile; Ant. Grenier, de St-Léon, et un grand nombre de cultivateurs et d'hommes d'affaires de la région.

M. St-Pierre a parlé le premier. En qualité d'inspecteur de beurreries et de fromageries, il lui a été donné de constater combien les mauvais chemins sont une cause d'inconvénients et de pertes pour les cultivateurs et spécialement pour ceux qui se livrent à l'industrie laitière. Il n'est pas juste que les fermiers qui ont tant à faire pour l'amélioration de leurs terres soient tenus seuls responsables de l'entretien des chemins. Il a démontré le principe que les chemins sont une chose publique et qu'ils doivent être mis à la charge du public. Le gouvernement provincial est prêt à favoriser par des emprunts faciles, la construction de bons chemins.

M. Camirand fait ensuite la description d'un bon chemin. Dans la province de Québec, nous n'avons pas de bons chemins; l'automne et le printemps, époque où les produits se vendent le plus cher, on est forcé de rester chacun chez soi. Il faut remédier au vieux système, qui est des plus défectueux, et adopter le nouveau qui consiste à municipaliser les routes. Tous les peuples, à compter des plus anciens, ont pratiqué les bons chemins et le peuple français est un modèle sous ce rapport. Le conférencier parle ensuite des méthodes à suivre pour faire de bons chemins. Son expérience lui fournit des enseignements précieux sur le mode de graveler, de macadamiser les chemins. Il insiste sur l'importance de confier ces travaux à des hommes d'expérience dans la matière et habiles dans l'emploi des machines.

Les pertes occasionnées par les mauvais chemins sont la pire taxe; profitons des avantages exceptionnels offerts par le gouvernement.

Les conférenciers ont dû répondre à des nombreuses questions posées par les auditeurs, sur l'opération de la nouvelle loi des bons chemins.

L'impression créée par les conférenciers est des plus favorables.

QUEBEC, 16. — Le vent soufflait à une allure de 50 milles à l'heure hier et la neige tombait en tempête. Le service des tramways s'est trouvé fort retardé. Hier soir, un éboulement se produisit dans la rue Champlain, sans causer de dommages sérieux, toutefois.



LE CAISSIER DIT—"Je remarque que vos chèques pour votre beurre sont plus gros depuis quelque temps. Avez-vous acheté une autre vache ?"

LE FERMIER DIT—"Non, je me sers du **Sel Windsor**. On en obtient du meilleur beurre et aussi de plus hauts prix. J'y gagne certainement à employer le SEL DE LAITERIE WINDSOR.

LE CAISSIER DIT—"Je reconnais que c'est vrai. Avez-vous objection à ce que je dise ce secret à quelques-uns de mes amis ?"

LE FERMIER DIT—"Allez, allez ! Dites-leur à tous de se servir du SEL DE LAITERIE WINDSOR, s'ils veulent obtenir les plus hauts prix pour leur beurre."

Sel de Laiterie Windsor

LA TRAGEDIE DE BAIE ST-PAUL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

BAIE ST-PAUL, Q., 13. — A dix heures, hier matin, la Cour s'est ouverte sous la présidence du magistrat Simard. Maître Arthur Lachance, de Québec, est l'avocat de la Couronne et Mtre Oscar Morin, de Québec et Jules Gobeil, de Baie St-Paul, représentent les accusés.

L'enquête se fait à huis-clos. Cette mesure a bien contrarié une foule énorme qui attendait à la porte de la cour pour entrer.

Il a d'abord été question du procès d'Onofrio Montizano, et l'enquête a roulé sur son compte toute la journée.

Les accusés admettent leur identité, chose, d'ailleurs, facile à prouver s'ils la contestaient.

La découverte du cadavre en décembre dernier, l'autopsie faite par les docteurs Tremblay et Guilemette, ont ensuite occupé la cour.

Un Italien du nom de Danieli Salvatori, qui a connu aux Etats-Unis la femme Mary et Onofrio, a été entendu. A ce sujet l'avocat Morin a posé un grand nombre d'objections qu'il a discutées longuement ; mais comme l'avocat de la Couronne entendait prouver que le couple Montizano et Mary Hubbard n'étaient pas mariés, presque toutes les objections ont été renvoyées.

A 6 heures l'enquête a été ajournée à 9 hrs 30 aujourd'hui au matin.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR
Prenez les tablettes de quinine LAXATIVE BROMO. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature de E. W. GROVE est sur chaque boîte. (1)

FUNERAILLES DE MADAME E. LANDRY

(Spécial à la PATRIE)

ST-JACQUES L'ACHIGAN, 16.— Lundi ont eu lieu ici, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles solennelles de l'épouse du Dr Eugène Landry, née Dolcrès Munn, décédée à St-Barthélemy, à l'âge de 29 ans, le 7 courant, après huit ans d'une cruelle maladie.

Un premier service avait été chanté à St-Barthélemy samedi, après lequel les restes furent transportés ici et exposés chez M. Ulric Munn jusqu'à lundi.

Les porteurs du corps étaient MM. Pierre Masse, Louis Sylvestre, Albert Côté, J.-Bte Ayotte, de Saint-Barthélemy ; ceux des coins du drap, MM. docteurs J. O. Beaudry, Eug. G. Courteau, Zép. Dupuis, de St-Jacques, et Dr Fleury, de l'Epiphanie. Suivaient le cortège : son époux, Dr Eug. Landry ; son père, J. U. Munn ; Hormisdas Landry, son beau-père ; ses frères, Willie Munn, Freddy Munn ; ses beaux-frères, Alphonse Dugas, Alphonse Landry, Jos. Landry ; ses oncles, notaire Grandbois, de Montréal ; Wasington Bélisle, de Joliette ; Mme Desrochers, MM. Barthélemy Comtois, Gaspard Comtois, notaire ; J. A. St-Germain, Irené Hénault, St-Barthélemy ; Salomon Venne, maire ; L. O. Lasalle, Odilon Goulet, J. A. Dupuis, Jos. Marien, L. Coderre, Alphonse Fontaine, L. B. Fontaine, Mag. Granger, notaire ; J. Eug. Marien, N.P. ; J. O. E. Forest, P. Granger, H. Lesage, Alp. Lesage, Aug. Beaudoin, Eud. Marien, J. A. Rivest, de St-Jacques ; Azarie Mireault, Lucien Martin, maire ; Ernest Jeansens, Joseph Larue, Nap. Gaudet, de Ste-Marie Salomé ; Sam. Lord, de St-Liguori, et un grand nombre d'autres.

Le service a été chanté par le Rév J. Ducharme, vicaire, assisté des Révérends Geoffroy et Payette comdiacre et sous-diacre.

CONFERENCE SUR LA VOIRIE RURALE

ST-LOUIS DE GONZAGUE, 13— Lundi après-midi, MM. Gareau et Galibois ont donné une conférence sur l'amélioration de la voirie rurale. La réunion était présidée par M. E. Vinette, maire, et l'on remarquait les principaux citoyens du village et des environs.

MM. Galibois et Gareau ont expliqué avec une grande clarté la loi actuelle relative à l'amélioration des chemins et en ont fait comprendre les avantages, si bien que la municipalité a presque décidé de demander au gouvernement l'autorisation d'emprunter $50,000 pour faire faire des routes permanentes.

L'AMELIORATION DE LA VOIE RURALE

(Spécial à la PATRIE)

ST-ETIENNE de Beauharnois, 16.—Jeudi dernier MM. Gareau et Galibois ont donné ici une très intéressante conférence sur l'amélioration de la voirie rurale.

L'assemblée, très nombreuse, était sous la présidence de M. le maire Patrice Lynch. Tous les conseillers étaient présents.

Les conférenciers ont été bien écoutés, et tout porte à croire que l'on saura profiter de leurs sages conseils.

LE Dr C.-B. DELAGE

(Spécial à la PATRIE)

THETFORD MINES, 13 — Nous sommes heureux d'apprendre que M. le Dr C. B. Delage a été nommé, par un arrêté ministériel en date du 4 courant, coroner du district d'Arthabaska, en remplacement de feu M. L. Z. Trigane, de Plessisville. M. Delage a reçu de nombreuses et sincères félicitations de la part de ses amis.

NOCES D'OR ET D'ARGENT

(Spécial à la PATRIE)

ST-ALEXIS DE GRANDE BAIE, Co. Chicoutimi, P.Q., 16.—Le 21 janvier 1912 a été pour notre paroisse une journée mémorable: C'était la fête de la famille si nombreuse des Bergeron. En effet, ce jour-là, on célébrait à la fois le cinquantième anniversaire du mariage de M. et Mme Abraham Bergeron, et le 25e anniversaire du mariage de deux de leurs enfants: Liguori, marié avec Mlle Sophie Morin, et Odulie, mariée avec Ferdinand Larouche. M. et Mme Ferdinand Larouche demeurent à Jonquières et M. et Mme Liguori Bergeron à St-Alexis.

Les deux derniers couples s'étaient rendus au foyer paternel où tous les parents et amis invités s'étaient donné rendez-vous. Vers 9 heures de l'avant-midi, tous les trois couples se rendirent à l'église paroissiale où les attendait l'abbé Joseph F. Roy, leur dévoué curé. Pour cette occasion extraordinaire, l'église avait revêtu ses plus beaux habits de fête, et ce fut admirable de voir une si grande foule accourue de partout pour assister à la messe solennelle qui fut chantée. C'est M. l'abbé François Bergeron, curé de St-Denis, Saskatchewan, neveu, qui officiait.

Le chant et la musique ont été faits par les neveux qui, à eux seuls, par le nombre et par la qualité, constituaient un très beau chœur.

L'orgue a été tenu par M. F.-X. Bélanger.

Le sermon fut prononcé par M. Roy.

Après la messe toute la noce retourna à la demeure des jubilaires, où les réjouissances commencèrent en attendant le magnifique banquet qui fut servi vers 1 heure p. m.



M. et Mme ABRAHAM BERGERON, de St-Alexis de Grande Baie

Ont pris place à table: M. et Mme Abraham Bergeron, M. et Madame Liguori Bergeron, M. et Madame Ferdinand Larouche, Rév. Joseph F. Roy, M. et Mme Dr Henri-L. Duhaime, M. et Mme Herménégilde Simard, M. et Mme Willie Tremblay, M. et Mme Edmond Dallaire, Mme Xavier Dallaire, M. et Madame Charles Gilbert, M. et Madame Juste Dufour, M. et Mme Georges Boudreault, M. et Mme M. Morin, M. et Mme Elzéar Gagnon, M. et Mme Abel Morin, M. et Mme Joseph Dallaire, M. et Mme Emile Morin, M. et Mme Ferdinand Bouchard, M. et Mme Joseph Bouchard, Mlles Mariane Gilbert, Yvonne Dufour, Eugénie Fortin, A. Bergeron, Aline Bergeron Hedwidge Bergeron, M. et Madame Philippe Harvey, M. Donat Bergeron, M. Eugène Bergeron, M. et



M. et Mme LIGUORI BERGERON, de St-Alexis de Grande Baie.

Mme Arthur Bergeron, M. et Mme François Bergeron, tous de Saint-Alexis; M. et Mme Roch Bergeron, M. et Mme Edouard Simard, Mme veuve Ligori Bergeron, M. et Mme Castule Bergeron, M. et Mme Edmond Simard, M. et Mme Lionel Allard, M. et Mme Louis Bergeron, M. et Mme Pierre Bergeron, M. et Mme Eugène Bergeron, Dame veuve Théophile Bergeron, M. Joseph Baillargeon, M. et Mme Joseph Allard, M. et Mme Thomas Bergeron, M. et Mme Joseph Bergeron (Tref.), M. et Mme Joseph Lévesque, M. et Mme Ernest Fortin, M. et Mme Paschal Bergeron, Mme veuve Léandre Augé, M. Léandre Fortin, M. et Mme. Pitre Bergeron Mme veuve Thomas Dallaire, M. et Mme Edmond Fortin, M. et Mme Joseph Perron, M. et Mme Eugène Perron, tous de Jonquières; Rév. Johnny Bergeron, M. et Mme Ligori Joseph Bergeron, M. et Mme Eloi Claveau, M. et Mme Xavier Simard, M. et Mme Adélard Beaulieu, M. Ludger Bergeron (étudiant), M. et Mme Joseph McLean, tous de Chicoutimi; M. et Mme. Johnny HarVey, M. et Mme Ligori Harvey, Mme Ferdinand Gagnon, de Alma; M. Eulice Bouliane, M. Joseph Bouliane, M. et Mme G. W. Gauthier, de Montréal; Rév. François Bergeron, de Saint-Denis, Saskatchewan; Mme François Bergeron, de Saint-Bruno; M. et Mme Ludger Harvey, de Saint-Alphonse; etc.

UNE EXPERIENCE INTERESSANTE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 16 — Le département des forêts de la province va faire une expérience pour tenter de reboiser certaines étendues de terrain dans le comté d'Argenteuil, à l'est de Lachute. Il y a là des terrains jadis fertiles qui, par une culture inconsidérée, se sont changés en champs de sable. Et les vents qui charroient ce sable menacent de rendre semblables les terres avoisinantes. Le gouvernement a décidé d'acheter ces terres et de les reboiser en y plantant des pins afin d'empêcher le sable d'envahir les terres voisines, et d'enrichir ensuite le sol.

Quand les terres auront été suffisamment enrichies, le gouvernement les revendra à leurs anciens propriétaires qui voudront les racheter en remboursant les frais qui auront été faits pour leur amélioration.

LE WHISKY TIENT SES VICTIMES

Jusqu'à ce que la merveilleuse Prescription Samaria lui fasse lacher prise

L'alcool produit l'inflammation et l'irritation de l'estomac et affaiblit les nerfs. Le buveur permanent ou périodique est souvent forcé de boire contre sa volonté à cause de ses conditions physiques.

La Prescription Samaria arrête l'envie de boire, raffermit les nerfs, rétablit la santé en général et rend la boisson réellement désagréable et nauséabonde. Elle est sans goût et inodore et peut être donnée au patient à sa connaissance ou à son insu.

Des milliers de familles canadiennes ont été sauvées de la misère et du déshonneur par une épouse dévouée, une mère ou une fille avec ce merveilleux remède canadien. L'argent autrefois gaspillé à boire apporte maintenant le bonheur, l'aisance, la considération et le respect aux familles qui, autrefois, étaient dans la nécessité et le désespoir.

Lisez la lettre suivante d'une fille dévouée qui a guéri son père :

"Je désire vous dire que la Prescription Samaria a guéri mon père. Je lui ai donné les tablettes dans son thé et maintenant il hait la boisson autant qu'il l'aimait auparavant.

Vous croirez peut-être que mon père n'était pas beaucoup ivrogne, au contraire, il arrivait ivre tous les soirs.

Je parle à tout le monde de votre excellent remède Samaria, et je suis sûre que beaucoup de personnes vous en sont infiniment reconnaissantes.

Mlle P. .....
Bordeaume, Qué.
(Nom tenu secret sur demande).

Maintenant, si vous connaissez quelque famille qui ait besoin de ce remède, parlez-lui-en. Si vous avez un ami ou un parent qui est en train de contracter l'habitude de l'ivrognerie, aidez-lui à se débarrasser de ses entraves.

La Prescription Samaria est en usage par les médecins et dans les hôpitaux.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT de la Prescription Samaria et une brochure donnant les détails complets, témoignages, prix, etc., seront envoyés absolument gratis et franco dans un paquet scellé à tous ceux qui en feront la demande en mentionnant ce journal. Correspondance religieusement confidentielle. Ecrire aujourd'hui, The Samaria Remedy Co., Dépt, 35, 49 rue Colborne, Toronto, Canada. 19-1

LES HOTELIERS PROTESTENT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14 — Un grand nombre d'hôteliers de Montréal, de Québec et d'autres endroits sont venus voir le premier ministre ce matin, en compagnie de plusieurs députés. Ils ont demandé plusieurs amendements à la loi des licences, loi qu'ils prétendent imparafaite et impraticable.

L'entrevue a eu lieu à huis-clos et nous n'avons pu avoir communication officielle des demandes faites par les hôteliers, mais nous savons que ceux-ci se plaignent d'un grand nombre de clause de la loi des licences.

Ils voudraient bien voir disparaître la fermeture de bonne heure du samedi soir. Ils voudraient aussi ouvrir leurs établissements plus tôt le matin. Les clauses concernant la demande de ceux qui désirent des licences sont aussi injustes, selon eux, ainsi que celles concernant les oppositions.

Le premier ministre a répondu qu'il soumettrait ces demandes à ses collègues, et il a dit qu'il était impossible, pour le moment, d'apporter des amendements importants à la loi des licences. Il admet, cependant, que cette loi a besoin d'être améliorée et il promet pratiquement de faire nommer une commission qui sera chargée de faire une enquête sur la situation et de faire rapport au gouvernement.

UN BIENFAIT POUR LES ELEVEURS D'ANIMAUX

Savoir guérir la colique, le mauvais tempérament, les rhumes, les enflures, etc. Fait épargner des milliers de dollars chaque année.

C'est une chose d'importance vitale pour tout fermier, propriétaire de chevaux et éleveur d'animaux, de savoir exactement ce qu'il faut faire quand un de ses animaux tombe soudainement malade.

La lettre de M. Frank Fullerton, que nous publions plus bas, donne une information d'une valeur inestimable, et parle de l'expérience qu'il a acquise dans le traitement des animaux malades durant les trente-huit dernières années:

LA NERVILINE lui fit épargner $1,000

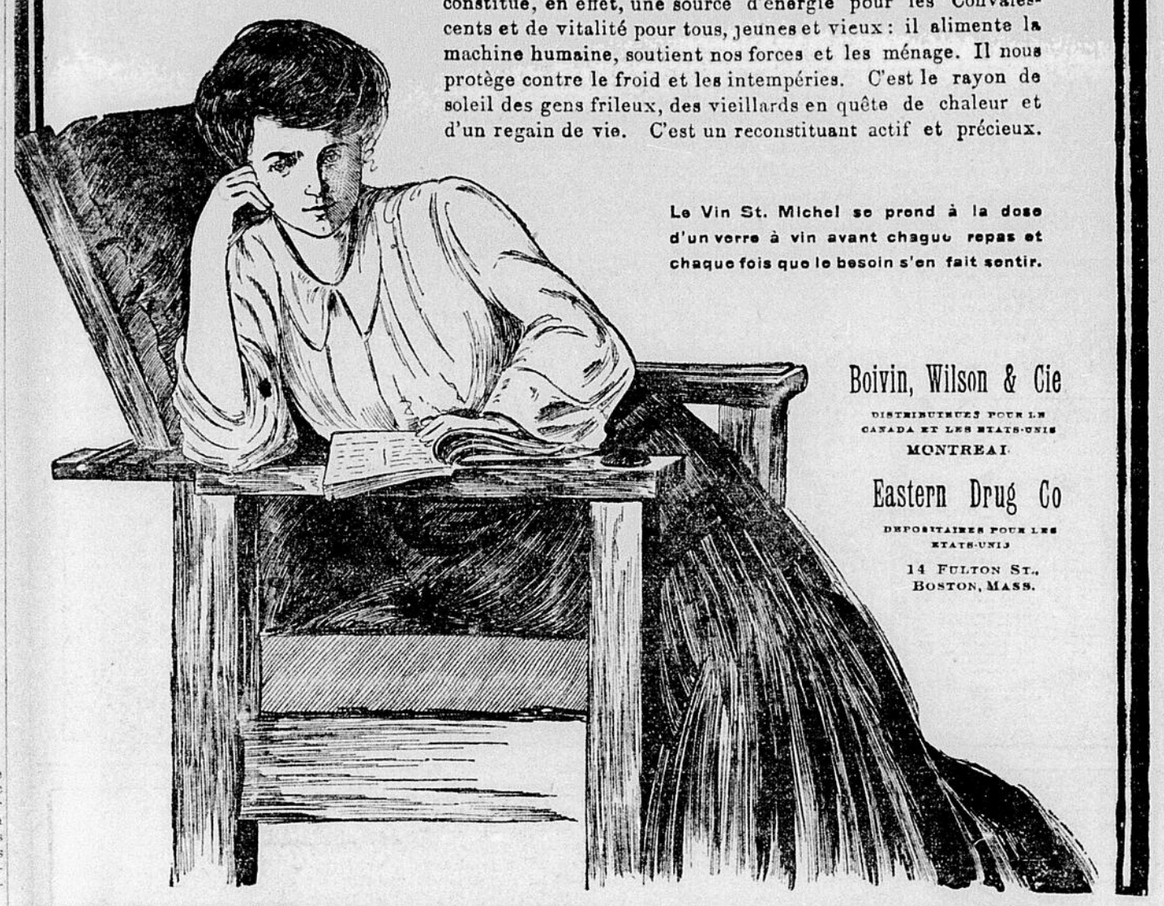
"Il y a plusieurs années, mes chevaux avaient souvent des coliques et j'avais l'habitude de leur donner du poivre de Cayenne dans du lait chaud, mais cela ne réussit que dans quelques cas, et parce que je n'avais pas en mains les remèdes appropriés je perdis plusieurs animaux de valeur. Quelqu'un me parla du succès qu'obtenait M. Wending, de Brockville, Ont., dans ses écuries de chevaux de course, avec la Nerviline, alors j'en achetai. La Nerviline sauva en peu de temps un magnifique étalon évalué à $1,000. Ce cheval était pris de coliques, et serait mort si je n'avais pas eu la Nerviline. J'ai employé la Nerviline pour réduire les enflures, pour enlever les loupes, pour guérir la toux, et j'ai toujours constaté qu'elle agit efficacement. Je recommande à tout homme qui possède des chevaux ou autres animaux d'avoir toujours la Nerviline sous la main.

Grande bouteille, 50c; bouteilles d'essai 25c; chez tous les marchands ou de la Catarrhozone Co., Kingston, Ont., et Buffalo, N.-Y.

LE VIN DES CONVALESCENTS

Le bien-être que vous éprouvez après avoir pris du VIN ST. MICHEL, la chaleur vitale qu'il développe et qui s'étend à tout l'organisme, justifient la préférence que lui accorde la Profession Médicale et la faveur publique dont il jouit dans toute l'étendue du Canada, des Etats-Unis et de l'Etranger. C'est le Vin des Convalescents : il remonte l'organisme.

Le VIN ST-MICHEL



constitue, en effet, une source d'énergie pour les Convalescents et de vitalité pour tous, jeunes et vieux : il alimente la machine humaine, soutient nos forces et les ménage. Il nous protège contre le froid et les intempéries. C'est le rayon de soleil des gens frileux, des vieillards en quête de chaleur et d'un regain de vie. C'est un reconstituant actif et précieux.

Le Vin St. Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Boivin, Wilson & Cie
DISTRIBUTEURS POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS
MONTREAL

Eastern Drug Co
DEPOSITAIRES POUR LES ETATS-UNIS
14 FULTON ST., BOSTON, MASS.

REVUE DE LA SEMAINE

DES PATES OU TOURTIERES

Il n'y a que ceux au porc frais qui se cuisent avec de la pâte au fond du plat; dans tous les autres, on ne met généralement qu'une bordure de quatre doigts tout autour du plat, puis on y place la viande avec partie du jus, jusqu'à la bordure. Il faut employer un plat creux, et on suivra du reste les directions ci-dessous.

PATE AUX POULETS

Coupez le poulet en huit morceaux et procédez comme pour le pâté au mouton.

PATE AUX PORC FRAIS

On hache le porc frais bien fin, avec oignon et assaisonnement, on le fait revenir dans la poêle, ensuite on le met dans un plat garni de pâte que l'on couvre comme les pâtés ci-dessus.

FRICANDELLES BOURGEOISES.

Prenez par parties égales du bœuf, du veau et de la chair à saucisses ou mieux du veau et du porc. Hachez finement les viandes, travaillez le hachis avec de la mie de pain rassis, ajoutez un œuf entier, un oignon et une pincée de persil hachés. Faites des boulettes assez grosses que vous roulez dans la farine et cuisez dans la poêle où vous avez mis brunir du beurre. Se sert avec une sauce aux échalotes.

MUTTON-PIE

Préparez une pâte à tarte avec de la graisse de bœuf, un peu de farine, une petite cuillerée de sel et un quart de pinte d'eau très froide.

Travaillez-la bien, toujours dans le même sens.

Coupez en tranches assez minces deux filets de mouton, rangez-les au fond d'un plat creux supportant l'action du feu, après en avoir enlevé les os et les avoir saupoudrés légèrement de sel et de poivre. Alternez avec les tranches de mouton des tranches de pommes de terre et d'oignons crus saupoudrées de persil haché : mouillez d'un peu de bouillon froid.

Passez sur le bord du plat un pinceau trempé à l'œuf battu et appliquez tout autour du plat une bande de pâte. Humectez-la et couvrez les viandes dressées en dôme avec une abaisse de pâte. Appuyez sur les bords ; coupez-en l'excédent, découpez le centre du pâté avec le couteau, faites un trou dans le milieu et quelques entailles de ci, delà. Dorez le tout au jaune d'œuf, faites cuire à four modéré pendant une demi-heure. Servez chaud.

COCHON DE LAIT A L'IRLANDAISE

Choisissez un cochon de lait court et gras ; ce sont les meilleurs. Enlevez le foie, que vous faites bouillir et que vous mélangez parfaitement avec un poids égal de beurre et de mie de pain ramollie dans du lait et bien pressée pour en extraire le liquide. Ajoutez trois jaunes d'œufs, du sel, du poivre, un peu de muscade, une forte pincée de sauge et autant de persil haché, une échalote coupée en petits dés et passée dans un peu de beurre chaud. Quand le tout forme une pâte bien omogène, emplissez-en l'intérieur de l'animal, recousez la peau du ventre, ramenez les pattes par-dessous après avoir coupé les articulations. Cuisez dans un four bien chauffé au préalable, pendant une heure et demie, ou deux heures, suivant la grosseur de la bête.

Il faut bien induire le cochon de lait, à l'aide d'une grande plume d'oeie, d'huile fine très pure ou de beurre tiré au clair, au moment d'enfourner et pendant la cuisson. L'huile d'olives est bien préférable au beurre, car elle rend la couenne plus croustillante et dorée. On sert un morceau de cette couenne à chaque convive en même temps que la viande. Les assiettes doivent être très chaudes.

RISSOLES

Qu'il vous reste du mouton, du bœuf ou du veau rôti, ou même quelques tranches de chacune de ces trois viandes, vous pouvez les employer toutes indifféremment. Débarrassez-les soigneusement des peaux et de toutes les parties nerveuses et hachez-les aussi finement que possible avec une ou deux échalotes, une poignée de persil, et, à volonté, une petite pointe d'ail.

D'autre part, prenez quelques pommes de terre cuites à l'eau, écrasez-les et passez-les. Mélangez la purée à la viande hachée, et faite du tout une pâte, en ajoutant deux jaunes d'œufs, un peu de lait, un gros morceau de beurre, du poivre et du sel. Prenez une cuillerée à bouche de cette pâte, roulez-la dans les mains, de manière à lui donner une forme allongée et en même temps aplatie. Passez-la dans la farine d'abord, puis dans le blanc des deux œufs que vous aurez réservé et battu, et enfin dans de la fine chapelure tamisée. Faites-les roussir à la friture bouillante ou au beurre bien chaud.

Quand Bébé est Malade

la mère, prudente, lui fait prendre de suite une dose de

SIROP D'ANIS GAUVIN

POUR LES ENFANTS

parce que ce sirop, depuis plus d'un quart de siècle, a conquis les suffrages de milliers de mères. Il fait merveille dans les cas de *Coliques, Diarrhée, Choléra, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Coqueluche, Bronchite, Manque de Sommeil.*



Pour éviter toute contrefaçon, voyez à ce que le portrait ci-dessus, avec la signature de l'inventeur, se trouve sur chaque bouteille.

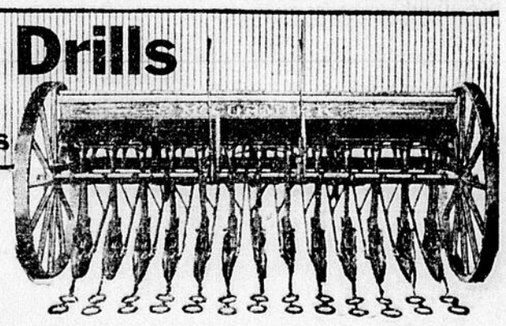
Compliment flatteur M. Alphonse L'Evêque, 22 Ledge St., N.-H., écrit : "Cher Monsieur, je vous fais compliment de votre Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons élevé notre bébé avec votre sirop et les résultats ont été des plus satisfaisants. Nous en avons toujours une bouteille à la maison. Toutes les mères devraient en faire usage. Votre dévoué, Alphonse L'EVEQUE.

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 850, Rue Ste-Catherine Est Montréal.

McCormick Drills

Sow at Correct Depth and Are Easy on Horses



LES SEMEUSES McCORMICK
sèment à une juste profondeur et sont douces pour les chevaux.

AVEC cette semeuse McCormick facile à tirer on peut semer des pois, des fèves, du blé d'Inde, ou autres grosses graines, ainsi que du blé, de l'avoine, de l'orge et autres petites graines, avec une égale facilité—sans fendre ni briser les graines—à cause du double mouvement de la machinerie.

Les Semeuses McCormick ont des coussinets à disques, à l'épreuve de la poussière autant que peuvent l'être des coussinets à disques. Voici pourquoi: l'huile coule de l'intérieur à l'extérieur, et l'approvisionnement constant force toute saleté à demeurer au dehors. Les godets d'huile sont grands et commodes.

L'agent des McCormick dans votre localité vous renseignera au long, ou, si vous le préférez, écrivez à notre succursale la plus proche de chez vous pour avoir les informations que vous désirez.

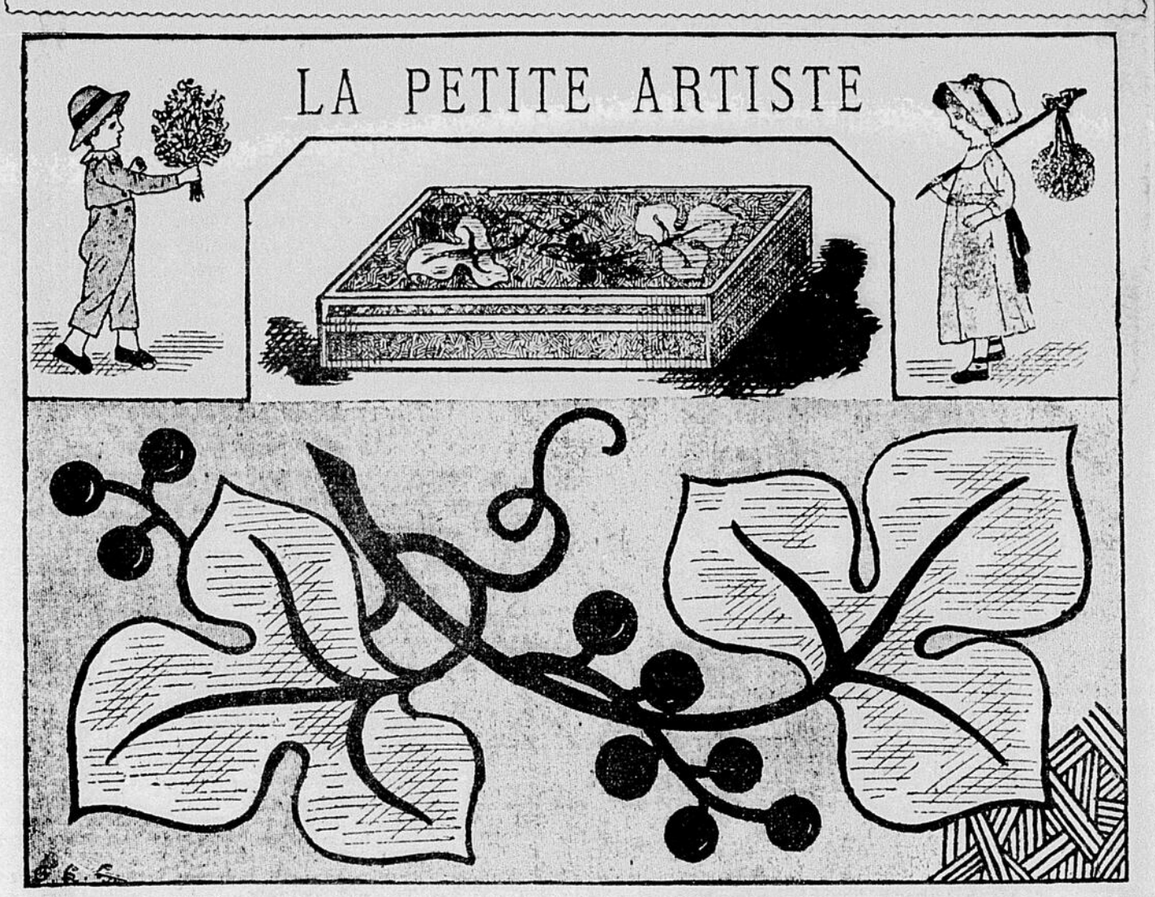
Succursales de l'Est

International Harvester Company of America
(Incorporée)

Hamilton, Ont. ; London, Ont. ; Montréal, Qué. ; Québec, Qué. ; Ottawa, Ont. ; St-Jean, N. B.



BOITE A CIGARES PYROGRAVEE



La pyrogravure consiste à graver sur le bois, le cuir, le velours, et même le carton un dessin quelconque à l'aide d'une pointe rougie au feu.

Ce genre de dessin demande un appareil spécial qui n'est plus, d'ailleurs très couteux.

Prenez sur une boîte de bois blanc—comme celles dans lesquelles on met des fruits confits si l'on ne veut pas en acheter une exprès.

On calque le dessin, puis, posant ce calque sur le couvercle de la boîte, on le maintient en place en mettant des punaises aux quatre coins. Puis, avec une pointe sèche—un clou ou le bout d'un crochet, par exemple,—on repasse tous les traits du dessin en appuyant un peu, de façon à faire impression sur le bois.

Le calque enlevé, avec un trait de crayon très léger on repasse le dessin afin de ne pas le perdre, puis on pyrograve en reprenant tous les contours du dessin et les nervures. On appuie un peu plus la pointe rouge et on la laisse un peu plus longtemps dans les endroits où le trait est plus noir. Les hachures des feuilles et celles du fond se font à traits légers.

Ce travail terminé, on passe une teinte plate à l'aquarelle. On emploiera du vert pour les feuilles et du violet pourpré pour les fruits. On peut aussi passer sur tout le fond et les bandes de côté une teinte plate très légère soit couleur de bois clair, soit vert d'eau ou de toute autre teinte que l'on trouvera harmonieuse. La décoration peut, d'ailleurs, être de teinte fantaisiste, c'est-à-dire qu'on peut colorier le motif d'un seul ton clair pour les feuilles, plus foncé pour les fruits et le fond d'une autre nuance.

Si l'on n'a pas l'outillage nécessaire pour pyrograver, on pourra broder ce modèle sur grosse toile, employant, pour les contours, le point de tige, pour les fruits, le plumetis plat. Les feuilles seront seulement dessinées au point de tige — contours et nervures. Elles resteront à fond de toile. Le fond sur lequel s'enlève le motif sera garni de points lancés en sens contraire.

On taillera des bandes pour les côtés de la boîte et on les brodera comme le fond, à points lancés. Ces bandes seront cousues de façon à former un emboîtage que l'on placera sur le couvercle de la boîte. Un galon de toile ou de passementerie sera ensuite collé avec de la colle forte pour maintenir le tissu sur le bois.

On procédera de même pour le dessous de la boîte, à cette différence près que l'on pourra ne pas broder le tissu.

LE CHEVAL FONDU

(Nombre de joueurs : 8 à 12)

Les joueurs se divisent en deux camps égaux, qui remplissent alternativement le rôle de chevaux et celui de cavaliers. Puis on tire au sort pour désigner le camp qui commencera à représenter les chevaux.

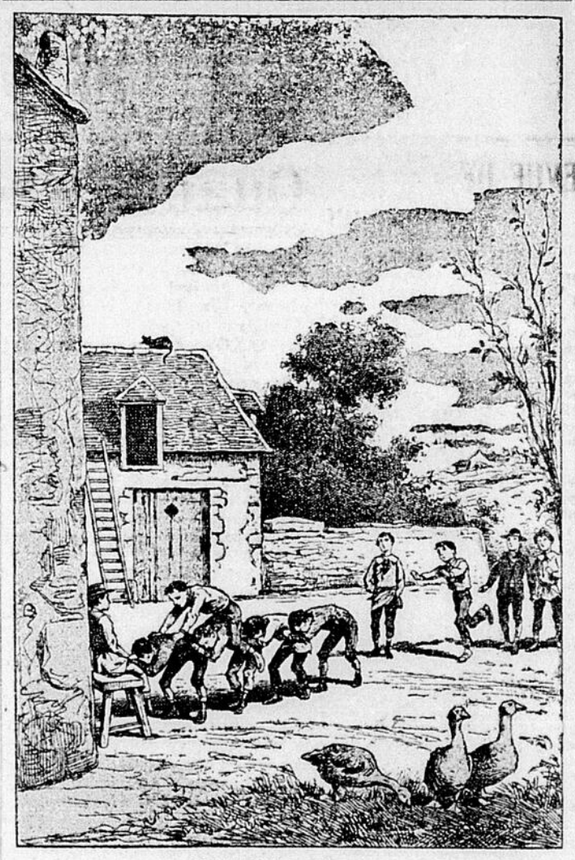
Ceux-ci désignent un des leurs qui doit être leur gardien, lequel s'assoit solidement sur un banc ou sur un pan de mur. Les chevaux se placent à la suite l'un de l'autre; le premier incline le haut du corps et appuie les bras et le front sur les genoux du gardien; les autres prennent la même position en appuyant les mains et la tête sur l'extrémité du dos du cheval placé devant eux.

Lorsque tous les chevaux sont placés, les cavaliers se reculent à 8 ou 10 mètres.

Le premier s'élance et saute sur les chevaux pour arriver le plus près possible du gardien et laisser de la place aux autres, qui s'élancent successivement et doivent se trouver tous à cheval ensemble. Lorsque le dernier cavalier est à cheval, il frappe trois fois dans ses mains; au dernier coup, tous les cavaliers descendent, et le jeu recommence.

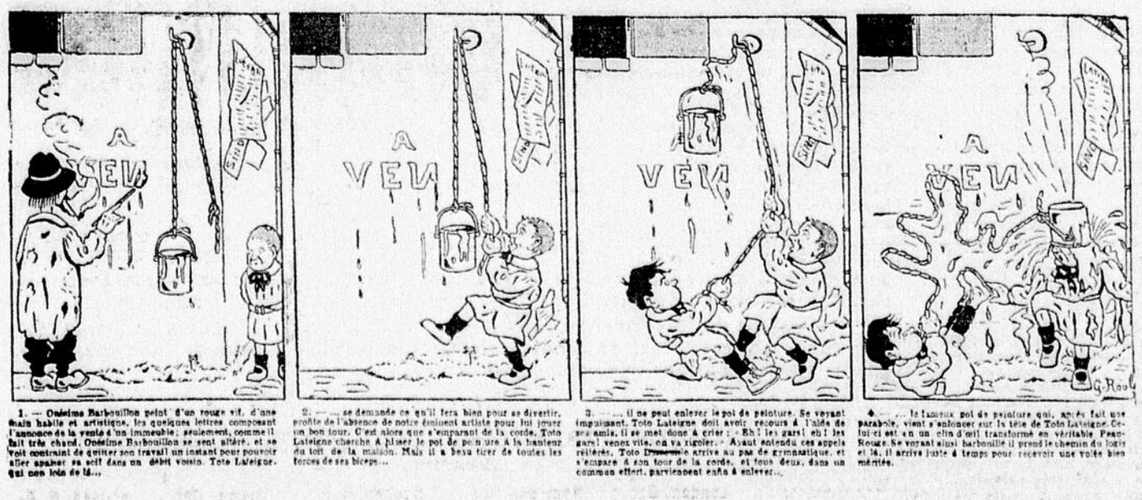
Si les chevaux fondent, c'est-à-dire fléchissent, ils conservent leur rôle.

Si, au contraire, un des cavaliers tombe de cheval ou touche seulement le sol avec son pied, ou bien si tous les cavaliers ne peuvent trouver place sur les chevaux, les rôles des deux camps sont intervertis et les cavaliers prennent la place de leurs montures.



LE CHEVAL FONDU.

UN COUP MANQUE



1. — Onésime Barbouillon peint d'un rouge vif, d'une main habile et artistique, les quelques lettres composant l'annonce de la vente d'un immeuble; seulement, comme il fait très chaud, Onésime Barbouillon se sent altéré, et se voit contraint de quitter son travail un instant pour pouvoir aller apaiser sa soif dans un débit voisin. Toto Lafeigne, qui son lot de fê...

2. — ... se demande ce qu'il lera bien pour se divertir, profite de l'absence de notre éminent artiste pour lui jouer un bon tour. C'est alors que s'emparant de la corde, Toto Lafeigne cherche à hisser le pot de peinture à la hauteur du toit de la maison. Mais il a beau tirer de toutes les forces de ses biceps...

3. — ... il ne peut enlever le pot de peinture. Se voyant impuissant, Toto Lafeigne doit avoir recours à l'aide de ses amis, il se met donc à crier : « Eh! les gars! eh! les gars! venez vite, on va rigoler. » Ayant entendu ces appels réitérés, Toto Dumanoir arrive au pas de gymnastique, et s'empare à son tour de la corde, et tous deux, dans un commun effort, parviennent enfin à enlever...

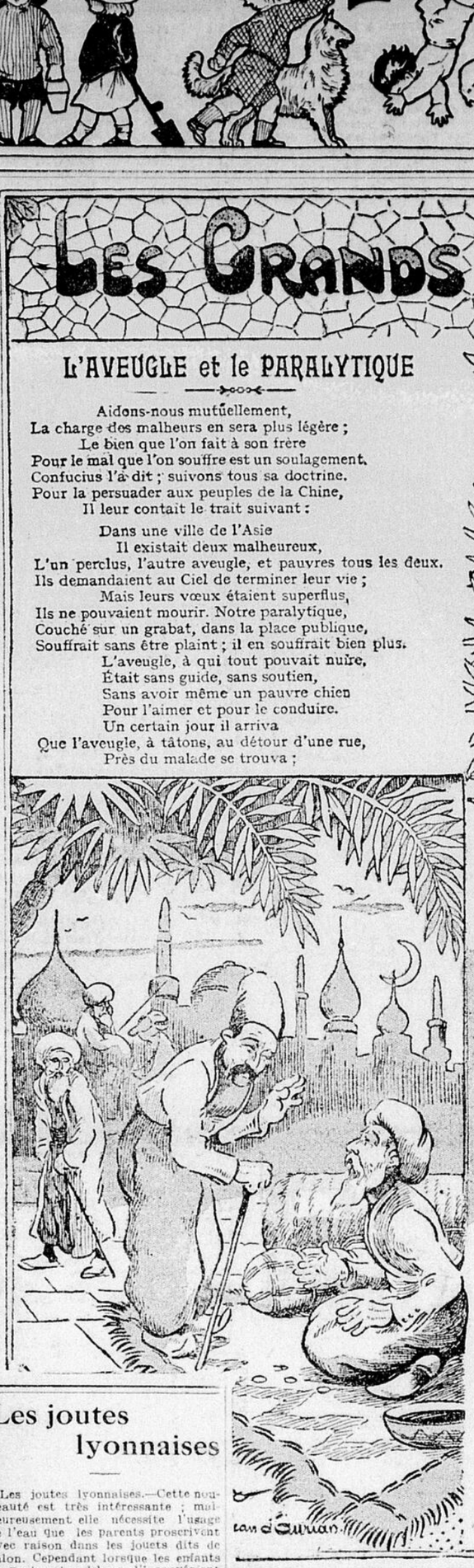
4. — ... le fameux pot de peinture qui, après fait une parabole, vient s'enlacer sur la tête de Toto Lafeigne. Celui-ci est en un clin d'œil transformé en véritable Peau-Rouge. Se voyant ainsi barbouillé il prend le chemin du logis et là, il arrive juste à temps pour recevoir une volée bien méritée.

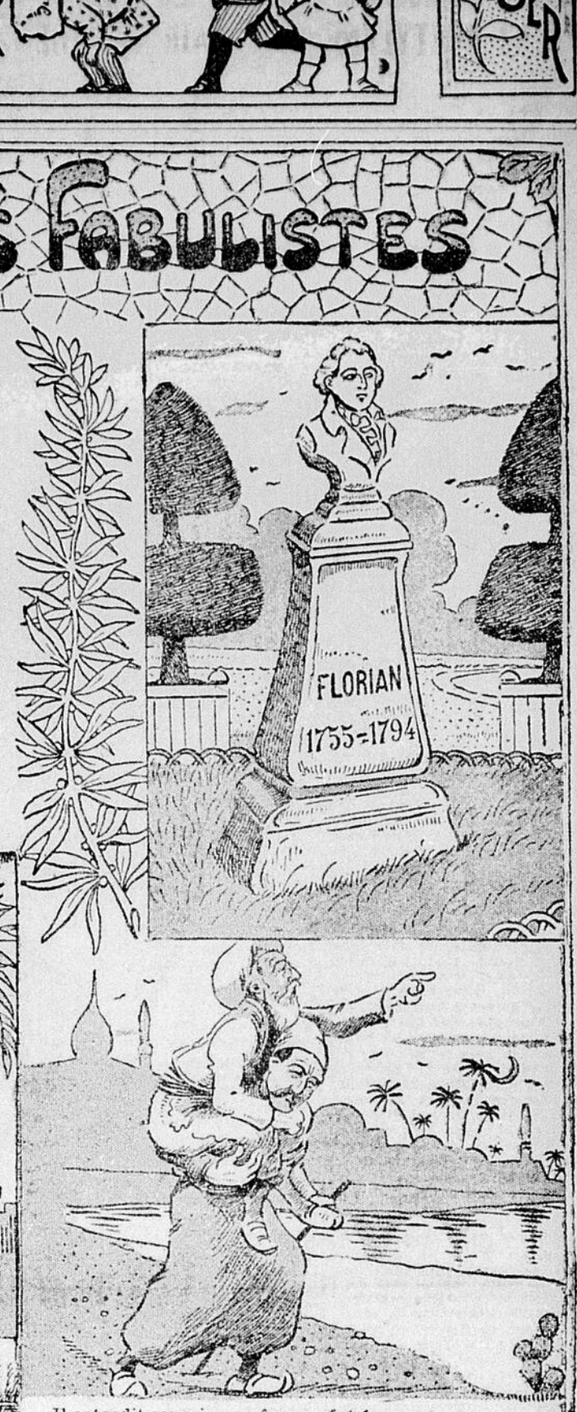
LES GRANDS FABULISTES

L'AVEUGLE et le PARALYTIQUE

Aidons-nous mutuellement,
La charge des malheurs en sera plus légère ;
Le bien que l'on fait à son frère
Pour le mal que l'on souffre est un soulagement.
Confucius l'a dit ; suivons tous sa doctrine.
Pour la persuader aux peuples de la Chine,
Il leur contait le trait suivant :

Dans une ville de l'Asie
Il existait deux malheureux,
L'un perclus, l'autre aveugle, et pauvres tous les deux.
Ils demandaient au Ciel de terminer leur vie ;
Mais leurs vœux étaient superflus,
Ils ne pouvaient mourir. Notre paralytique,
Couché sur un grabat, dans la place publique,
Souffrait sans être plaint ; il en souffrait bien plus.
L'aveugle, à qui tout pouvait nuire,
Était sans guide, sans soutien,
Sans avoir même un pauvre chien
Pour l'aimer et pour le conduire.
Un certain jour il arriva
Que l'aveugle, à tâtons, au détour d'une rue,
Près du malade se trouva ;



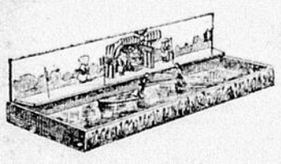


Il entendit ses cris, son âme en fut émue ;
Il n'est tels que les malheureux
Pour se plaindre les uns les autres.
« J'ai mes maux, lui dit-il, et vous avez les vôtres,
Unissons-les, mon frère, ils seront moins affreux.
— Hélas ! dit le perclus, vous ignorez, mon frère,
Que je ne puis faire un seul pas ;
Vous-même vous n'y voyez pas.
A quoi nous servirait d'unir notre misère?
— A quoi? répond l'aveugle ; écoutez : à nous deux
Nous possédons le bien à chacun nécessaire :
J'ai des jambes, et vous des yeux.
Moi, je vais vous porter ; vous, vous serez mon guide ;
Vos yeux dirigeront mes pas mal assurés ;
Mes jambes, à leur tour, iront où vous voudrez.
Ainsi, sans que jamais notre amitié décide
Qui de nous deux remplit le plus utile emploi,
Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi.

FLORIAN.

Les joutes lyonnaises

Les joutes lyonnaises.—Cette nouveauté est très intéressante ; malheureusement elle nécessite l'usage de l'eau que les parents proscrivent avec raison dans les jouets dits de salon. Cependant lorsque les enfants peuvent rester dehors, l'inconvénient signalé n'existe plus et le jouet prend tout son attrait. Sur une piscine contenant un ou deux litres d'eau flottent deux barques une à chaque extrémité. Sur l'avant de chacune d'elles, on place un jouteur et avec deux bâtonnets, l'enfant dirige les embarcations l'une vers l'autre, de telle sorte que les lances des



jouteurs rencontrent la poitrine adverse. Si l'une des lances a été bien conduite, l'adversaire tombe à l'eau. C'est un point de gagné. La lutte peut se poursuivre ainsi en dix points et deux petits camarades s'amuseront bien à ce jeu.

PETITES CAUSES GRANDS EFFETS

La navigation offre des mystères dont quelques-uns ne seront jamais éclaircis.

Des navires disparaissent corps et bien en pleine mer sans laisser plus de traces qu'une brise qui souffle sur une plage.

Mais il est cependant des énigmes qu'on arrive à expliquer finalement.

Le 12 octobre 1911, un vapeur d'assez gros tonnage, le "Eastern-Counties", parti de Yarmouth avec une cargaison de marchandises, se trouvait à une vingtaine de kilomètres des côtes anglaises, quand soudain, il se coucha sur le flanc, puis se renversa complètement, la quille en l'air.

La plus grande partie de l'équipage put atterrir, car il est utile de remarquer que la catastrophe s'était produite par un temps normal, sans vent, sans houle. Mais cinq matelots qui dormaient dans l'entrepont furent noyés.

Selon l'usage, un tribunal maritime, siégeant à Westminster, fit comparaître les survivants, pour essayer de déterminer les responsabilités.

Et l'un des principaux témoins, M. Joseph Lockhart, mécanicien en second, d'accord avec les officiers du navire affirma que l'accident n'avait pas été causé comme le prétendait le tribunal, par un excès de marchandises placées sur le pont, qui, déplaçant le centre de gravité du navire, avaient dérangé son équilibre. D'après lui, l'auteur de l'accident serait un petit poisson qui se serait maladroitement engagé dans une valve de la quille, l'aurait maintenue ouverte et aurait ainsi permis à l'eau de pénétrer dans la cale.

Et il paraît que ce genre d'accident est relativement assez fréquent. Un petit poisson pénètre dans l'orifice d'une valve, s'y trouve coincé, l'empêche de se refermer. Et voilà le naufrage, la catastrophe!

Alors que lord Lister exerçait encore la médecine, il était très demandé, plus qu'il n'aurait voulu. Il ne tenait qu'à cette sorte de malades que les praticiens qualifient d'"intéressants," parce que l'eur traitement est plein de révélations pour les savants.

Une nuit, Lister fut appelé par un de ses bons clients. Quand il arriva, le malade le reçut par ces mots:

— Oh! docteur, je suis très mal; je crois que je vais mourir.

Après avoir examiné le patient, le médecin lui dit froidement:

— Avez-vous fait votre testament?

— Non, fit l'autre, pâlissant. Vous croyez donc?...

— Comment s'appelle votre notaire?

— M. X... Mais, voyons, docteur...

— Faites-le appeler.

— Je vous en prie, docteur, à mon âge...

— Faites-le chercher, ainsi que votre père et vos deux fils qui sont en ville.

— Alors, je vais mourir?...

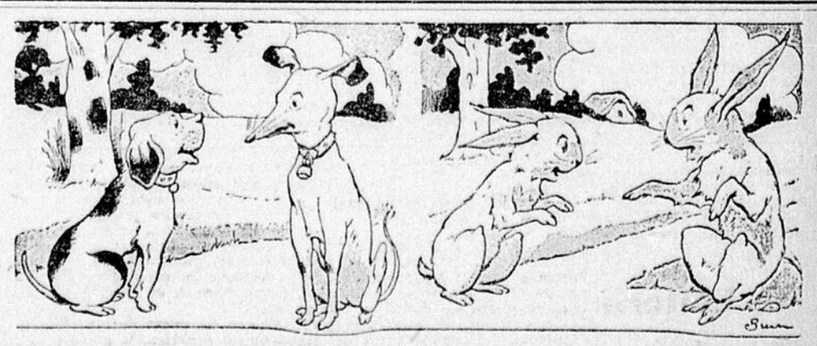
— Non. Mais je ne veux pas être le seul imbécile que vous aurez fait sortir cette nuit.

Toujours Elle.

— Est-ce vrai, demande Calino, qu'un objet appartient à celui qui l'a trouvé, si au bout d'un an il ne lui a été réclamé par personne?

— Parfaitement.

— De sorte que l'inconnu qui a trouvé le 21 août dernier la Jaconde au Louvre n'a plus que six mois à attendre pour qu'elle soit à lui!



—Vous avez de la veine d'être chien chez un docteur en droit, au moins, il peut vous soigner quand vous serez malade.

—Ecoute, n'épouse pas la petite Lapinette, elle n'a que quelques choux en dot.

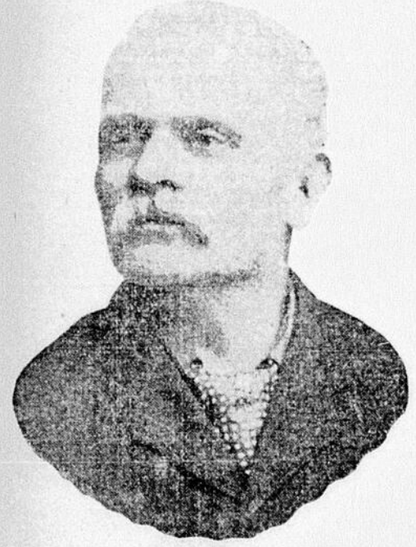
Les Hommes Malades Prennent les PILULES MORO Consultent les Médecins de la Compagnie Médicale Moro et se Guérissent.



M. LOUIS DIGIACOMO

"J'étais jeune et je souffrais d'une faiblesse de reins. Lorsque je commençai mon apprentissage, je ne pouvais faire aucun effort sans souffrir pendant plusieurs semaines de maux de reins. J'étais alors en France. Lorsque je suis venu en Amérique, j'ai lu dans les journaux, ce que l'on disait de bien des Pilules Moro; j'écrivis aussitôt aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro, leur expliquant bien mon mal. J'ai suivi le traitement qui me fut indiqué, j'ai pris les Pilules Moro et bientôt je me suis trouvé plus alerte, plus vigoureux; mes douleurs étaient disparues, et je pouvais facilement tenir à l'ouvrage. Je remercie sincèrement les Médecins de la Compagnie Médicale Moro de leur attention à mon égard et je suis très content de publier le bien que j'ai obtenu des Pilules Moro pour encourager les hommes malades et leur apprendre comment se traiter. J'ai déjà recommandé ce remède à des amis à cause du grand bien qu'il m'a fait et je suis bien décidé à l'employer encore si le mal d'autrefois revenait. Je ne crois pas toutefois qu'il revienne, car depuis un an je n'en ai rien ressenti.— LOUIS DIGIACOMO, 1803 West 69th St., Chicago, Ill.

"A cause des changements de température auxquels m'exposait mon travail qui était aussi très rude, je me suis affaibli et ai contracté des douleurs rhumatismales dans les membres et les côtés, douleurs dont j'ai souffert durant un an. J'ai songé aux Pilules Moro dont j'avais entendu louer l'efficacité et dans lesquelles j'avais confiance. D'ailleurs, il fallait bien me traiter, je ne pouvais me laisser aller davantage, et comme je ne voulais pas m'adresser à un médecin, mieux valait commencer immédiatement par le remède le plus recommandé. Mon attente n'a pas été trompée; j'ai vite acquis des forces parce que tout mon être semblait se réchauffer sous l'effet du puissant tonique que sont les Pilules Moro, je devins plus résistable au travail et moins sensible au froid. Enfin, je me sens maintenant si bien que je dis ma joie à tout le monde."—WILLIAM CRETE, Sorel, Qué.



M. CLOVIS LEMERISE, Cartierville, Qué.

Je suis d'une bien robuste constitution et appartiens à une famille qui a toujours joui d'une de ces santés remarquablement solides d'autrefois. J'ai eu des parents qui sont morts passé quatre-vingts ans sans avoir jamais eu besoin de remèdes, et moi-même, arrivé à l'âge avancé de soixante-cinq ans, je n'avais pas encore eu à trop me plaindre lorsque, il y a quelque temps, je fus tout étonné de me sentir moins capable, plus sensible à la fatigue, au froid et aux mille petites misères qu'a à subir le travailleur, l'appétit faisait défaut, la digestion ne semblait pas aussi facile, enfin, sans trop savoir ce que je ressentais, je ne me trouvais pas bien du tout. Je ne me suis cependant pas trop inquiété les premiers jours, mais j'ai ensuite regretté ma négligence, car je suis devenu plus malade. Alors, je suis allé voir les Médecins de la Compagnie Médicale Moro qui m'ont prescrit leurs Pilules. J'ai été soulagé dès la première semaine que je me suis traité et en peu de temps j'ai recouvré mes forces, mes capacités habituelles. J'en suis tout joyeux et c'est de tout coeur que je fais connaître les bons effets que j'ai retirés des Pilules Moro.

Maintenant que je sais ce que valent ces Pilules Moro, gare à l'affaiblissement et aux tracas dont je viens de faire l'expérience! Je suis sûr d'avoir dans ces pilules le meilleur des préservatifs et je compte avec leur aide, garder mes forces encore longtemps." — CLOVIS LEMERISE. Cartierville, Qué.

"Alors que j'avais beaucoup perdu de ce que je possédais de courage et de goût et aussi de force pour poursuivre la tâche que m'imposait mon travail quotidien, je commençai à prendre les Pilules Moro dont j'espérais des effets plus prompts et plus sensibles que ceux d'une foule d'autres remèdes que j'avais employés. Je souffrais de douleurs dans l'estomac, de palpitations de coeur, de maux de tête; c'était ma digestion qui allait mal et qui m'empêchait de retirer profit de la nourriture absorbée. Je sentais aussi que les reins étaient endoloris, que mes membres lourds et raides manquaient parfois de force et d'adresse, et c'était avec ce cortège de misères qui s'augmentaient toujours, que je vivais depuis assez longtemps. Les premières boîtes de Pilules Moro m'ont apporté un soulagement et, dans quelques mois de traitement, ma santé s'est tout à fait rétablie. Mes forces se sont tant augmentées qu'aujourd'hui je fais facilement de bonnes journées d'ouvrage. Depuis deux ans je me réjouis de me bien porter et plusieurs amis, à qui j'ai conseillé les Pilules Moro, peuvent, comme moi en assurer l'efficacité."— JOSEPH THOMAS, ... rue Bréboeuf, Montréal.



M. FRED. LETOURNEAU

"J'avais depuis longtemps, une douleur dans le côté droit; toujours j'avais enduré ce mal sans me faire soigner, mais sentant enfin la faiblesse me gagner, je songeai à prendre les Pilules Moro. Les premières boites me firent du bien; il me semblait déjà que les douleurs étaient moins intenses et que mes forces augmentaient. J'avais d'ailleurs plus d'appétit, me sentais plus gai. Bientôt enfin j'étais parfaitement remis, guéri. J'aime encore prendre des Pilules Moro de temps en temps parce que je travaille fort et que je veux toujours conserver ma vigueur."— M. FRED. LETOURNEAU, 4 Hollis St., Manchester, N. H.

"Je suis heureux de dire que je me porte bien maintenant, que je suis fort et que je n'ai plus de douleurs de reins, et j'affirme que ce sont les Pilules Moro qui m'ont ramené. Pendant longtemps j'avais travaillé dur et je m'étais épuisé. Avec la faiblesse étaient venues les douleurs dans les membres, l'irrégularité des intestins et je sentais tous les jours mon état s'aggraver tellement que j'ai craint d'être gravement malade et d'être forcé à un repos. J'ai donc employé les Pilules Moro que je savais très bonnes, ayant pris connaissance d'un nombre de guérisons qui leur étaient dues, et j'ai été soulagé sans retard, puis guéri dans l'espace de quelques semaines. Je me suis donc, avec les Pilules Moro, évité une foule de souffrances; j'ai pu continuer mon travail et acquérir de nouvelles forces tout en en dépensant journellement. Je considère que le traitement par les Pilules Moro est le plus commode pour les hommes qui doivent se traiter, parce qu'il produit ses effets, les guérit sans nécessiter de régime spécial."— CYRILLE ST-JEAN, 253 rue Bréboeuf, Montréal.

"Les Pilules Moro que j'ai prises après avoir essayé sans succès beaucoup d'autres remèdes, m'ont parfaitement guéri et je dois dire qu'étant presqu'impotent depuis des mois, je commençais à croire que je ne reviendrais pas. J'avais eu la typhoïde et avais failli en mourir. Le danger passé, il me restait une faiblesse générale. Ceci était naturel; je ne m'attendais pas, en quittant le lit, à me trouver avec mes forces accoutumées; mais ce qui m'inquiétait, c'est la persistance de cette faiblesse et des douleurs de reins qui s'y étaient ajoutées et que bien des soins n'avaient pu dissiper. Enfin, je déplorais chaque jour ma mauvaise santé qui m'empêchait non seulement de travailler, mais même de manger, comme je l'aurais voulu, et aussi de reposer. J'ai donc été étonné des effets rapides et si satisfaisants des Pilules Moro. J'ai depuis repris mon occupation et comme je travaille dehors et à un dur métier, chaque année, aux premiers froids, si je suis menacé de ces douleurs de reins, de rhumatisme, je prends aussitôt quelques boites de Pilules Moro, qui dissipent tous mauvais symptômes, et je puis ensuite travailler tout l'hiver sans perdre de temps."— M. JOSEPH RONDOU, 408 rue Huntley, Montréal.



M. HENRI MOQUIN

"Je travaillais assidument, malgré des douleurs de reins et de côtés dont je souffrais parfois beaucoup. Mes forces étant ainsi doublement minées, je dus, un jour, ralentir d'ardeur, car je n'en pouvais plus. J'employai les Pilules Moro, confiant qu'elles me feraient du bien puisqu'elles ramenaient tant d'hommes malades, débiles. En effet, la vie me revint petit à petit et au bout d'un an j'étais beaucoup engraissé, j'étais fort et me portais aussi bien que jamais. Je me propose d'employer encore les Pilules Moro aussi souvent que j'en sentirai le besoin, c'est-à-dire chaque fois que mes forces sembleront diminuer, afin de prévenir les souffrances que j'ai trop tristement connues."— HENRI MOQUIN, 528 Chestnut, Manchester, N.-H.

"J'ai pris les Pilules Moro pendant quelques semaines seulement et je suis maintenant bien et aussi fort que par le passé. Je suis heureux de l'amélioration obtenue par l'usage de ce remède, car j'étais bien misérable de me sentir toujours si faible, sans appétit, incapable de manger et de prendre le même intérêt qu'autrefois à la vie. Comme c'est bien surtout lorsqu'on est privé d'une chose qu'on en comprend toute la valeur, je désirais de toute mon âme de recouvrer mes forces, car j'en avais assez de quelques mois de lassitude continuelle, d'incapacité, d'affaiblissement et je me disais qu'être fort pour un homme, c'est être heureux. Les Pilules Moro m'ont donné le bonheur que je souhaitais et j'en suis très satisfait."— A. GOSSELIN, 1208 rue Berri, Montréal.



M. OCTAVE CYR

"Je n'avais pas d'appétit, je ne pouvais presque plus manger, même des plats que j'aime le mieux, parce que ma digestion ne se faisait pas; j'étais maigre et devenais chaque jour de plus en plus faible. Des douleurs de reins venaient encore assombrir davantage ma vie et je n'avais plus le même goût au travail. On me recommandait tant d'essayer les Pilules Moro que j'y consentis, sans trop de confiance cependant, plutôt par acquit de conscience, car j'avais déjà employé une foule de remèdes sans aucun succès. Cette fois il en fut autrement. Je fus étonné, au bout de quelques semaines, de me sentir plus d'appétit, de trouver plus de goût aux aliments, d'avoir les jambes plus fermes et d'être plus courageux à l'ouvrage. La raison était que, sous l'effet des Pilules Moro, tout mon être avait acquis des forces, la cause des maux d'estomac et des douleurs de reins s'était dissipée. Depuis, les Pilules Moro sont restées mon remède favori, je n'en manque presque jamais et c'est en en prenant quelques boites de temps en temps que je me maintiens en bonne santé."— M. OCTAVE CYR, 410 rue Huntley, Montréal.

"Je suis heureux de vous informer que malgré mes soixante-dix-huit ans, je me sens aujourd'hui tout à fait à l'aise et même encore vigoureux comme un jeune homme. Aucune douleur ne m'incommode; j'ai l'estomac bon, les intestins réguliers; chaque nuit un sommeil tranquille me repose, je me lève heureux le matin et toute la journée se continue ainsi. Il n'en a pas toujours été de même cependant, j'ai eu, moi aussi, ma part de souffrances et de tracas. Pendant des années, des rhumatismes ont torturé mes membres; dans le dos, à la place des reins, une douleur lancinante rongeait sans cesse et comme un frottement, un grincement aigu se faisait si je voulais remuer. J'ai employé les Pilules Moro et je fus bientôt soulagé, puis, en peu de temps, fortifié et guéri tout à fait. Des semaines et des mois sont passés depuis, je demeure dans le même état de santé, chose que je dois, j'en suis convaincu, aux bons effets des Pilules Moro que je continue de prendre de temps en temps."— M. J. B. FILIATRAULT, Sainte-Rose, Co. Laval, Qué.



M. A. BENARD

"Jusqu'à il y a quelque temps, je n'avais pas connu ce que c'est que d'être en bonne santé. J'ai toujours eu, de ce côté, à me plaindre de quelques travers: faiblesses, douleurs passagères, manque de vigueur, etc. Il advint même un moment où je fus réellement très malade. Je souffrais terriblement du mal de reins et ce qui me tortura encore davantage, j'étais dyspeptique, et ce mal me gênait à tel point que je ne pouvais presque plus manger sans endurer des tourments atroces.

De plus, comme on peut bien le déviner, je dépérissais tous les jours à mesure que les forces m'abandonnaient. Au mal de dos que j'endurais constamment, s'ajoutèrent les maux de tête, les brûlements d'estomac et toute une kyrielle de maladies les unes plus cuisantes et moins supportables que les autres. Dans un tel état de délabrement général, j'avais peine à travailler. Forcément, il me fallait chômer de temps en temps.

Pendant sept ans je menai cette misérable existence. C'est plus qu'il n'en faut pour désemparer le plus courageux. Vint un moment où je dus céder pour de bon. J'avais atteint la limite. Alors seulement je songeai à suivre le conseil d'amis qui m'enseignaient les Pilules Moro comme étant le plus sûr remède à prendre dans les circonstances pénibles que je traversais.

Ah! que n'ai-je commencé plus tôt! Si j'eus su! De fait, dès la première boite, les Pilules Moro me firent grand bien. Aussi je ne les ai pas ménagées, car je sentais vraiment que plus je persistais à en prendre, plus je gagnais de forces et de vitalité. Mon mal ou plutôt mes maux disparurent rapidement. Je devins en peu de temps fort et et très bien portant. Les Pilules Moro m'ont réellement ressuscité."—ABRAHAM BENARD. 352 rue Letourneux, Montréal.

"Il y a déjà quelques mois, j'achetai une douzaine de boites de Pilules Moro et après en avoir pris quelques-unes, j'allai consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro qui me donnèrent les renseignements dont j'avais besoin, puis de bons conseils que je jugeai très sages, mais que, je l'avoue très franchement, je n'eus pas toutefois le courage de suivre fidèlement. Toutefois, je continuais de prendre les Pilules Moro qui m'ont fait tant de bien que je suis prêt maintenant à les recommander à mes amis qui ont besoin de leur santé pour vivre, et à tous les hommes fatigués, affaiblis par le travail, les veilles prolongées et répétées ou autre cause, à ceux souffrant, comme j'ai moi-même souffert, de digestions difficiles, de maux de tête, d'abattement général, de douleurs dans les membres, de faiblesse nerveuse, d'insomnies, etc., etc.

Je n'ai pas eu besoin de douze boites de Pilules Moro pour me guérir; ce remède a agi promptement, c'est un reconstituant extraordinaire. Voyant un de mes amis malade, je lui ai donné la balance de mes pilules. Il en est très content et il se sent beaucoup mieux; il en continue l'usage, assuré qu'il en obtiendra lui aussi son parfait rétablissement.

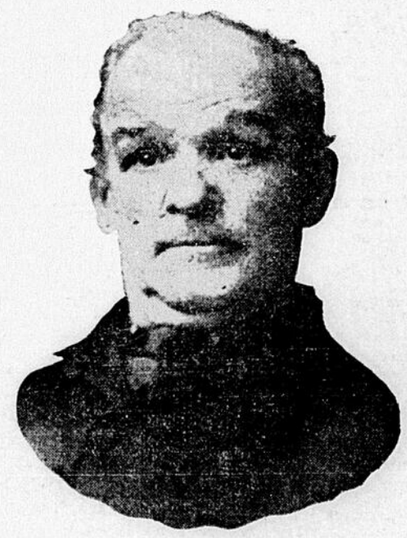
Aujourd'hui que je me porte bien, j'ai repris avec bonheur l'existence joyeuse et la vie laborieuse des meilleurs jours. J'estime qu'il est de mon devoir de faire connaître partout les excellents effets que les Pilules Moro ont eu dans mon cas, alors que les remèdes de deux médecins que j'avais consultés auparavant n'avaient presque rien changé de mon état de langueur.— M. J. H. PLANTIER, 560 rue Lagauchetière Est, Montréal.



M. F. DAMBROSIS

"Tous mes compatriotes vivant ici ne cessèrent, tant que je fus malade, de me parler des Pilules Moro, si bien que je finis par croire que je devais au moins les essayer. Sceptique tout d'abord je fus bientôt foncièrement convaincu de l'efficacité de ce remède dont on vante, avec tant de raison, l'efficacité. Aujourd'hui, je croirais manquer de reconnaissance envers les Médecins de la Compagnie Médicale Moro si je n'ajoutais pas mon humble témoignage à tant d'autres qui proclament hautement les mérites indiscutables de ce remède favori des foules, je veux dire de tous ceux qui ont besoin de stimulant, de tonique ou de remède quelconque. Trois fois les Pilules Moro m'ont débarrassé de maux qui menaçaient de compromettre et ma santé et même mon existence. Bien que capable de vaquer à mes occupations journalières, je ne le faisais qu'avec peine. Quand je rentrais chez moi, j'étais presque impotent, tellement je souffrais surtout d'une jambe. Plus tard, ce fut la dyspepsie qui me tourmenta. J'avais les intestins tout en démence. Les Pilules Moro vinrent encore refaire mon estomac délabré. Une autre fois, ce même bon remède fit disparaître par tout mon corps des éruptions qui me causèrent naturellement beaucoup d'ennuis. Dans ces trois cas, les Pilules Moro me furent d'une telle efficacité que je n'hésite pas à les proclamer souveraines.

"Tous mes maux étaient dus à l'excès de travail, au surmenage. Et je dois ma guérison uniquement aux Pilules Moro et aux bons conseils des Médecins de la Compagnie Médicale Moro que je consultai. Seules les Pilules Moro pouvaient aussi parfaitement refaire ma santé tant affectée. Ce fut un succès. Que tous les hommes malades fassent comme moi et ils se rendront compte que ce que je me plais à déclarer est bien toute la vérité."—FRANÇOIS DAMBROSIS, 30 rue Dufferin, Montréal.



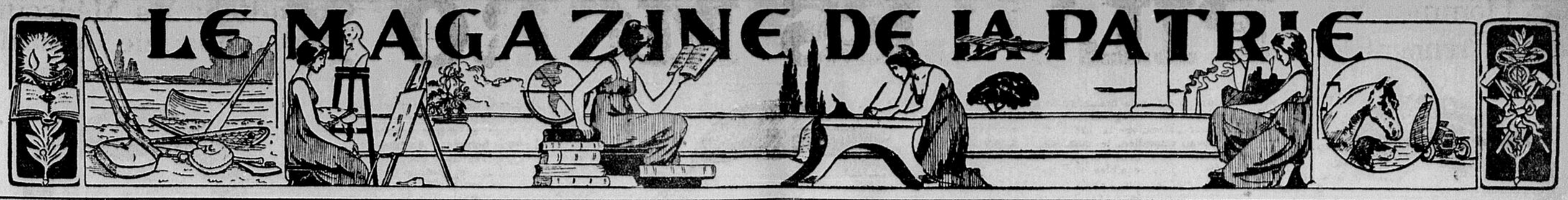
M. NAP. LAPIERRE

"La vie du travailleur est parfois dure et il faut beaucoup de courage à celui qui chaque jour est obligé de reprendre la lutte, de peiner pendant des heures, sans autre perspective que celle d'avoir à continuer toujours la même besogne. Mais quand la santé y est, que les forces existent, rien ne coûte à l'homme, il est heureux, content. Si je parle ainsi, c'est avec connaissance de cause. Tant que je me suis senti à l'aise, robuste, vigoureux, le travail me fut un réel plaisir, mais un jour les forces ont diminué et j'eus une assez grave maladie des poumons. Je me rétablis de cela, mais je restai fiévreux, sujet aux frissons, trouvant dur de sortir, me sentant incapable d'efforts constants. Une oppression gênait ma respiration, la marche et n'importe quel exercice m'étaient pénibles. De plus, l'estomac se refusait à supporter ce que j'aurais voulu manger, des maux de tête survenaient, puis des étourdissements. J'avais essayé de bien des manières à changer ces dispositions nouvelles de ma santé, je désirais ardemment la voir ce qu'elle était autrefois et je me désolais de n'avoir pas réussi à l'améliorer après plusieurs mois. En dernier lieu, je pensai aux Pilules Moro. C'est par là que j'aurais dû commencer, car tout de suite je sentis mes forces renaître, mon sang se réchauffer, mon estomac se remettre, ma tête se dégager et le bonheur fut bientôt mon partage. Bien que n'étant plus jeune, je ne crois avoir rien à envier à mes compagnons qui n'ont pas encore mon âge." —NAP. LAPIERRE, 168 rue Manufacture, Pointe Saint-Charles, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à l'homme malade qui s'adresse à eux une opinion honnête sur son état et lui indiquent le moyen de se guérir.

Si leurs conseils sont suffisants pour guérir, ils épargnent le coût des consultations; si le cas demande traitement leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Tous les hommes malades peuvent les consulter; ceux qui ne peuvent se rendre à leurs bureaux sont invités à leur écrire. Leurs bureaux de consultations, au No 272 rue Saint-Denis, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, les mardi et samedi et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boite, $2.50 pour six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



CEUX QUI DONNENT LEUR VIE POUR NOUS

Le cochon d'Inde s'immole pour nous sauver.— Après lui, rats, lapins, souris, singes, poules, chats, chiens, chevaux, chèvres, cochons et canards, gémissent et patissent.— Les coulisses de l'Institut Pasteur.— Pitoyables souffre-douleurs.— Oui, mais... l'homme ne sera plus victime des épidémies !....

Ces jours-ci, un cri d'alarme est venu affoler les gens qui ont peur de mourir. On affirmait que l'Institut Pasteur ne pouvait plus se procurer la quantité d'infortunées bestioles qui lui sont nécessaires pour que les savants de la maison aient les moyens de poursuivre leurs études.

LE COBAYE

Le grand bienfaiteur de l'humanité, ainsi que le proclament, de façon indéniable, les chiffres, est le cobaye ou petit cochon d'Inde. C'est lui, hélas, dans la peau duquel on projette le plus de "cultures." Plus de 25,000 cobayes sont sacrifiés, bon an, mal an, dans les laboratoires de l'Institut.



Chèvres : 60.

Une partie de cette véritable armée de cochons d'Inde est fournie par l'établissement d'élevage que l'Institut Pasteur possède à Garches ; on évalue la production de cette ferme spéciale à dix mille sujets, en chiffres ronds. Le prix de revient de chaque animal ne dépasse pas 15 cents. Les quinze mille autres cobayes sont achetés à des éleveurs, et leur prix atteint environ 25 cents.

Voilà un chiffre qui semble rémunérateur et qui, immédiatement, fait penser à la fameuse réclame de jadis : "Le moyen de se faire $800 de rente, en élevant des lapins." Avec les lapins, la combinaison, que tant de gens ont essayée, ne peut pas, paraît-il, tenir ses si agréables promesses ; mais avec les cobayes, il y a peut-être quelque chose à faire. Bonne idée à creuser, sans compter que c'est une chose fort honorifique de collaborer — de si loin que ce soit — aux travaux de savants illustres... Donc, les cobayes sont de grands martyres ; on serait tenté de verser des larmes de reconnaissance et de pitié, en songeant à eux, si les naturalistes ne nous apprenaient que leur sacrifice est, en somme, assez peu méritoire, et que les cochons d'Inde sont personnalités peu intéressantes. P. Gervais a dit d'eux : "Les cobayes sont instinctifs par essence : aucun signe ne révèle en eux la moindre intelligence..."



Les lapins : 15,000 sujets

Commençons par rectifier le faux état civil qu'on leur a établi. Pourquoi cochon d'Inde ? Ils sont originaires de l'Amérique du Sud.



Chevaux: 100 Chats: 100

Le cobaye n'a que deux préoccupations au monde : manger du persil dont il raffole et perpétuer sa race. La femelle se donne à peine le temps d'allaiter ses cinq ou six petits et tout aussitôt elle souhaite d'avoir de nouveaux héritiers.... Vous connaissez le physique du cobaye, n'est-ce pas ? C'est un petit animal rondouillard, ramassé et se tenant volontiers en boule : il a la tête grosse et ronde, mais très évidemment sans pensées, des oreilles arrondies elles aussi, du poil dur et couleurs variées, une queue rudimentaire ; les pieds de devant munis de quatre doigts, ceux de derrière de trois seulement : bref, on le voit, c'est un gentleman peu avantageux et peu impressionnant.

LA SOURIS EST PRECIEUSE

L'animal qui, après le cobaye, a le plus à souffrir des recherches des savants est la souris... Elle offre cet avantage d'être, paraît-il, un excellent champ d'expérience, et aussi de ne pas tenir beaucoup de place. Ce petit rongeur, pour lequel d'ailleurs on se montre en général bien injuste, serait, m'a-t-on affirmé, de rapports excessivement agréables.

Buffon en a parlé en ces termes : "Timide par sa nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin font tous ses mouvements ; elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre ; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte, ne va pas, comme le rat, de maisons en maisons, à moins qu'elle n'y soit forcée, fait aussi moins de dégâts, a des mœurs plus douces et s'apprivoise sans s'attacher.

Chaque année, rue Dutot, on trahit et on envoie "ad patres" plus de 20,000 souris.

LAPINS ET RATS

Le premier de ces rongeurs nous est venu (constatons-le en souriant de "tra los montes." Oui, le lapin est espagnol d'origine. C'est un animal qui a oublié d'être bête; quelquefois il se montre capable d'attachement ; on peut l'éduquer, mais ce n'est guère à cela que l'on songe chez Pasteur !

Quinze mille lapins, annuellement, passent de vie à trépas, en la savante maison.

D'où viennent tous ces élèves ?... Les uns, de Normandie, où l'on rencontre les plus beaux lapins de France, les géants de l'espèce ! Communément, ils pèsent de quatre à sept kilogs ; ce sont des pièces de choix. La Picardie, elle aussi, offre dans ce genre de beaux produits ; puis les Ardennes, la Lorraine et la Champagne sont les contrées où l'on rencontre le plus d'animaux de cette race.

Dans le Midi de la France aussi il y a des lapins, mais ils sont tout petits et ne pèsent guère que de un à deux kilogs.

En ce moment les lapins sont l'objet d'une forte hausse. Un animal, pesant 5 livres, coûte à l'Institut Pasteur, 20 cents de plus que l'an dernier.

Les rats, qui au nombre de dix milles, sont en traitement rue Dutot, apparaissent comme des pensionnaires peu sociables, remuants, bruyants, batailleurs, horriblement jaloux, ne rêvant que plaies et bosses, se livrant des batailles rangées dès qu'ils en trouvent l'occasion, et



Les souris : 20,000 sujets

poussant à cette occasion des cris assourdissants. Aussi leur ingère-t-on, sans remords, toutes sortes de virus qui les calment et les rendent mélancoliques. N'est-ce pas d'ailleurs justice que de se servir d'eux pour guérir des maux que, la plupart du temps, leurs congénères nous ont apportés. ...

LES SINGES

On s'est dit, avec infiniment de justesse, que le singe ressemblait étonnamment à l'homme, il serait un excellent terrain pour maintes maladies auxquelles on voudrait bien trouver un remède : aussi a-t-on communiqué à nos pauvres frères inférieurs toutes sortes de maladies.

Les tristes créatures sont dolentes, fatiguées, avec des air douloureux qui font peine à voir. Hélas, la science trouve si nettement son compte à leurs souffrances qu'il faut bien se résigner à ne pas protester.

Bien que les singes ne soient pas des sujets très aisés à se procurer, et bien qu'ils coûtent souvent fort cher, il y en a six cents de races diverses qui, chaque année, languissent derrière les grilles de la rue Dutot, et terminent piteusement en cette enceinte leur déplorable vie.

POULES, CHIENS, PIGEONS

En cette Arche de Noé où, pour souffrir, sont réunies les espèces, il y a 500 poules chaque année qui, sans savoir pourquoi ni comment, servent de champ d'expérience aux éminents docteurs.

Plus loin — et ceci me navre plus que je ne saurais dire, je l'avoue—



Chiens : 400

400 braves toutous si tendres, avec des yeux si bons, sont, eux aussi, empoisonnés par des microbes malfaisants !

La plupart du temps, on achète à la fourrière ces foxs ou ces caniches pour 50 cents, et quand, tout fiers d'avoir échappé à des périls qu'ils soupçonnaient bien, les chers animaux se dirigent allègrement vers leur nouvelle demeure, ils ne se doutent guèrent qu'ils y seront les victimes de lents et cruels supplices, infiniment plus douloureux que l'asphyxie immédiate. Pauvres, pauvres toutous !...



Porcs: 50 Oies: 20

Trois cents pigeons, après avoir beaucoup roucoulé, ferment leurs yeux étonnés tous les douze mois à l'Institut Pasteur.

Les chats, les moutons et les chevaux comptent une centaine d'inscriptions sur la liste du martyrologe. Ils sont vaccinés, contaminés et produisent les sérums sauveurs.

LES RACES PRIVILEGIEES

Heureux sont les chèvres, les porcs, les oies et les canards. Ils



Pigeons : 300

ne délèguent que de rares représentants au "Jardin des supplices," où notre race, dans son âpre égoïsme, tâche d'améliorer son sort en torturant plus faibles qu'elle : soixante chèvres, cinquante porcs, une vingtaine d'oies et de canards, c'est là ce que nous avons à noter pour achever la liste exacte des involontaires auxiliaires de la science !

Les résultats obtenus par les savants de l'Institut Pasteur sont réellement merveilleux, mais n'empêche qu'ils comportent un lot bien considérable et bien gros de souffrances volontairement créées, de souffrances supplémentaires, pour un grand nombre de pauvres êtres d'ici-bas.



Les cobayes : 25,000 individus

LA TRAGEDIE DE L'AIGRETTE

En apprenant à transformer industriellement la peau de l'humble lapin en des fourrures aux noms plus sonores, le pelletier moderne a su mettre un frein aux entreprises des chasseurs professionnels et sauver de l'extinction totale de nombreuses espèces animales. Le plumassier n'a pas moins mérité de la zoologie en découvrant le secret de fabriquer des parures de paradisiers avec des plumes de coq, d'oie ou de canard.

Réjouissons-nous de ses progrès, et souhaitons que la plume de l'oiseau domestique étende assez rapidement ses conquêtes pour que le commerce des plumes d'oiseaux sauvages devienne avant peu un souvenir du passé, souvenir odieux, et tel qu'un homme simplement normal ne peut, dès qu'il est au courant de la question, réprimer un frisson d'horreur en passant devant la vitrine d'un magasin de modes.

Le lecteur partagera notre indignation quand nous aurons conté dans quelles circonstances furent prises les photographies reproduites



1, La faim torture maintenant les oisillons, qui implorent piteusement des hérons nichés dans des arbres voisins.

sur ces pages et que nous devons à l'obligeance de la "Royal Society for the Protection of Birds."

Rappelons brièvement que plusieurs gouvernements coloniaux ont pris sous leur protection diverses espèces menacées de destruction, l'aigrette en particulier. Ce gracieux échassier, si ardemment recherché par les chasseurs de plumes, est l'objet de mesures protectrices toutes spéciales dans les différents Etats de l'Australie. Mais l'immensité du pays et la très faible densité de la population favorisent les entreprises des braconniers, qui trompent facilement la vigilance des gardes et dépeuplent périodiquement les héronnières.

Il y a quelque temps, un membre influent de l'Union des Ornithologues Australiens, M. A. H. E. Mattingley, conçut le projet de retracer par la photographie la vie d'une aigrette. Il connaissait l'existence d'une importante héronnière dans les marécages de Riverina (bassin du Murray, Nouvelle-Galles du Sud), et il s'y rendit avec quelques compagnons.

Deux années auparavant, il avait constaté dans cette héronnière la présence de 700 couples d'aigrettes ; mais les chasseurs de plumes étaient passés par là, et le nombre des nids était maintenant réduit à 150 environ.

Bien avant la date fixée à son voyage, M. Mattingley apprenait que des chasseurs de plumes étaient en train de dévaster la héronnière, et il volait à la défense de ses protégés. Hélas ! Il était déjà trop tard. Les massacreurs avaient terminé leur œuvre abominable.

"Oh ! l'horrible spectacle qui se présenta à ma vue ! écrit l'auteur, dans "Emu", l'organe des ornithologues australiens. Sur les herbes flottantes du marais gisaient 50 carcasses d'aigrettes, tuées aux abords de leurs nids tandis qu'elles cherchaient de la nourriture pour leurs couvées. 50 oiseaux mis à mort pour quelques brins de plumes, et leurs 200 petits condamnés à mourir de faim.

"Un bon nombre des jeunes oiseaux avaient déjà succombé; beaucoup avaient été trahis par l'épuisement, et, tombés des nids, s'étaient noyés. D'autres entraient en agonie sous nos yeux, chancelaient sur leurs pattes débiles, s'affaissaient dans leur nid, s'allongeaient en une suprême convulsion, et expiraient.

"Nous en vîmes qui tournaient vers nous, comme notre barque passait entre les troncs d'arbres, leurs pauvres têtes d'oiseaux-squelettes, et qui, à petits cris plaintifs, imploraient une pâture qui ne viendrait plus, jamais plus ! Et quelques-uns, au passage des hérons qui se hâtaient vers leurs couvées, s'efforçaient de se redresser. Dans le délire de leur longue agonie, ils tendaient leurs becs entr'ouverts et leurs cous décharnés vera la rapide vision qui évoquait pour eux les envolées maternelles... Pauvres petits moribonds pour qui la mort, si lente à venir, serait la délivrance..."

Les 7 photographies que nous reproduisons retracent dramatiquement la pitoyable agonie. C'est d'abord l'aigrette, couchée sur ses œufs, et qui, d'un œil vigilant, guette l'approche de l'opérateur. Puis, c'est la recherche de la nourriture aux abords du nid, car les



2, Affaiblis par la faim, les malheureux n'ont plus la force de crier.

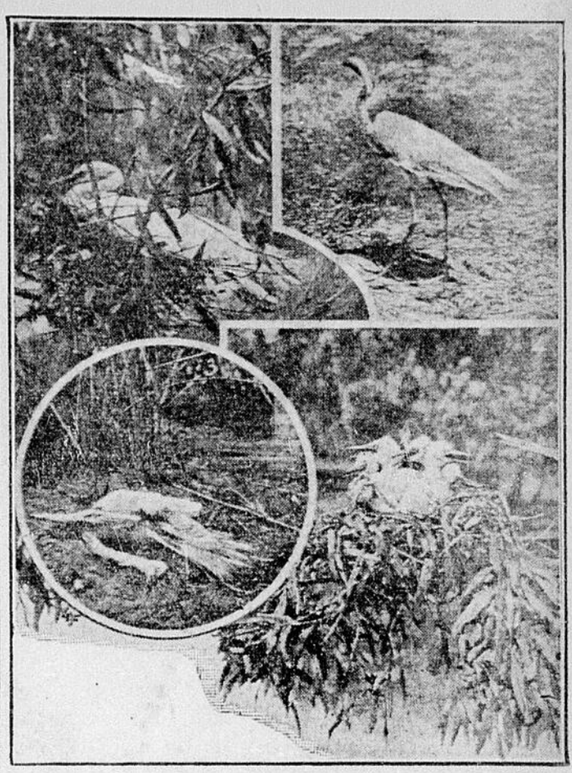


FIG. 1—Aigrette couvant ses oeufs. Scène prise dans une héronnière d'Australie.— 2, Les oeufs sont éclos. L'aigrette s'est échappée du nid pour rapporter la pâture de la vorace couvée.—3, Les chasseurs de plumes sont passés par là.—4, Inquiets de l'absence prolongée des parents, les orphelins guettent leur retour avec impatience.

oeufs sont éclos, et les nouveaux-nés sont voraces. Et voilà qui intéresse au plus haut point le chasseur de plumes ! Non qu'il ait une âme à s'apitoyer devant les plus émouvants tableaux de la nature : le dévouement des oiseaux envers leurs petits ; mais il sait que les plumes de l'aigrette atteignent le maximum de beauté (et de valeur commerciale !) à l'époque de la nidaison, et, aux aguets dans les roseaux, il abat le gracieux héron.

Tant pis pour les orphelins qui, déjà, se morfondent dans leur demeure aérienne ! Tout d'abord, ils attendent patiemment le retour des parents. Mais les angoisses de la faim se font d'heure en heure plus cruelles, et les malheureux emplissent de leurs cris d'appel la héronnière. Deux jours, trois jours se sont écoulés ; et ils n'ont plus maintenant la force de crier. Les plus robustes peuvent encore se tenir sur leurs pattes ; mais, les uns après les autres, ils chancellent, s'accroupissent, et meurent.



3, Le dernier survivant de la couvée s'accroupit à son tour et expire.

Cette admirable et tragique série d'instantanés a déjà toute une histoire. Publiée dans une Revue australienne, elle souleva une intense émotion dans les principales villes des antipodes. Des agrandissements de ces photographies furent exposés aux devantures des principaux magasins de Melbourne, de Sydney, de Brisbane, et des "meetings d'indignation" s'organisèrent dans toute l'étendue du pays. Une députation, comprenant les délégués de tous les corps scientifiques, obtint du Premier Ministre la promesse que des mesures énergiques seraient prises pour protéger plus efficacement l'aigrette. A la suite de cette démarche, la Législature Fédérale prépara une loi interdisant l'exportation des plumes d'aigrette, et les Douanes australiennes frappèrent de droits prohibitifs l'importation des plumages de Nouvelle-Guinée.

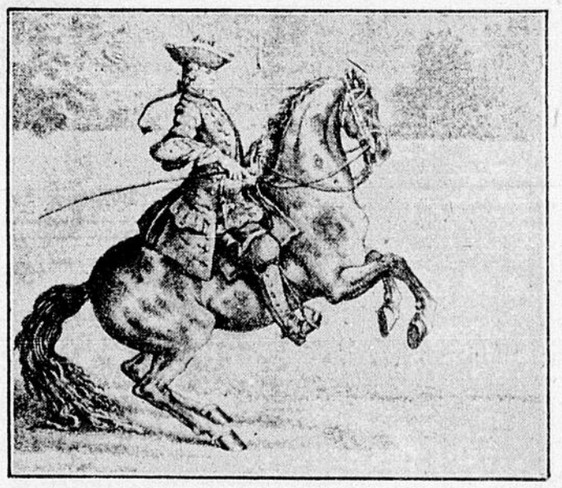
Une campagne aussi énergiquement conduite ne pouvait pas laisser indifférentes les autres nations de langue anglaise. L'Etat de New-York ne se contenta pas d'interdire la chasse aux aigrettes et l'importation de leurs plumes, mais il édicta une loi qui condamnait à de fortes amendes toutes personnes convaincues de détenir dans un but commercial une quantité quelconque de ces plumes. En Angleterre, la Société Royale pour la protection des oiseaux fit promener dans les rues de Londres et des grandes villes de province, sur les épaules d'hommes-sandwiches, des agrandissements de ces mêmes photographies, avec légendes appropriées. Toute la presse du Royaume-Uni, sans distinction d'opinion, s'occupa de la question de l'aigrette ; des milliers de dames s'engagèrent par serment à ne plus porter de plumes d'aigrette ; et le gouvernement promit de présenter un Plumage Bill qui interdirait la vente de ces plumes.

MONTES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

Il est bien évident que l'utilisation des chevaux de selle a varié avec le temps, et sans remonter au déluge on peut affirmer que la "manière" de M. de Pluvinel diffère nécessairement de celle d'Alec Carter. Le modèle même du cheval a subi à toutes les époques les transformations imposées par les exigences du cavalier. Le pesant destrier sous l'armure, le genêt d'Espagne de l'Ecole de Versailles, le pur sang de nos hippodromes, sont autant de types profondément différents que les services auxquels ils ont été adaptés. On ne monte pas une course en selle à piquer, et le cheval le plus paisible des manèges parisiens, fût-il même arrivé aux extrêmes confins de l'existence, donnerait les preuves d'un affreux désespoir si l'on s'avisait de l'emboucher d'une bride à la Pignatelli.

Il y a cependant deux choses qui n'ont pas varié, et qui ne sont guère variables ; la nature de l'homme et celle du cheval.

Nos moyens de domination sont restés sensiblement les mêmes, et le meilleur moyen de monter un cheval qui a peur de son ombre est encore



CAVALIER DE L'ECOLE DE VERSAILLES AU XVIIIe SIECLE.

de le mettre face au soleil, comme fit Alexandre pour Bucéphale. Le principe du dressage est immuable.

Ce principe consiste à faire entendre au sujet par des satisfactions que telle chose est bonne, par des désagréments que telle autre est mauvaise. Savoir doser les satisfactions et les désagréments, c'est le secret de l'équitation de Xénophon à Saint-Phalle. Si Salomon de la Broue passait des années à dresser un cheval, c'est qu'il prétendait l'amener au plus haut degré de mobilité dans un espace restreint, pour en obtenir une obéissance immédiate et précise dans les rapides évolutions du tournoi. Et comme le poids énorme des armures nécessaitait l'emploi de mastodontes il était indispensable de s'armer d'éperons féroces et de mors barbares, d'avoir recours aux piliers simples ou doubles aux "cavessons" variés, sans compter l'innombrable troupe des aides armés de gaules...L'Ecole de Versailles, après un siècle d'évolution progressive, fixe une manière déjà moins rigoureuse. Elle se propose avant tout la souplesse, l'élégance, la grâce. Des chevaux sont légers et brillants, leurs gestes sont aisés et arrondis, on exige d'eux une sujétion moins étroite et plus volontiers consentie. Mais il lui faut encore du temps, beaucoup de temps, pour obtenir "sans effort apparent" un travail précis et compliqué.

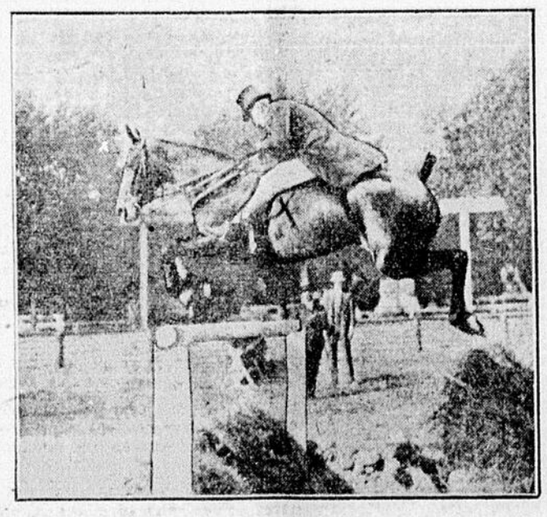
Baucher, qui se propose d'abord le même idéal, réduit au minimum cette inéluctable condition du temps. Avec un incomparable esprit de méthode, un tact infaillible, un génie inventif d'une inépuisable richesse, il refait en cinquante ans toute l'évolution équestre de l'humanité cavalière, et la précède. Il n'est pas une des plus hardies nouveautés d'hier qui ne soit entièrement décrite dans son œuvre, et tel qui se croit un révolutionnaire bon teint n'est qu'un bauchériste inconscient "qui se taille un pourpoint dans le manteau du roi." C'est que Baucher avait nettement déterminé la différence des procédés correspondant à celle des buts, en équitation.

Actuellement et pour la moyenne des cavaliers, un cheval est suffisamment dressé quand il se porte en avant aux jambes, marche à peu près droit, prend un bon point d'appui sans être gênant, tourne sans trop d'efforts, passe partout, et n'a peur de rien.

C'est évidemment un minimum d'exigences, mais, pour les satisfaire, on est en droit de prétendre qu'il suffit, avec la plupart des bons chevaux, d'un dressage restreint et d'une habileté moyenne de la part du cavalier.

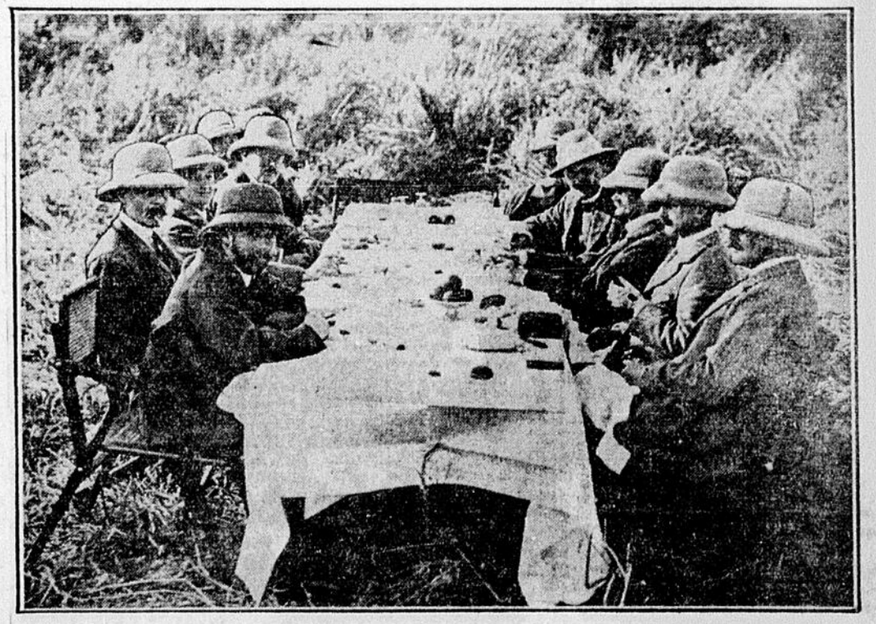


LA BAUME-PLUVINEL. MONTE AMERICAINE. BAUCHER SUR "PARTISAN."



M. XAVIER RIANT AU CONCOURS HIPPIQUE.

Souvenir du voyage du Roi Georges V aux Indes



APRES LA CHASSE. — Le lunch dans la jungle. — A gauche de la table: le roi George V, sir Dirck Keppel, capt. Godfrey Faussett, capt. Bell Kingsley, etc; à droite: lord Annaly, lord Charles Fitzmaurice, lord Durham, sir Richard Harlock Charles, Mr. Jacomb Hood.

LE DOMAINE DU CULTIVATEUR

LA BARRIERE QUI VOUS SERT LE MIEUX



c'est la
Barrière PEERLESS
très longue, très forte.

Les barrières ne doivent plus être considérées comme de simples trous dans une clôture ou une percée ou une autre obstruction que conque suffit pour empêcher de passer les animaux. **Une bonne barrière est aussi essentielle qu'une bonne clôture.**

Les mauvaises barrières sont une menace pour les récoltes et la vie des animaux, et elles devraient être promptement remplacées par les barrières **Peerless à mailles de fer.**

Les barrières sont faites avec les meilleurs matériaux, la monture est faite avec du tuyau très épais et le fil de fer est de la meilleure qualité. Les différentes parties de la monture sont soudées à l'électricité et elles sont inusables à l'air et à l'eau, de sorte qu'elles ne peuvent rouiller; elles sont renforcées par une barre diagonale, une petite barre horizontale et deux barres verticales de qui fait une barrière solide qui ne bronche jamais.

Elle est fortement galvanisée et ne peut se fondiller, écailler ou rouiller.

Les barrières Peerless sont fortes, durables, satisfaisantes et de belle apparence. Nous les recommandons spécialement avec le fil de fer Peerless pour clôture.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

Nous fabriquons aussi d'excellentes clôtures pour fermes et poulaillers, barrières de clôtures d'ornement, etc. Agents presque partout.

Nous demandons des agents actifs dans les territoires inoccupés.

Banwell - Hoxie Wire Fence Co.

Winnipeg, Man., Hamilton, Ont.



GRATIS — FACILE À GAGNER

CLAVIGRAPHE LITTLE GIANT



GARCONS—Ecrivez vos lettres qu'on désire au "clavigraphe" ou faites de l'argent en écrivant pour d'autres. Cette merveilleuse machine est supérieure à tout autre appareil d'imprimerie fera de la véritable clavigraphie, tout comme une machine de cent piastres. Mise une belle boîte avec direction complète et tube en cuivre pendu d'encre, donné pour une vente de 12 bouteilles de "Royal Japanese" parfums délicieux à fin, la bouteille, 4 différentes odeurs délicieuses. Tout le monde achète un grand parfum. Nous payons tous frais de transport sur votre clavigraphe. Ecrivez-nous aujourd'hui pour avoir le parfum. NATIONAL SALES CO., LTD. DEPT. T 91 TORONTO, ONT.

GRATIS



Voici L'occasion D'avoir Pour Rien Une Superbe Bague

Nos magnifiques bagues en or écrin 14K, sont du dernier modèle. Nous garantissons que ces bagues magnifiques donneront satisfaction, et vous serez surpris de leur beauté, comparé au peu de travail que vous avez à faire pour les obtenir.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons, franco, seul 15 paquets de Marvel Bluing fameux, à vendre 10 sous le paquet. Vous n'aurez pas de difficulté à les vendre rapidement, car nous donnons à chaque acheteur d'un paquet à 10 sous une jolie broche d'or doré, montée sur Turquoise.

Après avoir vendu les paquets, envoyez-nous $1.50 et nous vous enverrons absolument gratuitement l'une de ces belles bagues d'or écrin. Adressez, Dept. 91

MARVEL BLUING CO., Toronto, Ont.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la Guérison rapide des irritations de Poitrine, les Rhumes, Grippe, maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs.

Exigez le Nom WLINSI

Paris, 31, rue de Seine, (France)

5-1mo.

OEUFS POUR COUVER

Nous vendons des oeufs pour couver venant des meilleures races pures Rocks, Wyandottes, Rouges, Orpington et Leghorn au très bas prix de 60c la douzaine par lots de 4 douzaines et plus. Ces races sont de la meilleure qualité fortes et vigoureuses volailles de ferme. Demandez le catalogue en anglais ou en français.

EASTERN TOWNSHIPS POULTRY FARM.

Bondville ou Foster.

A. P. Hillhouse, gérant.

18-1mo

Ne Taillez Pas UN FURONCLE au SABOT D'UN CHEVAL, UN JARRET COURONNE OU BURSITIS, CAR

ABSORBINE



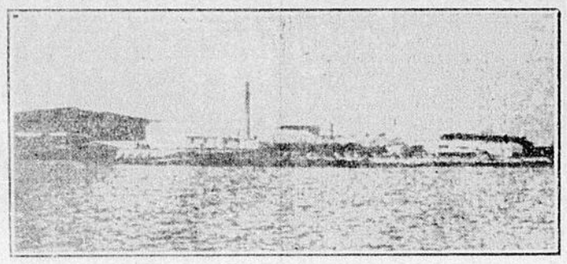
Il le fera disparaître sans abîmer le cheval. Guérit tout coup ou enflure. Ne cause pas d'ampoules et ne fait pas tomber les poils. Le cheval peut rester au travail. Livré à $2.00 la bouteille. Livre 6 E gratis.

Liniment ABSORBINE JR., pour les personnes. Pour furoncles, meurtrissures, vieilles plaies, enflures, goitres, veines variqueuses, varicosités. Calme la douleur. Chez les droguistes ou livré au prix de $1.06 et $2.00 la bouteille. Détails sur demande écrite. Fabriqué seulement par W. F. YOUNG, P.D.F. 258 Lymans Bldg., Montreal, Can

L'Industrie de la Viande Congelée

Le renchérissememnt incessant de la viande conduit à une crise économique de plus en plus aiguë, que seule l'importation plus étendue de la viande américaine pourra alléger dans une certaine mesure.

On sait que l'exportation de la viande congelée se substitue de plus en plus à celle du bétail lui-même. A côté d'une économie d'espace très sérieuse, elle élimine, en effet, avec les frais d'entretien, les pertes inévitables dues aux décès en cours de transport. Aussi, malgré les droits d'entrée si lourds, les prix de la viande congelée se maintiennent-ils à un niveau assez bas.



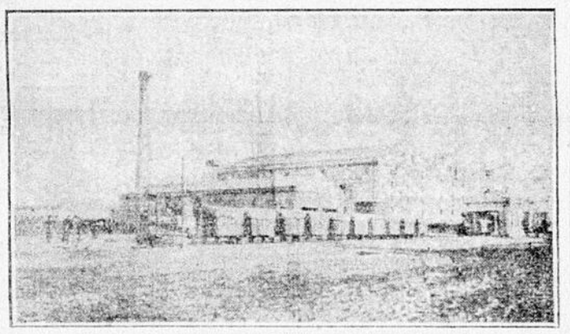
INSTALLATION DE LA SOCIETE "FRIGORIFICA URUGUAY."

Tandis que l'exposrtation de viandes des Etats-Unis, en raison de l'augmentation continue de la consommation intérieure, décroit de plus en plus, les récentes statistiques au sujet de l'exportation argentine font preuve d'un accroissement fort rapide. De 113,000 quartiers de boeufs et de 2,500,000 moutons en 1899, l'exportation des viandes argentines a été, en effet, dans l'espace de six ans, portée à 2,000,000, quartiers de boeufs et à 3,500,000 moutons alors que les chiffres correspondants de l'année 1910 sont de 3,403,000, et 3,400,000 respectivement; c'est dire que l'exportation des quartiers de boeufs a, pendant dix ans,, atteint un chiffre douze fois plus grand que le chiffre initial.

Pour donner une idée du fonctionnement et des dispositions d'une usines moderne de viandes congelées, nous décrirons brièvement celles de la Compana Sansinena qui se trouvent à deux endroits distants de 600 kilomètres. Situées toutes les deux au voisinage de la mer, pour faciliter le transport, l'une de ces installations géantes se trouve près de Buenos-Ayres et l'autre à Bahia Blanca, la capitale méridionale du pays.

L'abbatoir de Buenos-Ayres, qui s'étend sur une superficie de 37,000 mètres carrés, n'occupe pas moins de 1,200 ouvriers. Le service y est surveillé par deux vétérinaires; des installations spacieux, suffisants pour 5,000 boeufs et 20,000 moutons, sont prévus à 5 kilomètres de distance. Les sept machines frigorifiques ont une puissance de 1,700,000 frigories par heure, ce qui correspond à une puissance réelle de 2,800 chevaux; onze chaudières Suizer produisent la vapeur nécessaire L'abattoir de Bahia Blanca, dont le personnel n'est que de 450 ouvriers, est organisé d'après des principes analogues.

Le bétail est amené dans des cours recouvertes communiquant avec l'abattoir. A côté de la salle d'abatage, se trouve une salle de séchage où le bétail tué, pour empêcher les dégâts dans les compartiments réfrigérateurs d'humidité (sous forme de neige) est séché pendant cinq à six heures, après quoi la viande, élevée par des monte-charges à passerelle, est transportée par un chemin de fer suspendu vers les compartiments réfrigérateurs.



ABATTOIR ET TRAIN DE TRANSPORT DU BETAIL

Les batteries réfrigératrices sont disposées immédiatement au-dessous du toit, dans des enceintes reliées par des conduites à air aux compartiments réfrigérateurs situés immédiatement au-dessous, de façon à recevoir le froid de l'air refroidi dans les batteries. Après une réfrigération de trois jours, la viande congelée, devenue dure comme la pierre, est descendue dans les magasins froids. Le transbordement dans les steamers de transport occupe environ une semaine.

Les têtes, les intestins, les estomacs et les pieds, consciencieusement lavés au préalable et mélangés à d'autres déchets de viande, sont bouillis dans de grandes chaudières travaillant sous une pression de deux atmosphères. Après une ébullition de trois heures, la graisse est purifiée dans des réservoirs de clarification. Les qualités supérieures de cette graisse sont, après purification, employées comme beurre artificiel; le reste sert à la fabrication des bougies. Les résidus constituent un combustible fort précieux et les cendres sont vendues comme engrais chimique.

Dans ces puissantes usines, il est possible de congeler 8,000 moutons ou 600 boeufs par jour, ce qui suffirait pour nourrir la moitié de la population totale de la Suisse. La Compagnie dispose de ports spéciaux d'embarquement; l'installation de Bahia Blanca a son chemin de fer à elle; pour réduire les pertes par dégel, le transport sur les navires, n'est, en général opéré que la nuit.

Les machines réfrigératrices de ces usines sont construites d'après le système Linde par la maison Sulzer frères, à Winterthur (Suisse).

L'INSTRUCTION AGRICOLE AU CANADA

Il y au Canada, en plus de 2 Collèges vétérinaires, 6 grandes institutions dispensant l'instruction agricole, à savoir : le Collège d'agriculture de l'Ontario, Guelph, prov. d'Ontario, le Collège d'Agriculture du Manitoba, Winnipeg, prov. de Manitoba, le Collège Macdonald, Ste-Anne de Bellevue, prov. de Québec; l'Université de Saskatchewan, Saskatoon, prov. de Saskatchewan, le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Ecosse, à Truro, N. S., et l'Institut d'agriculture d'Oka, prov. de Québec.

Le collège d'agriculture de l'Ontario, établi en 1874, a deux buts principaux : (a) enseigner l'agriculture aux enfants et aux fermiers; (b) faire des expériences dans toutes les branches de l'agriculture, dans le but d'aider les cultivateurs de l'Ontario à tirer un meilleur parti de leurs fermes.

Il y a actuellement en activité, en plus du Président, 15 professeurs, 2 professeurs-adjoints, 9 lecteurs et 7 répétiteurs. Le Collège est affilié à l'Université de Toronto; il y a un cours de 4 ans conduisant au grade de B. S. A. (Bachelier ès Sciences Agricoles), puis un cours de 2 ans couronné par un "Associate Diploma." Pour instruire ceux qui n'ont pas le temps de suivre ces deux cours, on en a créé de moins longs, 2 semaines à 3 mois, faits en hiver et traitant de sujets spéciaux. L'année dernière le nombre des auditeurs a atteint 1386. Le grand service que rend le Collège à la Province en général réside dans le travail expérimental exécuté en Laiterie, Chimie, Bactériologie, Entomologie et Botanique, dans les essais de semences faits sur les parcelles de démonstrations et dans les essais d'élevage et d'alimentation. Les résultats sont portés à la connaissance des intéressés par des conférences publiques, des articles de journaux, des bulletins et des rapports. En plus chaque département échange avec les fermiers une correspondance volumineuse sur les mauvaises herbes, les insectes et autres problèmes intéressants pour l'agriculteur. Le Collège a dernièrement entrepris d'introduire l'instruction dans les Ecoles publiques, et des progrès notables ont déjà été faits dans ce sens. Un cours normal d'Agriculture élémentaires a été établi, de même qu'une école d'été pour instruire les maitres dans l'étude de la nature.

L'année dernière, 8,000 enfants et plus de 500 maitres ont été pourvus de semences pour le jardinage. On a pris aussi des accords pour amener au Collège, pendant les excursions de juin, les maitres et leurs élèves, ils y recevront une instruction spéciale. De plus le travail fait par correspondance avec les maitres et les élèves est important. Une branche très importante du collège est celle de la Sylviculture. Elle encourage et développe le reboisement dans toute la Province et a organisé un cours sur les soins et la protection des arbres à la ferme.

Le Collège d'Agriculture du Manitoba est une des nouvelles institutions publiques du Canada occidental. En 1909, 418 étudiants ont suivi les différents cours qui comprennent : Agriculture générale, Zootechnie, Science vétérinaire, Laiterie, Horticulture, Sylviculture, Entomologie, Botanique et Génie rural. En Agriculture générale on voue une attention spéciale à l'administration de la ferme; au choix, triage et sélection des semences; à la culture du sol; aux mauvaises herbes et à leur destruction, et à toutes les opérations qui se rattachent à la production des récoltes. Afin d'étendre autant que possible la sphère d'utilité du Collège, le "Board of Directors", à l'assemblée de février 1909, a décidé de demander au "Department of Education" que les maitres de seconde classe, alors qu'ils sont à l'école normale, viennent passer un mois au Collège pour se pénétrer un peu de l'esprit de l'éducation agricole. Le cours fait aux élèves de l'école normale, comprend : l'Agriculture élémentaire, le Jardinage à l'école, l'Histoire naturelle, l'Horticulture et la Laiterie domestique. 143 maitres, à côté des Inspecteurs des écoles de la province et de deux des principales villes, ont suivi ce cours l'année dernière et sont les missionnaires les plus enthousiastes pour la propagation de l'éducation des jeunes gens et jeunes filles de la campagne.

Le Collège Macdonald, à Ste-Anne de Bellevue, comprend, parmi d'autres branches d'enseignement, une école d'agriculture donnant un enseignement, une école d'agriculture donnant un enseignement pratique et théorique. Le Collège donne une instruction soignée comprenant : Botanique, Zoologie, Bactériologie, Physique, Chimie et Géologie, et s'occupant spécialement de leurs rapports avec les opérations de grande culture, d'élevage et de conduite du bétail, de la culture des fruits, de la fabrication du fromage et du beurre et de l'élevage des volailles. Cette instruction variée est donnée surtout dans le laboratoire ou par la méthode scientifique; chaque élève observe, manie et expérimente avec le matériel mis à sa disposition au laboratoire, au champ ou à l'étable. On y fait des cours de Zootechnie, d'Agriculture générale, de Laiterie, d'Horticulture, d'Agriculture et de Génie rural.

Le Collège d'agriculture du Saskatchewan est une des branches de l'Université. Un terrain d'une superficie de 532 ha. a été acheté dans le but d'y établir une Ferme-Ecole et une Université. Les bâtiments nécessaires ont été construits.

On a ensemencé 262 ha. de la Ferme-Ecole en Céréales et Racines, alors que 24,8 ha. ont été ensemencés en Ray grass occidental, ("Western Rye Grass") en Fléole des près, Trèfle blanc, Trèfle rouge et Luzerne. Comme centre de connaissances agricoles, l'Université rendra de grands services aux fermiers du Saskatchewan. L'instruction donnée comprend toutes les branches de l'agriculture. En plus il y aura une section spéciale qui aura la charge de l'éducation agricole dans toute la province. Cette oeuvre comprendra ce qui est actuellement fait par les sociétés d'agriculture sous la direction du "Superintendent of Fairs and Institutes" tel que l'"Institute Work," les expositions de semences, les parcelles de démonstrations, les cours temporaires et tout autre travail qui peut être utile aux fermiers de la province.

Une phase intéressante de l'oeuvre d'extension qui promet d'avoir des effets utiles et à longue portée réside dans le concours pour la production de la Luzerne, que l'on est en train d'organiser. Des parcelles de 4 ha plantées en Luzerne depuis au moins 2 ans et situées dans n'importe quelle partie de la province seront l'objet de l'examen du jury en 1914.

Les compagnies de chemins de fer, la presse agricole et le gouvernement provincial organisent ce concours dont les prix se montent à plusieurs milliers de dollars.

Le collège d'agriculture de la Nouvelle-Ecosse donne un cours de 2 ans portant sur les diverses branches de l'agriculture. Il donne aussi des cours temporaires, suivis par un grand nombre de fermiers qui n'auraient pas le temps d'assister à un cours régulier. Le Collège a organisé une école des sciences agricoles ("Rural Science School") où, en 1910, 81 maitres exerçant actuellement dans la province, passèrent la plus grande partie de leurs vacances d'été, et étudièrent les plantes, les oiseaux, les insectes et les sols, et de nombreuses phases de la vie agricole et horticole.

L'Institut d'agriculture d'Oka est affilié à l'Université Laval de Montréal, province de Québec. Les cours portent sur toutes les branches de l'agriculture. Production végétale, Zootechnie et Industries agricoles.

Les collèges vétérinaires sont situés l'un à Toronto, province d'Ontario, et l'autre à Montréal, province de Québec. Le premier, le collège vétérinaire de l'Ontario, est affilié à l'Université de Toronto. Depuis 1886 ce collège a décerné plus de 3,000 diplômes. On y donne un cours complet de 3 ans, conduisant au titre de B. V. S. (Bachelor of Veterinar Science). Ces dernières années, on a spécialement recherché les causes des différentes maladies. La demande générale d'aliments purs et sains a amené récemment une inspection plus scientifique de la viande, et des vétérinaires sont spécialisés pour assurer ce service. Cela a amené la création d'un cours sur l'inspection de la viande et sur l'inspection sanitaire en général.

Le collège de Montréal forme une branche de l'Université Laval. Les cours et le diplôme correspondent étroitement à ceux de l'institution de l'Ontario.

Oeuvre d'extension de l'enseignement supérieur agricole ("College Extension Work").

Un service d'une grande importance pour l'éducation agricole a été inauguré en 1907 par le gouvernement de l'Ontario. Il consiste dans la nomination de représentants des districts locaux et a pour but d'introduire l'instruction agricole dans les écoles supérieures afin que la génération nouvelle soit préparée au travail de la ferme; il a aussi pour but de porter à la connaissance des fermiers les informations agricoles les plus récentes. Par suite des accords pris conjointement par le Département de l'Instruction publique et par celui de l'Agriculture, il a été décidé que le Département de l'Instruction publique payerait annuellement 1,200 dollars (6,180 fr.) pour les appointements des professeurs, que le Département de l'Agriculture se chargerait des frais généraux (1,000 dollars environ par an. par représentant), et que le Conseil de Comté verserait une contribution annuelle de 500 dollars (2,575 fr.) pour l'équipement. Des dispositions ont été prises pour établir des cours d'agriculture sur le pied d'égalité avec les cours d'anglais, d'humanités, de mathématiques et de science.

Un bureau est ouvert dans une ville et pourvu des publications agricoles et autres choses nécessaires. Il constitue un centre où le fermier peut venir discuter les problèmes qui l'intéressent avec un spécialiste, et consulter les derniers bulletins ou publications agricoles. Les comités agricoles pourront s'y réunir. En un mot ce bureau sera le centre d'où rayonnera toute l'activité agricole organisée du district. Cette oeuvre est maintenant développée à un point tel qu'il y a 14 de ces représentants dans 14 centres locaux différents, y compris les 3 qui furent nommés l'année dernière. Chacun d'eux a un assistant, qui est, soit un diplômé, soit un élève de troisième année du collège.

"Short Courses" cours temporaires, est le nom donné à un plan d'éducation pratique entrepris par les représentants sous la surveillance de la "Farmers' Institutes Branch." Ces cours durent 2, 3, ou 4 jours et se font en hiver. Ils comportent des séances le matin, l'après-midi et le soir, et des causeries et démonstrations pratiques faites par des experts du collège d'agriculture ou d'ailleurs sur les chevaux, le bétail, le choix des semences et autres sujets analogues. Bien qu'il ne se soit écoulé que trois ans depuis l'établissement du premier cours dans la province, ces cours temporaires sont tellement en faveur et leur utilité est tellement grande, qu'il y en a eu 25 l'année dernière, suivis par plus de 10,000 fermiers. Des cours semblables sont faits dans la plupart des autres provinces par les collèges d'agriculture ou par les organisations de "Farmers' Institutes."

Dans quelques-uns des comtés, on voue une attention spéciale aux écoles publiques rurales. Dans un comté, une douzaine d'écoles se sont occupées des récoltes de la ferme et de collections naturelles. Les élèves reçurent des graines qu'ils semèrent, suivant les indications données, puis cultivèrent jusqu'à la récolte et des prix furent décernés, à un concours rural scolaire, à ceux qui obtinrent les meilleurs résultats. Dans presque tous les territoires des villes de deux autres comtés, il y a eu des concours de maïs "Corn Fair" dans les écoles et dans beaucoup de cas il y a eu une centaine d'exposants.

CULTIVATEURS! TRIPLEZ VOS PROFITS



L'Incubateur PEERLESS est garanti pendant 10 ans.

Le prix de la volaille augmente. L'élevage des poulets est une des industries les plus payantes. Si vous employez un

INCUBATEUR PEERLESS

Le Cog des Couveuses Artificielles—adapté au climat canadien, le plus pratique, le plus profitable d'après les experts. Vendu payable en deux paiements annuels. Catalogue gratis. Seuls, nous donnons livre d'instructions en français — indispensable pour réussir — avec chaque couveuse vendue. **Agents demandés. Ecrivez à COTE & CIE., 7 rue St-Pierre, Montréal.** Agents des Lee Mfg. Co. Ltd., pour la Province de Québec 43-12

UN NAVIRE BRULE DANS LE PORT DE NEW-YORK

NEW-YORK, 13. — Le steamer "San Jose" de la United Fruit Company, chargé de 10,000 caisses d'huile, a pris feu alors qu'il se trouvait à son quai, au pied de Maiden Lane. Le navire en feu fut remorqué au milieu de la rivière où il sombra.

REVUE DE LA SEMAINE

16 Mars.

Les transactions ont été remarquablement actives pendant toute la semaine, et particulièrement avant-hier et hier. Le ton général a été ferme; le Dominion Steel n'a pas perdu autant de terrain qu'on le pensait, et la plupart des autres valeurs ont bénéficié d'une hausse assez importante. Le cours du Steel n'a fléchi que jusqu'à 56 1-2, et depuis il s'est relevé jusqu'à 57.

Parmi les valeurs en vogue, cette semaine, on a remarqué le Power, le Shawinigan, le Richelieu, le Pacifique Canadien, et parmi les hors liste le Wayagamack.

Dès le début de la semaine, le Power et la Shawinigan ont été actifs et forts. Lundi matin, le Power cotait 192 1-2, et le Shawinigan 128 1-2. Mardi il se produisit un léger fléchissement. Mercredi et jeudi, ces 2 valeurs furent inactives et perdirent encore un peu de terrain en raison de la faiblesse générale du marché. Hier, le Power atteignit rapidement le cours de 194 3-4 et la Shawinigan se vendit à 130.

Le Richelieu et Ontario a été négligé au début de la semaine. Il fut assez recherché et ferme de 118 1-2 à 119. Il dépassa le cours de 120 jeudi; il se vendit hier à 121 1-4 et fut très actif.

Le Pacifique Canadien, qui cotait 231 3-4 au plus haut, lundi matin, fut assez actif ce jour-là; mardi il fut morne. Mercredi il fut assez actif, et se maintint près du cours de 232. Il dépassa ce cours jeudi et hier il atteignit 234 3-4. Son activité était très remarquable.

Le Wayagamack se vendit jusqu'à 37 lundi. Il fut inactif le lendemain; le surlendemain et jeudi, mais se maintint au-dessus du cours de 35. Hier il fut plus actif, et atteignit presque le cours de 36.

Le Detroit United, en fin de semaine, a été plus fort; il a dépassé le cours de 60; au début de la semaine, il cotait un peu plus de 57.

Dans presque tous les compartiments on a constaté des tendances bien définies à la hausse, et l'on s'attend à ce que ces bonnes tendances s'accentuent au début de la semaine prochaine, à moins d'événements imprévus.

La Remède de Shiloh

arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c.

LE SUCRE D'ERABLE SOUS-PRODUIT DE LA FORET

Les hommes d'affaires et les hommes d'Etat qui viennent prendre part à des réunions d'association forestière s'y occupent assez naturellement de bois et de forêts, de leur production, de leur conservation, et de la fabrication des bois de construction et de commerce. Il y a pourtant des questions connexes dont quelques-unes, insignifiantes au premier abord, peuvent cependant, à la longue, revêtir une importance considérable et c'est une de ces questions que je viens en quelques mots signaler à l'attention de la convention. Je veux parler de la production du sucre d'érable; ce n'est qu'un sous-produit et un luxe si l'on veut, mais c'est une grosse affaire si on l'envisage à travers les chiffres de la statistique et sur un certain nombre d'années. Nous avons des chiffres relatifs aux anciennes provinces portant sur plus de soixante années, et je vous demande de faire attention à quelques-uns des chiffres embrassant cette longue période. Tous les dix ans, nous faisons l'inventaire du pays, et au bout de soixante ans, nous avons des données dont nous pouvons extraire des totaux et des moyennes. Pour m'en tenir au seul sucre d'érable qui est un sous-produit de la forêt, je trouve que la production annuelle en soixante ans, s'est élevée de 10,000,000 à 25,000,000 de livres, la moyenne annuelle étant d'environ 18,500,000 livres et la production de la période entière 1,110,000,000 livres. Dans les provinces maritimes la production annuelle a rarement dépassé un demi-million de livres; dans Québec et Ontario, les chiffres atteignent jusqu'à 25,000,000 de livres. L'année dernière à elle seule a produit 21,000,000 de livres, en réduisant le sirop à son équivalent en sucre.

En chiffres ronds, la production totale des années 1851-61 a été de 135,000,000 livres, dont 77,000,000 pour Québec et 52,000,000 pour Ontario; celle de 1861-71, de 175,000,000 livres, dont 100,000,000 pour Québec et 66,000,000 pour Ontario; celle de 1871-81, de 190,000,000 livres dont 132,000,000 pour Québec et 52,000,000 pour Ontario; celle de 1881-91, de 225,000,000 livres, dont 175,000,000 pour Québec et 48,000,000 pour Ontario celle de 1891-1901, de 212,000,000 livres dont 160,000,000 pour Québec et 48,000,000 pour Ontario, enfin la décade terminée au recensement de 1911 donne un total de 196,000,000 livres, dont 143,000,000 pour Québec et 50,000,000 pour Ontario.

Le prix de vente moyen du sucre d'érable au cours de cette période de soixante ans a été d'environ dix cents la livre, ce qui, pour la période entière, donnerait une valeur de plus de $110,000,000, représentant le travail de quelques semaines au printemps, à un moment où le travail de la ferme ne presse pas. La conservation des bois d'érables s'impose donc à la sollicitude de tous les forestiers et cultivateurs de ce pays.



Comment Faire de l'Argent

C'est sur les fermes laitières qu'on trouve les plus belles maisons, les plus riches dépendances, les plus grosses récoltes. La laiterie améliore la terre. Le blé ou autres récoltes, sans la laiterie, dépouillent le sol. Pourquoi ne pas imiter les grands fermiers qui font le plus d'argent? Ils ont des terres fécondes, parce que cela les paie plus qu'un sol inférieur, et ils recommandent les



Bien visible, simple et hygiénique bol de la tubulaire

Ecrémeuses Tubulaires SHARPLES

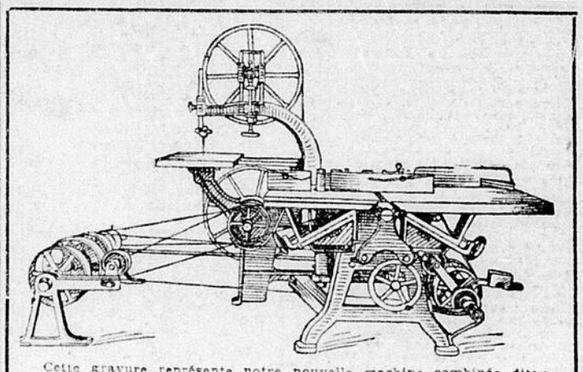
qui produisent tant, pour les mêmes bonnes raisons. Les tubulaires ont deux fois la force des autres, écrèment une fois plus proprement, et paient mieux.

La ferme bien connue de T. Eaton, ci-dessus, près de Georgetown, Ont., est un exemple, entre plusieurs qu'il faut citer. On y emploie, comme à la résidence d'été de Mme Eaton, les écrémeuses tubulaires de Sharples.

Les tubulaires n'ont pas de disques, sont plus faciles à conduire. Durent toute la vie. Garanties par la plus vieille fabrique du continent. D'un quart à deux fois plus de beurre qu'avec les canistres ou autres vaisseaux. Les tubulaires économisent gros chaque année, pour un seul.

Demandez un catalogue GRATUIT No 337.

The Sharples Separator Co., Toronto, Ont. Winnipeg, Man.



Cette gravure représente notre nouvelle machine combinée dite: "FAMEUSE UNIVERSELLE"

Solidement charpentée en fonte polie, et d'une très forte capacité; son mécanisme combine les services

D'une Machine à Moulurer très forte, d'une Scierie Circulaire, d'une Scierie à Ruban, d'une Machine à Mortaiser et à Percer, d'un Corroyeur,—d'une Sableuse, et combinée avec divers autres accessoires, notre "FAMEUSE UNIVERSELLE" peut combiner les services de 16 machines différentes.

La combinaison du mécanisme est d'un genre nouveau et constitue la plus belle invention pour ceux qui désirent ménager l'espace de plancher et le pouvoir moteur et s'assurer un profit considérable.

Demandez notre catalogue E No 4; nous l'enverrons gratis.

Bournival & Cie, 333 Notre-Dame Est, Montréal, Qué.

S-1no. H-1no.

INTERNATIONAL FEEDS FOR ONE CENT

Nous Garantissons Positivement

Qu'un seau de 25 lbs de

International Stock Food

Vous sauvera $7.00 de Blé d'Inde ou d'Avoine

Parce que ça provoque la digestion et l'assimilation et permet de réduire la ration de grain de 15% à 25% sans compter qu'on a de meilleurs résultats. Cette économie de grain veut dire épargne d'argent.

Nous voulons vous en faire essayer 100 livres à nos dépens.

Il ne vous en coûtera pas un sou, si vous n'êtes pas satisfait. Voyez votre fournisseur ou écrivez-nous. Mentionnez ce journal et dites les animaux que vous avez, et nous vous enverrons une lithographie de nos trois champions, 16 x 22.

International Stock Food Co,, Limited, Toronto. 7-21

Pourquoi ne semez-vous pas les

FAMEUSES GRAINES DE

EWING?

A quoi bon donner votre terre, votre temps et votre travail, toute une saison durant, pour ce qui ne rapportera pas les MEILLEURES récoltes? Les graines recommandables de Ewing ont prouvé, plus de quarante saisons consécutives, favorables ou non, qu'elles rendent les plus grosses récoltes de grains de la meilleure qualité. Parlez-en à ceux de vos voisins qui plantent les graines de Ewing. Plantez-en vous-même, au printemps, et tirez tout le parti possible de votre travail. Votre fournisseur doit avoir les bonnes graines de Ewing, mais s'il ne les a pas, demandez, par la poste, notre catalogue illustré et commandez directement de nous.

WM. EWING & Co., Grenetiers

Rue McGill, Montréal

COMMERCE — REVUE DES MARCHÉS

MARCHE DE MONTREAL

Grains:—

Avoine, Ouest No 2,	49 1-2 à 50
Avoine, Extra, No 1	48 à 49 1-2
Avoine Ouest, No 3	48 1-2 à 49
Avoine locale, No 2	48 à 48 1-2
Avoine locale No 3	47 1-2 à 48
Avoine locale No 4	47 à 47 1-2

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

Foin pressé No 1	$15.00 à $16.00
Foin No 2, extra	13.00 à 14.00
Foin ordinaire No 2	12.50 à 13.00
Foin No 3	10.00 à 10.50
Trèfle mêlé	9.00 à 9.50

FARINES:

Première patente print.	$5.30
Seconde patente	4.80
Farine forte du Manitoba	4.80
Patente d'hiver	4.60 à 4.75
Straight Rollers	4.00 à 4.10
Straight Rollers, en sac	1.75 à 1.85
Extras	1.60 à 1.65

ISSUES DE BLE

Ontario Midlings	22.50 à 23.00
Son Manitoba	21.00
Recoupes — Shorts	23.00
Moulée pure	30.00 à 31.00
Moulée mêlée	25.00 à 28.00

FARINE D'AVOINE:

Avoine roulée, baril	$4.75
Avoine roulée, sac	2.25
Farine de maïs, baril	3.10 à 3.20

INDUSTRIE LAITIERE.

FROMAGE—

Ouest	15 1-8c à 15 1-4c
Est	14 7-8c à 15c

BEURRE —

Crémerie, choix	31 1-2c à 32c

FRUITS :—

Le tableau suivant nous est fourni par la Paterson Fruit Co., rue McGill :

Oranges de Valence 96-216 la boîte	$3.75
Oranges de Valence, 150-216, la boîte	4.25
Oranges de Sorrente, 160-200, la boîte	3.50
Oranges de Sorrente, 300 bte	3.50
Noix de coco, le sac	4.50
Citrons, Marconi, la boîte	4.50
Bananes Jamaïque, le régime	2.00
Bananes vertes, le régime	1.75
Ananas, 20-38, la cte	$2.75 à 3.50
Cerises Californie, la bte	3.00
Choux nouveaux, le cte	4.00
Dignons égyptiens, bte 100 lbs.	3.00
Concombres, le panier	2.50
Tomates, 4 paniers	1.10
Oranges Navels, Californie, 150-216, la boîte	4.25
Oranges Navels, Californie, 96-126, la boîte	4.50
Oranges de Valence, 420 la cais. se	4.75
Oranges de Messine, la bte	1.50
Oranges de Sorrente, 160-200 la bte	3.00
Ananas, 24 le cte	3.00
Ananas, 30 le cte	2.75
Ananas, 36 le cte	3.00
Oignons égyptiens, sac 100 lbs.	2.3-4c
Céleri de Floride, le cte	3.50
Dattes Hallowi	5c à 7c
Figues, 8 couronnes, 9c. En boîte	.07
Tacouinettes, françaises, rôt. la boîte	.09
Amandes écalées, la lb.	.32
Amande Tara, la lb.	.16

MARCHE AUX BESTIAUX

Le tableau suivant nous est fourni par la Laing Packing and Provision Company :

Lard passant, Canada Short Cut Mess, brl., 35-45 morceaux	$22.50
Lard passant, Canada Short Cut Mess, 1-2 brl.	11.50
Dos, Canada Short Cut Mess, brl. 45-55 morceaux	22.50
Dos, Canada Short Cut Mess, 1-2 brl	11.50
Lard passant, Short Cut, Clair, 20-25 morceaux, brl	21.00
Lard pour fèves, petits morceaux clairs, baril	16.50
Lard de flanc, baril	22.00
Lard "Picked rolls", le baril	20.00
Lard pesant, désossé, le baril	21.50
Lard clair, tout gras, très pesant, le baril	23.00
Jarrets de cochons, marinés, 200 livres	14.00
Pattes de cochons, petit baril, 160 livres	6.00

BOEUF EN BARIL:—

Bœuf marqué "Anchor", baril	$8.25
Bœuf marqué "Anchor", 1-2 b	16.50
Bœuf marqué "Anchor", tiercon	33.50

JAMBONS:—

25 à 45 livres	12 1-2c
20 à 38 livres	14 1-2c
15 à 19 livres	15 1-2c
12 à 14 livres	16 1-2c
Roulés, sans os, 16 à 25 lbs.	13c
Roulés, sans os, 9 à 12 lbs	15c
Bacon « déjeuner, anglais, sans os, choisi	17c
Bacon de Cowan à déjeuner, sans os, épais	16c
Bacon Windsor, dos paré	17c
Petit bacon épicé	13 1-2c
Jambon "Pique-Nique", 7 à 10 livres	13c
Bacon choisi Wilshire, côté de 50 livres	18c

SAINDOUX COMPOSE:—

Tierçons, 375 livres	9 1-4c
Boîte, 50 lbs	9 3-8c
Tinettes, 50 livres	9 1-2c
Seau de bois, 20 lbs	9 3-4c
Seau de ferblanc, 20 lbs	9c
Caisses, 10 livres, tins 60 lbs, en caisses	9 3-4c
Caisses de 5 livres, tins 60 lbs en caisses	9 7-8c
Caisses de 3 livres, tins 60 lbs en caisses	10c
Brique de lard, composé, en caisse de 60 livres	10 1-2c

DIVERS

Porc abattu	60.00	78.00
Bœuf abattu, 100 lbs	8.00	10.00
Mouton	9.00	12.00
Peaux de bœufs No 1, lb	0.00	0.11
Peaux de bœufs No 2, lb	0.00	0.10
Peaux de bœufs No 3, lb	0.00	0.09
Peaux de veaux, lb.	0.13	0.14
Peaux de cheval, No 1	2.00	2.50
Peaux de cheval, No 2	0.00	1.25
Peaux de moutons	0.00	1.00
Peaux d'agneau clipper, lb	0.00	0.25
Suif brut, livre	0.03	0.04
Suif raffiné, livre	0.04	0.06

POISSONS

Morue marchande	4c
Aiglefin (haddock)	4 1-2c
Aiglefin (haddock), choix	5c
Morue, en tranche	12c à 15c
Doré frais	8c
Doré gelé	08 1-2c
Flétan	12 1-2c
Poisson bleu	18c
Saumon, Colombie Ang. 9c, à	12c
Anguille fraîche, pièce	25c
Halibut	12c
Truite saumonée, la livre	8 1-2
Barbotte, la livre	10c
Perchaude, la livre	7c à 8c
Hareng du Labrador, le baril	$2.90
Carpe, la livre	8c
Brochet, la livre	8c

AU MARCHE BONSECOURS

Dans la salle du haut, les acheteurs étaient très nombreux ce matin. Environ 175 marchands de la campagne.

Oeufs, 40c la douzaine.	
Beurre de ferme, 35c la livre.	
Oies, $2.00 chaque.	
Dindes, $4.00 (17 livres 1-2)	
Poulets ordinaires, $2.25 le couple.	
Porc frais, 13c la livre pour des morceaux de 3 livres au moins.	
Cochon de lait, $1.75 à $2.00.	
Pieds de porc, 10c.	
Tête de porc ordinaire, 65c.	
Boudin blanc, 20c la douz., 2 douz. pour 35c.	
Boudin rouge, 20c la douz. de bouts.	
Saucisses, 20c la douz.	
Fromage doux, 20c chaque.	
Ail, 15c la tresse.	
En bas, Viande au quartier:	
Bœuf de 8c (derrière) 5 3-4c à 6c (morceaux de derrière).	
Veau, 13c la livre.	
Agneau, 11c la livre.	
Porc, 11c.	
Viande au détail :	
Bœuf, 18c à 20c la meilleure qualité (roastbeef et steaks) :	
2ème qualité, 16c à	
Veau de lait, 18c la livre ; un peu meilleur marché cette semaine.	
Agneau gelé, 18c la livre.	
Agneau du printemps se vend $10.00 à $14.00 d'après le poids.	
Porc, 18c la bonne qualité.	
Bacon, 20c à 22c.	
Volailles et gibier:—	
Poules, 16c à 17c la livre.	
Poulets, 18c à 20c.	
Dindes, 23c à 25c.	
Oies, 16c.	
Canards domestiques, 19c.	
Lapins, 80c à $1.25 le couple.	
Pigeons, 35c le couple (vieux).	
Pigeonneaux, 50c le couple.	

LEGUMES—Prix de détail:—

Pommes de terre, $1.80 à $2.00, tendance à la baisse.	
Carottes, $1.75.	
Navets, 75c le sac	
Choux, $2.75 à $2.00	
Betteraves, $1.25.	
Ail canadien, 25c la tresse, 2c la tête.	
Oignons rouges américains, 5c la livre.	
Oignons d'Espagne, $4.00 le crate.	
Céleri, un peu moins cher, $1.25 la douzaine.	
Salade de laitue, 50c la doz., de pieds.	
Panais, $1.25 le sac.	
Fruits — Pommes No 1, Ben Davis, $4.50 ; Spy et Raceste $5.00.	
Pommes No 2, $3.50 à $4.00.	
Bananes, $1.75 à $2.50 le régime.	
Oranges Navel ordinaires, $3.00 la caisse.	
Oranges Sunkist $3.50.	
Oranges Valence $3.75.	
Oranges Mexicaines $2.50.	
Citrons $2.25 la caisse de 360, un peu plus cher.	
Beurre, œufs, fromage — Beurre, 35c la livre. Il n'y a que du beurre de crémerie sur le marché.	
Oeufs, 28c à 30c strictement frais. Depuis samedi dernier le prix a baissé de 12c.	
Fromage (fort) 17c à 18c la livre, (doux), 16c.	

MARCHE DE QUEBEC

GRAINS ET FARINES

Grains—	Prix en gros.
Avoine 34 lbs. ord.	0.52 0.58
Orge, ord. par 48 lbs	1.25 1.30
Orge à Drèche	0.00 0.90
Blé-d'Inde	0.00 0.80
Sarrazin	0.90 1.10

Farines—

Patente d'hiver	4.75 5.00
Patente Manitoba	5.80 6.00
Straight Roller	4.60 4.75
Extra, par baril	4.20 4.25
Superfine par baril	4.00 4.00
Far. de boulangers par brl.	5.50 5.50
Patent Hung 98 lbs	2.80 2.85
Pat. forte à levains	2.60 2.65
Patente d'Ontario	2.20 2.30
Straight Roller	2.10 2.15
Extra	1.90 1.90
Superfine	1.85 1.85
Fine	1.80 1.80
Son, par 100 lbs	1.00 1.25
Pollard	1.00 1.00
Moulée d'avoine	1.60 1.60
Avoine roulée	2.50 2.50
Barley	3.50 3.50
Farine de blé-d'Inde	1.55 1.60

PROVISIONS

Bœuf salé mess 200 brl	16.00 17.00
Lard short cut brl	21.00 21.00
Lard clear Back	23.00 23.50
Clearfat	22.50 22.50
Saindoux canadien, lb	2.35 2.50
" composé, seau	0.00 2.00
Port abattu par 100 lbs	0.09 0.09
Cottolene seau 20 lbs	0.12 0.00
" tin. 10 lbs	0.12 1-4 0.00
" tin. 5 lbs	0.12 3-8 0.00
" tin. 3 lbs.	0.12 1-2 0.00
Graisse chaudières de 5 lbs	0.00 11 3-8
Graisse chaudières de de 10 lbs	0.00 0.11 1-4
Petits jambons	0.15 0.15
Gros Jambons	0.14 0.14
Pic-Nics Jambons	0.12 1-2 0.12 1-2
Epaules roulées	0.12 0.12
Bacon	0.13 0.14

PRODUITS DE LA FERME.

Beurre—

Frais de laiterie	0.30 0.30
Crèmeries choix, lb.	0.33 0.35
Second choix, lb	0.31 0.31

Fromages—

Coloré, vieux	0.15 1-2 0.16
Nouveau coloré	0.15 0.15 1-2

Divers—

Oeufs frais	0.35 0.40
Oeufs ordinaire	0.00 0.00

Sucre d'érable—

Sucre d'érable, liv	0.00 0.10
Sirop le gallon	1.00 1.20

Pommes de terre—

Par lot de char par sac	0.90 0.95
Par lots par sac	0.00 0.00

Fèves—

Blanches triées, par 60 lbs	2.40 2.40
Yellow Eye	3.50 3.50
Prov. de Québec	5.00 5.00

Fourragés :

Foin pressé, No 1, ton	13.50 14.00
Paille pressée, tonne	7.50 7.50

POISSONS

Hareng Labrador No 1	0.00 7.00
Harene No 1 Spring	5.50 5.50
Morue sèche, cwt	0.00 7.50
Morue désossée, lb	0.06 0.07 1-2
Morue No 1	9.00 9.00
Morue, No 2	8.00 8.50
Turbot	16.00 16.00
Truites	0.00 13.00
Anguille, la livre	0.05 1-2 0.05 3-4
Saumon No 1	00.00 21.00
Saumon No 2	00.00 20.00
Saumon, No 3	00.00 18.50
Huile Morue	0.00 0.43
Huile Loup Marin	0.00 0.45

HUILE

Huile de Morue	0.50 0.60
Huile de Marsouin	0.45 0.50
Huile Loupmarin raffin.	0.50 0.55
Huile blanche ord. gl.	0.42 0.41
Huile de lard extra	1.00 1.10
Huile de lard No 1, gl.	0.90 1.10
Huile olive pr. machine gl	1.00 1.10
Huile olive à lumière, gl.	0.85 0.90
Huile de palma gl	0.00 0.90
Huile de lin crue pure	0.85 0.90
Huile de lin bouil. pure	0.95 1.05
Huile de baleine, gl.	0.70 0.75
Huile pied bœuf le gal.	0.80 0.85

PEAUX ET CUIRS

Prix payés aux bouchers

	Prix en gros
Peaux vertes No 1 25 à 60 livres	0.00 12.00
Peaux vertes No 2, 60 lbs.	0.00 11.00
eaux vertes No 3, 60 lbs.	0.00 10.00
Peaux bœuf plat (sans insp.	0.00 10.00
Peaux d'agneaux	0.50 0.25
Peaux de mouton suivant qualité, laine	0.15 0.80
Peaux veaux gras, No 1	0.00 0.14
Peaux veaux gras No 2	0.00 0.12
Peaux veaux (de cultivateurs)	0.00 0.70
Peaux cheval	2.00 3.00
Hamilton No 1, insp.	12.00 12.00
Hamilton No 2, insp.	11.00 11.00
Toronto No 1 insp.	10.00 10.00
Toronto No 2, insp.	9.50 9.50
Montréal No 1, insp.	0.00 12.50
Montréal No 2, insp.	0.00 11.50
Montréal, No 3, insp.	0.00 10.50
Suif raffiné, 100 lbs	6.00 6.50
Suif brut	3.00 3.50
Crin de cheval mort, lb	0.15 0.20
Vieilles claques, lb	0.00 0.07

LAINE

Toison du Canada, p. lb.	0.00 0.23
Arrachée non assortie p. lb.	0.24 0.25
A extra supérieure p. lb	0.00 0.00
B supérieure p. lb	0.00 0.00
Noire p. lb	0.00 0.23
Cau de B E grass. p. lb	0.00 0.00
Australie peignée, p. lb	0.00 0.00

FRUITS

Citrons Palerme ex. Messine, nouv. 300 livres	0.00 3.50
Céleri la doz Californie	1.50 1.50
Choux, conserves la doz.	1.00 1.00
Choux de Siam, doz.	0.30 0.30
Oranges de Valence	0.00 0.00
Oranges de Valence 420	4.00 4.50
Oranges de Valence 714	0.00 4.00
Oranges Jamaïque, cwt	5.00 5.00
Pommes Baldwin No 1	4.25 4.50
Pommes Baldwin, No 2	4.00 4.00
Pommes Spy No 1	0.00 5.50
Pommes Spy, No 2	0.00 4.25
Pommes Russett, No 1	0.00 4.50
Pommes Russett, No 2	0.00 3.75
Pommes Duchesse	3.00 3.20
Patates en sac nouvelles	1.10 1.20
Oignons rouges, 100 lbs	0.00 6.00
Dattes bts, 70 lbs.	0.00 0.06
Bananes, au régime, de	2.00 2.25
Tomates, bte le crête	5.00 5.00
Pêches, boîte	0.00 0.00
Poires, boîte	0.00 0.00
Oignons jaunes, le quart	0.00 0.00
Choufleurs, la doz.	0.00 1.00
Aubergine, le pan 1 doz.	0.00 0.00
Raisin bleu, le panier	0.00 0.00
Raisin vert, le panier	0.00 0.00
Ananas la boîte	0.00 0.00
Melons au crête	0.00 0.00
Rhubarbe, doz.	0.00 0.00
Pruneaux	0.00 0.00
Oignons Valence, crête	0.00 4.50
Salade, la doz.	0.00 0.60
Concombre, la doz.	0.00 0.00
Blé-d'Inde, la doz.	0.00 0.00
Pommes Wealthy	3.00 3.75
Pommes fameuses	0.00 6.00
Pommes duchesse	0.00 0.00
Raisin Malaga le qrt	0.00 0.00

CUIRS

Cuir A sem. 1 B. A. p. lb	0.28 A 0.29
Cuir A sem. 2 B. A. p. lb	0.27 0.28
Cuir A ter. p. lb	0.25 0.26
Slaughe p. lb	0.00 0.52
Cuir à harnais, p. lb	0.39 0.40
Vache cirée p. lb	0.55 0.58
Vache sur le grain p. lb	0.45 0.55
Vache grain écossais p. lb	0.17 0.17
Taure française p. lb	1.15 1.25
Taure anglaise p. lb	0.65 0.75
Taure canadienne p. lb	0.60 0.75
Veau canadien p. lb	0.90 0.90
Veau français p. lb	1.60 1.60
Peinelle	1.80 2.00
Vache fendue mor. p. lb	0.22 0.23
Vache, fendue forte p. lb	0.00 0.00
Vache fendue mre p. lb	0.22 0.26
Carton cuir can. p. lb	0.05 0.10
Cuir verni strainé p. lb	0.18 0.21
Cuir verni uni, p. lb	0.18 0.21
Buff cow p. lb	0.14 0.15
Pebble cow p. lb	0.13 0.15
Cuir strainé p. lb	0.15 0.16
Chevreau glacé	0.24 0.25
Mouton mince, p. lb	0.40 0.45
Mouton épais, p. lb	0.38 0.40
Crush kid	0.13 0.15
Russet pesant	0.40 0.50
Russet No 2	0.20 0.30
Russet à sellerie, doz.	10.00 12.00
Imit. veau fr.	0.80 0.90
English Oak	0.40 0.50
Rough le No	0.07 1-2 0.08
Dongola extra	0.25 0.35
Dongola No 1	0.20 0.25
Dongola ordinaire	0.15 0.20

PETROLE

Pétrole F.O.B. Qué. quart	0.14
Américaine (char)	0.15
Astral (char)	0.19
Astral (au quart)	0.20
Térébentine (1 baril)	0.70 1-2
Térébentine (5 barils)	0.65 1-2

Sujet à être changé tous les jours.

PELLETERIES

Rat musqué (automne)	0.50 0.75
Rat musqué (hiver)	0.50 0.75
Rat musqué (printemps)	0.50 0.60
Vison, foncé	5.00 8.00
Vison pâle	3.00 5.00
Martre (du Sud) suivant qualité	3.00 8.00
Renard rouge, suivant saison	3.50 8.00
Renard argenté	250.00 500.00
Renard croisé	5.00 12.00
Chat sauvage	0.65 1.50
Pecan, suivant saison et grandeur	8.00 16.00
Loup-cervier, suivant grandeur et qualité	8.00 25.00
Ours noir, suivant grandeur et saison	8.00 25.00
Bête puante, suivant saison	0.75 1.00
Bête à Blanche suivant qualité	0.45 0.00
Loutre suivant qualité et couleur	22.00 35.00

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

GRAINS — Orge, par minot, 85c à 90c ; blé, par minot, $1.80 à $1.75 ; pois par minot, $1.50 ; avoine, par minot, 50c à 55c ; sarrazin, par minot, 80c à 90c ; blé-d'Inde, par minot, 90c ; fèves, par minot, $2.25 à $2.50.

FARINES de sarrasin, $2.75 à $3.00 par 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS — Pommes, le baril $4.00 à $5.00 ; carottes, le minot, 50c ; oignons, la livre, 5c ; oignons, le paquet, 10c ; ail, la douzaine, 15c ; fèves, la pinte, 5c ; persil, le paquet, 1c ; navets, le minot, 30c à 40c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets, le couple, $1.20 à $1.60 ; canards, le couple, 50c à 75c ; oies, le couple, $1.60 à $1.80.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $8.00 à $9.00 ; lard, par livre, 13c ; lard salé, par livre, 13c ; bœuf, par 100 lbs, $8 à $9 ; bœuf, par lb, quartier de devant, 6c à 8c ; bœuf, par lb, quartier de derrière, 10c à 13c ; veau, à la livre, 10c à 12c ; mouton, la lb., 10c à 12c ; jambon et bacon, la livre, 13c à 15c.

LAITERIES et DIVERS — Beurre ferme, 30c ; beurre de crémerie, 32c ; fromage, 15c ; œufs, en caisse, 30c ; œufs, frais, 35c à 40c ; saindoux, 15c ; sucre, la livre, 10c ; sirop, le gallon, $1.00 ; miel en gâteaux, la livre, 10c ; laine en écheveaux, la livre 60c ; savon, la livre, 5c ; peaux vertes, la livre, 12c ; peaux salées, la livre, 13c ; peaux de veau, la pièce, 90c à $1 ; peaux d'agneaux, la pièce, 75c.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.50 ; son de blé, $1.15 ; gru, $1.25.

PAILLE—Paille, charge double $3 ; paille, pressée à la tonne $5.00.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, No 1, $10 ; No 2, $9.00 ; trèfle, $8 ; foin, non pressé, à la tonne, No 1, $9.00, No 2, $8.00 ; trèfle, $7.00.

BOIS — Bois mou, la corde, 2 pieds, $2.50 ; bois franc, la corde, 2 pieds, $3.00 ; bois de sciage brut, les 1,000 pieds, pin $28.00 ; epinette, $22.00 ; pruche, $18.00 ; merisier, $22.00 ; frêne, $18.00 ; blanc, $19.00.

MARCHE DE SHERBROOKE

GRAINS — Orge, par minot, 90c ; pois, par minot, $2.00 ; avoine, par minot, 55c ; sarrazin, par minot, 80c, blé d'Inde, par minot, 90c ; fèves, par minot, $2.75.

LEGUMES ET FRUITS—Patates, le minot, 90c à $1.40 ; pommes, le baril, $3 à $5 ; betteraves, 80c ; carottes, 70c ; oignons, la lb., 5c ; oignons, le paquet, 5c ; ail, la douzaine 40c ; navets, la pinte, 10c ; salade, la douzaine, 60c ; persil, le paquet, 5c ; radis, le paquet, 10c ; navets, le minot, 45c.

VOLAILLES ET GIBIER. —Poulets 18c à 20c ; dindes, 23c à 25c ; poules, 16c à 18c ; canards, 15c à 17c ; oies, 16c à 18c.

VIANDES—Lard par 100 livres, $9.00 à $9.50 ; lard, par livre, 9c à 18c ; lard salé, par livre, 16c à 17c ; bœuf, par 100 livres, $6.25 à $6.50 ; bœuf, par livre, quartier de devant, 5c à 9c ; quartier de derrière, 10c à 17c ; veau, à la livre 8c à 14c ; agneau, la livre, 10c à 18c ; mouton, la livre, 9c à 16c ; jambon et bacon, la livre, 17c à 20c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme, 30c à 32c ; beurre de crémerie 32c à 33c ; fromage, 17c à 18c ; œufs en caisse, 30c ; œufs, frais, 35c à 35c ; saindoux, 15c à 16c ; sucre, la livre 7c à 8c ; sirop, le gallon $1 ; miel en gâteaux, la livre, 15c à 20c ; peaux vertes, la livre, 7c à 8c ; peaux salées, la livre, 12c à 13c ; peaux de veau, la pièce, 60c à 80c ; peaux d'agneaux, la livre, 75c ; savon la livre, 15c.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.55 ; son de blé, $1.30 ; gru, $1.40.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, $11.50 à $12.50 ; foin non pressé, à la tonne, $10.00 à $11.00.

BOIS — Bois mou, la corde, $4.50 ; bois franc, la corde, $5.00 à $5.50.

MARCHE DE ST-JEAN

GRAINS — Orge, par minot, 80c ; avoine, par minot, 65c ; sarrazin, par minot, 80c ; fèves, par minot, $2.20.

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, le minot, $1.20 ; pommes, 6c le quart ; carottes, 20c le quart ; oignons, 5c la livre ; ail, la douzaine, 10c ; Fèves, la pinte, 8c ; radis, 20c la douzaine ; navets, 40c le minot.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets 75 à 80c ; dindes, 25c la livre ; poules, $1.00 à $1.10 ; canards, 40c ; oies, 15c

VIANDES — Lard par 100 livres, $10.00 ; lard, par livre, 12 à 14c ; lard salé, par livre, 14c ; bœuf, par 100 livres, $4.00 ; bœuf, par livre, quartier de devant, 9c à 10c ; bœuf, par livre, quartier de derrière, 10 à 11c ; veau, à la livre, 12c ; agneau, la livre, 13c ; jambon et bacon, la livre, 12c et 18c.

LAITERIE ET DIVERS—Beurre de ferme 38c ; beurre de crémerie, 35c ; fromage 18c ; œufs, en caisse, 32c ; œufs frais, 35c ; saindoux, 14c ; sucre la livre, 10c ; sirop, la gallon, $1.00 ; miel en gâteaux la livre, 16c ; laine en échevaux, la livre, 75c ; savon la livre, 15c.

MOULEE : Moulée de maïs, les 100 livres, $1.30 ; son de blé, 1.00 ; gru $1.20.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, $16.00 et $17.00 ; foin non pressé, à la tonne $14 et $15.

MARCHE DE SOREL

GRAINS — Orge, par minot, 70c ; pois, par minot, $1.45 ; avoine, par minot, 55c ; sarrazin, par minot 75c, blé-d'Inde, par minot, 90c ; fèves, par minot, $2.25.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, 90c ; betteraves et carottes, 45c le minot ; oignons, la livre 5c, ail la douzaine 5c ; fèves, la pinte, 10c ; navets, le minot, 30c à 40c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets, le couple, $1.20 à $1.60 ; canards, 50c le couple, 50c à 75c ; oies, le couple, $1.60 à $1.80.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $8.00 à $9.00 ; lard, par livre, 13c ; lard salé, par livre, 13c ; bœuf, par 100 lbs, $8 à $9 ; bœuf, par lb, quartier de devant, 6c à 8c ; bœuf, par lb, quartier de derrière, 10c à 13c ; veau, à la livre, 10c à 12c ; mouton, la lb., 10c à 12c ; jambon et bacon, la livre, 13c à 15c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre ferme, 30c ; beurre de crémerie, 35c ; fromage, 15c ; œufs, en caisse, 30c ; œufs, frais, 35c à 40c ; saindoux, 15c ; sucre, la livre, 10c ; sirop, le gallon, $1.00 ; miel en gâteaux, la livre, 10c à 12c ; laine en écheveaux, la livre, 40c ; savon la livre, 4c à 5c ; Peaux vertes, la livre, 8c à 9c ; peaux de veau, la pièce, 70c à 80c ; peaux d'agneaux, la pièce, 50c à 60c.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.75 ; son de blé, $1.30 ; gru, $1.40.

FOIN — Foin, pressé, à la tonne, $18 à $16 ; foin non pressé, par 100 bottes, $10 à $12.

BOIS — Bois mou, la corde, $2.00 à $3.00 ; bois franc, la corde, $4 à $6.

MARCHE DE NICOLET

GRAINS — Orge, par minot, 80c à 85c ; blé, par minot, $1.20 à $1.30 ; pois, par minot, $1.25, à soupe $1.75 ; avoine, par minot, 50c à 60c ; sarrazin, par minot, 60c à 70c ; blé-d'Inde, par minot, $1.25 ; fèves, par minot, $2.00.

FARINES — Blé, $2.50 ; sarrazin, $2.00 ; blé-d'Inde, $1.75 le cent livres.

LEGUMES et FRUITS — Patates, le sac, $1.75 ; pommes, le baril, $3.50 à $5.50 ; betteraves, le minot, 30c ; carottes, le minot, 35c ; oignons la livre, 5c ; oignons, le paquet, 5c ; ail, la doz. 10c ; fèves, la pinte, 10c ; salade, la doz. 2c ; persil, le paquet, 5c ; radis le paquet, 5c ; navets, le minot, 40c.

VOLAILLES et GIBIER — Poulets, le couple $1.30 ; dindes, la livre, 16c à 18c ; poules, le couple, $1.50 ; canards, le couple, $1.25 ; oies, le couple $1.80.

TABAC. — Tabac canadien, le 100 livres, $15 ; détail par livre, 20c.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $8.00 à $9.50 ; lard, par livre, 12c ; lard salé, par livre, 15c ; bœuf, par 100 livres, $7 à $8 ; bœuf, par livre, quartier de devant, 9c à 10c ; par livre, quartier de derrière, 10c à 12c ; veau, à la livre, 8c ; agneau, la livre, 12c ; mouton, la livre, 16c.

VACHES — Vaches laitières, $35.00 à $40.00.

LAITERIES et DIVERS — Beurre de ferme, 30c ; beurre de crémerie, 32c ; fromage 15c à 16c ; œufs, en caisse, 24c ; œufs, frais, 25c ; saindoux, 18c, sucre, la livre, 10c ; sirop le gallon, $1.00 ; miel en gâteaux, la livre, 10c ; laine en écheveaux, la livre 60c ; savon, la livre, 5c ; peaux vertes, la livre, 13c ; peaux de veau, la pièce, 90c à $1 ; peaux d'agneaux, la pièce, 75c.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.50 ; son de blé, $1.15 ; gru, $1.25.

PAILLE—Paille, charge double $3 ; paille, pressée à la tonne $5.00.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, No 1, $10 ; No 2, $9.00 ; trèfle, $8 ; foin, non pressé, à la tonne, No 1, $9.00, No 2, $8.00 ; trèfle, $7.00.

BOIS — Bois mou, la corde, 2 pieds, $2.50 ; bois franc, la corde, 2 pieds, $3.00 ; bois de sciage brut, les 1,000 pieds, pin $28.00 ; epinette, $22.00 ; pruche, $18.00 ; merisier, $22.00 ; frêne, $18.00 ; blanc, $19.00.

DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES

Les provinces des prairies du Nord-Ouest du Canada, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, ont exporté en 1910 13,537,382 qx. de blé, 439,760 qx. d'avoine, 445,225 qx. d'orge et plus de 2,969,043 hl. de farine.

Les produits du lait ne marquent aucune augmentation de production ; au contraire, le beurre est en diminution, au point que la valeur de son exportation est descendue au-dessous de 7 millions de dollars (36,277,500 francs). La diminution de l'exportation des œufs est due à l'augmentation de la consommation intérieure. Le fromage a toujours une grande importance dans l'exportation des produits de l'industrie laitière, car sa valeur s'est élevée à 2 millions de dollars (103,050,000 francs). L'industrie du lait condensé est en augmentation continuelle, comme le prouvent les nouvelles fabriques qui ont été construites et les vieilles que l'on a modernisées. L'exportation du bétail de boucherie vivant subit des oscillations continuelles et se maintient autour de 7,500,000 dollars (38,868,750 francs). Le développement de la culture fruitière est toujours en progrès, quoique l'on n'ait pas obtenu les résultats que l'on espérait il y a quelques années, surtout à cause des cultures non rationnelles et des mauvais emballages. Les grands réservoirs futurs de fruits du Canada sont la vallée d'Okrakanga et le territoire du lac de Kootenay.

A la suite des énergiques dispositions prises par le Gouvernement, les forêts du Canada sont moins exposées aujourd'hui aux incendies, grâce aux plus grandes précautions que prennent les chemins de fer, les chasseurs et les Indiens. L'étendue des forêts dans les trois provinces est la suivante :

	Hectares
Manitoba	925,989
Saskatchewan	191,417
Alberta	2,512,815

sans parler de la Colombie, qui compte 1,470,000 acres (594,890 hectares). Le Gouvernement a créé des entreprises expérimentales à Brandon dans le Manitoba, à Indian Head et Rosthern dans la Saskatchewan, à Lethbridge et Lacombe dans l'Alberta et à Agassiz dans la Colombie. Ces entreprises distribuent gratuitement aux cultivateurs les graines et les plantes.



Faites venir le catalogue.

Petites Annonces

AGENTS actifs et sérieux, partout à la campagne,

LA SEMAINE SPORTIVE

AUX COURSES A LACHINE

14 mars.

Les amateurs de chevaux trotteurs ont eu hier à Lachine, sur le lac, en face de l'Hôtel Corona, une matinée de courses aussi intéressante que tout ce que nous avons vu dans le passé. Le programme se composait de trois événements auxquels une douzaine de bons coursiers prirent part.

La classe des charretiers ne fut pas la moins attrayante. Cinq chevaux coururent et ce n'est qu'après une lutte bien conduite que le cheval de M. Pharand put l'emporter.

Le temps de chaque épreuve ne fut pas extraordinaire mais tout le monde en était satisfait.

Le free for all fut gagné par King Gazette. Ce résultat ne surprit personne car Gazette est reconnu comme l'un des coursiers les plus rapides qu'il y ait à Lachine. Le match entre les chevaux de MM. Villeneuve et Maréchal ne put être terminé à cause de la noirceur. Il le sera cet après-midi au même endroit. Les résultats des courses d'hier:

CLASSE DES CHARRETIERS — DEUX MILLES A REPETER DEUX DANS TROIS.

Johnny H. Fernand	5	1	1
Little Prince, Hétel	1	4	3
Moody Junior, Thibaudeau	4	2	2
Little Fred, Gareau	2	3	4
King Bryson, R. Deschamps	3	5	5

Temps: 5.55, 5.47, 5.52

FREE FOR ALL

King Gazette, Bergeron	1	1	1
Thomas E., Cardinal	2	2	3
Tricket, Boudrias	4	4	2
Howard, Laplante	5	3	4
Grace Kelly, Miron	3	Ret.	

MATCH.

Course d'un mille, 3 dans 5, entre les chevaux de O. Villeneuve et E. Maréchal, pour un enjeu de $50.00. Vu la noirceur le match fut discontinué et remis à cet après-midi.

La position des chevaux est présentement la suivante

Cheval de O. Villeneuve	2	1	1
Cheval de E. Maréchal	1	2	2

CE QUE GOTCH DIT DE MAHMOUT

LE ROI DES LUTTEURS

CHICAGO, 14. — A son retour en notre ville ces jours derniers, Frank Gotch a fait des déclarations intéressantes, bien qu'il les ait faites "les doigts croisés"... Entre autres le champion a dit :

"Mahmout est le meilleur lutteur qui soit dans l'arène aujourd'hui. Il peut battre tous ses adversaires, y compris Zbysko. Le Turc peut battre les mains liées le Polonais. C'est un des plus grands experts pour le jeu des jambes que l'on ait jamais vus.

Quand je dis que le Turc peut vaincre tous les autres lutteurs je ne fais pas exception pour moi, bien que je sois en retraite. Vous savez que je me fais vieux ; tandis que Mahmout devient meilleur de jour en jour.

Je ne veux plus lutter. Zbysko désire se mesurer contre moi. Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de s'en aller chez lui. J'ai dit autrefois que je lutterais avec lui s'il parvenait à vaincre Mahmout. Je le maintiens, mais cela signifie que j'ai pris ma retraite, car il n'a pas une chance contre Mahmout. J'ai laissé le championnat en bonnes mains. Mahmout défend le titre pour moi. Que n'importe lequel des lutteurs qui veut conquérir ce titre s'attaque au Turc."

DEUX RECORDS MONDIAUX

AUCKLAND 18. — Arthur Postle a défait hier Jack Donaldson du Sud Africain, dernier champion professionnel, dans les épreuves de 150 et 200 verges. Postle gagna les 150 verges en 14 1-5 secondes et les 200 en 18 secondes. Ce sont deux records mondiaux.

PATRON DE LA PATRIE



No 16.—Robe d'enfant, 4 âges, 2-4-6-8 ans. Matériaux 3 verges en 27 pour 4 ans.

COUPON

Patron No. 16

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat .....

Mesure du buste .....

De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c, Département des patrons à la PATRIE, Montréal.

En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure mentionnez seulement l'âge.



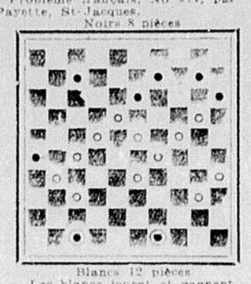
Toutes communications concernant le jeu de dames, doivent être adressées à M. S. A. Bleau, (Banque de Montréal), St-Henri.

OU L'ON JOUE AUX DAMES

Club St-Henri, 1935 St-Jacques.
Club Dufresnay, 111 Garnier.
Club Ready, 445 Panet.
Club Laccelx, 1534 Cadieux.

Problème français, No 977, par A. Payette, St-Jacques.

Noirs 8 pièces



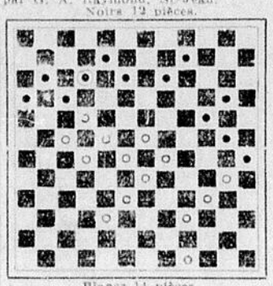
Blancs 12 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

SOLUTION—Blancs 37 à 32, 35 à 24, 29 à 24, 22 à 18, 24 à 4, 4 à 9 gagne.

Problème canadien No 1125, composé par G. A. Raymond, St-Jean.

Noirs 12 pièces.



Blancs 14 pièces.

Les blancs jouent et gagnent.

LA LIGUE DES CLUBS DE DAMES

(Rencontre du 10 mars 1912.)

Duvernay 8 1-2 ; Lacroix 4 1-2.

A l'approche de Pâques, comme à l'approche de Noël, le surcroit d'annonces nous laisse un espace très restreint pour notre colonne de dames ; nous nous efforcerons, malgré tout, notre bonne volonté, de couper court à nos épanchements.

SENIOR.

D. Charbonneau	0	F. Lacroix	1
Félix Messier	1	A. Vincent	0
M. Lapointe	1	F. Lagrenade	0
A. Ducheanau	0	A. Brazeau	1
E. Jacques	0	L. Ottina	1
F. Lavallée	1	A. St-Georges	0
J. A. Beau	1-2	Daigneault	1-2
Par défaut	0	Chs. Maillé	1
	3 1-2		4 1-2

POSITION DES CLUBS.

(Senior)

	Joues	Gag.	Perd.
Lacroix	56	35 1-2	20 1-2
Duvernay	56	31	25
St-Henri	48	24 1-2	23 1-2
Ready	56	23 1-2	32 1-2
National	56	22 1-2	33 1-2

(Intermédiaire)

Lacroix	48	32	16
Ready	56	32 1-2	23 1-2
Duvernay	48	25 1-2	22 1-2
St-Henri	56	24 1-2	31 1-2
National	56	14	34

PETITES NOTES

Le club Duvernay est sur la "bonne" John Gendron ne joue plus, parce que Bourbeau gardait sa "terrible dame", il boude depuis. Laplerre est de mauvaise humeur, parce que le Capt. ne lui choisit pas son joueur sur le volet, quand il joue, il boude. A. Lapointe a disparu, on le dit malade, et voilà.... c'est édifiant, c'est consolant pour ceux qui se dévouent.

Un match très original bat son plein en ce moment. C'est le Capt. Lacroix au prise avec M. F. Lavallée, du club Duvernay.

Le match se joue au club St-Henri dans l'après-midi, de 2 à 6 hrs.

Le match est pour 5 parties gagnées à $25.00 la partie.

La première partie qui s'est jouée mercredi a été des plus brillante et fut déclarée nulle. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Les cors nous difficiles à extirper, mais le remède de Holloway contre les cors les fait tomber sans causer de douleur.

SERAIT-IL SON SUCCESSEUR ?

ENCORE UNE VICTOIRE

MANCHESTER, 18 — John Paradis, qui résista victorieusement à Eugène Tremblay lundi dernier, s'est de nouveau distingué vendredi soir, au McGregorville Athletic Club, en battant d'une manière décisive par deux chutes consécutives, son adversaire, Georges Bérubé, de Lawrence, Mass.

La lutte fut intéressante du commencement à la fin et admirablement conduite par John Paradis qui, pendant les vingt minutes environ qu'elle dura, ne commit pas une seule faute.

Dans l'opinion des connaisseurs qui assistaient à cette rencontre — et ils étaient nombreux il faut décidément classer ce jeune lutteur canadien parmi les meilleurs de sa classe et pas un des spectateurs de ses deux dernières luttes ne serait surpris de le voir succéder à Eugène Tremblay pour le titre de champion du monde avant deux ans.

Eugène Tremblay a constaté lui-même qu'il n'avait jamais rencontré parmi les "light weight" un lutteur ayant autant de force et de souplesse, et l'on sait que ces deux qualités réunies sont très rares. John Paradis a, de plus, une grande résistance et beaucoup d'habileté. C'est dire qu'il est impossible de voir un athlète mieux doué.

JOLIE SEANCE AU PARC SOHMER

14 mars.

Raymond Cazeaux, le terrible, a eu facilement raison de l'Allemand Pohl Abs, hier soir au Parc Sohmer. Il l'a tombé deux fois par des prises irrésistibles en 47 minutes 30 secondes. A part quelques intermissions durant lesquelles les deux adversaires échangèrent forces taloches, morsures et coups de genou, la lutte a été intéressante, d'autant plus que Cazeaux luttait pour la première fois à finir au genre libre. Il s'est initié en très peu de temps aux secrets du métier auquel excellent Gotch et Tremblay et il deviendra aussi redoutable à ce genre qu'au gréco-romain. C'est par une prise de pied combinée d'une prise d'épaule que Cazeaux a couché son colossal adversaire pour la première fois après vingt-sept minutes et trente secondes de lutte. L'Allemand n'a pas semblé goûter beaucoup cette façon d'agir, car, aussitôt sur pied, il s'est élancé sur son vainqueur en faisant mine de vouloir jouer au petit Johnson. Cazeaux qui n'a pas froid aux yeux, se préparait à ce nouveau genre de lutte, lorsque l'arbitre Bourque leur fit comprendre qu'ils n'étaient pas dans l'ordre.

Durant l'intermission, on vint annoncer que le club Québec, champion de la N. H. A. avait défait Moncton par le score de 8 à 0, d'assistance trop peu nombreuse, applaudit bruyamment et oublia un instant le jeu brutal des deux lutteurs.

Au début du deuxième engagement, on pouvait voir que Abs s'appuyait avec peine sur le pied que lui avait tordu Cazeaux. Les deux hommes luttèrent debout durant quelques instants s'épiant l'un l'autre. Abs recommença son jeu de coups de tête au visage et à la poitrine de Cazeaux. Celui-ci semblait plus calme et il finit par trouver les jambes de l'Allemand et l'amener au tapis. Il manqua une prise de bras et Abs prit l'attaque. Cazeaux évita bien, sortit de l'étreinte et la lutte recommença avec les deux hommes debout. Abs est de nouveau amené au tapis et Cazeaux applique sans succès une nouvelle prise de pied. Abs est de nouveau sur pied et les deux colosses se caressent rudement le dos. Ils roulent tous deux au matelas, étroitement enlacés. Abs a le dessus ; il enlève Cazeaux en ceinture et le lance à terre, mais le Français, merveilleux d'agilité, déjoue l'Allemand, et, ici appliquant une forte ceinture avant, le couche carrément au tapis. Temps, dix minutes.

Abs s'avança alors à l'avant-scène et protesta. Il défia de nouveau Cazeaux, à condition que le public fut le juge de la rencontre. Il dit qu'il ne veut plus avoir affaire ni à l'arbitre ni aux promoteurs des luttes au Parc Sohmer qui, prétend-il, n'ont tenu aucun compte des règles de la lutte et toléré trop de brutalité.

Quoi qu'il en soit, Cazeaux a remporté une victoire décisive et, du commencement à la fin, s'est montré supérieur au gigantesque Allemand.

Si les vers ne sont pas expulsés du système, l'enfant ne peut être en santé. L'Exterminateur des vers, de la Mère Graves, est le meilleur remède pour détruire les vers.

DES CELEBRITES QUI DISPARAISFENT

SIC TRANSIT GLORIA MUNDI

Young Griffo et Martin Costello, qui tout récemment demandèrent comme une charité qu'on les envoie passer quelques mois en prison ont vu hier leur prière exaucée.

Cette situation regrettable dans laquelle se trouvent Griffo et Costello, marque l'un des derniers chapitres de la carrière de deux pugilistes que les plus cables que l'Australie ait produits.

Ces deux hommes eurent leurs heures de célébrité, et il n'y a pas plus de 15 ou 20 ans on les classait dans la catégorie des champions.

Griffo, qui était plus connu que Costello était considéré comme le pugiliste le plus habile dans sa classe. Il s'acquit cette réputation en déclassant tous les adversaires qui lui furent opposés.

Le cas de ces deux hommes doit servir d'exemple aux jeunes qui se lancent dans cette carrière. Griffo et Costello firent une fortune, mais à la suite de libations et d'abus, tous deux perdirent jusqu'au dernier sou.

Quand Griffo se battit contre Geo. Dixon lors de sa mémorable rencontre de vingt-cinq rondes, Hughey Beham, son gérant, dut le faire emprisonner pour ivresse. Griffo resta une heure dans les cellules et sortit juste à temps pour entreprendre la bataille. Le remède lui fut efficace, puisqu'il parvint à faire bataille nulle.

Plus tard Griffo devait se battre contre Kid Lavigne, mais il fut arrêté sous l'accusation d'un délit très sérieux et fut incarcéré. Il se battit contre Gans et le terrassa comme les autres. Costello se rendit fameux dans sa bataille nulle de quatre-vingt rondes avec Alex. Griggins à Coney Island. Il se battit souvent et obtint beaucoup de succès. Plus tard Costello émigra au Canada et y resta durant plusieurs années. Nous le vîmes souvent à Montréal dans de belles exhibitions.

Georges LaBlanche est un autre pugiliste qui fut célèbre et qui finit très mal. Lui aussi demanda l'hospitalité à la prison où depuis tantôt deux ans il travaille pour s'assurer son existence.

C'est ainsi que se termine la carrière glorieuse de ces trois pugilistes de marque qui furent autrefois portés en triomphe et qui aujourd'hui sont dédaignés même de leurs proches.

ENCORE UN QUI NOUS QUITTE

CHICAGO, 16 — C. K. G. Billings, de New-York, l'un des plus grands propriétaires de chevaux trotteurs, ambleurs et coureurs des Etats-Unis, a acheté récemment The Harvester, 2.01, le champion des étalons de sa classe.

Le prix de vente n'est pas officiellement connu, mais on it que la succession d'Augusti Uihlein l'aurait vendu $50,0000.

The Harvester sera prochainement expédié en Russie, où sont déjà les coursiers de Bellings, notamment Uhlan et Lou Dillon. Charles Tanner, de Cleveland, aura la bête sous ses soins,

The Harvester, qui est âgé de sept ans, fut durant quatre ans sous les soins de Ed. Geers. Vihlein l'acheta à l'âge de trois ans pour la somme de $9,000.

A cet âge, il ne courait pas encore sous le harnais et c'est à cette époque que Geers commença à l'entraîner.

Les Canadiens des Etats-Unis

VALLEY FALLS, R. I.

VALLEY FALLS, R. I., 18.—Mme Arsène Billion qui, récemment a subi une opération à l'hôpital Memorial, va pouvoir retourner chez elle dans quelques jours.

SPENCER, MASS.

SPENCER, Mass., 18.—Le Très Rév. Père Adolphe, capucin de Hull, est arrivé ici. Il prêchera à l'église Ste-Marie, de cette ville pendant le temps du carême.

—M. Euclide Pontbriand a retiré sa candidature comme selectman.

—Les ouvriers de la manufacture Prouty chôment depuis plusieurs semaines. Dieu sait quand les affaires reprendront leur cours ordinaire. Le manque d'ouvrage est la raison du départ de plusieurs familles.

—M. Proulx est entré à la pharmacie Shay, Ed. Collette, de Worcester, le remplacera à la pharmacie Collette.

REMEDE TOUT FAIT.—Vous n'avez pas besoin de médecin pour les malaises ordinaires si vous avez sous la main une bouteille d'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Pour la toux, le rhume, le mal de gorge, les affections des bronches, elle est inappréciable — pour les brûlures, les contusions les foulures, elle est insurpassable—pour les coupures, les plaies, les ulcères, elle est un guérisseur incontestable. On n'a qu'à s'en servir pour en avoir la conviction.

PHENIX, R. I.

PHENIX, R. I., 18.—Le bureau de poste a été cambriolé, mardi soir ou peut-être de bonne heure mercredi matin. Une quantité considérable de timbres, une petite somme d'argent et plusieurs lettres enregistrées ont disparu. Il était 7 heures du matin quand Mlle Lottie Salois, l'assistante du maître de poste Mill, a fait la découverte. Quelques instants plus tard, M. Mill arrivait et informait la police. M. Mill estime le montant du vol à $200.

Les voleurs ont pénétré dans la maison après avoir crocheté la serrure de la porte d'entrée. Puis ils pénétrèrent dans le bureau lui-même en passant par-dessus une cloison. La police, malgré ses recherches, n'a pu encore découvrir les voleurs.

LOWELL, MASS.

LOWELL, Mass., 18. — La petite Stella Robillard, âgée de 4 ans, a échappé à un sérieux accident vendredi, à la demeure de ses parents, M. et Mme L. J. Z. Robillard, 19 avenue Hancock.

L'enfant tomba du troisième étage sur le trottoir, et sans des cordes à linge, sa chute aurait pu avoir de sérieux résultats.

Mme Robillard est malade actuellement, et les enfants ont eu plus de liberté qu'à l'ordinaire.

La petite fille se rendit sur la véranda, et dut monter sur une chaise qui se trouvait là, et en se penchant elle est tombée.

Les premières cordes à linge plus basses que la véranda et les autres cordes à linge, à l'autre étage, à 4 ou 5 pieds du sol, préservèrent l'enfant.

Relevée par un voisin, la fillette fut ramenée à sa mère, qui aussitôt envoya chercher le médecin de la famille, le Dr Georges E. Caisse, craignant que l'enfant eut des lésions internes.

Sur examen, cependant, il fut trouvé qu'elle avait échappé à l'accident sans la moindre égratignure, et que sauf une vilaine secousse et une grande peur, l'enfant était parfaitement bien.

SHIRLEY, MASS.

SHIRLEY, Mass., 19 — Joseph Breau, accompagné de sa fille, Lydia de Salem, étaient en visite dimanche, chez sa fille, Mme Arthur Beasette, de Linker Hill.

—Les nombreux amis de M. et Mme Joseph Gallien, apprendront avec plaisir que ceux-ci sont les heureux héritiers d'un gros garçon. La mère et l'enfant se portent bien.

—A l'assemblée régulière du Conseil Delorme, de l'U. S. B. B. d'A., qui eut lieu dimanche après-midi, deux nouveaux membres ont été initiés et un nouvel aspirant présenté.

—Dimanche dernier, à vêpres, a eu lieu à l'église Saint-Antoine, l'ouverture de la retraite pascale, qui se prêche par le R. P. Lucien Bédard, de la paroisse St-Louis de Lowell. Les règlements des offices est comme suit : le matin, messe de 5.30 hrs. et une autre à 7 heures 30, suivit d'un sermon. Le soir, à 7 heures 30, chapelet, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

PITTSFIELD, MASS.

(Spécial à la PATRIE)

PITTSFIELD, Mass., 19. — Georges-P. Leclair, âgé de 15 ans, et messager en chef et télégraphiste du bureau de la compagnie Postale à Pittsfield, vient de recevoir avis du surintendant C. A. Richardson de sa promotion à la charge du bureau télégraphique de Lenox, Mass.

Leclair sera le plus jeune gérant du bureau à l'emploi de la compagnie Postale dans tous les Etats-Unis. Il y a trois ans, il commençait son apprentissage en qualité de messager de la Poste ; de bonne apparence extérieure, actif et paisible, il gagna bientôt la confiance et l'estime de son supérieur et un an plus tard il était promu chef des messagers à Pittsfield. Il eut ainsi l'avantage d'apprendre la télégraphie et, au bout de trois mois, il connaissait assez bien les secrets du tic-tic et pouvait, en l'absence du télégraphiste régulier, recevoir et envoyer des messages avec autant de rapidité que les vieux télégraphistes de la division de Boston. Il s'appliqua en même temps à s'initier à la routine et aux méthodes du bureau, se préparant sans le savoir à l'importante tâche qu'on vient de lui confier à Lenox où l'on envoie et reçoit plus de câblogrammes qu'en aucun autre endroit du comté de Berkshire. Les résidents de Lenox se servent principalement de la télégraphie dans leurs relations avec leurs amis de l'étranger et c'est précisément l'envoi des câblogrammes que le jeune Leclair a étudié avec succès.

Parlant des qualités de Leclair, le gérant du bureau de Pittsfield disait : "Georges a un penchant naturel pour la télégraphie. Il a l'oreille et tout ce que doit posséder un expert en télégraphie. Sa promotion au bureau de Lenox lui est venue sans aucun sollicitation de sa part et nous avons trouvé en lui un télégraphiste tout aussi bien qualifié que bien des hommes qui ont passé des années au service.

A Lenox, où 90 familles de New-York et de Boston passent l'été, Leclair aura deux messagers sous ses ordres et un bureau actif à diriger.

ESMOND, R. I.

ESMOND, R.I., 19. — Le restaurant de M. Georges Désulniers, d'Esmond, a été visité par des voleurs, dimanche soir dernier, entre 1 1-2 ou 2 heures du matin. Ils ont pénétré par une fenêtre du côté qu'ils ont défoncée ; ils ont enlevé une "Trade Machine" qui contenait le montant de $30.00 en argent, une boîte de cigares de $11.00 qui n'était pas encore ouverte, ainsi que du tabac, bonbons, etc. C'est environ 500 pieds plus loin au bord du bois qu'ils ont brisé la "Trade Machine" sur une grosse pierre pour avoir son contenu. Aussi ils n'ont pas oublié de bien se régaler, avant de partir des provisions emportées du restaurant. Les dommages sont estimés à $150.00. Une récompense de $100 est offerte par M. Georges Désaulniers à celui qui trouvera le coupable.

MANCHESTER, N. H.

MANCHESTER, N.H., 19. — Sigismond D. Côté est mort subitement samedi matin à son domicile, 413 rue Central. Lui survivent, outre sa mère, une sœur qui habite à Biddeford, Me., et un frère, à Chicago, aussi son épouse, Mme Sarah Beardsley Côté, deux fils, Théodore et William H. ; deux filles Pauline B. et Emma., tous de Manchester. Les restes ont été expédiés à Biddeford, Me., pour être enterrés, lundi, 17 courant.

Si votre toux vous fait passer des nuits d'insomnie et de fatigue, vous allez vous épuiser. Pour chasser la fatigue et vous assurer du repos essayez le sirop de Bickle contre la consomption. Il exerce une influence adoucissante sur les conduits de l'air et guérit l'irritation qui conduit à l'inflammation. Il vient à bout de la toux ou du rhume le plus enraciné, comme vous pourrez vous en convaincre en en faisant l'essai.

GEORGIAVILLE, R. I.

GEORGIAVILLE, R.I., 19. —Mme Alfred Désautels de Georgiaville, qui était gravement malade depuis septembre dernier, est maintenant en bonne voie de guérison.

—Mme Vve Marie Désautels, de Roxton-Falls, Canada, qui était depuis le 15 septembre dernier chez sa brue, Mme Alfred Désautels, pour lui donner les soins nécessaires durant sa maladie, doit partir ces jours-ci pour aller passer un mois chez sa fille, Mme Médéric Lehel, de Chicopee, Mass., de là dans sa famille au Canada.

CENTRAL FALLS, R. I

CENTRAL-FALLS, R.I., 19.—Les funérailles de feu Mme Jude Bérard, mère de M. F.-X. Bérard, conseiller municipal, ont eu lieu samedi matin, à 8 h. 30, et le cortège est parti de sa résidence Villa des Pins pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague. M. le curé Médéric Roberge a chanté le service, assisté de diacre et sous-diacre.

Durant la cérémonie, un double quatuor dirigé par le professeur J. H. Saumur, organiste, a rendu les motets funèbres ; Mme Henri Lafayette a chanté le Pie Jesu, et Mme Saumur et l'ex-sénateur Norbert Decelles ont chanté "Amis, parents," en duo. Une délégation du Tiers-Ordre assistait aux funérailles et les porteurs des coins du poêle étaient MM. F.-X. Beaudet, de St-Marcel, P.Q. ; Georges et Dosithé Beaudet, trois frères de la défunte, et Augustin Fontaine. L'inhumation eut lieu dans le cimetière du Précieux-Sang.

DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN

L'alcool est-il un tonique? Non! Purifie-t-il le sang? Non! Fortifie-t-il les nerfs ? Non! La Salsepareille d'Ayer est-elle un tonique! Oui! Purifie-t-elle le sang? Oui! Fortifie-t-elle les nerfs? Oui! Votre médecin vous en apprendra davantage sur ce remède de famille. Suivez ses conseils. Fabriquée par J. C. AYER CO., Montréal, Canada.



GRATIS.—Equipement Complet de Baseball.

GARCONNETS,—Nous allons donner, Absolument Gratis, 1000 des plus complets équipements de baseball qui soient. Ils sont complets pour toute une équipe et se composent de 5 articles de la grandeur réglementaire établie par la ligue officielle, comme suit :—1 excellente mitaine de catcher, en cuir solide bourrée à la main, du patron de grande ligue le plus approuvé ; 2, gant de pitcher ou fielder, en cuir solide bourré à la main, pouvu d'une courroie brevetée de prise solide entre le pouce et le doigt ; 3, le grand masque de catcher en acier solide avec protecteur pour la gorge, bandelette de tête et rembourrure ; 4, la bâton de baseball du grand frappeur. Garconnets, c'est absolument la plus bel équipement de baseball que vous puissiez desirer. Donc, n'ouvrez et vous pourrez le gagner en quelques minutes. Envoyez-nous vos nom et adresse et vous recevrez franco, seulement 30 articles (valeur de $3.00) de la plus jolie bijouterie que vous ayez jamais vue. Pas deux de pareils. Nous vous exhibions un grand assortiment d'épinglettes, séries d'épingles beauty, épingles de cravate, séries de boutons à col, boutons de manchettes, etc., pour vendre à notre merveilleux prix d'occasion de 10c chacun seulement. Vous n'avez simplement qu'à les montrer pour recevoir l'argent. Dès que vous nous aurez retourné l'argent, seulement $3.00, pour vos ventes, nous vous enverrons promptement l'équipement complet de baseball, les cinq articles, soigneusement empaquetés, absolument gratis. N'hésitez pas. Ouvrez et écrivez-nous aujourd'hui. Adresse :

NATIONAL SALES CO., LTD., Dept. B. 300 Toronto, Ont.

BRUITS DANS LA TETE

COMMENT GUERIR LES BOURDONNEMENTS, LES BRUITS DE CLOCHE DANS LES OREILLES



Avez-vous des bourdonnements, des bruits de cloche dans votre tête et vos oreilles ? Y a-t-il vibration dans vos oreilles quand vous vous mouchez ? Y a-t-il des craquements, des sifflements ou grondements dans vos oreilles ?

Si vous avez des bruits quelconques dans la tête et les oreilles, il y a du catarrhe dans les passages de l'oreille et vos Trompes d'Eustache — les conduits de la gorge aux oreilles — sont bouchés. Vous pouvez n'avoir aucun écoulement du nez ou de la gorge mais les délicates parties internes de l'oreille sont certainement atteintes. Ces bruits irritants démontrent combien le mal est devenu dangereux. En s'aggravant ils conduisent souvent les gens affligés à la prostration nerveuse et à la folie.

Il y a une chose certaine, les bruits dans la tête et l'oreille sont toujours les précurseurs de la perte de l'ouie. Négligez le trouble de vos passages de l'oreille et la surdité suivra certainement.

Débarrassez-vous maintenant et pour toujours de vos bruits dans la tête. N'en souffrez pas plus longtemps. LES BRUITS DANS LA TÊTE PEUVENT ETRE GUERIS — ABSOLUMENT ET PERMANEMENT. Dès que vous les aurez chassés, les passages de l'oreille s'ouvriront et alors votre entendement sera clair et distinct. Guérissez-vous MAINTENANT de cette désagréable et dangereuse maladie, avant que votre santé, votre bonheur et votre ouie ne soient entièrement détruits !

Ecrivez aujourd'hui au spécialiste Sproule contre la surdité (gradué en médecine et chirurgie, à l'université de Dublin, Irlande, ancien chirurgien du service des postes de la marine royale britannique), la célèbre autorité contre tous les maux d'oreilles. Il vous donnera un

CONSEIL MEDICAL GRATUIT

sur cette maladie. C'est justement ce dont vous avez besoin. Il fait cette offre honnêtement et sincèrement parce qu'il croit que c'est le devoir d'un médecin d'accorder sa sympathie à ceux qui souffrent et de leur donner généreusement le bénéfice de ses connaissances. Il vous dira sans frais d'aucune sorte comment vous pouvez vous débarrasser des bruits et avoir une ouie claire, distincte, parfaite. Il étudiera soigneusement votre cas et vous enverra gratis, de précieux conseils et renseignements.

Si vous désirez savoir comment vous guérir des bruits dans la tête et les oreilles, tout ce que vous avez à faire, c'est ceci : répondez aux questions, oui ou non ; écrivez votre nom et votre adresse lisiblement sur les lignes pointillées, découpez le coupon du Conseil Médical gratuit et envoyez-le immédiatement par la poste au **Spécialiste Sproule, contre la Surdité, 309 Trade Building, Boston.**

Ne perdez pas cette grande occasion de recevoir gratuitement les avis d'un fameux spécialiste. Ecrivez-lui MAINTENANT, AUJOURD'HUI, en français ou en anglais.

Découpez ce Coupon

Il vous donne droit à un conseil médical gratuit sur la guérison des bruits dans la tête.

Vos oreilles étancent-elles ?
Vos oreilles craquent-elles ?
Vos oreilles se bouchent-elles ?
Votre entendement fait-il défaut ?
Avez-vous des douleurs dans les oreilles ?
Depuis combien de temps ressentez-vous ces bruits ?
Le son est-il quelquefois comme un sifflement ?
Le son est-il quelquefois comme un bruit de cloche ?
Où est-il comme un son de cloches.
Etes-vous pire quand vous avez le rhume ?
Vos bruits vous empêchent-ils de dormir la nuit ?
Y a-t-il vibration dans vos oreilles quand vous marchez ?

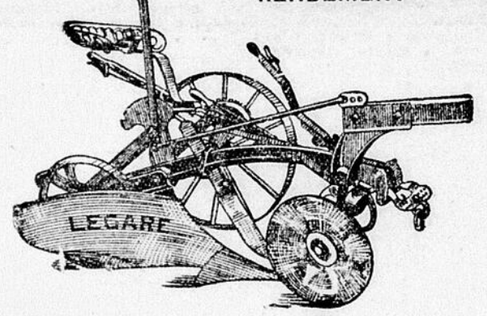
NOM .....

ADRESSE .....

.....

UN TERRAIN BIEN PREPARE

DONNE UN MEILLEUR RENDEMENT



Il est grand temps de vous procurer les instruments agricoles, une bonne charrue pour labourer votre terrain pour vos semences.

Tout cultivateur désirant faire d'une manière parfaite, rapidement et sans fatigue des labours, ne peut trouver une meilleure charrue que la LEGARE SULKY.

Cette charrue est exactement ce qu'il y a de plus perfectionné aujourd'hui dans cette ligne, et elle s'adapte parfaitement bien à tous les labours.

Rien de plus facile à conduire, un enfant de 15 ans peut faire un travail de première classe avec notre CHARRUE SULKY LEGARE.

PRIX TRES AVANTAGEUX.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande.
Bons agents demandés.

P. T. LEGARE LIMITEE
273-287 RUE ST PAUL
32-38 RUE ST VALIER
QUÉBEC

20-q. et h.

L'EFFICACITE DE



VIGORA Est Prouvée

"Monsieur :—

Il me fait plaisir de certifier l'efficacité de votre VIGORA dans un cas de souffle dont souffrait un de mes meilleurs chevaux. Après un traitement de quelques jours, j'ai eu la satisfaction de constater une prompte et complète guérison.

Votre reconnaissant,

O. LAFRANCE".
Rue Dufferin, Montréal.

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS PHARMACIENS ET EPICIERS
Dépôt à Montréal : HUDON HEBERT, 41 St-Sulpice.
J. B. MORIN, fabricant, 318 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
Quot. Hebd.

MATERIAUX de CLOTURE à BON MARCHE

Environ 15,000 perches toutes neuves à 50% de moins que les prix réguliers ; aussi courroies, poulies, arbres de couche, rails, etc. Liste de prix gratis. Ecrivez immédiatement.

THE IMPERIAL METAL CO.,
17 rue Queen, - - - Montréal

DIABETE

UNE HERBE GUERIT PROMPTEMENT, MAIS PERMANEMMENT, CETTE AFFREUSE MALADIE.

Jusqu'ici, le diabète était considéré incurable et le seul espoir du malade était de prolonger ses jours, par une diète rigoureuse.

On a trouvé qu'une plante, découverte au Mexique et qu'on appelle herbe diabétoie, est un bon spécifique pour traiter le diabète, en réduisant la gravité, réduisant le sucre, redonnant la vigueur et reconstituant le système.

Ce remède végétal et autrement inoffensif chasse les pires symptômes, dans les cas les plus graves, en une semaine, et pour le prouver, nous enverrons le premier paquet de 50c pour 25c, avec une bon-coupon gratuite, très précieuse pour le diabétique, contenant les dernières diètes et une table exclusive des bons aliments, donnant le pourcentage d'oupois et de sucre (carbonhydrates) de 250 aliments divers.

Pour ce de cette offre à vos amis souffrant de diabète et envoyez 25c aujourd'hui pour un gros paquet de 50c. AMES CHEMICAL CO., Boîte 76 C, Whitney Point, N. Y.



REMEDE GRATIS
POUR FAIRE REPOUSSER ET RECOLORER LES CHEVEUX GRIS

Rien d'aussi joli qu'une belle chevelure naturelle.

Permettez-nous de vous envoyer absolument gratis (en pur don) un remède qui redonne aux cheveux gris et à la barbe leur couleur naturelle primitive, soit blond, châtain, brun ou noir, détruit les pellicules et la démangeaison d'un cuir chevelu, arrête la chûte des cheveux et en fait pousser des nouveaux abondants, souples et doux comme la soie—cela à tout âge et dans tous les cas.

Ce remède est merveilleusement connu sous le nom de **Luxurine** du Dr Prosse de Paris, France

Il est vendu partout en traitement de 50c et $1.00.

Tout ce que nous vous demandons c'est de nous envoyer votre adresse avec 10c pour frais de poste et emballage, et nous vous enverrons un traitement n'importe où sans autres frais. Profitez de cette offre—écrivez aujourd'hui. Adressez Dr Prosse, Dépt. 66 No 208 Commissaires, Montréal.

GRATIS



Voici l'opportunité d'obtenir pour rien un beau sautoir et belle chaine en le plus jolie dessin.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse et convenez de vendre seulement 15 paquets de notre parfum délicieux, facile à vendre, à 10 sous le paquet.

Nous avons six odeurs délicieux et vous les vendrez vitement, car chaque acheteur d'un paquet a droit à un jolie cadeau, viz, une bague dorée, ou un jolie morceau d'argenterie. Après les avoir vendues envoyez-nous l'argent seulement $1.50 et nous vous enverrons tout-de-suite, sans frais à vous, ce beau sautoir et la chaine. Adressez, s. v. p.

The Rose Perfume Co.
Dept 210 Toronto, Ont.



GRATIS

Nous vous donnerons ce magnifique présent absolument gratis si vous vendez pour nous 20 boîtes seulement de notre délicieux "Royal Japanese" parfums à 10c la boîtelle. Ils arrivent en six odeurs délicieuses, Rose Française, muguet, œillet, héliotrope, Jockey Club, violette. Tout le monde veut ce joli parfum et vous les vendrez très facilement. Aussitôt la vente faite, envoyez-nous l'argent, $3.00, seulement et nous vous enverrons promptement, absolument gratis, cette magnifique chatelaine et ce loquet qui va toutes les apparences d'une MONTRE EN OR de $20.00.

Nous sommes anxieux d'introduire dans chaque maison notre fameux "Royal Japanese" parfumé et nous vous enverrons cette magnifique prime pour seulement $3.00 de nos marchandises vendues. Ne manquez pas cette offre incomparable. Ecrivez immédiatement.

National Sales Co., Ltd., Dept. 1, 25 Toronto, Ont.

Quand vous avez pris du froid

vous ne tardez pas à ressentir un malaise général, de l'abattement, un peu de fièvre, des lourdeurs de tête, de la sécheresse dans l'arrière-gorge. Pour couper court à cet accès, prenez un ou deux

Cachets Gauvin
CONTRE LE MAL DE TETE



FEUILLETON DE " LA PATRIE "

JEAN BON-CŒUR

Par Léon Sazi et Georges Grison

Reproduction et adaptation autorisées par la Société de Gens de Lettres

17 (Suite)

—Nous partons demain!

—Démain.

—Oui, demain.—Prépare-toi.

—Je souis tout prêt.

Giuseppe ne se contenait plus de joie.

Il ôta son bandeau.

Sa migraine était passée comme par enchantement.

Giovanna lui apprit comment elle avait obtenu ce voyage du comte.

—Bravo!... s'exclama le chevalier. Bravo! bravissimo!

Dans sa joie, il esquissa avec ses longues jambes une sorte d'entrechat... Et après quelques menus détails arrêtés avec sa sœur, il quittait sa chambre toujours frétillant et regagnait ses appartements avec devant les yeux un horizon couleur de rose.

Son bain de pieds à la moutarde l'attendait.

—Zé n'en ai plous bésoin... fit-il au domestique... ma migraine est passée.

Sa valise de voyage, préparée pour la fuite si bizarrement avortée, était là, ouverte; il la referma, et peu après se mettait au lit, il se laissait aller à un profond sommeil, s'écriant, simulant l'intonation d'un gavroche parisien:

—Enfoncé, le pétit bougle!..

Le lendemain, en effet, le comte, Giovanna et le chevalier prenaient place dans le train de luxe qui devait d'une traite les mener au pays d'azur.

Giuseppe, se rappelant l'aventure de la veille, pour se tranquilliser davantage jeta sur le quai un dernier coup d'œil investigateur.

Il n'aperçut personne de suspect, ni Gérôme, ni le musicien du 103e de ligne, ni le cocher—personne ! personne!

Personne, sauf une sorte de gros petit homme, tout rond, vêtu d'un manteau de voyage quadrillé, emmitouflé dans un volumineux cache-nez qui lui tournait le dos, tout en causant avec un employé.

Mais comme on fermait les portes des voitures, que le train allait partir, le gros petit homme se retourna pour gagner un compartiment.

—Bien... Ce est bon... Merci, saistu du renseignement... pour une fois!... dit-il à l'employé.

Et il se hissa aussi lestement que le lui permettait un embonpoint prononcé, dans le compartiment voisin de celui occupé par le comte de Vaubray et sa famille.

Pendant le court trajet qu'il eut à faire pour cela, le chevalier put regarder ce voyageur dont la silhouette l'avait intrigué.

C'était un gros bonhomme, l'air réjoui, la figure ronde épanouie dans des favoris rouges; un bon vivant, voyageur de commerce sans doute, et Belge à n'en pas douter.

Giuseppe l'avait reconnu au célèbre:

—Sais-tu... pour une fois... qu'il venait de prononcer en remerciant l'employé.

Santaflor ne vit rien de suspect en lui, et quand le train s'ébranla ce fut avec un soupir joyeux, qu'en aparté toutefois, il se dit encore:

—Enfoncé lé brigadier Zérôme... Enfoncé lé pétit bougle...

Quelques instants après, le train filait comme une flèche.

Arrivé à Nice, Santaflor, soulagé d'un gros poids avait retrouvé sa gaîté de jadis... son entrain...

Il sentait à quelques pas de lui la frontière de l'Italie... la frontière, le repos... la sécurité.

Aussi est-ce sans la moindre inquiétude que rencontrant dans l'escalier de l'hôtel le gros petit voyageur aux favoris roux, il lui rendit le salut que celui-ci, le premier lui adressa.

Le comte n'avait pas voulu passer à Nice sans avoir son fils, sans essayer de l'emmener avec lui et la comtesse...

Jean promit à son père d'aller le rejoindre dans quelques jours.

Le comte de Vaubray passa donc cette soirée avec Jean, en attendant l'heure du train d'Italie qu'ils devaient prendre.

Giuseppe crut ne pouvoir mieux faire que d'aller parader un peu au Casino.—Il devait à son neveu d'applaudir Rose Friquet.

Il prit donc une loge et avec quelques amis s'amusa ferme.

Le hasard fit qu'il se rencontra au milieu de la soirée avec le gros voyageur, qui toujours souriant, se présenta lui-même au chevalier.

—Pétrus Van Klémut... voyageur de commerce, associé de la célèbre maison Van Klemut et Austermann, de Liège.

On passa la soirée en galante compagnie et le chevalier étala tout son esprit devant le Belge, qui s'esclaffait et au moindre mot disait:

—Ah!... Ce est bon... sais-tu... Ce est bon!...

En quelques heures, le chevalier et Van Klemut étaient les meilleurs amis... et comme précisément... par le hasard le plus heureux, le négociant de Liège était appelé par ses affaires en Italie, Giuseppe le présenta à la famille et l'on fit route ensemble.

Le comte de Vaubray, sur le désir de sa femme, s'établit à Venise, où Jean, son fils, vint les rejoindre.

Le joyeux Van Klemut plusieurs fois leur rendit visite, et lorsqu'il revint en France se chargea de diverses commissions que la comtesse dans son départ précipité, avait négligées, et promit à Giuseppe Santaflor de demeurer avec lui en correspondance amicale.

A quelques jours de là, le brigadier Gérôme entrait dans le bureau du chef de la Sûreté.

— La famille de Vaubray, dit-il à son chef, est installée au complet à Venise. Le comte a loué pour plusieurs années le palais Maniallero, un bâtiment princier... J'ai passé avec eux plusieurs jours charmants, grâce à mon cher ami, cet excellent chevalier...

— Il était sans méfiance.

— Absolument. Plusieurs fois même je l'ai entendu me dire, dans des moments où les confidences sont faciles, après un bon dîner par exemple: Enfoncé lé pétit bougle!... Enfoncé lé pétit bougle!...

— Le petit bougle?

— Un ami personnel! Un autre moi-même... Et ce bon chevalier prétendait à ce moment que j'avais les yeux "dou pétit bougle!..." et le ventre d'un cocher... encore un ami tout à fait personnel!...

Et, riant, le brigadier Gérôme acheva:

— Maintenant, je vous demanderai, chef, la permission d'aller faire les quelques commissions dont Mme la comtesse a bien voulu charger ce bon Van Klemut...

III

MAISON NEUVE

Quand son vieil et fidèle ami, Ernest Lacaze, avait déclaré à Madeleine Vernon que selon toutes probabilités le fameux Jean Bon - Cœur était bien le fils qu'elle pleurait depuis si longtemps, la pauvre mère avait, à cette nouvelle, ressenti un tel coup qu'elle était tombée sans connaissance dans les bras du docteur.

La joie fait mal... comme la douleur elle peut tuer.

C'est ce que le docteur Lazare redouta pour Madeleine Vernon.

Pendant de longs mois elle fut tenue par une fièvre ardente qui souvent se compliquait de délire.

La pauvre mère, dont la raison s'envolait, ne vivait plus que sous l'impulsion de son cœur meurtri. Elle croyait voir son fils, lui parlait.

Tendant ses bras amaigris dans le vide, elle les ramenait à elle croyant étreindre un être imaginaire qu'elle couvrait de baisers.

— Mon fils, — disait-elle, — mon Jean ch ri... comme tu as dû souffrir loin de moi... Les enfants qui n'ont pas de mère sont bien malheureux!.. Qui les soigne quand ils sont petits... qui les caresse?... qui les dorlote?... Il faut le baiser de la maman aux petits pour grandir... comme il faut le soleil aux fleurs... Mon Jean! mon pauvre enfant. Mais te revoilà... je t'ai retrouvé... tu ne me quitteras plus... Tu vivras près de ta mère toujours et tu verras comme nous serons heureux! mon fils! mon Jean!

Il fallut toute la science, tout le dévouement du docteur Lacaze pour conserver la malheureuse.

Bien souvent il la vit avec terreur, sous les baisers imaginaires de son enfant, perdre toute connaissance, tant son illusion de bonheur était forte et prête à laisser par ses lèvres de mourante s'échapper son âme de mère.

De longs mois, le docteur veilla à son chevet, la malade nécessitant une surveillance de tous les instants.

Son corps était usé par la douleur morale et la douleur physique semblait devoir rapidement en venir à tout.

Enfin le docteur fut maître de la maladie.

Ce furent alors de nouvelles transes.

Madeleine Vernon réclamait son fils, voulait aller le chercher, ne voulait pas vivre sans lui.

Lui dire que l'on ne savait ce que Jean Bon-Cœur était devenu, c'était risquer de la voir tomber dans le même mal, pour un motif contraire...C'était, si elle avait failli mourir de joie, la faire sûrement maintenant mourir de douleur !

Chaque fois, on devait, tant le docteur que les domestiques, inventer un stratagème nouveau.

Heureusement, la tête encore faible de la malade ne lui permettait pas de trop raisonner, elle croyait assez facilement ce qu'on lui disait.

Elle pouvait à présent se lever, quitter son lit, mais sa faiblesse ne lui permettait pas de tenter même de faire un pas.

Le docteur Lacaze résolut, pour combattre cette faiblesse, d'emmener sa cliente dans le Midi. Il possédait près de Pau un petit manoir. C'est là, sous le beau soleil, qui malgré l'hiver se montre pendant de nombreuses journées, qu'il comptait faire retrouver de nouvelles forces à Madeleine Vernon.

Plus tard, quand la résistance serait suffisante, il lui ferait tenter la traversée de la Méditerranée, et la conduirait en Algérie où la convalescence s'achèverait, où la guérison serait certaine sous ce radieux climat.

Du reste, rien ne les retenait à Paris.

Avant de fixer leur départ pour le Midi, le docteur Lacaze avait eu une longue entrevue avec le préfet de police.

—Nous avons,—lui dit ce magistrat,—perdu la trace de Jean Bon-Cœur... Le hasard seul maintenant peut nous la faire retrouver..Ce hasard peut également être long à naître...Cependant nous ne sommes pas demeurés inactifs... Un service de surveillance incessante est établi en Italie autour des Vaubray et du chevalier Santaflor principalement...Le brigadier Gérôme s'est chargé de ce soin...Nous voilà tranquilles de ce côté. Reste Jean Bon-Cœur !..... Vous pouvez partir en toute sûreté. ...Dès que nous aurons le moindre renseignement sur lui, vous serez avisé télégraphiquement.

— Cette circonstance,—dit le docteur,—quelque fâcheuse à un certain point de vue, est heureuse à un autre, qui à ses yeux est le plus important.. la santé de Mme Vernon. Si nous retrouvions Jean Bon-Cœur ce brave garçon, cela se conçoit, voudrait voir sa mère ; elle, le réclamerait tout de suite, et la malheureuse femme n'est pas encore en état de supporter cette vue. Ainsi donc, j'ai tout le loisir nécessaire pour sa guérison. Quand la mère sera en état de revoir son fils,soyez certain, monsieur le préfet, que le ciel fera naître ce hasard que vous souhaitez...vous retrouverez Jean Bon-Cœur.

—Je l'espère aussi !

Quelques jours plus tard le docteur Lacaze installait dans son petit manoir, aux environs de Pau, Madeleine Vernon, et là l'entourait de ses soins affectueux, hâtant sa guérison, la préparant au doux événement qu'il espérait.

Il croyait...Il était certain qu'au moment voulu, le ciel, comme il l'avait dit au préfet de police, le ciel ferait naître ce hasard qui devait conduire le fils dans les bras de sa mère.

Il croyait, le vieux docteur, à ce hasard béni, car ce hasard s'appelle la Providence... et que la Providence n'abandonne pas ceux qui souffrent !....

N'avons-nous pas vu Jean Bon-Cœur secourir la malheureuse Lucie, que le vicomte Jean de Vaubray battait dans la rue ?... Les trois compagnons arracher à la Seine le sergent, Lucie et Mirette, la petite démente ?... Le père Guillot... hé mon vieux ! fournir du travail à Jean ?... Jean arriver à temps pour arracher la jeune femme aux mains du Taureau ?

Plus tard, nous avons vu le Chinois Bibi-la-Goutte donner à Jean le moyen de gagner, en poussant sa charrette-réclame, de quoi empêcher Lucie et Mirette de mourir de faim !... Nous avons vu aussi Milon, Clopinel et l'Institut se trouver sur le quai lorsque Jean Bon-Cœur, désespéré, abandonnant Lucie mourante dans la neige, allait avec Mirette chercher la mort dans la Seine !....

Tout cela, c'est le hasard, la main de la Providence qui l'a accompli !

C'est encore cette Providence qui sur le chemin de Jean apportant à la Butte-aux-Puces la gamelle de soupe mendiée à la caserne du Château-d'Eau,, avait mis ce brave garçon, Pascal Tarot.

Et ce fut un grand bonheur pour tous que cette rencontre de l'ancien zouave...

Grâce à lui Jean avait pu emmener en Algérie la malade.

Comme il l'avait promis, il n'arrêta pas là sa générosité.

Son père faisait le commerce des bœufs de boucherie, il trouva à la Vilette un emploi où Milon put utiliser avec profit sa force colossale. L'Institut fut chargé de tenir ses livres et ceux de son père ; il lui procura d'autres ouvrages d'écritures chez des négociants et Bibi-la-Goutte lui-même, ce flâneur parisien endurci, fut pourvu d'un emploi de livreur-encaisseur dans un magasin.

Clopinel, lui, eut pour attributions de s'occuper de Mirette... il était la bonne d'enfant de la fillette et le cuisinier de la maison.

Ayant ainsi établi les amis de son sergent, Tarot qui, quoique riche, ne pouvait les prendre à sa charge, leur donna le moyen de gagner leur existence.

Il retourna chez son père et ne fit plus, qu'à son habitude, sa visite trimestrielle à Paris pour ses affaires.

Les trois compagnons avaient naturellement fait peau neuve ! Ils avaient quitté la Butte-aux-Puces et étaient venus prendre un petit logement dans le faubourg St-Denis, modeste, mais qui par leurs soins prenait un véritable air de fête et de contentement.

Ils travaillaient tous avec un courage et un entrain superbes, et le soir se trouvaient réunis autour de la table, fumant leur pipe, parlant de Jean, de Lucie, relisant les lettres qui venaient d'Algérie.

C'était l'heure que l'Institut avait choisie pour faire à Mirette son petit cours, lui apprendre la leçon que dans la journée Clopinel lui faisait répéter.

L'Institut s'était imposé la tâche de fixer l'attention de l'enfant.

Le docteur avait dit:—et c'était aussi l'opinion personnelle de l'Institut,—que le jour où l'esprit flottant de la fillette parviendrait à être fixé, ce jour-là, la raison lui reviendrait.

Et le savant s'appliquait avec une patience inouïe à fixer cette intelligence fugace; c'était une conquête qu'il voulait faire, mais la victoire était difficile à remporter.

Cependant, l'Institut ne se lassait pas... Comme Jean l'avait tenté déjà, mais plus adroitement que lui, car il avait l'habitude de l'instruction, il disait, il répétait la leçon, jusqu'à ce que l'enfant la pût redire seule.

Il finit, et ce fut ce jour-là une fête à la maison, par lui faire comprendre son alphabet, lui faire reconnaître ses lettres.

Clopinel, Milon, à tour de rôle, s'assurèrent du fait et interrogèrent l'enfant, qui répondit sans se tromper.

On l'écrivit à Lucie avec joie.

—Nous avons fait un grand pas... avait dit l'Institut à ses compagnons. Maintenant je crois la guérison de Mirette certaine...

—Certaine?

—Oui!... Ce n'est qu'une affaire de temps et de patience!...

C'était un tableau étrange et charmant dans son originalité même, que celui de ces trois hommes entourant cette enfant, l'amusant, lui contant des histoires pour la faire rire, jouant avec elle à tous les jeux des fillettes de son âge.

Ces trois hommes, qui, quelques semaines auparavant, vivaient en marge de la société, dans une tanière, à l'Elysée-de-Sable, dont les moyens d'existence étaient plus que problématiques, qui sur le respect du bien d'autrui avaient des opinions assez hasardées, ces trois misérables parias étaient devenus tout autres.

—Faut être honnêtes, maintenant, avait dit Clopinel.

—C'est pour l'enfant... avaient conclu en approuvant Milon et l'Institut.

Sous cette douce influence de l'innocence, une lueur nouvelle était descendue dans leur âme... Ils étaient changés à ce point, ces pauvres diables, bons au fond, victimes seulement de la fatalité que pour faire faire à Mirette sa prière du soir et du matin, il avaient de nouveau appris par cœur les premières pages d'un livre—le paroissien de Lucie — qu'ils pensaient ne devoir jamais plus ouvrir.

C'est sérieusement, pieusement, d'un air convaincu que l'Institut expliquait à l'enfant le livre d'heures et les histoires de la Bible, pour former son âme, lui montrer le bien, le mal.

Puis, le soir tous trois, devant le petit lit où l'enfant allait dormir, ils se découvraient et avec elle récitaient le Notre Père.

Mirette seule achevait sa prière.

—"Mon Dieu... rendez la santé à ma sœur Lucie, et conservez-moi dans le travail et le bonheur, tous ceux que j'aime... mon ami Jean qui est soldat... mon papa Clopinel...mon professeur l'Institut et mes camarades Pascal Tarot, Milan et Bibi-la-Goutte".

Après avoir embrassé les trois compagnons, la fillette se roulait dans ses draps blancs, et, se sentant bien gardée, s'endormait confiante et heureuse...

Après cela, Milon allait dormir, car son travail était pénible—il soulevait les animaux abattus, les mettait sur les chariots pour le dépêçage et chargeait ensuite les voitures de bouchers qui emportaient en ville les viandes en pièces—et il lui fallait être de bonne heure à l'abattoir.

L'Institut s'attelait à une besogne supplémentaire : il faisait des bandes et des adresses pour des maisons d'expédition et de publicité.

Bien avant dans la nuit on entendait le grincement de sa plume agile.

Clopinel, lui, faisait des cornets en papier qu'il vendait aux marchandes ambulantes du faubourg Saint-Denis et à quelques petits commerçants. Ou bien il se mettait à coudre et raccommodait les habits des camarades, reprisait les accrocs qu'en jouant Mirette avait faits à sa robe.

Bibi-la-Goutte apportait de temps en temps à la fillette un de ces jouets que l'industrie parisienne fait éclore, amusants, ingénieux, qu'il découvrait dans ses courses.

Cela l'amusait quand elle restait à la maison. Le plus souvent, elle sortait avec Clopinel.

Après le déjeûner, le clown, —qui maintenant ressemblait vraiment à un bon petit rentier, —conduisait la fillette dans un des squares.Montholon ou des Arts-et-Métiers.

Mirette retrouvait là ses petites amies, et jouait avec elles, courait, sautait ... parfois même Clopinel se chargeait de Jeanne-Lucie, la belle poupée donnée à la Noël par la vieille dame.

Le dimanche, les trois compagnons Bibi-la-Goutte souvent était du voyage, prenaient le tramway, le bateau, et menaient l'enfant prendre l'air dans un des bois des alentours de Paris.

Mirette, grâce aux bons soins des trois hommes, grâce à ce régime,se développait rapidement, se fortifiait.

Ce n'était plus maintenant la petite fille chétive, malingre, soubreteuse...Elle avait grandi, s'était allongée, formée..Elle était devenue une vraie fillette, alerte, vigoureuse, portant bien ses quatorze ans.

Quand elle avait, sous son grand chapeau, ses cheveux blonds ébouriffés sur le front, autour de sa jolie figure, ou pendant en longues tresses sur ses épaules, qu'elle sautillait dans sa grande robe, sans taille,—la mode Empire qui commençait à paraître à ce moment, — les passants se retournaient pour admirer ce grand bébé, toutes les mères lui souriaient.

Ses grands beaux yeux avaient toujours conservé leur doux regard affectueux, ce regard qui surprenait, émouvait, qui lui avait valu son surnom en langage parisien de Mirette.

On conçoit, sans plus insister, combien Clopinel, Milon et l'Institut étaient fiers de leur enfant.....

En promenade, ils l'amusaient, l'entouraient, et vraiment jamais fille de reine ne fut gardée par une cour aussi dévouée.

Depuis quelques semaines, l'Institut semblait redoubler d'activité et prolongeait sa veille jusqu'au petit jour, à copier des bandes, à mettre des adresses sur des prospectus.

Clopinel lui tenait compagnie et les sacs en papier s'entassaient dans un coin.

Ils ne se dirent rien... mais un jour Clopinel, qui avait été livrer ses sacs, revint l'air tout joyeux. L'Institut, qui avait été, de son côté, chercher de nouvelles bandes à remplir, se frottait les mains avec un entrain doublé, une gaîté qu'il ne parvenait pas à dissimuler.

Tous deux avaient un secret heureux qu'ils ne voulaient pas, malgré les ruses employées, se révéler l'un à l'autre...

Milon également avait son air mystérieux.

Le lendemain matin, de bonne heure, on frappa à la porte du logis des trois amis.

Cloopinel se hâta d'aller ouvrir. Il savait évidemment qui ce pouvait être.

C'était un livreur d'un grand magasin; il portait trois paquets énormes.

— Mlle Mirette?... demanda-t-il.

— Entrez. C'est ici... répondit le clown.

Le garçon entra.

Clopinel lui désigna la table et lui dit:

— Posez le paquet là...

Le livreur déposa sur la table les trois paquets et se disposa à se retirer... Le clown l'arrêta.

— Vous oubliez, mon ami, deux paquets. Il ne doit y en avoir qu'un à moi...

— Non, monsieur, tous les trois.

— Vous m'étonnez!...

— Les trois paquets sont pour Mlle Mirette.

Le garçon ouvrit son registre et montra à Clopinel l'ordre de livraison.

Il contenait ceci:

— 1o Pour Mlle Mirette... un chapeau... facture Clopinel...

— Oui, c'est moi.

— 2o Pour Mlle Mirette... un costume complet... facture Milon...

— Facture Milon!... s'exclama Clopinel. Ah! je comprends.

Le garçon poursuivit:

— 3o Pour Mlle Mirette... gants et mottines... facture...

— Facture l'Institut! ... conclut Clopinel.

Il avait compris pourquoi le colosse et le savant gardaient cet air mystérieux... tous trois avaient eu la même pensée.

Le printemps arrivait, il fallait un costume neuf pour leur petite.

Alors, redoublant de travail, se privant de sommeil, ils avaient tous trois gagné de quoi habiller à neuf l'enfant, sans toucher à leur budget quotidien qui n'eût pas permis une telle dépense.

Le costume était, en effet, luxueux. Rien n'avait paru trop beau pour Mirette.

Cependant, le costume acheté par Milon devait coûter un prix extrêmement élevé.

Clopinel demanda au colosse comment il avait fait pour pouvoir amasser de telles économies.

Milon sourit.

— Depuis longtemps, le père Guillot, l'ancien patron de Jean, a repris sa vente aux Halles... je lui ai dit que son commis... comme il appelait notre ami... est engagé ailleurs pour le moment, et que comme il l'avait fait déjà... tu t'en souviens, après l'affaire du Taureau, il m'envoie pour le remplacer...

—C'est bien compris...

Le père Guillot, qui était content de mes services, a accepté..... Voilà ! Depuis je travaille chez lui, et sa charrette de légumes vidée je prends ma course et je vais à l'abattoir, à la Villette, où je commence une autre besogne.

Clopinel lui serra la main.

—Tu fais, mon pauvre ami... le travail de deux hommes.

—Je suis fort pour deux !... répondit Milon... Et il faut penser à la petite ....

Dans la journée on essaya tous ces effets à Mirette... Ils l'habillèrent à ravir...

Le jour suivant, qui était un dimanche, Mirette, revêtue de son beau costume et escortée par sa garde de corps, se disposait à sortir, quand Bibi-la-Goutte parut.

—Je viens vous chercher... dit-il.

—Où nous mènes-tu ?

—Vous allez voir... j'attendais que Mirette eût un beau costume tout neuf... Il faut penser aussi à ceux qui sont là-bas, à Jean et à Lucie.. qui seront bien contents de voir combien la petite est jolie ainsi.

Le Parisien flâneur avait trouvé le moyen de faire des courses pour un photographe de sa connaissance, le père Roule, et avait gagné à cela une prime de deux portraits.

On mena donc Mirette chez l'artiste au gélatino-bromure... et les quatre braves hommes, ravis plus que l'enfant dans ses beaux atours, assistèrent à l'opération tremblants d'émotion, de bonheur.

Quand Bibi-la-Goutte, quelques jours plus tard, apporta les portraits chez ses amis, ce fut un cri de joie générale.

Le père Roule n'était pas seulement un faiseur de portraits à la douzaine, il était, quand l'occasion s'en présentait, un véritable artiste, qui savait sacrifier une plaque pour l'art même.

Mirette lui fournit une occasion, et c'est avec un véritable plaisir qu'il la saisit.

Il composa avec la jolie figure de l'enfant une sorte de petit tableau, plein de goût et d'attrait.

Ce furent bien son sourire, le regard de ses grands yeux qu'il sut attraper et reproduire sur son papier ; c'était bien Mirette, la jolie Mirette. !

Immédiatement on fit l'envoi d'une épreuve à Lucie et à l'ami Jean, et Mirette, sur le dos de la carte photographique, put écrire qu'elle leur adressait en même temps un gros baiser.

Puis dans un cadre de peluche rose, on plaça bien en vue sur la cheminée la seconde épreuve.

C'étaient là les côtés joyeux de la vie des trois compagnons et de l'enfant.

Il n'en avait pas toujours été de même.

Dans les premiers temps surtout, Mirette avait eu bien du mal à s'habituer à l'absence de sa sœur. Elle avait donné beaucoup de peine aux trois amis, et mis plus d'une fois aux abois leur ingéniosité à trouver un dérivatif à son chagrin.

Ces pauvres diables ne savaient pas soigner un enfant, une petite fille surtout. Ce fut tout un apprentissage à faire. Clopinel, qui avait toujours au cœur l'amour de son fils absent, de son enfant qu'on lui avait volé, reporta sur cette fillette, que le ciel lui envoyait, l'affection dont l'autre n'avait pu profiter.

Il devint, comme les vieux sapeurs le sont souvent, une bonne d'enfant émérite.

Quand Mirette pleurait, réclamait sa sœur, il savait la consoler, trouver des histoires, des explications qui changeaient les idées de l'enfant, et bien souvent, grâce à des lazzis, ses plaisanteries, ses grimaces de vieux clown, la fillette finissait par rire au milieu de ses pleurs.

IV

LE DEUIL

Ce fut une grande joie à Oran à la réception du portrait de Mirette.

Lucie et Jean étaient en adoration véritablement devant les traits de l'enfant... et Monserata, la petite bonne espagnole, et Ramonet, le brave cocher, convoqués, vinrent également admirer la fillette.

Cette joie complétait vraiment le bonheur présent dont jouissaient Lucie et son ami Jean Bon-Cœur.

Le général Bédrie n'avait pas perdu de vue son soldat et l'avait chargé de l'instruction des recrues arrivant de France.

Jean avait reçu à ce sujet les galons de caporal.

Puis le général qui s'intéressait grandement à ce vaillant soldat, à cet homme de cœur, s'était entendu avec le colonel du régiment, qui lui avait fait un rapport des plus chaleureux sur le caporal Jean Vernon.

A la suite du départ de la classe, il s'était trouvé une vacance dans le cadre des sous-officiers, le colonel proposa son protégé.

Jean, se trouvant un jour avec sa compagnie au champ de tir du Polygone, vit s'avancer le colonel, qui faisait une simple promenade à cheval selon son habitude, suivi de son spahi.

Le général mit pied à terre, entra dans le champ de manœuvres et ordonna de réunir les hommes.

Puis il fit sortir du rang le caporal Vernon.

Jean tremblait comme la feuille.

—Caporal Vernon, lui dit le général, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que les galons de sergent vous sont rendus... Nous n'avons pu vous les laisser lors de votre rengagement ; nous vous les rendons à présent... Vous les avez donc gagnés deux fois... C'est un plaisir pour moi de vous apprendre devant votre compagnie que vous recevez la juste récompense de vos mérites militaires et de votre vaillante conduite ! Je dirai en même temps aux hommes que vous allez commander : Suivez l'exemple du sergent Vernon et vous serez de bons soldats, de vrais zouaves... de vaillants Français !...

Le général serra chaudement la main du nouveau sergent et après avoir en son honneur fait lever toutes les punitions de semaine, remonta à cheval et suivi de son spahi, partit au galop dans la direction de la ville.

Ce fut fête ce soir-là au Château-Neuf. Jean ne comptait que des amis à la caserne. Il reçut les félicitations de tous ; le commandant du recrutement de Baher, qui s'était chargé de ses affaires d'état-civil, vint également lui serrer la main.

Quant à Ramonet, son ancien zouave, il avait eu vent de la chose, et lorsque Jean allait sortir de la caserne pour aller voir Lucie,devant la porte du Château-Neuf stationnait la voiture.

Dès que Jean parut avec sur les manches ses galons neufs, le brave garçon se levant sur son siège s'écria de toute la force de ses robustes poumons :

— Vive le sergent !...Vive mon sergent !

Jean dut prendre place dans la voiture et Ramonet faisant claquer son fouet comme dans les grandes occasions, les jours de gala, enleva au galop ses deux chevaux.

Lucie, déjà prévenue par ce bavard de Ramonet, avait préparé un petit festin, auquel le brave garçon fut convié ainsi que sa cousine qui était toute dévouée à sa maîtresse.

Ramonet, qui décidément savait tout, raconta ce qui s'était passé au champ de tir, et s'il ne rapporta pas très fidèlement les paroles du général, en rendit au moins l'esprit.

Lucie, heureuse, avait des larmes dans les yeux.

—Mon cher Jean, dit-elle, votre général a fait l'éloge de votre conduite de soldat...Qu'aurait-il dit s'il avait connu la conduite de Jean Bon-Cœur !...

Ce n'était pas seulement de ses galons que Jean était content,mais surtout des conséquences que cette nomination pouvait avoir.

Il en fit part à Lucie un soir qu'ils se trouvaient seuls.

—Me voici, lui dit-il, rassuré sur votre avenir. Je suis sous-officier... Bientôt, je passerai officier... j'ai la prime de ma médaille ; nous avons de quoi vivre...La pauvreté donc ne peut donc comme autrefois un obstacle au bonheur de ma vie.

Lucie vivement l'arrêta.

—Jean !...lui dit-elle... ne poursuivez pas...Je vous en prie... ce que vous allez me demander est impossible !

— Pourquoi impossible ? ..Le côté matériel est assuré...et votre santé que vous m'avez à Paris opposée est rétablie... Vous êtes bien portante..... Nous avons devant nous toutes les garanties d'un long et pur bonheur.

— Non, Jean !...ne me faites pas vous refuser ce que vous me demandez...c'est impossible.

Le malheureux garçon avait baissé la tête.

Lucie avait dit vrai, et son pauvre cœur en souffrait assez...

—Je ne veux plus me souvenir... dit-il... et à force d'amour, ma chère Lucie, je parviendrai à ne plus le savoir...

Lucie insista... Elle voulait que Jean connût toute la vérité.

—Si après cela, mon ami, vous voulez encore de moi... si vous pensez ne pas être heureux sans n'avoir pour femme, hé bien, je me trai ma main dans la vôtre, mais ma conscience, mon cœur, seront soulagés du poids qui m'oppesse.

Lentement, elle fit à Jeanle récit de sa vie.

Son histoire était bien ordinaire; c'était celle de bon nombre de malheureuses.

"—Mon père, un couvreur, tomba du toit sur la chaussée.. Le soir on rapporta à la maison son cadavre tout meurtri, tout sanglant. Ma mère fut tellement frappée par ce malheur qu'elle s'alita.

"Hélas ! elle ne devait plus se lever.

"A la maison, non père gagnant d'assez belles journées, ma mère étant une adroite ouvrière, on avait une sorte d'aisance.

"Mais la maladie de ma mère fut longue. Petit à petit, toutes les économies s'en allèrent, puis nos meubles, notre linge, tout enfin !...

"Je travaillais déjà, mais le peu d'argent que je rapportais chaque semaine ne suffisait pas. Je veillais toute la nuit pour gagner davantage. C'était encore insuffisant. J'avais à ma charge ma mère malade et Mirette que la nourrice nous avait rendue.

"En face de l'atelier où je travaillais tous les jours, celui que je ne vous nommerai pas venait prendre des leçons de droit... Il essaya plusieurs fois de me parler... me suivit dans mes courses... quand je rentrais à la maison... mais toujours en pure perte.

"On le croyait très riche... une voiture luxueuse, des valets, venaient l'accompagner chez son professeur.....

"Un jour, je vis ma mère plus malade... elle était mourante... il lui fallait tout de suite un remède... si on voulait la sauver... et je n'avais plus un sou, plus rien à mettre au Mont-de-Piété... rien, et ma mère se mourait.

"Alors, je ne sais ce qui me poussa... Comme affolée, je courus à la porte du professeur de droit. Le jeune homme qui me courtisait ne tarda pas à paraître.

"J'allai à lui. Je lui demandai de l'argent.

"Il parut un peu étonné de ma question, puis tira son portefeuille et me donna deux billets de banque.

"Quand je me retrouvai dans la rue, je me mis à courir... jusque chez nous.

"Quand j'arrivai, ma mère était morte !

"Lucie s'arrêta un moment, elle s'essuya les yeux et tristement reprit son pénible récit.

" Que vous dirai-je, maintenant? Mon histoire fut celle de toutes les malheureuses de ma condition.....je gagnais peu avec mon travail...j'avais Mirette à ma charge, et pour ne pas voir souffrir l'enfant, pour pouvoir subvenir à nos besoins, je revis encore ce jeune homme.

" Puis, le chagrin, la fatigue s'en mêlant, je tombai malade de la poitrine...la maladie du pauvre !.....

" La jeunesse fit un miracle.....je guéris...mais je me trouvais sans rien...N'ayant pas la force de travailler encore, j'allai demander à cet homme un peu d'argent...Le matin on nous avait jetées à la rue, Mirette et moi...C'était pour l'enfant que je mendiais.

" Vous avez vu comment il m'a reçue puisque, comme un bon ange, vous êtes arrivé quand il me battait.

— C'est ce misérable, s'écria Jean ...ce lâche !

Voilà toute mon histoire, mon ami...tout entière...car depuis ce soir-là vous connaissez la nouvelle partie de ma vie...

Jean s'était approché d'elle...Il lui avait doucement pris les mains et affectueusement il lui dit :

— Je connais cette partie... ma chère Lucie...c'est la seule que je doive connaître, l'autre n'existe pas pour moi...Je ne la considère que comme un mauvais rêve..... Vous êtes victime de la fatalité...de votre pauvreté... Votre mère, de là-haut, ne peut que vous bénir.. Moi, je ne puis que vous faire oublier cela...que vous aimer...

—Jean !...mon ami...

—Ce que vous venez de me dire ne change en rien ma pensée..... de nouveau, et cette fois sans qu'il vous soit possible de me le refuser, je vous demande de devenir ma femme.

—Votre femme ?

—Acceptez-vous !...

Pour toute réponse, Lucie se jeta dans ses bras en disant tout bas:

—C'est trop de bonheur, maintenant.

Et elle ajouta lentement:

Pourvu qu'il dure !...

Jean Bon-Cœur, au comble de la joie, alla trouver son ami le commandant de recrutement qui voulut bien se charger de toutes les démarches nécessaires pour le mariage.

Le bonheur semblait définitivement sourire à Jean et à Lucie.

Hélas ! le bonheur est une plante qui croît parfois sur terre, mais bien des gens passent à côté sans pouvoir respirer le parfum de sa floraison éphémère.

Il en devait être ainsi pour Lucie.

Le mois de mai mettait toute la nature en fête, c'est le mois le plus beau pour le pays d'Europe, c'est le mois de merveilles pour la magnifique Algérie. On y semble vivre dans un atmosphère enchantée, sous un ciel féerique.

Mais pourquoi un terrible contraste dans ce joli rêve ?...Pourquoi n'avoir pas laissé ce lugubre privilège à novembre ?

Pourquoi du mois des fleurs avoir fait le mois où la mort fauche le plus ?

Lucie était phtisique... son mal, qui, au début, aurait pu être enrayé avait, à la suite de la misère, du manque de soins... de la chute dans la neige, fait des progrès rapides.

L'issue fatale était à redouter.

Le docteur en venant voir la malade à la Butte-aux-Puces, l'avait bien vu.

Le jeune femme était perdue.

En conseillant le voyage en Algérie, le médecin ne songeait qu'à retarder la fin qu'à Paris, il croyait toute prochaine; il espérait aussi, sans trop vouloir y croire, que le ciel de ce pays béni ferait un de ces miracles dont il est coutumier.

Er dès les premiers temps l'espérance du docteur se trouva réalisée.

Lucie, sous ce soleil, respirant cet air léger et chaud, sentit la vie,la force, la santé revenir rapidement en elle.

Ses joues, qui toujours avaient conservé cette coloration caractéristique qu'on voit chez les malades souffrant de son mal, s'étaient remplies... ses yeux paraissaient moins minés, ses mains fines moins émaciées.

Si sa toux n'avait pas totalement disparu, ce n'était plus ce râle douloureux qui semblait lui déchirer chaque fois la poitrine.

—Jean qui dans son amour, n'avait jamais cru à la gravité du mal, — quand on aime, on ne peut admettre que l'être cher vous sera ravi si tôt,—voyait avec ravissement Lucie embellir, devenir robuste... il la voyait tout à fait guérie et espérait à ses côtés couler de longs jours de bonheur.

Ce mal épouvantable a ceci de cruel que c'est au moment où la guérison semble le plus assurée..... complète... qu'il frappe son dernier coup.

Pauvre Lucie.

Un soir que Jean lui apportait un gros bouquet, il la trouva tout à coup si faible, si pâle, si pleine de fièvre que, pour la première fois, le malheureux garçon eût peur.

Comme un éclair, il entrevit la réalité fatale!

Lucie dut se coucher.

—Il me semble, Jean, fit-elle, que je m'en vais!...

Le médecin du régiment que Ramonet, aussi effrayé que Jean, était allé chercher, arriva peu après au galop des chevaux du cocher.

Il ne fut pas longtemps à deviner l'état de la jeune fille, et malgré lui il ne put retenir un mouvement de pitié.

Lucie avec cette perspicacité qu'ont les malades, s'en aperçut.

—C'est la fin, n'est-ce pas, docteur? demanda-t-elle.

Le major se reprit vivement:

—Point... point... répondit-il...Nous allons vous tirer de ce mauvais pas.

Lucie sourit tristement.

—La mort ne m'effraie pas, dit-elle... Il vaut mieux même qu'elle vienne me chercher... Je pars dans un bonheur sans nuage

La Patrie

Cie de Publication de "La Patrie" Limitée

BUREAU PRINCIPAL

120 RUE STE-CATHERINE, COIN DE L'AE. HOTEL DE VILLE, MONTREAL, QUE.

La " Patrie Hebdomadaire " le plus grand et le plus important des journaux de son genre au Canada, est publié tous les samedis à 16 pages, soit 112 colonnes de texte et d'illustrations en noir et en couleurs. Les lecteurs trouvent dans ce journal qui se distingue particulièrement par son indépendance absolue, les informations les plus exactes et les plus complètes sur tous les événements de la semaine, canadiens et étrangers, une foule de renseignements sur l'agriculture, l'élevage, les marchés, des romans inédits, etc.

ABONNEMENT

CANADA, deux mois..... $1.00
six mois..... 0.50
trois mois..... 0.25
ETATS-UNIS, deux mois..... 1.50
six mois..... 0.75

PRIX SPECIAUX pour annonces, régulièrement fournis sur demande.
La ligne agate, 1re insertion..... 10c
La ligne agate, insertions subséquentes..... 5c

LES PAIEMENTS

doivent se faire au bureau principal par mandat-poste ou lettres enregistrées.

Nous expédions aux abonnés la "Patrie Hebdomadaire" aussitôt ce qu'ils nous aient fait parvenir avis de discontinuer l'envoi. LA PATRIE ne tient tout abonné à un journal sera tenu responsable jusqu'à ce que tous les arrérages soient payés et qu'il ait donné ordre de discontinuer l'envoi.

La date imprimée sur l'étiquette indique l'échéance de l'abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE. Lorsque les abonnés désirent nos faire changer leur adresse, ils doivent nous donner leur nouvelle et leur ancienne adresse.

LES CORRESPONDANCES

que nos abonnés voudront bien nous envoyer seront toujours prises en sérieuse considération. Les manuscrits refusés ne seront pas rendus. Nous invitons particulièrement les cultivateurs à nous écrire sur n'importe quel sujet touchant l'agriculture.

Toute correspondance devra être adressée :

'LA PATRIE' HEBDOMADAIRE

120 RUE STE-CATHERINE EST
Coin de l'Avenue de l'Hôtel de Ville,
MONTREAL, CAN.

VENEZ VISITER MONTREAL

SANS QU'IL VOUS EN COUTE RIEN. — MAIS AU CONTRAIRE POUR Y TOUCHER $10.00.

La PATRIE, dont la circulation augmente plus que celle de tout autre journal au Canada, songe à offrir une magnifique prime aux fils et aux filles de ses abonnés des provinces de Québec et d'Ontario.

Il s'agit d'un billet de passage pour Montréal, aller et retour, avec dépenses de voyage payées jusqu'à concurrence de $10.00.

Montréal augmente chaque jour d'intérêt et une visite à la Métropole est un voyage aussi amusant qu'instructif.

Un grand nombre de nos abonnés ont des parents à Montréal, voilà une occasion toute trouvée pour leurs enfants de venir visiter ces membres de leur famille.

Les conditions à remplir pour faire cette promenade sont les suivantes :

La PATRIE offre aux fils et aux filles de ses abonnés des provinces de Québec et d'Ontario qui lui enverront d'ici au 1er avril les noms de vingt-cinq nouveaux abonnés à l'édition hebdomadaire avec le montant de $1.00 pour payer leur abonnement d'avance ou les noms de cinquante anciens abonnés avec au moins le montant de $1.00 pour renouveler leur abonnement; une promenade à Montréal.

C'est-à-dire que la PATRIE paiera le coût du billet de passage aller et retour de la gare la plus rapprochée du domicile des fils et des filles de abonnés remplissant ces conditions. La distance de la gare la plus rapprochée du domicile des personnes appelées à bénéficier de notre offre à Montréal ne devra pas excéder 200 milles; la distance supplémentaire restant à la charge des bénéficiaires.

En outre, la PATRIE donnera une somme de $10 pour dépenses de voyage.

Deux anciens abonnés qui renouvelleront leur abonnement par l'entremise de ces personnes compteront comme un nouvel abonné. Aussi un nouvel abonné d'une année à l'édition quotidienne pourra compter.

Voilà une offre intéressante. A tous les fils et filles de nos abonnés de se mettre à l'oeuvre et plus la PATRIE aura de voyages à payer dans ces conditions, plus elle sera contente.

OBSEQUES DE M. EUGENE TACHE

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 19.—Les obsèques de M. Eugène Taché, sous-ministre des Terres de la Couronne, ont eu lieu samedi matin à la Basilique.

Un cortège des plus nombreux a suivi la dépouille mortelle jusqu'à l'église.

Le deuil était conduit par M. Ed. Duchesnay, beau-frère du défunt; le Capt. Théo. Paquet, son gendre; M. A.-J. Bender, C.R., son beau-frère; MM. Alexandre Taché et J.-P. Taché, ses neveux.

Dans le cortège on remarquait : Sir Lomer Gouin, les hons. sénateurs Edwards et Choquette, Sir A. B. Routhier, le Capt. Victor Pelletier, A.D.C., représentant S. H. le Lieut.-gouverneur; les hons. Taschereau, Mackenzie, Caron, Allard, Kane, N. Garneau, Geo. E. Amyot, P. B. de la Bruyère, Ad. Turgeon, Sir J. G. Garneau, les hons. juges Lemieux, Cannon, l'hon. Ths. Chapais, M. D. O. Lespérance, M.P.P., et plusieurs autres.

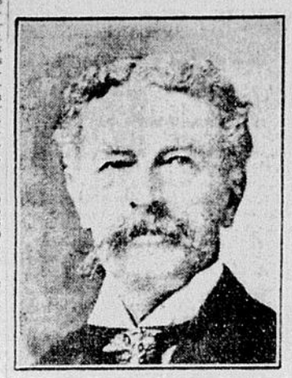
Le service a été chanté par le R. P. Désy, assisté des abbés Cyrille Gagnon et P. Blais.

La dépouille mortelle a été conduite ensuite à la gare du Québec et Lac St-Jean pour être transportée à Ste-Catherine, où a eu lieu l'inhumation.

LE DR DANIELS EST SENATEUR

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 19. — Le Dr J. W. Daniels, pendant plusieurs années député de St-Jean, N.-B., et qui a cédé son siège à l'honorable M. Hazen, ministre de la Marine, a été



LE DR J.-W. DANIELS, qui succède à l'hon. M. Wood, à la Chambre Haute du parlement canadien.

nommé sénateur à la place de l'hon. M. Josiah Wood, devenu lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Le nouveau sénateur est âgé de 67 ans et vient de St-Stephens, N.-B.

CONFERENCE DE M. GALIBOIS

SAPIE de Bagot.19—La 1ère conférence sur les bons chemins dans le comté de Bagot a été donnée hier, soir par M. Galibois. Elle était présidée par les deux maires, MM. Tétreault et Lachapelle. Le chanoine Decelles avait fait dimanche, au prône, un ardent appel en faveur des bons chemins. Malgré le mauvais état des chemins, environ deux cents personnes étaient présentes.

Il a été décidé que $25,000 seront empruntés pour améliorer les chemins du village.

M. Galibois a expliqué la loi dans tous ses détails ainsi que les avantages extraordinaires offerts par le gouvernement. Il a parlé du macadamisage, du graveiage et de l'empierrement. Le notaire Morin, secrétaire-trésorier de la municipalité, a présenté une résolution de remerciements au gouvernement Gouin ainsi qu'au conférencier.

Nombre de questions ont été posées à M. Galibois qui y a répondu avec grand succès.

Cet après midi, M. Galbois parlera à St-Dominique, et, ce soir à Ste-Rosalie; demain à St-Simon de Kamsay, et, le soir, à St-Hugues.

Tous les chemins du village ont été mis sous le contrôle du conseil. On commencera aussitôt la fonte des neiges la confection de cinq milles du chemin principal.

HUIT SONT ELUS PAR ACCLAMATION

VANCOUVER, C.-A., 19.— Après révision, les rapports de la mise en nomination des candidats aux élections provinciales indiquent que deux membres du cabinet et six députés, tous conservateurs, ont été élus par acclamation.

Ce sont l'honorable Thomas Taylor, l'honorable H.-E. Young, H. Stafford, (Smilekamin), Ernest Miller, (Grandforks), E. T. D. Craven (Cranbrook), E. McKay (Kalso), et S.-A. Cawley, (Chilliwack).

Dans Alberni, M. Brewster, qui avait été mis en nomination, s'est retiré et J.-G. Wood a été élu par acclamation.

Dans Nelson, Harry Wright, qui n'a pu se faire nommer par les conservateurs se présente comme indépendant, de même que John-M. McNiece, dans Dewdney.

L'AMELIORATION DE LA VOIRIE RURALE

(Dépêche spéciale à La Patrie)

ST-APOLLINAIRE, Q., 19— Hier soir M. Luc Lebel, conférencier officiel a donné une conférence sur l'amélioration de la voirie rurale. Il a fait ressortir la nécessité des bons chemins à différents points de vue et a été très écouté.

La paroisse semble décidée à suivre ses conseils et à profiter de l'aide du gouvernement.

Le Rév. M. Paquet, qui présidait l'assemblée, après avoir présenté le conférencier, a parlé des silos, des herbes fourragères, de la culture du lin et il a conseillé aux cultivateurs de récolter eux-mêmes la graine de trèfle et de timothée.

LA SESSION DE LA LEGISLATURE

QUEBEC, 19.—Il est à peu près certain que la session ne finira pas cette semaine, malgré le désir du gouvernement.

"Quant à nous, dit Sir Lomer Gouin, nous sommes prêts à terminer notre travail cette semaine."

Mais l'opposition n'est pas disposée à finir si tôt. D'un autre côté, MM. Tellier et Bourassa sont absents et l'on assure que ce dernier ne reviendra pas à Québec d'ici à la fin de la session.

L'AMELIORATION DES CHEMINS

STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, 19.—MM. Dupuis et Thivierge nous ont donné, ces jours derniers, une belle conférence sur les avantages qu'offre le gouvernement provincial pour l'amélioration de nos chemins.

Espérons que le conseil municipal de Ste-Geneviève de Batiscan saura en profiter.

On remarquait dans l'auditoire, M. le maire E. Saint-Arneault, M. Trudel, notaire; MM. Nap. Lacoursière, conseiller; Jos. Parent, O. Massicotte, etc.

Les conférenciers ont parlé mardi dernier à St-Prosper. L'assemblée était présidée par le maire P. L. Hou[illegible].

ASSISES DE TROIS-RIVIERES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 19 — Le premier témoin entendu ce matin, dans l'affaire Michaud, est le Dr Joseph Vanasse, coroner du comté de Champlain. C'est lui qui a tenu l'enquête sur la mort de Joseph, dit Bébé Ouellette.

Le témoin suivant est le Dr Geo. Bourgeois qui fit l'autopsie du corps de Ouellette. Il se rendit à la Tuque à la demande du coroner Vanasse. Il fait aux jurés la lecture du rapport de l'autopsie. Aux questions de Mtre Lane, le témoin répond qu'aucune blessure n'était mortelle en elle-même et que la victime a dû succomber à l'empoisonnement du sang causée par les pansements ou par l'arme dont se servit Michaud.

Le Dr Bruno Bordeleau lui succède et corrobore tout ce que le Dr Bourgeois a dit.

Georges Ouellette, qui est appelé à rendre témoignage est le père de Bébé Ouellette, la victime. Il n'a eu connaissance de la tragédie qu'après le décès de son fils. Il dit qu'il connaissait Michaud avant le 7 janvier dernier, mais qu'il n'a pas eu l'occasion de lui parler depuis.

Joseph Barrette déclare avoir eu "des mots" avec Michaud, qu'il chercha à se quereller avec lui. Il ne peut jurer si Michaud l'a frappé.

A 11 heures, l'audition des témoignages était terminée.

TROIS-RIVIERES, 20. — Hier après-midi, après quarante-cinq minutes de délibération, le jury chargé de se prononcer dans l'affaire Willie Michaud a déclaré que l'accusé était "coupable d'avoir infligé à Ouellette des lésions corporelles graves sans intention de causer la mort de la victime."

Ce matin, le juge Tourigny l'a condamné à six mois de prison, après avoir déclaré que vu le jeune âge de Michaud et sa ferme résolution de faire mieux à l'avenir, dont il fit part au tribunal par l'entremise de son défenseur, il serait clément.

LES VETERANS TOUCHERONT $100

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 19.—Les vétérans de 1866-70 auront enfin une reconnaissance tangible des services qu'ils ont rendus au pays. Depuis des années des réclamations étaient faites à leur sujet aux autorités fédérales, mais sans succès. Le colonel Sam. Hughes, ministre de la Milice, demandera cette semaine au Parlement de payer une somme de cent dollars à chaque personne demeurant en Canada à la date de l'adoption d'une loi qui sera basée sur cette résolution, et qui enrôlée d'une manière régulière, a servi dans les rangs de la milice appelée en service actif en 1866 par les gouvernements du Canada, de la Nouvelle-Ecosse ou du Nouveau - Brunswick, or., en 1870, par le gouvernement du Canada, à l'exception de certains bataillons de Carabiniers, constitués pour service dans le Nord-Ouest.

LA CHINE EST SUR UN VOLCAN

PEKIN, 17. — Le premier ministre Tang Shao Yi est parti pour Nankin. Quelques-uns des ministres étrangers le considèrent comme un visionnaire et les représentants des "quatre nations" qui sont en négociations pour les emprunts qu'il doit contracter n'ont pas une grande confiance en lui et considèrent sa politique financière dangereuse.

La délégation du sud qui accompagne le premier ministre a aussi désappointé les diplomates étrangers. La famine et l'anarchie règnent partout, dans la république. Les finances de la nation sont dans un état épouvantable et la Chine est divisée en plusieurs partis.

Les diplomates ne croient pas que la paix règne avant longtemps et ils n'ont pas l'air d'encourager les nations à aider la Chine. On dit qu'un emprunt que la république devait faire d'un syndicat franco-belge sera refusé.

LONDRES, 18.—Le général Sheng Yun continue sa marche triomphale avec son armée de 10,000 hommes de la province de Kan-Su. Il a déjà défait une armée républicaine et il marche sur Pékin. On dit que le général Chang Tsao Lin marche aussi sur la capitale avec une armée de Mandchous. On craint les plus grands troubles à Pékin.

HONG KONG, 19.— Deux cents insurgés ont été exécutés hier à Canton.

VIANDE IMPROPRE

19 mars 1912

242 veaux, dont 220 provenant des abattoirs, ont été saisis par les inspecteurs municipaux. C'est la deuxième saisie importante, depuis le commencement de ce que l'on appelle la période d'abondance des veaux. Nous savons que le bureau et les inspecteurs des aliments de la ville font tout en leur possible pour enrayer la vente et la consommation du veau "d'âge trop tendre". L'an dernier il fut question de fixer une date fixe pour autoriser l'abattage des veaux: les uns demandaient 6 semaines, d'autres 8 semaines. Le conseil municipal a le pouvoir de légiférer en la matière.

CONTRE LES LICENCES

QUEBEC, 19. — Une délégation de la Ligue antialcoolique de Québec s'est rendue auprès du premier ministre pour demander certains amendements à la loi des licences.

On a demandé, entre autres choses, la réduction du nombre des buvettes de cent à cinquante. Les hoteliers qui resteraient paieraient une indemnité à ceux qui perdraient leurs licenses.

Le premier ministre a répondu qu'il soumettrait cette demande à ses collègues.

CONTRE LE FLEAU DE LA TYPHOIDE

19 mars.

Les représentants des municipalités de St-Laurent et de Cartierville, ainsi que l'échevin du quartier Bordeaux, se sont réunis, hier soir, à St-Laurent, pour discuter les moyens à prendre pour enrayer l'épidémie de fièvre typhoïde qui devient de plus en plus alarmante et dont la cause directe est attribuée, par le Conseil d'Hygiène de la Province, à l'eau qui sert à la consommation de ces trois municipalités et qui vient d'être condamnée après analyse.

Comme le Conseil d'Hygiène a déjà fait certaines démarches pour supprimer ce service d'eau déclaré mauvais, les délégués ont résolu de seconder les efforts de ce corps et de l'aider en autant qu'il sera possible.

Les délégués, dans une lettre adressée à ce Bureau, portent à la connaissance du département que la prise d'eau alimentant les pompes de la compagnie "Saraguay Electric & Water", à Cartierville, est placée à quelque 80 pieds des grèves, dans la rivière des Prairies, entre les décharges des canaux d'égoûts de St-Laurent et de Cartierville, à une distance de quelques verges de chaque côté. On attribue la contamination de l'eau à ce fait et l'on blâme la compagnie Saraguay de fournir une telle eau à ces trois municipalités.

Pour obvier à cet état de chose, les délégués suggèrent les moyens suivants :

1o — Que la prise d'eau de l'aqueduc soit prolongée jusqu'en plein courant, de l'autre côté de l'île, si-se à environ 180 pieds de la terre ferme ;

2o — L'installation d'un système de stérilisation de l'eau.

Les délégués recommandent, en outre, qu'un examen minutieux soit fait des lieux et du système d'alimentation de l'aqueduc par un expert du Conseil d'Hygiène de la province.

Les délégués étaient MM. François Dufresne, Pierre Robitaille, Camille Gratton, Euclide Gagnon, Joseph Quesnel et C. S. Tassé, pour la ville de St-Laurent ; Frédéric Joron et Félix A. Grothé, de Cartierville, et M. Gordien Ménard, fils, échevin du quartier Bordeaux.

Le Conseil d'Hygiène de la province a déjà fait servir une mise en demeure de poser un système de stérilisation de l'eau à Cartierville à la compagnie Saraguay qui semble être disposée à s'exécuter sous un aussi court délai que possible.

On a déclaré hier soir que l'épidémie, au lieu de diminuer, semble augmenter et qu'un seul médecin de St-Laurent a trente cas sous ses soins. Dans les deux autres localités la situation est semblable.

ELLE EMPORTE SON SECRET DANS LA TOMBE

20 mars

Marie Yacoloff est morte à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'une blessure faite par une balle de revolver qui lui a été tirée hier après-midi, alors qu'elle était dans une maison de l'avenue Hôtel-de-Ville.

Questionnée par le magistrat, et informée de la gravité de son état, la mourante a refusé de divulguer le nom de son assassin. "Maintenant que le mal est fait, a-t-elle dit au juge qui la questionnait, je désire que celui qui m'a tiré ne soit pas inquiété."

La victime a refusé d'ajouter autre chose et elle emporte dans la tombe le terrible secret qu'elle et son assassin sont les seuls à posséder.

Marie Yacoloff, une veuve âgée de 35 ans, avait été transportée à l'hôpital Notre-Dame, hier après-midi, souffrant d'une blessure à l'abdomen, causée par une balle de revolver. Silvio Yacoloff, son beau-frère, âgé de 23 ans, a été arrêté, hier soir, par les détectives Charbonneau et Cowan, sous soupçon d'être l'auteur de l'agression. Il paraîtrait qu'après avoir fait le coup, l'accusé se serait rendu chez son frère, ruelle Berri ; c'est à cet endroit qu'il a été arrêté.

Le drame se serait passé au No 150 avenue de l'Hôtel-de-Ville, où la victime et son asssaillant présumé demeuraient depuis quelques mois.

D'après les informations obtenues par la police, Yacoloff et sa belle-sœur, connue dans la maison sous le nom de Marie Tremblay, étaient seuls dans une chambre quand l'affaire est arrivée. Au cours d'une chicane, entre les deux, Yacoloff aurait sorti un revolver de sa poche et aurait tiré sur sa belle-sœur.

Yacoloff est né au Canada ; son père était russe et sa mère canadienne-française.

Silvio Yacoloff, l'accusé, a comparu devant le juge Lanctôt, aussitôt après que ce dernier fut revenu de faire l'enquête à l'hôpital Notre-Dame. L'accusation qui lui fut lue, est celle d'avoir tenté d'assassiner Marie Yacoloff, sa belle-sœur. Il a plaidé non coupable, et l'enquête a été ajournée au 26.

On condamne la traverse entre Montréal et Longueuil

19 mars.

La traverse du fleuve entre Montréal et Longueuil a été fermée à la circulation des voitures et des piétons, hier soir. Les approches de ce chemin, surtout celles de la rive nord, sont considérées dangereuses.

Fondera-t-on dans l'ouest un parti catholique ?

(Service spécial de la PATRIE)

WINNIPEG, 20.—Un grand nombre de délégués, représentant la population canadienne-française, se sont réunis en convention à Saint-Boniface aujourd'hui. On y a étudié le sujet de la formation d'un Parti catholique, dont le principal article du programme serait d'empêcher qu'on enlève au Keewatin ses écoles séparées. On a discuté longtemps, mais aucune décision définitive n'a été prise.

Mgr Langevin, à qui on a demandé de se prononcer sur le mouvement pour la création d'un parti catholique, garde encore le silence.

Un laitier qui vend du lait contenant 35 pour cent d'eau

20 mars

Thomas Toussaint, de la rue Moreau, est un laitier qui livre du lait à sa clientèle n'atteignant pas la moyenne fixée par les règlements. Les inspecteurs ont déclaré que le lait du défendeur contenait 35 pour cent d'eau et le juge Lafontaine a fait remarquer que cette action malhonnête constituait un véritable vol envers les acheteurs, qui paient pour avoir du lait et non pas de l'eau. En conséquence, Toussaint a été condamné à $15 d'amende et les frais.

A LA RECHERCHE DE SES PARENTS

Le chef de police a reçu une dépêche de MM. McDonald et O'Brien, grands entrepreneurs, datée de Hervey Junction, et lui annonçant la mort à l'hôpital provisoire de Maskinongé, d'un nommé Deblois, alias Lavallée, alias Lavalleur.

On croit que le défunt a des parents à Montréal, et les personnes qui pourraient donner des renseignements au sujet du défunt, sont priées de communiquer avec le chef Campeau.

UN TUNNEL DU G. T. P. A QUEBEC

QUEBEC, 20—On dit à Québec que le Grand Tronc-Pacifique construira un tunnel dont l'entrée sera près de Sillery et la sortie sur le bord de la rivière St-Charles, où serait érigée la gare Centrale.

LES ELECTIONS PROVINCIALES

L'on est de plus en plus convaincu dans les cercles politiques, que le gouvernement Gouin ordonnera des élections générales très prochainement.

On croit que la votation sera fixée pour la fin de mai.

Les organisations politiques seront bientôt en pleine activité.

MORT DE M. H. BERNARD, NOTAIRE

(Spécial à la PATRIE)

STE-MARTINE, 19. — M. Hector Bernard, notaire, est décédé ici, dimanche, à l'âge de 39 ans. Né à Varennes, il était le fils de M. A.-H. Bernard, notaire, et avait exercé sa profession à St-Urbain, avant de s'établir à Ste-Martine.



Feu H. Bernard

Il laisse deux enfants, Edouard et Marguerite; deux frères et quatre soeurs. Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

LES MALADIES CONTAGIEUSES

19 mars.

Cent vingt-neuf cas de maladies infectieuses on été déclarés aux autorités municipales, la semaine dernière, dont 34 de scarlatine et un seul de variole.

Il y a eu 165 décès en tout, moyenne normale.

IL SE FAIT BROYER LA TETE

(Spécial à la PATRIE.)

ST-ISIDORE, Dorchester, 19.—Un triste accident vient d'affliger notre population. Un de nos braves co-paroissiens, M. Arcadius Bilodeau, était occupé à hacher du fourrage pour ses animaux au moyen d'un coupe-paille mu par la gazoline quand, probablement par suite d'un faux mouvement, le malheureux fut projeté sous la machine.

Il eut la tête affreusement broyée sur le volant. Outre plusieurs fractures du crâne d'où s'échappait des parties de cerveau, il y avait fracture des vertèbres cervicales.

Inutile de dire que la mort a été instantanée.

Le coroner, le Dr N. Gauvreau, a tenu une enquête.

Le défunt était âgé de 47 ans.

LES AGAPES DE LA ST-PATRICE

19 mars.

Les Irlandais ont reçu, hier soir, au banquet de leur fête nationale, une nouvelle qui les a réjouis quand M. J.-C. Walsh, le président de la Société Saint-Patrice, a donné lecture d'une lettre de John-E. Redmond, le chef du parti irlandais à la Chambre des Communes d'Angleterre. Redmonh a écrit aux fervents apôtres canadiens de la cause de l'Irlande, que l'exil n'a pas empêché de rester fidèles à la patrie, qu'ils allaient enfin triompher et qu'avant la fin de la session du Parlement Anglais l'Irlande serait une nation autonome dans l'Empire Britannique.

Une immense acclamation a accueilli cette nouvelle, et l'on a célébré cette victoire en même temps que la fête nationale, la fête de Saint-Patrice.

On connait assez l'éloquence des irlandais pour ne pas douter que ce magnifique banquet fut surtout remarquable pour les discours qui y ont été prononcés.

Mgr Carroll, l'évêque d'Helena, le prédicateur du Carême à Saint-Patrice, a porté le toast à l'Irlande; il a parlé de ses héros, il a parlé de ses enfants, "hommes courageux," dit-il, "qui ont porté par tout le monde la foi du Christ et ont lutté pour empêcher le paganisme de triompher en Europe."

Mgr Carroll a été plus loin encore pour montrer les succès des fils de l'Irlande, et il a nommé les O'Connell, les Farley, les Logue, "sur lesquels la Providence a peut-être jeté les yeux pour diriger les destinées de l'Eglise."

M. James-J. Fitzgerald, de New-York, a répondu au toast de l'Irlande. Il a parlé, lui aussi, des succès des irlandais, mais a regretté qu'il y en ait qui n'ont pas encore enterré la hache de guerre.



MGR CARROLL, evêque d'Helena, l'un des principaux orateurs au banquet de la fête nationale des Irlandais.

L'hon. M. Doherty, le ministre de la Justice, a aussi prononcé un discours. "Il me semble," a-t-il dit, "que l'Irlande perd un peu de notre cœur tant nous aimons le Canada, que nous voulons toujours plus grand et plus beau." M. Doherty a prédit un avenir brillant à notre cher pays, "parce que les français, les anglais, les écossais et les irlandais qui l'habitent ont un même idéal national."

PREFET DU COMTE DE LAPRAIRIE

19 mars.

M. Noé Denault, maire de Saint-Jacques le Mineur, vient d'être élu préfet du comté de Laprairie.

FUNERAILLES DE Mme G.-A. CHARPENTIER

ST-HYACINTHE, 19. — Vendredi matin ont eu lieu, à la Cathédrale de cette ville, les funérailles de Mme Charpentier, née Rose Délima Labonté, épouse de M. G. A. Charpentier, échevin.

La levée du corps a été faite par le Rév. M. Fontaine, vicaire, et c'est M. le chanoine L. A. Sénécal, curé, qui a chanté le service, assisté des abbés Fontaine et Duranleau, vicaires.

L'Orphéon de St-Jean, sous la direction de M. T. Brassard, notaire, a bien rendu la messe harmonisée de Perreault. M. E. Guillet, aussi de St-Jean, était à l'orgue.

Les porteurs du corps étaient MM. Frs. Langelier, H. Choquet, Jos. Mathieu, J. B. Daigneault, Frs. Fecteau et Aug. Larivière. MM. E. H. Richer, Mag. Côté, J. B. St-Pierre et J. E. Gosselin, portaient les coins du poêle.

Conduisaient le deuil: M. G. A. Charpentier, mari de la défunte; Dr J. E. Turcot, Victor et Napoléon Labonté, frères de la défunte; Eugène Charpentier, J. A. Casavant, de St-Hyacinthe, Z. Poitras, de Montréal, et J. B. Gaudette, de St-Jean, beaux-frères. Roméo Ségnin, neveu. Jos. Charpentier, détective de Montréal, et Trefflé Charpentier, cousins; Eugène Charpentier, cousin; Roméo Archambault, E. Plamondon, Victor Desjardins.

Le cortège était un des plus nombreux que l'on ait vus à St-Hyacinthe.

LE RAPPORT DES BANQUES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 19. — Dans le rapport mensuel des banques publié ce matin on constate que les billets en circulation à la fin de février représentaient une somme de $88,920,598, dépôts remboursables à demande, $321,152,954; dépôts remboursables après avis, $600,252,128; prêts remboursables à demande ou à courte échéance en Canada, $71,181,510; à l'étranger, $88,589,472 prêts courants en Canada, $793,853,547; ailleurs qu'en Canada, $35,946,475.

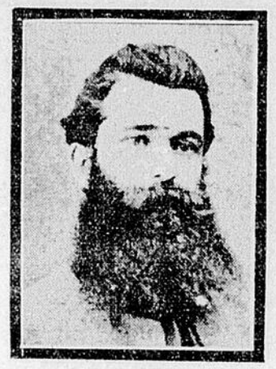
L'actif total des 29 banques est de $1,383,835,613 et le passif de $1,160,516,994.

La banque Internationale du Canada a des billets en circulation pour une somme de $342,570 dépôts du public remboursables à demande en Canada, $433,877; sur avis, $57,980; dépôts reçus de l'étranger, $243,569; prêts courants en Canada, $1,408,346; ailleurs qu'en Canada, $5,108; total de l'actif, $2,586,875 et total du passif, $1,475,904.

MORT D'UN ANCIEN ZOUAVE PONTIFICAL

A Lotbinière, est décédé le 17 du courant, M. Louis Gédéon Paré, à l'âge de 68 ans et 10 mois.

Le défunt était un ancien zouave ayant fait partie du premier contingent de 1868. Il est décédé après



M. L.-G. PARE, ancien zouave pontifical, décédé à Lotbinière.

une longue maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne.

M. Paré jouissait d'une grande réputation, d'intégrité et d'honnêteté dans toute la région. Il laisse une épouse et sept enfants, MM. Philippe, Daniel et Charles Paré; Mme Thomas Bernier, et Mlles Marie, Octavie et Adrienne Paré.

DE LA NOCE A LA CHAISE ELECTRIQUE

(Service spécial de la Patrie)

AUBURN, N. Y., 19—Domenico di Pasquali qui, il y a un an tua Colorgnero Polizzi, dans une noce, à Rochester, est mort hier dans la chaise électrique.

Le condamné était très vigoureux. Il fallut deux chocs de 1875 volts à 6 ampères pour le terrasser.

Vendredi matin, le condamné avait tenté de se pendre dans sa cellule.

LA CHARTE DES BANQUES CANADIENNES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 19.—Le ministre des Finances présentera cette semaine un bill prolongeant jusqu'au 1er juillet 1913 la charte des banques canadiennes, la révision de la loi des banques ne pouvant se faire qu'à la prochaine session.

Les moyens les plus simples sont souvent les meilleurs

Pourquoi vous attarder et user votre énergie à courir de tous côtés, souvent au hasard, pour trouver une position, et avoir du travail ?

Vous avez sous la main, à portée de vous le meilleur, le plus sûr, le plus simple, et le moins coûteux des intermédiaires.

C'est-à-dire le BUREAU DE PLACEMENT de la PATRIE, qui, combiné avec les PETITES ANNONCES de la PATRIE, reçoivent toutes les offres et demandes d'emploi quelconques des quatre coins de la province de Québec et les font connaître à tous les intéressés, qu'ils atteignent aussi bien à la campagne qu'à la ville, à l'atelier qu'au bureau, à la manufacture qu'à la maison privée.

Voilà pourquoi vous pouvez être certains qu'en vous inscrivant au BUREAU DE PLACEMENT de la PATRIE et en lisant les PETITES ANNONCES de la PATRIE, vous obtiendrez dans un délai relativement court l'emploi ou l'employé que vous désirez.

Nous avons des milliers et des milliers de certificats qui sont la preuve évidente, irréfutable de ce que nous avançons.

VOLAILLES ET OEUFS

Petits poulets 25c chacun, $23.00 le 100. Oeufs pour couver $2.50 la douzaine de 100 incubateurs, éleveuses, nourritures pour poulets, etc. Préparez-vous pour la saison de la couvaison. Ecrivez pour avoir un catalogue. A The Poultry Supplies & Sales Co., 109 Place d'Youville, Montréal. 18-4

CHANTIER de construction de bateaux à vendre. Très bien situé pour le hâlage et l'hivernement des bateaux; outillage de première classe, bonne clientèle. Abandon des affaires pour raison de santé. S'adresser à George Manseau & Cie., Sorel, Qué. 17-5-H-1

NAISSANCES

CHARLEBOIS—A Montréal, le 4 courant, au No 744 rue Rivard, l'épouse de M. J.-A. Charlebois une fille, baptisée Marie-Thérèse.

DUFOUR.—A Phenix, R.I. U.S.A., l'épouse de M. Paul Dufour une fille, baptisée Octavie, Olive.

NANTEL.—A Montréal, le 15 courant, au No 1293 rue Lafontaine, l'épouse de M. Arthur Nantel, photographe un fils et une fille, baptisés Joseph Paul Arthur Roger et Marie Alexina Jeannette.

DECES A MONTREAL

ALLARD, Joseph, 32 ans, journalier rue St-Charles, 57.

ARCAND, Isidore, 1 an, enf. de Isidore Arcand, barbier, rue St-Rémi 84.

AUBRY, Simone, 1 an, enf. de Joseph Aubry, marchand, rue Beaulieu, 277.

AUBRY, Soeur Marie-Joseph, née Pravède Aubry, des Petites Filles de St-Joseph, 26 ans, rue Sherbrooke-O., 989.

BARCH, Aurélie Larose, 74 ans, vve de Joseph Barch, Asile de la Providence.

BEAUDOIN, Lucienne, 2 ans, enf. de Ephrem Beaudoin, menuisier, rue Papineau, 656.

BEAUVAIS, Roger, 10 mois, enf. de Procule Beauvais, peintre, rue Lafontaine, 1283.

BEDARD, Henri, 3 ans, enf. de Lévi Bédard, cordonnier, rue Monsabré 598.

BELAIR, Isidore, 79 ans, rentier, Ave. Laurier Est 89.

BELANGER, Yvonne, 13 ans, enf. de Edouard Bélanger, mouleur, rue St-Ours, 465.

BELISLE, Giselle, 7 mois, enf. de Oscar Bélisle, peseur, rue Workman, 260.

BIRON, Corinne, 1 mois, enf. de Wilfrid Biron, charretier, rue Quesnel 92.

BLONDIN, Alice Langlois, 53 ans, veuve de Georges Blondin, rue Wolfe 126.

BOIVIN, Gabrielle, 1 an, enf. de Frederic Boivin, cordonnier, rue Notre-Dame Est 730.

BOUCHER, Théogène, 54 ans, commis, rue St-André 552.

BOURGET, Théodore, 51 ans, charretier, rue Maisonneuve 424.

BRUNET, Rémi, 3 ans, enf. de Oslas Brunet, machiniste, rue Hamilton, 144.

CARDINAL, Adolphe, 1 an, enf. de Calixte Cardinal, épicier, rue Molson 84.

CHAMPAGNE, Eleonore Gauthier, 44 ans, femme de F.-X. Champagne, journalier, rue Champlain 564.

CHAPLEAU, Zénon, 10 mois, enf. de Albert Chapleau, journalier, rue Lafontaine 914.

CLERMONT, Jeanne, 1 an, enf. de William Clermont, charpentier, rue Delaroche 264.

CLEROUX, Rodrigue, 14 jours, enf. de F. X. Clérgoux, connuis, rue Saint-Dominique, 1215.

COOKE, Charles, 37 ans, peintre, rue Brebeuf 256.

DAIGNAULT, Gérard, 7 mois, enf. de Joseph Daignault, machiniste, rue St-Martin 134.

DESFORGES, Irène, 4 ans, enf. de Antoine Desforges, menuisier, rue Frontenac 547.

DESROCHERS, Orillia, 6 mois, enf. de Napoléon Desrochers, menuisier, rue Desjardins 274.

DIOTTE, Clet, 78 ans, journalier, rue des Carrières 291.

DOOLEY, Rose Gallagher, 75 ans, veuve de John Dooley, jardinier, rue Bloomfield, 682.

DRAPEAU, Exilda Desjardins, 23 ans, femme de Joseph Drapeau, journalier, rue Wolfe, 305.

DUFRESNE, Cyrille, 68 ans, menuisier, rue St-Dominique 916.

DUMAS, Antonio, 4 mois, enf. de Antonio Dumas, boucher, rue Dorion 662.

DUROCHER, Germaine, 6 mois, enf. de Joseph Durocher, charretier, rue Forfar 22.

DWYERY, Mary Ann Tuft, 50 ans, veuve de James Dwyer, journalier, rue William 240.

EGAN, Anna Robinson, 80 ans, veuve de Christopher Egan, ave. du Parc 158.

GALIPEAU, Angélina, 19 ans, rue Roberval 232.

GAUTHIER, Clovis, 3 mois, enf. de Emile Gauthier, machiniste, rue Bourget, 324.

GUERTIN, Rémi, 71 ans, marchand, rue St-Denis 1365.

HENNESSY, Helen McCarthy, 28 ans, femme de William Hennessy, employé de chemin de fer, rue Saint-Patrice 4588.

HOULE, Arthur, 4 mois, enf. de Alphonse Houle, ferblantier, rue Chambord 283.

HUOT, Patrice, 9 mois, enf. de Joseph Huot, menuisier, rue Panet 652.

LABBE, Charles, 4 ans, enf. de Joseph Labbé, journalier, rue Palm 20.

LAFOREST, Julien, 8 mois, enf. de Arthur Laforest, meublier, rue Fulum 526.

LALONDE, Edouard, 11 mois, enf. de Eusèbe Lalonde, marchand, rue Manoy 751.

LAMONTAGNE, Henriette Handfield, 59 ans, veuve de Onésime Lamontagne, commerçant, rue Pie IX, 401.

LANDRY, Hercule, 27 ans, opérateur, rue St-Germain 285.

LATOUR, Léda Lefebvre, 39 ans, femme de Narcisse Lat